This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 493070

Digitized by Google

DOCTRINA
MELIOR
PARENTUM

Digitized by Google

AS
162
.R363
V.23-2

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS.

Digitized by Google

La suite des Mémoires de JEAN PUSSOT sera donnée prochainement.

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS.

Vingt-troisième Volume.

ANNÉE 1855-1856. — Nos 1 ET 2.

REIMS

P. REGNIER, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

BRISSART-BINET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE.

MDCCCLVI.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
8-22-30
22443

TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS.

HISTOIRE.

—

ESSAI SUR LES DÉESSES MÈRES OU MAIRES,

DEÆ MAIRÆ,

Par M. Th. Lorin, membre correspondant.

—

Je ne prétends pas faire ici une dissertation en forme sur les Déesses Mères, cette question ayant été traitée à fond par divers savants recommandables : je me bornerai à quelques observations secondaires.

On s'accorde assez généralement à dire que les Romains tenaient des Phéniciens, par l'entremise des Grecs, le culte des divinités qu'ils adoraient sous le nom de *Deæ Matres;* mais est-il bien démontré que ces divinités soient les mêmes que les *Deæ Mairæ?* Ces dernières se trouvent mentionnées

Digitized by Google

sur plusieurs monuments qui, en général, ne remontent pas au delà du second siècle de notre ère, et dont la plupart se rencontrent dans les pays du Nord. Elles y sont représentées le plus ordinairement au nombre de *trois*, d'une figure agréable, vêtues d'une longue robe, et portant souvent des fruits, soit à la main, soit dans leur giron. Dans quelques-uns de ces monuments, leurs statues ou bas-reliefs sont accompagnées de cornes d'abondance.

Je passe maintenant à l'étymologie du mot *Mairæ*.

1° Selon l'opinion la plus généralement reçue, et qui a été adoptée entr'autres par le savant abbé Banier et par G. Wachter (*Glossar. Germ.*, col. 1017), les *Deæ Mairæ* ne sont autres que les *Deæ Matres*. D'après cette hypothèse, les peuples du Nord auraient reçu ce culte, soit immédiatement des Phéniciens, soit plutôt des Grecs et des Romains. Du mot μητερες ou *Matres*, ils auraient, à raison de leur ignorance des langues grecque et latine, fait le barbarisme *Matræ*, et enfin *Mairæ*, par suite, dit l'abbé Banier, de la prononciation vicieuse encore en usage dans quelques provinces de la France, où l'on dit *Maire* pour *Mère;* assertion qui, soit dit avec tout le respect dû à la mémoire de l'abbé Banier, ne me paraît pas très juste. En effet, je n'ai trouvé dans aucune langue septentrionale ou celtique de traces du mot *Maire* pour *Mère*. Cette altération du mot *Mater*, mère, est, je crois, bien postérieure à la date des monuments consacrés aux *Deæ Mairæ*. H. Cannegieter paraît également disposé à se ranger de l'opinion de ceux qui considèrent le mot *Mairæ* comme une corruption du latin *Matres* que les Gaulois et les Germains avaient, dit-il, approprié

Digitized by Google

à leur langue. « Græci et Romani *Nymphas* ap-
» pellabant, Galli et Germani (in utrorumque numero
» Batavi, situ Galli, origine Germani) *Matres*, *Ma-*
» *tronas*, romana voce, et sua ex græco et romano
» corrupta, *Mairas* nominabant (*De dea Burorina*,
» p. 40, 41). »

2° D'autres écrivains, le P. Ménestrier, D. Martin, G. Keysler, etc., distinguant les *Deæ Mairæ* des *Deæ Matres*, ont dérivé leur nom soit du grec Μαιρα, lune, soit du grec Μοιραι, nom des Parques. Ceux qui adoptent cette dernière étymologie se fondent sur ce que les *Deæ Mairæ* sont, comme je l'ai dit plus haut, représentées le plus souvent au nombre de *trois*. Mais, comme l'observe très judicieusement l'abbé Banier, dans sa savante dissertation sur les *Déesses Mères*, la figure agréable que l'on donnait aux *Deæ Mairæ*, leur costume décent et grave, les fruits qu'elles portaient, les cornes d'abondance représentées soit à leurs pieds, soit comme annexes de leurs monuments, tout cela n'a pas le moindre rapport avec la manière dont les anciens figuraient les Parques. Ensuite, le nombre *trois* n'est rien moins que décisif, puisque ce nombre était commun à plusieurs autres divinités grecques, les *Grâces*, les *Furies*, etc. J'ajouterai que le nombre *trinaire* est également un nombre sacré chez presque tous les peuples du monde. On trouve des traces de ce respect religieux pour le nombre *trois* chez les Hindous, les Mongols, les Chinois, les anciens Péruviens, les plus anciens peuples du Nord, et jusque chez les Djallonkis, nègres de l'intérieur de l'Afrique, qui, au rapport de M. Mollien (*Voyage en Afrique*, t. II, p. 66), adorent un fétiche composé de

Digitized by Google

trois bâtons liés ensemble et de couleurs différentes, blanc, noir et rouge.

3° Ceux qui aiment les origines orientales pourraient dériver le nom de *Mairæ* du Chaldéen *Mera*, maître, seigneur, au féminin *Merahé*, dame, maîtresse; mais je ne vois pas comment ce mot serait passé des Chaldéens aux peuples du Nord.

4° Malgré les autorités que j'ai rapportées plus haut, je crois devoir accorder la préférence à l'étymologie proposée par mon paternel ami, feu M. de Pougens. Ce respectable et savant académicien (*Trésor des origines*, spécimen, art. *Cauchemar*) pense que le nom des *Deæ Mairæ* est formé du monosyllabe *Mœr*, femme, fille, vierge, commun à plusieurs anciennes langues du Nord et de l'Orient, et que l'on pourrait considérer jusqu'à un certain point comme analogue du grec μειραξ, jeune fille, jeune homme.

Personne n'ignore le respect que les peuples du Nord, spécialement les Gaulois et les Germains, avaient pour leurs épouses et pour les femmes en général: César et Tacite rendent témoignage de ce fait. Prêtresses des Dieux et prophétesses, elles tenaient un rang distingué dans les conseils; nouvelles amazones, nous les voyons sous le nom de *Skiold-Mœr* (femmes du bouclier), accompagner les hommes dans les combats, et sous celui de *Skald-Mœr* (femmes scaldes, ou poëtesses), chanter les exploits auxquels elles avaient pris part (1). Il n'est donc pas étonnant qu'on les ait en quelque sorte divinisées.

(1) Voy. Ol. Wormicel, *Fasti Dan.*, lib. I, cap. 6, p. 14, 15. — H. Spelmann, *Gloss. archéol.* art. *Moer*, p. 415, etc., etc.

Digitized by Google

En effet, le mot *Mœre* a été employé pour désigner une divinité topique: Anglo-Saxon *Wudu-Mœre*, la nymphe de la forêt, l'écho, etc. (1). Or nous voyons d'après le passage de Cannegieter rapporté plus haut que les *Deæ Mairæ* appartenaient à la classe de divinités désignées par les Romains sous le nom de *Nymphæ*.

Les *Mairæ* ou *Mœhr*, après avoir été considérées comme des Déesses ou Fées bienfaisantes, devinrent aux yeux des payens convertis au christianisme des démons malfaisants, des magiciennes. On trouve encore chez les Grecs modernes des traces de cet ancien culte des *Mairæ*, de la qualité de Magiciennes qu'on leur attribua par la suite, et même de la dénomination de *Mœr, Mœhr* par laquelle on les désignait. « Les jeunes Locriennes, dit M. Pouqueville, » se rendent encore à la grotte de Vénus, pour » consulter les *Mires* ou bonnes déesses, à qui elles » apportent des gâteaux de miel, afin de savoir si » elles leur accorderont des époux (*Voyage en Grèce*, » chap. 88, t. II, p. 242). » Ces présents, que M. Pouqueville assure avoir vus plusieurs fois, consistent en un gâteau de froment, une coupe remplie de miel, et quelques grains d'encens déposés sur une petite nappe de coton (*Ibid.* ch. 107, t. IV, p. 82).

Le même auteur ajoute que ces peuples ont encore une autre superstition qu'ils nomment *la visite des Mires*, ou des *bonnes Dames*. « Le cinquième » jour après l'accouchement, dit-il, on ouvre la ca- » bane pour recevoir les *bonnes Dames*, qu'on ne

(1) Voyez G. Wachter, *Gloss. Germ.*, col. 1017, etc.

Digitized by Google

» voit jamais, afin qu'elles enlèvent la fièvre de » lait de l'accouchée, ελικωνα. Malgré cette attentive » bonté, il faut se garder de la laisser seule, dans » la crainte qu'elles lui tordent le cou ; car ces » fées, quoique débonnaires, étant des *vierges* su- » rannées, envient aux épouses le bonheur de la » maternité (Idem, *Ibid.*, ch. 132, t. IV, p. 419).» Il n'est donc pas, je le répète, hors de toute vraisemblance de retrouver dans ces *Mires*, bonnes *Dames* ou *Vierges*, les *Mœhr* des anciens septentrionaux. Je dois observer au reste que M. Pouqueville tire le nom des *Mires* des Grecs modernes du grec Μοιραι, les Parques.

Ce mot septentrional et celtique *Mœr* fut, lorsque la langue latine s'introduisit chez les peuples du Nord, latinisé en celui de *Mairæ*, datif plur. *Mairabus*, dont quelques artistes ou sculpteurs romains, qui ignoraient la langue de ces peuples, firent le mot barbare *Matrabus*. Ceux qui connaissaient mieux cette langue remplacèrent ou traduisirent le septentrional *Mœhr* par le mot équivalent *Matronæ*, femmes, dames, qui se trouve dans un assez grand nombre d'inscriptions, notamment dans celle du bas-relief découvert à Amwiller, près de Wachlendorf, conservé à Effel, et qui est rapporté par Gruter (1): « *Matronis* Vacallinehis, Tiberius Claud. Maternus, » Imperio ipsarum. L. M. (2).

On peut donc conjecturer : 1° que les *Deæ Mairæ*

(1) xci, 3.

(2) Voyez, pour d'autres inscriptions où les divinités topiques sont désignées par le mot *Matronæ*, Ch. Pougens, *Doutes et conjectures sur la Déesse Nehalennia*, p. 22 et suiv.

Digitized by Google

doivent être distinguées des *Deæ Matres* (Déesses Mères); que le culte des *Deæ Matres* peut bien avoir été introduit dans les régions du Nord par les Romains qui l'avaient reçu des Phéniciens, mais que celui des *Deæ Mairæ* est particulier aux peuples septentrionaux et celtiques; que ce culte doit son origine au respect religieux que les peuples du Nord, spécialement les Gaulois et les Germains, avaient pour les femmes.

2° Qu'on les invoquait comme des *Nymphes*, des *Fées* ou divinités subalternes et topiques, c'est-à-dire protectrices spéciales de tel ou tel lieu.

3° Qu'adorées plus particulièrement dans les campagnes, elles présidaient à la multiplication ou à la conservation des fruits de la terre, et que, lorsqu'on les invoquait dans les villes, elles y étaient plus spécialement considérées comme déesses tutélaires des marchés, où elles faisaient régner l'abondance.

4° Que le nom de *Mairæ* n'est que la latinisation, si j'ose m'exprimer ainsi, du *Mœr, Mœhr* des langues celtiques et septentrionales, mot qui signifie *femme, dame, fille, nymphe*, et qui se retrouve dans les langues de l'orient: persan *Mœri*, jeune fille, vierge; Hindous *mœhria*, femme, etc. La désinence *abus* au lieu de *is* pour le datif pluriel, peu commune dans la langue latine, serait encore un indice de cette origine barbare du culte des *Deæ Mairæ* (1).

(1) Consultez : G. Keysler, *Dissert. de mulier. fatidic. vet. celt.* speciatim de Matribus — Idem, *Ant. sept. et celt*, p. 269, 448. — L'abbé Banier, Dissert sur les *Déesses Mères*: Acad. des insc., Mém., t. VII, p. 55 et suiv. — H. Cannegieter. *De gemma Bentinckiana, item de Iside Tornaco inventa, nec non de dea Burorina*; Traj. ad Mœn., 1761, in-8°.

Digitized by Google

ESSAI SUR LA FÊTE HIUL OU IUL,

Par M. Th. Lorin.

—

Le mot *Iul*, ainsi que ses divers analogues, est, comme on le sait, employé chez divers peuples du Nord anciens et modernes, pour désigner la fête où nous célébrons la naissance de Notre Seigneur, et que nous nommons en français *Noël* (1).

(1) Island. *Iol*; Finnois ou Lapon *Ioula*; Suiog., *Iul* ou *Hiul*; Saxon *Gehul*; Dano Saxon *Jol, Jul, Juel*; Anglo-Saxon *Gheol, Gheola, Yeule*, etc. Walter Scott donne quelques détails sur la manière dont se célébrait cette fête chez les anciens Danois : voy. *Marmion*, ch. 6, n. 1. Les Anglais célébraient et célèbrent encore avec beaucoup de solennité les fêtes de *Noël*, sous le nom de *Christmass*, et dans quelques villages du nord de ce royaume, ainsi qu'en Ecosse, sous l'ancien nom de *Yeul* ou *Yeol*. Ils nomment *Yul-log* ou *Christmas-log* la bûche de Noël, que l'on allume en grande cérémonie la veille de cette fête dans quelques villages, principalement ceux du nord, où les anciens usages se sont conservés. Le peuple attache même à cette bûche des idées superstitieuses, à peu près comme on en attachait chez nous aux tisons du feu de la Saint-Jean. Les enfants, le jour de la fête, parcourent les rues en chantant :

Ule, Ule,
Three puddings in a pule,
Crack nuts and ory *Ule* !

Consultez sur les cérémonies qui accompagnaient cette fête de Noël, et qui l'accompagnent encore dans quelques villages, Washington Irwing, *Sketbook*, p. 143 et suiv.

Digitized by Google

Cette solennité, qui était accompagnée de nombreux et copieux repas, on pourrait dire de scandaleuses orgies, durait douze jours, et se terminait à l'Epiphanie (1), ce qui a peut-être donné lieu à nos festins du jour des Rois.

Les opinions diffèrent relativement à l'origine de la fête *Iul*, sur laquelle Vérélius a donné de longs et savants détails dans ses notes sur l'*Hervarar-Saga*, p. 52 et suiv. Selon quelques écrivains, elle n'a été instituée que postérieurement à l'établissement du christianisme chez les peuples septentrionaux (voy. J. Ihre, *Gloss. Suiogoth.*, part. 1, col. 1,002 et suiv.); mais on s'accorde à reporter beaucoup plus haut l'institution primitive de cette fête. Quelques savants prétendent qu'elle fut établie vers l'an 51 avant Jésus-Christ, en l'honneur de *Jules César*, qui, ayant vaincu les Bretons et conclu un traité avec les Cimbres, exigea que chaque année on célébrât une fête en son honneur, à l'époque où le soleil entre dans le signe du Capricorne. D'autres ne voient dans cette solennité qu'une imitation des Saturnales qui, ayant été célébrées par les Romains dans les pays septentrionaux qu'ils avaient momentanément soumis, furent prises par ces peuples pour une fête en l'honneur de Jules César, et à laquelle ils donnèrent en conséquence le nom de cet empereur. A la vérité Jules César étant né dans le mois de *Quintilis* (*Juillet*), cette date ne se rapporte nullement avec celle de la fête *Iul*; mais ceux qui adoptent l'opinion que j'expose ici, expliquent cette erreur par l'ignorance dans laquelle étaient naturellement les Bretons

(1) Voy. Ol. Worm. *Fas. Dan.*, lib. I, ch. 14.

Digitized by Google

et autres peuples soumis par les Romains, sur ce qui concernait leurs vainqueurs (1).

J. Ihre, *Gloss. Suiog.*, part. 1, col. 1,004, rejette avec mépris cette conjecture, et observe que Jules César n'a jamais étendu ses conquêtes en Scandinavie et chez d'autres peuples, dans la langue desquels la fête en question est désignée par le nom de *Iul* ou *Hiul*. D'ailleurs, en supposant que la crainte ou l'adulation eussent déterminé les vaincus à instituer une fête en l'honneur de Jules César, est-il probable que ces peuples lui eussent conservé son nom après avoir secoué le joug des Romains ?

Il me paraît donc plus raisonnable de croire, comme c'est l'opinion presque générale, que cette fête doit son origine au culte que rendaient au soleil les peuples du Nord, avant qu'ils n'eussent été éclairés par les lumières du christianisme, culte assez naturel et qui a été répandu chez presque tous les anciens peuples du globe (2). La fête *Iul* a un rapport frappant avec celle que l'on nommait *Mids vetrer blod*, ou *Mith vetrar blot* (le sang ou le sacrifice du milieu de l'hiver) (3), si même ces deux fêtes n'ont pas été originairement identiques.

Cette solennité de *Iul* était destinée à célébrer l'époque où le soleil, après avoir atteint le solstice

(1) Voy. Buchanan, lib. v; Johannes Magnus, lib. iv, cap. 13; Ol Worm., *Fast. Dan.*, lib. i, c. 1, p. 17 et suiv.

(2) Il est assez remarquable que les *Papagos*, peuplade païenne du Mexique, célèbrent à Noël, c'est-à-dire au solstice d'hiver, une fête en l'honneur du soleil. On trouve sur cette fête, qui est accompagnée de mascarades et d'un festin, des détails fort intéressants dans l'ouvrage de M. Féry, intitulé : *Voyage et aventures au Mexique*; Paris, 1847, in-12, chap. 3.

(3) Voy. J. Ihre, *Gloss. Suiog*, part. 2, col. 175.

Digitized by Google

d'hiver, revient sur ses pas et commence à triompher de la mauvaise saison. Si l'on croit quelques savants septentrionalistes, l'origine en remonterait aux géants Cananéens. « *Iol* solemnia, longe » ante Christum natum, vel prædicatum, fuisse cele- » brata urgent qui historiis veteribus aurem præ- » buerunt, idque apud ethnicos, imo giganteum » genus valuisse (GADM. ANDR. *Lex. Island.*, p. 133.)» « Legerunt alii, etiam multo ante Cæsarem, apud gi- » ganteum genus a Cananitis transfugis oriundum » festum hoc fuisse hoc nomine familiare (*Ibid.*, » p. 134). » Selon G. Hickes (*Not. in calend. Anglosax.*; ant. septent., t. I, p. 212) elle fut introduite dans le Nord par les anciens Angles, qui arrivèrent en Angleterre avec les Jutes et les Saxons.

M. le major Tod attribue également l'introduction de la fête *Iule* aux Jutes ou Gètes, amenés des climats plus doux de l'Asie centrale par *Odin*, *Wodan* ou *Woden* qui, selon lui, n'est autre que *Boudha*. « Ils adoraient, dit-il, le soleil, et son » symbole le cheval (*Hi*, *Hiwot* en sanscrit), qu'ils » lui sacrifiaient dans la grande fête du solstice » d'hiver, trouvant convenable (selon Hérodote, » lib. II) d'offrir le plus vif des êtres créés au plus » vif des êtres non créés (1). Ainsi, continue-t-il,

(1) Nous retrouvons chez les anciens Perses la même coutume de sacrifier un cheval au soleil, et Ovide assigne la même cause à ce sacrifice :

Placat equo Persis radiis hyperiona cinctum :
Ne detur celeri victima tarda Deo. *Fast.*, lib. I.

Voyez aussi PHILOSTRAT. *de vit. Apol.*, lib. I ; JUSTIN, lib. I. — XENOPHON, *Anab.*, lib. IV, nous apprend que le cheval était

Digitized by Google

» quand les Gètes ou *Yuts* émigrèrent pour la » Scandinavie, ils y portèrent leur grande fête et le » *Hiel* (le jour où le soleil achève sa déclinaison » méridionale et retourne pour les réjouir de ses » rayons.) Ce *Hiel* du Juxarte devint le *Hiul* des » rives de la Baltique. Ce jour, si voisin de la » Nativité de notre Sauveur, fut adopté avec em- » pressement par les premiers pères de l'Eglise, par » une déférence politique pour la superstition païenne, » pour marquer la principale fête chrétienne (1). »

Nous avons, en effet, plusieurs exemples de ces solennités païennes que l'Eglise adapta à la religion chrétienne, par une sage condescendance pour les peuples nouvellement convertis, et afin de ne pas choquer d'une manière trop brusque leurs préjugés superstitieux. Devenus plus sévères par la suite, lorsque les peuples furent mieux affermis dans la foi, les pontifes et les princes chrétiens proscrivirent une partie de ces réjouissances qu'ils avaient d'abord tolérées. C'est ainsi que les orgies des fêtes de Noël ont été condamnées par divers canons et par une constitution du roi Childebert (2).

également consacré au soleil chez les Arméniens.— Consultez Brisson, *de reg. Pers*, lib. II, p. 159; J. Selden, *de Diis syris*, syntagm. 2, cap. 9, p. 249, 250, etc.

(1) *Major* Tod, *de l'Orig. asiat. de quelques anciennes tribus de l'Europe établies sur les rives de la mer Baltique*, etc. *Journ. asiat.*, 1827, t. x, p. 286 et suiv.

Une particularité assez remarquable, c'est que le second jour après Noël (solstice d'hiver) est consacré à la fête de *saint Jean l'évangéliste*, disciple bien-aimé de Notre Seigneur, tandis qu'au solstice d'été se célèbre la fête de *saint Jean-Baptiste*, son précurseur. Je me borne à indiquer ce singulier rapprochement.

(2) Voy. Labbe, *Conciles*, t. v, 1851 ; Balus. *Capitul.*, t. I, p. 3, etc.

Digitized by Google

Selon une ancienne chronique de Norwège, ce fut le roi Haquin Ier, qui, vers le milieu du Xe siècle, engagea les Norwégiens à fixer au 25 décembre, jour de la Nativité de Jésus-Christ, l'époque de la fête *Joel* ou *Iul* (1). Cette solennité, dans laquelle on offrait des sacrifices sanglants, et même, si l'on en croit quelques écrivains, des victimes humaines (2), se changea alors en un simple festin accompagné de réjouissances.

Passons maintenant à la revue des diverses conjectures des savants sur l'étymologie du mot *Iul*. Je ne reviendrai pas sur l'opinion de ceux qui le dérivent du nom de *Jules César*, cette étymologie ayant été discutée plus haut.

1. *Origine grecque*. — Selon Isaac Pontanus, la fête *Iul* ou *Juel* tire son nom du grec ιουλος, hymne,

(1) Voy. Gundenund Andr., *Lexic. Island.*, p. 133. Haquin I, fils d'Harald Haarfager (aux beaux cheveux), naquit en 915. Adelstan, roi d'Angleterre, chez qui son père l'avait envoyé, le fit baptiser. Il paraît néanmoins qu'il ne professa pas d'abord ouvertement la religion chrétienne, sans doute pour ne point indisposer contre lui ses peuples, dont une partie obéissait à son frère et tenait d'ailleurs opiniâtrement au culte de Thor. Haquin mourut, en 960 ou 961, d'une blessure qu'il reçut dans un combat où périrent huit de ses frères. Son cousin, le skalde Eyvind, composa en son honneur une ode, dont Mallet nous a donné la traduction (*Edda*, p. 305), et, chose assez remarquable, quoique Haquin fût chrétien, l'auteur le fait parler en païen, et termine en disant que « le roi Haquin » habitera avec les Dieux, tandis que son peuple s'abandonne à la douleur. »

(2) Voy. Simon Pelloutier, *Recherches sur les temps sacrés des anciens Gaulois et des Germains*, à la suite de l'*Hist. des Celtes*, t. VI, p. 228.

Digitized by Google

en l'honneur de Cérès (1). L'étymologie proposée par Is. Pontanus ne pourrait offrir quelque vraisemblance que si la fête *Iul* avait eu lieu au temps de la moisson. Or, on a vu plus haut qu'elle se célébrait à une époque bien différente. Cette opinion a été victorieusement réfutée par plusieurs savants, notamment par G. Wachter (*Gloss. germ.*, art. *Jenner*).

II. *Origines orientales.* — Gudm. André, après avoir dérivé le mot *Iol*, dans le sens de Noël de l'hébreu *ioul, parvulus*, ajoute que dans le sens de *solennité célébrée par les païens*, on pourrait le dériver du mot *ioubel*, son prolongé des trompettes, d'où le *Jubilé* des Juifs, qui avait lieu vers la fin de l'automne, et qui a pu être imité par les païens du Nord dans leur fête *Iul* (Voy. Gudm. André, *Lex. Island.*, p. 133, 134). — D'autres étymologistes dérivent le mot *Jol*, *Jul* de l'hébreu *Goul, Gawl, exultavit, lætatus es.* — Comme on l'a vu plus haut, le Major Tod assigne à la fête *Iul, Hiul* une origine orientale, et observe qu'à l'exemple des peuples de l'Orient, dont ils descendaient, les Gètes de la Scythie, ainsi que les nations Scandinaves, Germaniques, etc., considéraient le cheval comme l'emblème du soleil. Ce savant en conclut que c'est aussi dans les langues de l'Orient qu'on peut espérer de retrouver la racine du nom de la fête *Hiul*, qu'il dérive du sanscrit *hi*, cheval, d'où s'est formé, dit-il, le grec ιππος et du monosyllabe scythique *el*, d'où

(1) Voy. Ol. Wormius, *Fast. Dan.* lib. 1, c. 7, p. 22; G. Hickes, *Antiq. sept.*, t. 1, p. 211, 212; G. Wachter, *Gloss. germ.*, col. 782, 783; J. Ihre, *Gloss. suiogoth.* part. 1, col. 1,014, etc., etc.

Digitized by Google

le grec ἥλιος, soleil. Ainsi le mot *Hi-el*, ou *Hiul*, *Iul*, signifierait : le *cheval du soleil*, ou le *cheval sacrifié au soleil*. Si l'on admet l'origine orientale de la fête *Iul*, cette étymologie serait très vraisemblable.

III. *Origines septentrionales ou celtiques.* — La fête *Iul* ayant été plus spécialement célébrée chez les peuples du Nord, c'est dans la langue de ces peuples que la plupart des étymologistes ont cherché de préférence la racine du mot *Iol*, *Iul*. Quelques-uns le dérivent de l'Islandais *Göle*, hurlement, *Göla*, hurler (voy. Fr. Junius, *Etymol. anglic.*, art. *Yeol*), conjecture peu satisfaisante ; d'autres du cambro-breton *Joli*, prier (voy. *Edda Sœmund.*, part. II, *Spec. gloss.*, p. 689); d'autres, enfin, du cambro-breton *Gwell*, *Gwill*, fête (voy. Fr. Junius, *Loc. cit.*). — Selon Loccenius (*Antiq. sueogoth.*), le mot *Jul* est formé du suiogothique *Jola*, *genio indulgere*, *comessari* ; d'où le composé *Jola-bod*, invitation à un festin (voy. aussi Verelius, *Not. in Hervarar-saga*, cap. 4). Le savant professeur d'Upsal, J. Ihre (*Gloss. suiog.*, part. I, col. 1004), et G. Wachter (*Gloss. germ.*, art. *Jul*, col. 794, 795), pensent que le verbe *Jola* pourrait, au contraire, tirer son origine de la fête *Iol* ou *Iul*. G. Wachter ajoute que l'on peut former aussi de ce mot l'anglais *Jolly*, gai, joyeux, français *Joli*, qui, comme on le sait, a, chez nos anciens écrivains, la même signification de *gai*, *joyeux* ; mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette dernière assertion. — Georg. Hickes (*Not. ad calend. Anglo-Sax.*, *Antiquit. sept.*, t. I, p. 213) indique comme racine du nom de la fête *Iol*, *Iul*, le mono-

Digitized by Google

syllabe *Ol*, bière, cervoise, et par extension festin, d'où le composé *Brudol*, festin nuptial, etc.; opinion qui, jusqu'à un certain point, rentrerait dans la précédente. On sait, en effet, que chez les anciens peuples du Nord, dont la tempérance et la sobriété n'ont jamais été les vertus favorites, les fêtes étaient constamment accompagnées d'amples libations de bière, leur breuvage de prédilection. G. Hickes ajoute, à l'appui de cette étymologie, que dans quelques anciens calendriers septentrionaux, les fêtes de Noël (*Iol*, *Iul*) sont indiquées par une *corne* ou *vase à boire*. L'*I* initial n'est, selon lui, qu'une particule intentive, qui est remplacée chez les Saxons par la syllabe initiale *ghe*. La fête *Iul* serait donc, dans cette hypothèse, *le festin* par excellence. Toutefois, comme l'observe judicieusement J. Ihre, il n'est guère probable que la fête *Iul* ait tiré son nom de cette circonstance, les festins et les réjouissances qui l'accompagnaient, ainsi que toutes les autres fêtes, n'en étant que l'accessoire. L'étymologie proposée par G. Hickes a été adoptée, sauf quelque modification par l'auteur d'un des glossaires placés à la suite de l'*Edda de Semund*, qui semble indiquer que le mot *Jol* pourrait être composé des mots *Jaw*, nom du soleil considéré comme Dieu, et *Ol*, festin; *Jaw-Ol*, *Jol*, *Jul*, festin en l'honneur du soleil (1).

Selon G. Wachter (*Gloss. germ.*, art. *Jennes*, col. 782, 783; *Ibid.*, art. *Jul*, col. 794, 795), la fête *Iul* étant plus particulièrement consacrée au soleil, doit tirer son nom de celui de cet astre. En conséquence, il dérive le mot *Iol*, *Iul* du cambro-breton

(1) Voy. *Edda Sæmund*, part. I, p. 598, 599, art. *Jolnar*.

Digitized by Google

Haul, soleil ; armor. ou breton *Eaul, Eol*, id.; Mæsogoth. d'Ulphilos *Uil*, id.; grec ἥλιος (poét. ἠέλιος); id., ile des amis *Elaa*, id., ancien persan *El*, id. (1). Quoique cette étymologie soit assez satisfaisante, il serait peut-être plus rationel de donner la préférence à celles qui se rapportent à l'époque précise de cette fête, laquelle avait lieu, comme on l'a vu plus haut, lorsque le soleil est arrivé au solstice d'hiver. C'est ce qui a déterminé quelques étymologistes à dériver le mot *Hiul, Iul* du suiogoth. *Hwila*, se reposer : Finnois et Lapon *Juolo*, repos, tranquillité ; Danois *Huele*, id., etc.; parce qu'à cette époque le soleil semble *se reposer* pour recommencer une nouvelle course vers l'équateur (2). D'autres indiquent comme racine du nom de la fête, *Hiul, Iul*, l'ancien septentrional *Hjul*, roue; Island. *Hjol*, *Hwell*, id.; Anglo-Saxon *Heoll*, *Hweol*, id.; Anglais *Wheel*, id.; Belge *Wiel*, id., etc., d'où peut-être le français *Vieille*, instrument qui se joue en faisant tourner une roue. Le soleil, disent-ils, semblant alors se retourner sur lui-même comme une *roue*. Ce qui vient à l'appui de cette conjecture, c'est qu'au rapport d'Ol. Rudbeck (*Atlant.*) les révolutions du soleil sont, dans les anciens almanachs septentrionaux, indiquées par

(1) Voy. Isidore Scoille, *Orig.*, lib. xiv ; Adrien Reland, *Diss.* 8, *de vet. ling. Persic.*, t. ii, p. 177, etc.

(2) G. Hickes attribue cette étymologie à Ol. Wormius. J'observerai que Wormius dérive du danois *Huil*, repos, non le mot *Hiul, Iul*, fête, mais le nom du mois de *Giuli* ou *Quilt*, qui répond à notre décembre et janvier. Consultez Ol. Worm., *Fast. Danic.*, lib. i, cap. 14 ; G. Hickes, *Antiq. sept.* p. 211 et suiv. Les habitants de l'île de Chypre donnaient également le nom de *Iule* au premier mois de l'année, qui commençait le 24 décembre et se continuait en janvier.

Digitized by Google

une *roue*, signe qui est employé aussi dans un ancien almanach runique norwégien, pour désigner les *fêtes de Noël*. Consultez l'ancien ménologue saxon, cité d'après un manuscrit de la bibliothèque Cottonienne, par G. HICKES, *Antiq. septent.*; LEIBNITZ, epist. 19 ad Sebast. Korth, § 2, Opera, ed. Dutens, t. VI, p. 317; IDEM, *ibid.* epist. 33, § 2, p. 338; LOCCEN. *Antiq. sueog.*, lib. I, cap. 5; *Edda Sœm.*, part. II; spec. gloss., art. *Jola-aptan*; *Promenades d'un français en Suède*, t. I, p. 201, 202, etc. — Selon J. Ihre (*Gloss. suiogoth.*, part. I, col. 1006, 1007), le mot *Iul* est formé du cambro-breton, *Chwill*, conversion, retour sur soi-même, mot qui se retrouve dans l'arabe *Awala*, *Hhwala*, tourner, retourner, changer, revenir, et que les astronomes employaient pour désigner les révolutions du soleil. Il observe, à l'appui de cette opinion, que chez les anciens Saxons les mots *Giuli*, *Geola* étaient les mois qui correspondaient à décembre et janvier. Décembre se nommait *Ærre-geola* (ante-*Julius*, prior *Julius*), et janvier *Æfter-Jula*, ou *Æftera geola* (posterior *Julius*). Ils devaient ce nom, ajoute J. Ihre à la révolution du soleil. « Menses *Julii*, a » conversione solis in auctum diei, quia unus eorum » præcedit, alius subsequitur, nomina acceperunt. » (*Vener.* BEDA *de rat. temp.*, cap. 13.)

Je me résume. De tout ce qui précède, on peut, je crois, conclure :

1° Que la fête *Hiul* ou *Iul* a été instituée par les peuples du Nord, ou par les anciens peuples d'Asie, dont ils descendent, pour célébrer l'époque où le soleil, commençant, pour ainsi dire, une nouvelle marche rétrograde, triomphe des frimats, et vient rendre à la

Digitized by Google

terre des jours plus longs et une température plus douce ;

2° Que, lors de l'établissement du christianisme dans le Nord, l'Eglise, par une sage condescendance, toléra cette solennité païenne qui avait d'abord été accompagnée de sacrifices sanglants, convertis par la suite en festins et en réjouissances, et que, pour la sanctifier en quelque sorte, on substitua au culte idolâtre du soleil la célébration de la Nativité de Notre Seigneur, vrai soleil de justice ; celle des solennités chrétiennes qui se rapprochait le plus de l'époque où se célébrait originairement la fête *Iul* ;

3° Que le nom de cette fête, soit qu'on le dérive de l'ancien septentrional *Hiul*, roue, soit qu'on lui donne pour racine le cambro-breton *Chwill*, conversion, retour sur soi-même, sert à indiquer la révolution solaire qu'elle était destinée à célébrer.

Digitized by Google

LES MAIRES DU PALAIS,

Par M. Goguel, membre correspondant.

Pour se faire une idée juste des fonctions de ces dangereux ministres de la royauté, ainsi que de l'accroissement si rapide de leur pouvoir, il nous a semblé nécessaire d'admettre deux périodes distinctes. Dans la première, qui s'étend jusqu'à la mort du second Warnachaire, nous voyons cette charge se transformer peu à peu et devenir presque méconnaissable. Dans la seconde, où nous aurons à nous occuper plus particulièrement de la famille carlovingienne, nous nous trouvons en présence d'une magistrature d'autant plus puissante, qu'elle est désormais unie à la qualité de chef héréditaire de l'aristocratie austrasienne.

Mais avant d'aborder la première période, il importe de rechercher quelles ont été l'origine et la signification première du titre de *major domus*, dont nous avons fait en français celui de *maire du palais*.

Nous serions assez disposé à voir dans le mot *major* une imitation latine de l'expression celtique *meïr*, équivalent à celle de *villicus*, et par laquelle on désignait le gérant d'une terre, d'un bien de campagne; mais comme le titre de *major domus* emporte avec lui une idée d'âge que le mot *meïr* ne renferme pas, nous aimons mieux le regarder comme la traduction latine du titre de *sénescale*, et l'appliquer au plus âgé des serviteurs de la maison du roi. Cette explication nous paraît d'autant plus vraisemblable, que les fonc-

Digitized by Google

tions des sénéchaux perdirent de leur importance à mesure que la puissance des maires du palais alla en augmentant, et qu'elles reprirent un nouvel éclat, lorsque ces derniers se furent assis sur le trône de Clovis. Nous ne trouvons, du reste, rien d'étonnant à ce que le plus ancien des sénéchaux ait reçu un titre emprunté au latin, puisque c'est sans doute dans cette langue que se faisaient encore les inscriptions de recettes et de dépenses, et que cet officier se trouvait en communication plus directe avec les gallo-romains. Les maires du palais, *majores domus*, étaient donc des employés de cour, préposés à d'autres, dont les fonctions étaient analogues aux leurs (1), et ce titre leur fut donné d'abord à cause de leur grand âge ou de leur rang d'ancienneté, et, par la suite, en général, à cause de leurs fonctions mêmes.

Quant au mot *domus*, il sert à désigner tout aussi bien la demeure d'un simple particulier que celle d'un roi ; cependant, lorsqu'il est joint à celui de *major*, il ne s'entend uniquement que de la maison royale. Le titre de *major domus palatii* est une expression pléonastique, qui n'a pu se produire qu'à une époque où l'on avait oublié que *domus* et *palatium* exprimaient la même idée. Sismondi (*Histoire des Français*, t. I, p. 340, 404) croit que le véritable nom de ces officiers était celui de *mord-dom*, juge du meurtre, ou juge à mort ; selon cet historien, ce nom allemand aurait ressemblé par le son au nom latin d'un officier du palais des empereurs, et l'un aurait été considéré comme la traduction de l'autre. Nous aurons occa-

(1) C'est ainsi qu'il y avait encore des *majores banneriæ*, *cubiculi*, *equorum*, *monasteriorum*, *servorum*, *villarum*, etc.

Digitized by Google

sion de reconnaître, lorsque nous parlerons des fonctions du maire du palais, que cette ingénieuse hypothèse n'est fondée ni sur des faits, ni sur des probabilités morales. En admettant même que Sismondi eut trouvé quelque part cette expression de mordom, nous croirions devoir la décomposer autrement, *mor-ddom*, et nous nous trouverions de la sorte en présence d'un terme celtique, qui aurait à peu près le même sens que celui que nous avons rattaché au titre de *major domus (mor-maor-magnus)*.

Pour ce qui concerne l'origine de l'emploi lui-même, il n'est pas à supposer que l'un ou l'autre des rois mérovingiens ait cru devoir créer à la cour une charge nouvelle, avec le titre de *major domus* et des pouvoirs plus ou moins étendus. Ce n'était pas l'usage, à cette époque, de créer ainsi de nouveaux emplois. Lorsque les circonstances ou les besoins du service l'exigeaient, on se contentait d'étendre les attributions des officiers déjà en exercice. Cette supposition une fois admise, la question d'origine se trouverait ainsi résolue. La plupart des historiens s'accordent à regarder cette origine comme fort ancienne; selon les uns, le maire du palais aurait été chargé spécialement de la surveillance des terres conquises et non encore partagées; la création de l'emploi remonterait donc jusqu'à l'occupation de la Gaule par les Francs. Selon d'autres, cette origine serait moins ancienne; elle ne daterait que de l'époque où les leudes commencèrent à se défier du pouvoir royal, et résolurent de lui retirer l'administration immédiate de ces mêmes terres. Mais quand cette défiance commença-t-elle à se faire jour? Selon d'autres encore, le maire du palais aurait été, dès les commencements de la monarchie, le chef de la

Digitized by Google

suite du roi. Nous croyons, en effet, que la charge en question était une des plus anciennes de la cour des rois francs ; mais il nous serait impossible d'adopter l'opinion de l'historien Léo, qui la range au nombre des institutions dont les conquérants germains furent redevables à l'influence gallo-romaine.

Nous reconnaîtrons dans la suite de ces développements, qu'on a eu tort de faire, dès l'origine, de cet officier du palais un chef de l'aristocratie, nommé tantôt par le roi, pour contenir les leudes de sa cour, tantôt par ces derniers, pour sauvegarder leurs intérêts menacés par le pouvoir royal. Le maire du palais n'avait d'abord d'autre rang, ni d'autres fonctions que ceux d'intendant de la maison du roi ; celui-ci le nommait ou le destituait à son gré, et comme cet officier était particulièrement attaché au service de la personne royale, il n'avait pas à s'immiscer dans les affaires de l'Etat. Il n'y avait qu'un seul maire dans chacun des trois royaumes francs ; lorsque nous y en rencontrons plus d'un, il faut ou bien ne pas prendre le pluriel trop à la lettre, ou bien supposer que les historiens donnaient quelquefois cette qualification à des courtisans haut placés ou à des sénéchaux. Les intendants de la maison du roi portaient seuls ce titre de *majores domus ;* les officiers remplissant des fonctions analogues dans les différentes cours des seigneurs riches et puissants continuaient d'être désignés par le nom de sénéchaux.

I. — Première période jusqu'au second Warnachaire.

Boulainvilliers et Montesquieu (*Esprit des Lois*, l. XXXI, c. 5.) croient que c'est à leur qualité de

Digitized by Google

chefs de l'armée que les maires du palais furent redevables de l'accroissement de leur puissance. Ces historiens ont évidemment confondu deux époques différentes; en effet, ce n'est que plus tard que ces officiers eurent aussi l'administration des affaires de la guerre et le commandement des armées ; ces attributions n'ont donc pas pu être une des causes de l'accroissement de leur pouvoir sous les petits-fils de Clovis ; d'ailleurs il serait impossible de citer à cette époque des maires du palais qui se soient distingués comme hommes de guerre. Selon d'autres auteurs (Arndt, Sybel, Waitz,) cet accroissement de pouvoir aurait eu pour causes la haute direction qu'ils exerçaient sur les leudes, et surtout la gestion économique des domaines de la couronne, ainsi que l'administration et la libre disposition des bénéfices. Mais alors nous ne voyons pas trop pourquoi ce pouvoir exorbitant ne serait pas échu en partage au maréchal ou au comte du palais, plutôt qu'au maire, dont la charge n'était pas, dans le principe, une des plus éminentes de la cour des rois francs.

C'est sous les règnes des petits-fils de Clovis que nous rencontrons les premiers maires du palais, dont l'histoire fasse une mention particulière, et, à partir de cette époque, ces magistrats devinrent en fort peu de temps tellement puissants, que leurs noms sont cités par les historiens plus fréquemment que ceux des rois eux-mêmes. Nous avons donc à rechercher dans quel moment donné cette charge, auparavant sinon obscure et inconnue, du moins peu éminente, prit un développement si remarquable ; ce moment c'est, nous le croyons, celui où Frédégonde et Brunehaut dirigeaient à leur gré les affaires de la Neustrie et de l'Austrasie.

Digitized by Google

Le bon Gontran, qui certes aurait eu besoin d'un pareil soutien, n'en avait pas, que nous sachions ; car ce n'est qu'après sa mort qu'il est fait mention d'un maire de Bourgogne, le premier Warnachaire (*Frédég. Chron*, dans la collection de M. *Guizot*, t. II, p. 172.), tandis que nous en rencontrons dans les deux autres royaumes mérovingiens : auprès de Frédégonde, Badégésile, (Waddon) et Landri ; auprès de Brunehaut, en Austrasie et en Bourgogne (depuis 593), Gogon, Florentien, Warnachaire I, Bertoald, Protadius, Claude. Or, ces officiers étaient tout particulièrement attachés au service de la maison royale, où ces reines exerçaient une autorité presque absolue ; nous comprenons donc aisément qu'ils aient été aux mains de ces dernières des instruments qu'elles brisaient et remplaçaient quand ils leur déplaisaient, et comme leur nomination appartenait aux rois, ceux-ci ne pouvaient faire autrement qu'accorder confiance et faveur à ces courtisans favoris, recommandés ou plutôt imposés par leurs épouses toutes-puissantes. Cet état de choses se prolongea pendant trente-six ans en Neustrie, et pendant cinquante-deux ans en Austrasie (et Bourgogne depuis 593), et l'on comprend facilement que le pouvoir des maires, qui avait eu le temps de se consolider, bien loin de diminuer après la mort de Frédégonde, et de Brunehaut, n'ait fait, au contraire, que s'affermir et s'étendre davantage. Ce qui nous porte à croire que ces officiers se trouvaient directement en rapport avec ces reines régentes, c'est que de tous les officiers principaux, qui accompagnèrent en Espagne Rigonthe, fille de Chilpéric et épouse future de Reccared, roi des Wisigoths, le maire Waddon est le seul qui soit nommé, tandis que le maréchal et le comte du palais

Digitized by Google

ne le sont pas ; le duc Bobon et les camériers font exception, le premier, sans doute, en sa qualité de paranymphe, et les derniers, parce qu'ils avaient un service personnel à remplir auprès de la princesse. En outre, il est permis de penser que Frédégonde fit donner à Landri ces importantes fonctions, afin de rendre plus faciles les relations coupables qui existaient entre elle et cet officier. Gogon était aussi maire du palais, et nous avons lieu de croire que c'est en cette qualité qu'il fut chargé par le roi Sigebert de ramener d'Espagne Brunehaut, sa fiancée. Enfin, à peine Brunehaut s'est-elle emparée de la direction des affaires en Bourgogne, après la mort de Gontran, que nous y rencontrons également un maire du palais. Nous ignorons les causes de sa haine contre Bertoald ; quant à Protadius, avec qui elle entretenait peut-être des relations adultères, nous savons qu'elle le combla d'honneurs, et qu'elle le créa successivement patrice et maire du palais. Les troubles qui éclatèrent bientôt après, l'empêchèrent d'intervenir de sa personne dans l'élection de Claude, et depuis cette dernière nomination jusqu'à celle du second Warnachaire, la position des maires du palais, d'un côté, et l'état des affaires, de l'autre, avaient tellement changé, que nous avons lieu de supposer que l'élection de ces officiers subit aussi dans cet intervalle d'importantes modifications.

Par quels titres désignait-on ces employés de la couronne ?

Le titre originaire et officiel était celui de *major domus*, avec ou sans le mot *regiæ* ; c'est du moins celui que la plupart des historiens s'accordent à leur donner jusqu'à la chûte des mérovin-

Digitized by Google

giens (1). Mais la signification du mot devint de plus en plus obscure; c'est ainsi que dans la Chronique de Frédégaire et chez quelques autres historiens, nous rencontrons les expressions suivantes : *majordomatus* pour *majoratus domus*, *major domus palatii*, *major domus palacio regis*, et même des phrases comme celles-ci: « *Majorem domatum* palatii eligunt, »« in *majorem domatus* statuit, » « *major domus* in palacio et omni regno. » Quelquefois aussi *domus* est remplacé par *dominus* : *majordominatus*, « in majorem dominatum statuunt. » Florentien et Charles-Martel sont appelés tout simplement *majores*, et ce dernier même *majorus* (2).

Le mot *major* se trouve encore dans tous les titres que nous venons d'énumérer; nous ne connaissons qu'un seul passage où il ait disparu, c'est celui où Wulfoald est appelé *senior domus*. L'historien a-t-il voulu faire voir qu'il connaissait l'origine du titre, ou bien voulait-il, par cette dénomination, opposer le maire du palais aux autres grands officiers de la cour, comme cela se faisait quelquefois à l'égard des *seniores* et des *homines ?* Charles-Martel et Pépin sont aussi appelés quelque part *seniores*, mais à côté de cette dénomination figure encore le titre de *major domus*.

Le mot *palatium*, par lequel on désignait la maison du roi, a servi à former, par l'omission de ceux de *major* et de *domus*, plusieurs autres titres parmi les-

(1) Dans les *Annales de Munster*, 741, Pepin et Carloman sont appelés *majores in domo*.

(2) Voir tous ces titres dans l'ouvrage de M. Pertz : *Geschichte der Merowingischen hau meier*, 1819. M. Michelet en a extrait les principaux : *Histoire de France*, t. I, p. 275, 276, note 2.

Digitized by Google

quels nous mentionnerons en première ligne celui de *præfectus palatii*, *aulæ*, qui, sous les carlovingiens, remplaça le terme mérovingien de *major domus* : *præfectus domus regiæ*, *rector palatii* (titre donné, en 745, à Carloman, en même temps que celui de *major domus*), *gubernator palatii*, (titre donné à Ermenchaire par Frédégaire), *moderator palatii*, *dux palatii*, *dux regiæ domûs*. Il arrive même quelquefois que ces titres sont accompagnés de celui de *major domus*, comme si l'on avait voulu expliquer le sens devenu obscur de ce dernier.

Les dénominations suivantes n'en sont que des traductions arbitraires : *proserpalatii*, *domus regiæ magister*, *provisor aulæ regiæ*, *palatio regni præpositus*, *prætorio præfectus*, etc.

Lorsque par la suite la puissance des maires du palais fut arrivée à son apogée, on crut devoir recourir à des périphrases, comme celle-ci : « Regnum tenere sub honore *major domatus*. » On alla même jusqu'à dire que, si le maire ne portait pas le titre de roi, il l'était cependant en réalité. On l'appela *patricius*, *exarchus*, *quasi-rex*, *subregulus* (c'est la qualification qui fut donnée à Charles Martel, en 739, par Grégoire III, pendant l'interrègne).

Il n'est pas probable que les titres de *dux* et de *princeps* aient été, du moins jusqu'à l'époque de Charles Martel, donnés aux carlovingiens, comme chefs des Austrasiens ; nous ne les rencontrons que dans les ouvrages de moindre importance : *dux Francorum*, *dux Austrasiorum*, *Francorum ducatui præesse*, *et omnia palatina officia suo moderamine procurare*. Les derniers carlovingiens, depuis Carloman, sont seuls désignés ainsi dans les textes officiels. Ces

Digitized by Google

termes de *dux* et de *princeps* se combinent à leur tour avec celui de *major domus*, pour former de nouvelles dénominations, telles que celles-ci : *dux et major domus*, *principali regimine major domus, majoris domus principatus, major domus et Austrasiorum princeps, princeps domus*, *regalis curiæ princeps, princeps regiminis et major domus, princeps palatii.*

Clovis Ier avait pris, avec la dignité de consul, la qualification de *vir inluster*, qui avait bientôt passé de ses successeurs à des seigneurs puissants; mais, lorsque les rois se la furent réservée pour eux seuls, les grands s'intitulèrent *inlustres viri*. Carloman est le seul, parmi les carlovingiens, qui soit appelé *vir inluster* (par Boniface, 745) ; Pépin-le-Bref se contenta jusqu'en 751 du titre d'*inluster vir*, et ce n'est qu'alors qu'il adopta celui de *vir inluster*, qu'on ne donnait plus qu'au monarque. Nous ne pourrions en aucune manière préciser le moment où cette distinction fut établie.

Que savons-nous des maires du palais jusqu'au second Warnachaire, inclusivement?

Nous n'avons à cet égard que des données fort incomplètes ; cependant nous essaierons de rechercher et d'énumérer les maires qui sont mentionnés par les historiens les plus dignes de foi.

1. Fortunat parle d'un certain *Servilion* qui aurait exercé ces fonctions. Nous sommes plutôt disposé à voir dans ce personnage un *chapelain de la cour*, car la qualification de *venerabilis*, qui lui est donnée, convient mieux à un homme d'église, et les *opes*, dont il est question dans son épitaphe,

Digitized by Google

semblent plutôt indiquer des « trésors de l'âme » que tout autre trésor (1).

2. Grégoire de Tours parle de *Badégésile*, qui fut d'abord maire du palais et ensuite évêque du Mans (*Ed. Guizot*, t. I, l. VI, p. 320). En cette dernière qualité, il se montra cruel envers le peuple, enlevant ou pillant injustement les biens des citoyens et même de ses propres frères (t. I, l. VIII, p. 470-471).

3. Nous avons déjà nommé *Waddon*, autrefois comte de Saintes, qui accompagna Rigonthe, en qualité de maire du palais, 584 (*Grég.*, t. I, l. VI, p. 369). C'est peut-être le même personnage que l'auteur de la vie de saint Avit dit avoir été chargé par Chilpéric de construire une église.

4. *Gogon*, élève de Chrodinus et gouverneur du roi, fut élu maire du palais lorsque Chrodinus eut repoussé cet honneur, et eut pour successeur *Wandelin* (*Grég.*, l. V, t. I, p. 291; l. VI, t. I. p. 304. — *Cf. Fortun.*, l. VII, p. 1.) Nous ne savons rien de bien certain sur son compte.

5. *Florentien* est cité par Grégoire (l. IX, t. II, p. 43-45) comme maire du palais. Nous le trouvons (589), en cette qualité, à Poitiers et à Tours, où il est envoyé par le roi Childebert II pour y faire le recensement du peuple avec Romulf, comte du palais, et plus tard en Galice, auprès du roi Miron.

6. Quant à *Gondulf*, que Grégoire (l. VI, t. I,

(1) *Fortun.*, l. IV, 13.

Ipse palatinam rexit moderatius aulam,
Commissæ qui domus crescere fecit opes ;
Presbyter inde sacer mansit venerabilis orbi.

Digitized by Google

p. 321-323) qualifie d'homme de naissance sénatoriale, et que Childebert, qui l'avait fait duc, avait envoyé à Marseille pour y soutenir l'évêque Théodore contre Dynamius, gouverneur de la province, nous ne savons pas trop pourquoi Mabillon a fait de lui un maire du palais.

7. C'est aussi à tort qu'on a mis au nombre des maires *Mummole*, à qui Grégoire donne le titre de *préfet* (l. VI, t. I, p. 350-352 ; l. VII, t. I, p. 389). C'est le même personnage qui, avec le juge Odon, soumit à un tribut public un grand nombre de Francs, qui en avaient été exempts sous Childebert Ier. Accusé plus tard par Frédégonde d'avoir fait périr un de ses enfants par maléfices et enchantements, il fut livré à la torture par ordre du roi, et mourut d'apoplexie, au moment où, dégradé et ruiné, il s'acheminait vers le lieu de son exil. Comme ce Mummole vivait à la cour de Neustrie, que Grégoire de Tours connaissait à fond, il est fort probable que cet historien, qui cite avant lui deux maires du palais, lui aurait donné ce titre, s'il l'avait porté réellement.

8. Frédégaire, dans sa *Chronique* (*Ed. Guizot*, t. II, p. 172), parle d'un certain *Warnachaire*, qui était maire du palais de Thierry II, et qui distribua tous ses biens en aumônes aux pauvres.

9. Ce même historien cite encore *Bertoald* comme exerçant la même charge auprès de Thierry II. C'était, dit-il, un homme de mœurs réglées, sage, prudent, brave dans les combats, et gardant sa foi envers tout le monde. (*Ed. Guizot*, t. II. p. 174). Envoyé par Thierry, à l'instigation de Brunehaut, qui en voulait à ses jours, dans les pays situés sur

Digitized by Google

les bords de la Seine jusqu'à l'Océan, pour y réclamer les droits du fisc, il fut surpris, dans le diocèse de Rouen, par une armée que commandaient Mérovée, fils de Clotaire, et Landri, maire du palais de Neustrie. Comme il n'avait avec lui que 300 hommes, il s'enfuit dans Orléans, où Landri l'assiégea, et refusa d'engager avec lui un combat singulier. Pendant que Thierry, accouru au secours de son maire, battait l'armée Neustrienne, Bertoald, s'étant trop avancé, fut tué avec les siens. Frédégaire ajoute que, sachant que Protadius, qui était de connivence avec Brunehaut, avait le dessein de le dégrader, il ne voulut pas s'échapper (p. 175-176).

10. *Landri* fut élevé par Frédégonde à la dignité de maire de Neustrie, et il est cité en cette qualité dans la *Chronique* de Frédégaire (*Ed. Guizot*, t. II, d. 175). Ce qu'on raconte de sa participation à l'assassinat de Chilpéric, et de ses amours adultères avec la reine, n'est pas dénué de fondement, mais il y a de l'exagération. Grégoire de Tours n'y fait aucune allusion dans son récit de la mort de Chilpéric (Liv. VI, t. I, p. 370-371). Frédégaire attribue cette mort à Brunehaut, qui ne pouvait pardonner à son beau-frère la fin tragique de ses deux époux Sigebert et Mérovée. L'auteur des *Gestes des Rois Francs* (ch. 35) raconte que Chilpéric venait de découvrir les familiarités de Landri avec Frédégonde, lorsque celle-ci le fit assassiner par un des ses pages.

11. *Protadius*, cité par Frédégaire (p. 176-177), était un gallo-romain de naissance, que Brunehaut fit nommer maire de Bourgogne dans la dixième année du règne de Thierry II. C'était un homme fort habile, mais avide et dur envers les leudes, qui le détes-

Digitized by Google

taient. C'est lui principalement qui, de concert avec Brunehaut, ne cessait d'exciter Thierry II à faire la guerre à son frère Théodebert II; les soldats, indignés qu'il conseillât au roi de continuer les hostilités, tandis que les leudes demandaient la paix, se mutinèrent contre lui et le massacrèrent. Brunehaut ne put, dans le moment même, venger la mort de son favori, mais elle se dédommagea plus tard avec usure (1).

12 *Claude* (*Frédég. Ed. Guiz.*, t. II, p. 177) était aussi un gallo-romain; nommé maire du palais après la mort de Protadius, sans la participation de Brunehaut, il se distingua par sa sagesse, sa longanimité, et surtout par son esprit de conciliation; on ne trouvait à lui reprocher qu'un excessif embonpoint.

13. *Radon* (*Frédég.*, p. 192) fut nommé maire du palais d'Austrasie par Clotaire II, en même temps que Warnachaire en Bourgogne, après le supplice de Brunehaut. Ce magistrat, à qui le roi avait confié la garde de son trésor, se montra probe et fidèle, et se distingua, en outre, par sa piété et sa charité, en même temps que par la douceur et l'amabilité de son caractère.

14. *Chuc*, cité par Frédégaire (p. 195). Agon roi des Lombards et successeur d'Autharis, avait envoyé trois députés à Clotaire II, pour le prier d'affranchir sa nation du tribut de 12,000 sous d'or qu'elle payait tous les ans aux francs (2). Ces députés parvinrent à

(1) Uncilène, qui avait insidieusement ordonné la mort de Protadius, eut, à l'instigation de Brunehaut, les pieds coupés, et dépouillé de ses biens, fut réduit à la condition la plus misérable. — Le patrice Wolf fut tué. (*Frédég.* p. 178).

(2) Les douze ducs, qui, après la mort de Cleph, roi des

Digitized by Google

se concilier les bonnes grâces de Warnachaire, de Gundeland et de Chuc, en donnant à chacun d'eux mille sous d'or, et Clotaire, persuadé par eux, agréa la demande qui lui était faite. Le premier de ces trois personnages était maire de Bourgogne, le second de Neustrie, et Chuc exerçait peut-être cette charge en Austrasie, où il aurait succédé à Radon ; peut-être aussi n'était-il qu'un leude influent.

15. *Gundeland,* dont nous venons de parler, était maire de Neustrie en 613. C'est le même qui ordonna le supplice de Brunehaut ; il est alors appelé *vir egregius* (*Frédég.* p. 195). Deux ans plus tard, nous le retrouvons cité comme maire du palais avec la qualification de *vir inluster*. (*Gest.*, *reg. franç.* c. 45).

16. *Warnachaire II* est le dernier maire de la première période (*Frédég.* p. 190-191). Envoyé avec Sigebert, l'aîné des fils de Thierry II, contre les Thuringiens occidentaux, il apprend par hasard que la reine a chargé Alboin et d'autres grands de la suite du jeune prince de le faire périr, parce qu'elle le soupçonnait de vouloir passer dans le parti de Clotaire. Aussitôt il lève l'étendard de la révolte, et se voit soutenu par les seigneurs de la Bourgogne et même par quelques uns de ceux d'Austrasie. Après la ruine de Brunehaut et de sa famille, Clotaire le maintient dans sa charge de maire du palais (*Frédég.* p. 191),

Lombards, s'étaient partagé le pouvoir, après s'être assurés de la protection de l'empereur grec Maurice, avaient cru devoir acheter également celle des rois francs Gontran et Childebert, en leur payant un tribut annuel de 12,000 sous d'or. Autharis, élu roi avec le consentement de ces deux princes, avait également payé ce tribut jusqu'au moment de sa mort. (*Frédég.* p. 194-195).

Digitized by Google

et jure de ne pas l'en déposséder durant sa vie (p. 192). Après sa mort, 626, le roi demanda aux grands et aux leudes de Bourgogne, assemblés à Troyes, s'ils désiraient qu'il leur donnât un autre maire ; mais ceux-ci déclarèrent unanimement qu'ils n'en voulaient pas, et demandèrent au roi avec instance la faveur de traiter désormais directement avec lui.

Warnachaire appartient encore à la première période de l'histoire des maires du palais. Il n'y eut point de sa part de préméditation dans la révolte; il renonça à l'obéissance, parce que Brunehaut avait ordonné sa mort. Pepin et Arnulf, au contraire, ouvrent la seconde période; quoique ces deux seigneurs n'eussent pas d'abord l'intention d'abuser de leur pouvoir, ils arrivèrent cependant à un degré de puissance bien supérieur à celui de leurs prédécesseurs, par cela même qu'ils résolurent de changer la face des affaires en Austrasie, et qu'ils y parvinrent sans tenir aucun compte de l'autorité déjà considérablement affaiblie des princes mérovingiens. Nous verrons quel rôle les maires du palais jouèrent dans ce grand mouvement, et comment les évènements qui s'en suivirent, modifièrent leur position.

Quelle était cette position, dans la première période de leur histoire?

Le maire du palais n'avait dans ses attributions aucune partie de l'administration à diriger; il exerçait, au nom du roi, une espèce de haute surveillance sur toute l'étendue du royaume. Il remplaçait le monarque partout où ce dernier était empêché de paraître, et ses fonctions étaient à vie, à moins que le roi, à qui appartenait la nomination, ne jugeât bon de lui donner

Digitized by Google

un successeur. Les historiens qui font de ces officiers du palais des représentants de l'aristocratie, chargés par les leudes de sauvegarder les droits et les intérêts du fisc contre les empiètements du pouvoir royal, des intermédiaires pressants entre le roi et l'aristocratie, ont évidemment confondu les deux périodes que nous avons cru devoir distinguer au commencement de notre travail. En effet, dans la première, nous voyons toujours les maires obéir sans résistance aux ordres de leurs maîtres, et lorsqu'il leur arrive d'obéir à contre-cœur, nous ne voyons pas que les leudes les révoquent de leurs fonctions, comme ayant forfait à leur mandat. Si Warnachaire II fait jurer à Clotaire qu'il ne le destituera pas aussi longtemps qu'il vivra, c'est que d'un côté il avait à craindre que ce roi ne lui tînt compte un jour de sa révolte, à laquelle il avait été du reste entraîné par la nécessité, et que, de l'autre, il avait pu apprécier toute la fragilité du pouvoir de ses prédécesseurs. Nous ne croyons pas d'ailleurs que les leudes aient été favorablement disposés à son égard ; ce qui semblerait une preuve du contraire, c'est qu'après sa mort, ils prièrent le roi de ne pas lui donner un successeur, préférant sans doute l'action immédiate de rois imposants à l'intervention plus ou moins énergique d'un magistrat influent, agissant directement au nom et dans les intérêts du souverain.

Le maire du palais exerçait-il des fonctions judiciaires ?

Selon quelques auteurs *(Pertz)*, cet officier occupait le premier rang parmi les seigneurs de la cour, faisant partie du tribunal du roi ; selon d'autres, au contraire *(Waitz)*, il n'en faisait pas partie. Ce qui paraît cer-

Digitized by Google

tain, c'est qu'on ne cite jamais, du moins avant 697, le maire du palais parmi les autres officiers et seigneurs, tels que le maréchal, les sénéchaux, le comte du palais, les grafions appelés à siéger soit dans les placita, soit dans le tribunal dont nous venons de parler. Celui qui occupait la première place dans ces assemblées judiciaires était sans doute le comte du palais, car son nom est toujours cité après ceux des autres membres, et on semble insister chaque fois avec intention sur le titre dont il est revêtu. Nous pouvons admettre avec quelque raison que les maires, en leur qualité de sénéchaux, furent appelés également à y siéger, car ces officiers en faisaient toujours partie, mais qu'ils perdirent cette prérogative, lorsque plus tard leurs fonctions changèrent de nature. Nous les y rencontrons, il est vrai, dans la seconde période de leur histoire, mais ils y paraissent alors comme lieutenants du monarque.

Quant à l'Epitomator, dont les récits sont souvent entremêlés de fables, et sur la foi duquel Sismondi a cru devoir faire du maire du palais un grand juge, *mord-dom*, nous ne pouvons lui accorder une grande confiance, d'autant plus qu'en parlant des cérémonies relatives à l'élection de cet officier de la couronne, il ne nous donne aucun détail qui soit de nature à justifier une pareille assertion. D'ailleurs aucune des lois barbares ne fait mention de cet office de grand juge ; tout prouve que la portion de pouvoir judiciaire qui résidait au centre de l'état, appartenait à la royauté, et les francs n'étaient pas assez avancés, en fait de combinaisons politiques, pour prendre soin de séparer de la sorte les diverses fonctions souveraines. Lorsque Chrodin, dont Grégoire de Tours célèbre les vertus

Digitized by Google

(l. VI, t. 1, p. 332-333), refuse la charge de maire, qui lui est offerte par tous les Austrasiens, sous la minorité de Childebert II, en disant : « Je n'aurais point la force de rétablir la paix en Austrasie ; comment soumettre les hommes puissants à la discipline, ou en envoyer aucun au supplice? » *non possum ex iis facere disciplinam, non interficere*, il est évident qu'il ne peut être question de fonctions judiciaires ; Chrodin déclare tout simplement aux leudes austrasiens qu'il ne se sent pas assez fort pour maintenir la discipline parmi eux, et pour recourir aux moyens extrêmes, en cas d'insoumission, puisque la plupart d'entr'eux sont ses parents. (Sismondi, *Hist. des Français*, t. 1, p. 341-342).

Les maires du palais étaient-ils chargés de la tutelle des rois mineurs?

Nous croyons qu'ils eurent cette tutelle après le second Warnachaire ; mais nous ne connaissons aucun maire qui l'ait exercée dans la première période de leur histoire. En effet, lorsqu'un cas de minorité se présente, c'est Gontran, c'est Frédégonde, c'est Brunehaut qui se chargent de cette tutelle, non point par ambition, ni par usurpation, mais parce que l'usage voulait qu'elle fût abandonnée au plus proche parent du roi mineur ou à la reine-mère. Il n'y avait alors rien de changé dans la position de ce fonctionnaire ; il avait à remplir à l'égard du tuteur les mêmes devoirs et les mêmes fonctions qu'envers le roi, et s'il y avait pour lui quelque accroissement de pouvoir, cela provenait non pas de ce que de nouvelles prérogatives lui étaient accordées, mais de ce que le régent ou la régente avait davantage besoin de

Digitized by Google

ses services. C'est ce que nous voyons non seulement durant l'administration de Frédégonde et de Brunehaut, mais encore lorsque des reines moins énergiques, telles que Manthilde et Bathilde, eurent pris en main les rênes du gouvernement au nom de leurs enfants mineurs. La puissance des maires, qui avait grandi d'une manière si remarquable pendant que les épouses de Chilpéric et de Brunehaut disposaient à leur gré de l'autorité royale, et que ni Clotaire II, ni Dagobert I, n'avaient songé à faire rentrer dans de justes limites, devint excessive et même arbitraire sous la régence des veuves de Dagobert et de Clovis II.

Chaque fois que le monarque envoyait un de ses fils au dehors, soit pour administrer une partie du royaume, soit pour diriger une expédition armée, il lui adjoignait un maire du palais, qui devait lui tenir lieu de gouverneur ou de conseiller. C'est ainsi que Landri accompagne Mérovée, lorsque ce prince est envoyé par son père à la tête d'une armée pour attaquer Bertoald (*Frédég.* p. 173), et que Warnachaire est adjoint par Brunehaut à Sigebert, fils de Thierry, dans son expédition contre les Thuringiens (*Frédég.* p. 190-191). Toutefois ce dernier fait pourrait à la rigueur ne pas être regardé comme concluant, puisque la reine ne confie cette mission au maire du palais qu'afin de s'éviter une occasion de le faire périr.

Les maires du palais étaient-ils chargés de l'administration du fisc et du trésor royal?

Plusieurs auteurs (*Ludes*, *Zinkeisen*) prétendent que le maire du palais exerçait, au nom des leudes, une haute surveillance sur le *fisc*, *ærarium publicum*, qu'ils ont soin de distinguer du trésor privé du roi ; il

Digitized by Google

devait veiller à la conservation de ses droits et empêcher le souverain d'y puiser illégalement et arbitrairement. Quelques-uns *(Zinkeisen)* font consister ce trésor public en numéraire et en objets précieux; mais nous savons que sous les premiers rois mérovingiens les fonctionnaires ne recevaient point de traitement, que les guerriers étaient tenus de s'équiper à leurs frais et de pourvoir à leur subsistance, au moins pour les premiers moments, qu'en outre les cantons avaient à subvenir aux dépenses nécessitées par la construction des ponts et des routes; à quoi aurait donc pu servir une réserve de cette nature? D'autres, à leur tour *(Luden)*, voient dans ce prétendu fisc une quantité plus ou moins considérable de terres provenant de l'occupation du territoire, et différant des alleux que les conquérants germains avaient achetés des Gallo-Romains, leurs anciens propriétaires; cependant ces mêmes auteurs avouent que les preuves leur manquent, et que les faits qui se rapportent à Bertoald et à Protadius leur paraissent s'appliquer au trésor royal plutôt qu'à ce trésor public dont ils ont tant de peine à définir la nature.

A en croire quelques historiens qui diffèrent des précédents à cet égard (*Sybel*, *Pertz*, *Waitz*), la cause principale de la puissance des maires du palais résidait dans la gestion économique des domaines royaux, qui leur était attribuée. Mais ce n'est que dans la seconde partie de leur histoire qu'ils s'emparèrent aussi de cette partie importante de l'administration. Lorsque Frédégonde raconte que Protadius accordait trop aux droits du fisc, et s'efforçait par toutes sortes d'artifices de le remplir et de s'enrichir lui-même des dépouilles des biens d'autrui, *nimium fisco tribuens*,

Digitized by Google

de rebus personarum ingeniose fiscum volens implere, seque ipsum ditare (t. 2, p. 176), il n'a pas voulu dire sans doute que ce maire administra le trésor royal de telle manière ni de telle autre, mais plutôt, comme Fortunat le dit de Servilien, qu'il chercha de toutes manières à grossir la fortune du roi, *commissæ domus crescere fecit opes*, et la sienne en même temps, et qu'on le haïssait généralement parce que, pour parvenir à ses fins, il recourait à des moyens illicites et violents. Lorsque le maire Bertoald fut envoyé par Thierry II dans les bourgs et cités situés sur les bords de la Seine, pour y réclamer les droits du fisc (t. 2, p. 174), *per pagos et civitates fiscum inquirendum*, cet officier avait sans doute pour mission de rechercher ce qui revenait au trésor royal, ou bien encore il était simplement chargé de reconnaître ce district situé entre la Seine, la Loire et l'Océan, et qui était un objet de contestations entre Clotaire II et Thierry II. C'était une mission extraordinaire ; cette mission accomplie, l'administration de ces terres devait, selon toute probabilité, revenir au *domesticus*. Il n'est, du reste, pas besoin de recourir à une pareille supposition, pour se rendre compte des motifs qui déterminèrent le roi de Bourgogne à confier cette mission au maire du palais, plutôt qu'à tout autre officier de la cour : Brunehaut prévoyait que Bertoald serait inévitablement attaqué par les troupes neustriennes, et que, faiblement soutenu comme il l'était, il ne pourrait que difficilement échapper aux coups de l'ennemi. Nous savons, en outre, que Dagobert I concéda à un certain Rothmar des terres en friche, sous la condition qu'il les mettrait en culture, et que cette donation fut confirmée, après la mort de ce roi, par son fils Clovis II et

Digitized by Google

sa veuve Manthilde, alors régente du royaume. Or, il n'est nullement fait mention du maire du palais parmi les personnes appelées à intervenir dans cette affaire, soit comme témoins, soit comme parties intéressées. Le maire Ebroïn voulut plus tard entrer en possession de ces mêmes terres, et il ne put les obtenir qu'au moyen d'un échange. Si ce maire du palais, aussi avide que tyrannique, avait eu dans ses attributions l'administration des domaines du roi, il est fort probable, qu'au lieu de consentir à l'échange en question, il se serait contenté d'annuler la donation faite, au nom du roi, par un de ses prédécesseurs.

Les maires du palais avaient-ils à s'occuper de la perception et de la gestion des impôts réguliers?

Nous ne le pensons pas, car nous ne voyons nullement que l'administration du trésor royal leur ait été abandonnée. Ce trésor, d'ailleurs, était considéré comme une des bases essentielles de l'autorité royale, et il n'est pas à supposer que les rois, du moins aussi longtemps qu'ils conservèrent quelque puissance, aient cru devoir en laisser la libre disposition à quelqu'un de leurs grands officiers, et surtout au maire du palais. Toutefois, nous croyons aisément que dans des cas extraordinaires, lorsque, par exemple, il s'agissait de la création d'un nouvel impôt ou de rectifications à faire dans les rôles de recensement, les maires, aussi bien que d'autres officiers ou leudes influents, pouvaient être chargés de l'exécution de mesures financières dans l'une ou l'autre partie du royaume. C'est ainsi que Florentien fut envoyé par Childebert II à Poitiers avec Romulf, comte du palais, pour faire le recensement du peuple, afin que, comme

Digitized by Google

le dit Grégoire de Tours (liv. IX, t. 2, p 43), rectifiant les rôles d'après les changements survenus, il en pût tirer le tribut qu'on y payait du temps de Sigebert, son père. Les deux envoyés royaux déchargèrent les pauvres et les infirmes, et comprirent dans le cens ceux que leur condition soumettait justement au tribut. Un écrivain moderne (*Waitz*) fait observer à cette occasion que le maire était alors dans l'exercice même de ses fonctions, et que le comte du palais n'avait été appelé qu'exceptionnellement à s'occuper d'affaires de ce genre. Ne pourrait-on pas tout aussi bien renverser la question et dire que c'était, au contraire, Romulf qui était dans l'exercice de sa charge? Nous ne trouvons dans ce passage que la simple affirmation d'un fait, c'est que le maire Florentien fut chargé par son souverain d'une mission extraordinaire, celle de rectifier les rôles de l'impôt. Nous avons déjà dit que Bertoald fut envoyé par Brunehaut dans les pays riverains de la Seine « *per fiscum inquirendum*; » on a eu tort, selon nous, d'induire de ce passage que le maire du palais était chargé, entre autres attributions, du soin de faire rentrer les impôts. Car il est dit formellement que la reine-mère chargea Bertoald de cette mission, afin de se débarrasser de sa personne; et lors même que telles n'eussent pas été les intentions de Brunehaut, c'était une mission temporaire et extraordinaire, puisque Clotaire II n'avait renoncé que momentanément et en cédant à la nécessité, à cette portion de territoire dont il contestait la possession à Thierry II. Qu'a voulu dire Frédégaire, quand il raconte que Protadius voulait « *ingeniose fiscum implere?* » a-t-il voulu faire entendre que ce maire créa de nouveaux impôts? Nous

Digitized by Google

croyons plutôt qu'il fait allusion aux moyens injustes et violents qu'il employa pour augmenter la fortune du roi et la sienne propre. Peut-être aussi Brunehaut, qui, comme on le sait, entretenait avec cet officier des relations coupables, lui avait-il abandonné exceptionnellement l'administration du trésor royal; ce n'est du reste qu'une conjecture de notre part.

Il est fait mention, dans la vie de S. Austrégésile, d'un certain Guarnerius, homme avide autant que cruel, qui aurait levé de nouveaux impôts à Bourges, où Thierry II l'avait envoyé. Ce personnage serait-il le même que le second Warnachaire? S'il en était ainsi, cette circonstance serait de nature à expliquer comment ce maire avait pu encourir tout à la fois le déplaisir de Brunehaut et des seigneurs de Bourgogne; mais ce n'est, à tout prendre, qu'une conjecture sur laquelle il serait impossible de s'appuyer.

Nous croyons que, pour ce qui concerne les impôts, le maire du palais, par cela même qu'il pouvait être appelé à remplacer le roi, exerçait une haute surveillance sur le trésor royal, mais qu'il n'avait pas à en disposer.

Les maires du palais pouvaient-ils disposer des bénéfices, et quels étaient leurs rapports avec les leudes?

On nous représente souvent le maire, tantôt comme un officier du palais, nommé directement par le roi, tantôt comme un fonctionnaire haut placé, dont l'élection appartenait aux leudes. Il aurait été le chef naturel de tous les possesseurs de bénéfices, et, comme ces derniers faisaient partie de la suite du roi, ou étaient astreints au service militaire, il aurait été par cela même appelé tout naturellement au commande-

Digitized by Google

ment de l'armée. Mais c'est bien à tort qu'on a regardé longtemps les leudes comme une portion distincte du peuple, investie de droits et de devoirs spéciaux et liée aux rois par des rapports plus directs et plus intimes que les autres classes de la population. On a prouvé dans ces derniers temps, jusqu'à l'évidence (1), que c'étaient tantôt des sujets, tantôt des seigneurs, c'est-à-dire une portion indéterminée de la nation; que l'obligation du service militaire ne reposait pas sur la possession de propriétés immobilières, alleux ou bénéfices, mais uniquement sur la condition d'homme libre des individus, et que les leudes n'étaient ni des antrustions (*Mably*, *Fauriel*), ni des chefs de bandes armées (*Guérard*), ni les membres de la suite du roi (*Guizot*, *Pardessus*), ni les compagnons du roi (*Philips*), ni des hommes libres ou demi-libres de la suite du roi (*Loebell*), ni des guerriers (*Lehuërou*), ni des possesseurs de domaines de la couronne, astreints comme tels au service militaire (*Eichhorn*), ni, en général, un corps spécial, homogène, compact et organisé.

Parce que, dans plusieurs passages où il est question de concessions de bénéfices, on a trouvé le nom des maires du palais à côté de ceux d'autres officiers ou seigneurs qui assistaient à ces cérémonies, on en a conclu que ces magistrats pouvaient disposer des bénéfices, mais nous ne voyons pas qu'en pareille occasion on attache à leur présence une plus grande importance qu'à celle des autres personnages. D'ailleurs d'autres passages semblent prouver tout le con-

(1) Roth, *Hist. des bénéfices depuis les plus anciens temps jusqu'au* x*e siècle*. Erlangen, 1850, p. 277 et suivantes.

Digitized by Google

traire. Protadius, par exemple, s'il avait eu à disposer des bénéfices, aurait pu, avec son envie de s'enrichir, s'en approprier autant qu'il en aurait voulu, et cependant on ne nous dit pas qu'il l'ait fait. Les rois se réservèrent cette prérogative aussi longtemps qu'ils conservèrent quelque puissance, et chaque fois qu'ils croyaient devoir pour cet effet recourir aux conseils ou à l'assistance d'autrui, ils convoquaient les seigneurs de la cour, et avec eux sans doute les maires du palais, sans accorder toutefois à ces derniers plus d'autorité qu'aux autres.

Quelques auteurs (*Zinkeisen, Luden*) font du maire une espèce de tribun, chargé de défendre les intérêts des leudes ; mais nous avons déjà pu reconnaître ce qu'il y a d'erroné dans une telle opinion, du moins pour ce qui concerne le fisc ou trésor public. D'autres (*Philips, Waitz*, *Pertz*) le représentent comme un médiateur puissant entre le roi et les leudes, et même comme le chef de ces derniers, du moment où ils furent devenus plus puissants que le monarque. Ce dernier rôle ne nous paraîtrait pas invraisemblable, si on substituait le mot *sujets* à celui de *leudes*. En effet, c'était le maire du palais qui transmettait au peuple les ordres du roi, et qui faisait connaître à ce dernier les désirs et les vœux de ses sujets, chaque fois qu'on jugeait bon de le consulter à cet égard. Mais alors il ne faisait qu'exécuter les ordres de son maître, et il ne pouvait exercer sur lui d'autre action que celle de la persuasion, lorsqu'il lui arrivait d'être d'un avis différent. Protadius n'était rien moins que le chef des leudes, puisqu'il était constamment en lutte avec eux. La déclaration des seigneurs de Bourgogne, après la mort du second Warnachaire (*Frédég.* t. 2,

Digitized by Google

p. 202), ne dénote nullement une entente cordiale entre eux et le maire du palais; et quand nous voyons Flaochat (*Frédég.* t. 2, p. 227-228) promettre, par une lettre et des serments à tous les ducs et évêques du royaume de Bourgogne, qu'il conservera chacun dans ses biens et honneurs, nous avons lieu de supposer que ces derniers avaient moins à espérer qu'à craindre des maires du palais.

Les maires avaient-ils aussi l'administration des affaires de la guerre et le commandement des armées?

Selon quelques auteurs (*Pertz*), le maire du palais était toujours appelé au commandement de l'armée; selon d'autres (*Zinkeisen*), ses fonctions étaient d'une nature plus pacifique: pendant que le roi et les Francs de sa suite allaient à la guerre, il restait pour soigner les affaires intérieures. Selon d'autres encore, il commandait l'armée en sa qualité de lieutenant du roi; et même comme chef des leudes, qui, en leur qualité de possesseurs de domaines du roi, étaient astreints au service militaire, il aurait été investi, dans les camps, d'une autorité égale à celle dont il jouissait à la cour.

Nous croyons que le maire du palais, lorsqu'il en était capable, pouvait être appelé au commandement de l'armée, mais que cette nomination, quand elle avait lieu, n'était pas une prérogative inhérente à la charge qu'il exerçait.

Y avait-il une dotation immobilière attachée à l'emploi de maire du palais?

Nous avons déjà dit que les fonctionnaires ne recevaient pas de traitement, mais des présents et surtout

Digitized by Google

des bénéfices. Lorsque le même bénéfice était accordé à ceux qui se succédaient dans le même emploi, on pouvait le considérer comme attaché à la charge elle-même Nous ne saurions dire s'il en fut de même pour les fonctions de maire du palais. Il est bien question çà et là de bénéfices accordés à des maires ; mais il serait difficile de rien préciser à cet égard, parce qu'on ignore le plus souvent pour quels motifs ces concessions ont été faites, et qu'il n'y a pas lieu de déterminer d'une manière certaine si elles étaient une conséquence nécessaire de l'élection. Nous savons que la même propriété fut donnée successivement à Ebroïn, à Waraton et à Gislemar, que Leudésius disputa à l'Eglise de Rouen la possession d'une terre accordée auparavant à Erkinoald, et qu'une contestation absolument semblable s'éleva entre l'abbaye de S. Denys et Grimoald, au sujet d'une autre terre, dont Ebroïn avait eu la jouissance (*Gest. reg. franc.*, c. 45). Ce qui paraît certain, c'est que, de même que les autres officiers de la couronne, les maires du palais recevaient des bénéfices pour en jouir leur vie durant; mais ce n'étaient pas toujours les mêmes, puisque, dans les exemples que nous venons de citer, il est fait mention de propriétés *différentes*.

La charge de maire du palais fut-elle modelée sur une magistrature romaine ?

Cela est probable, car les Francs se trouvèrent dans des rapports fréquents avec les Romains. Mais quelle est la magistrature qui leur servit de modèle? Ce fut sans doute celle de *magister aulæ*, qui remplaça la charge de *præfectus pretorio*, lorsqu'on crut devoir placer un préfet à la tête de chacune des quatre divi-

Digitized by Google

sions principales de l'empire. Or ce poste de préfet du prétoire avait beaucoup d'analogie avec celui du *magister equitum* sous la République, car sa position à l'égard de l'empereur était à peu près la même que celle de ce dernier à l'égard du dictateur.

Nous trouvons une institution semblable chez les Vandales et les Lombards.

II. — Deuxième période.

De la mort du second Warnachaire a l'usurpation de Pepin-le-Bref.

§ 1. *Triomphe de l'aristocratie. Nouveaux rapports des maires du palais.*

La chute sanglante de Brunehaut fut comme le signal du triomphe de l'aristocratie des leudes. La monarchie franque se trouva, il est vrai, réunie tout entière sous la loi d'un seul chef, le fils de Frédégonde; mais ce prince se vit contraint, en même temps, de jurer le maintien des anciens privilèges des grands, de confirmer tous les dons qui leur avaient été faits sous les règnes précédents, et d'abandonner plusieurs des prérogatives que les monarques s'étaient attribuées depuis l'époque de la conquête. Quel rôle les maires du palais furent-ils appelés à jouer dans ce nouvel état de choses?

Nous pouvons fort bien admettre que ces officiers restèrent d'abord fidèles au roi, et qu'ils durent, comme ce dernier, se soumettre à la nécessité; mais cette soumission fut pour eux comme la source de nouvelles prérogatives et d'un nouvel accroissement de leur pouvoir. Les seigneurs, qui, jusqu'au moment de leur triomphe, avaient été constamment en lutte avec eux,

Digitized by Google

crurent devoir revendiquer dès lors la haute influence que ces puissants auxiliaires de la royauté s'étaient acquise non seulement à la cour, mais encore dans tout le royaume. Il était donc facile de prévoir, ou bien que l'emploi serait supprimé tout à fait ou rétabli dans ses premières limites, ou bien, et c'est en effet ce qui arriva, qu'il serait désormais accordé à celui qui se trouverait placé à la tête de l'aristocratie. Voilà pourquoi ces deux pouvoirs de chef de l'aristocratie et de maire du palais, qui auparavant étaient en lutte l'un avec l'autre, et qui maintenant se touchaient de si près, ont été trop souvent confondus même par les écrivains les plus compétents.

Warnachaire n'était déjà plus un serviteur dévoué et docile de la royauté; il appartient à un parti hostile. Mais, après s'être suffisamment affermi avec l'aide des grands en face du pouvoir royal, il s'occupa de ses propres intérêts plus que de ceux de ses anciens alliés, et ainsi s'explique la vive répugnance manifestée par les seigneurs de Bourgogne, lorsque Clotaire II voulut leur donner un autre maire du palais.

La vie de *Chuc*, de *Radon*, de *Gondeland* nous est trop peu connue, pour que nous puissions nous prononcer à leur égard avec connaissance de cause.

Arnulfe n'était pas maire du palais, et cependant il jouissait d'une autorité égale à celle de *Pepin-de-Landen*, qui était revêtu de cette dignité. La haute influence que ce dernier exerçait, provenait moins des prérogatives attachées à cette charge que de ce qu'il était considéré comme le représentant de l'aristocratie, de cet esprit à la fois territorial et conquérant qui animait les francs d'Austrasie, et devait leur assurer

Digitized by Google

un jour la prépondérance. Ce qui le prouve, c'est qu'après la retraite d'Arnulfe, il crut devoir s'adjoindre Chunibert, évêque de Cologne, dans l'administration des affaires. (*Frédég.* Coll. de M. Guizot, t. II, p. 204. — *Vie de Pepin-le-Vieux*, Guizot, t. II, p. 380-381.

Nous pouvons reconnaître, à la manière dont Frédégaire parle d'*Æga*, combien peu on savait le plus souvent distinguer ces deux pouvoirs dont nous venons de parler. Cet historien ne dit point d'abord qu'il ait été maire du palais; il raconte tantôt qu'Æga était en crédit auprès de Dagobert (*Collect. de M. Guiz.*, t. II, p. 206), tantôt que ce prince, en lui recommandant à son heure dernière Nanthilde son épouse et son jeune fils Clovis, pensait que cet homme, dont il estimait la sagesse, gouvernerait bien le royaume (p. 220), tantôt qu'il était d'une noble naissance et d'une grande richesse, et qu'il gouvernait avec justice le palais et tout le royaume (p. 221). Ce n'est qu'en parlant de sa mort, qu'il fait allusion à sa dignité et qu'il lui donne le titre de maire du palais (p. 223).

La conséquence nécessaire d'un pareil état de choses fut, on peut bien le penser, l'affaiblissement graduel du pouvoir royal, quoique Pepin, malgré sa vive sollicitude pour les intérêts de la nation austrasienne, ne renonçât pas entièrement à sa fidélité envers le prince qu'il servait, et qu'Æga ne se montrât pas moins probe que lui.

Lorsque la monarchie de Clovis fut de nouveau réunie sous la loi d'un seul prince, par cela même que chacun des trois royaumes conserva sa constitution et ses grands officiers, la position des maires du palais devint plus redoutable encore, là surtout où ces dangereux ministres, n'étant plus gênés par la

Digitized by Google

présence du souverain, s'érigeaient en véritables vice-rois, et attiraient à eux tout le pouvoir.

Lorsque l'extrême jeunesse ou l'indolence des princes eurent entièrement miné l'autorité royale, les maires, devenus tout-puissants, voulurent dès lors se rendre également indépendants des leudes, avec lesquels ils avaient fait cause commune pendant quelque temps ; de là deux tendances bien marquées, et qui caractérisent tout particulièrement la période de décadence de la royauté mérovingienne, d'un côté, les efforts tentés par les leudes pour se débarrasser d'intermédiaires aussi incommodes, comme en Bourgogne après la mort du second Warnachaire ; de l'autre, la persévérance avec laquelle les maires du royaume de Neustrie, où résidaient les souverains, travaillent à étendre leur autorité sur toute l'étendue du territoire.

Nous croyons avoir constaté jusqu'ici deux points fort importants : en premier lieu, que les maires du palais, sans avoir une participation déterminée dans l'administration des affaires publiques, étaient les conseillers, les aides et même les remplaçants du monarque, et que, plus ce dernier était ferme, capable et énergique, plus le ministre s'effaçait en sa présence, et réciproquement ; en second lieu, qu'après le triomphe de l'aristocratie, le leude le plus influent fut désormais investi de ces fonctions eminentes, parce qu'elles servaient comme de sanction légale à une usurpation qui devait être si fatale au pouvoir royal.

Il nous reste encore à examiner comment cette charge de maire du palais, qui était devenue la première de l'Etat, mais qui finit par n'être plus qu'une

Digitized by Google

vaine forme, servit comme de marche-pied, ou plutôt de prétexte légal à la puissante famille des Pepin pour s'emparer du trône et fonder une nouvelle dynastie.

§ 2. — *Les carlovingiens et la charge de maire du palais.*

Arnulfe, de la famille gallo-romaine, mais fort considérée en Austrasie, des Tonantii Ferreoli, et Pepin de Landen, fils de Carloman (peut-être le même qui fut maire sous Théodebert II), avaient, avec l'aide des Bourguignons, consommé la ruine de Brunehaut, et donné tout le royaume à Clotaire II. Ces deux seigneurs n'eurent plus dès lors qu'une pensée, celle de rétablir l'ordre et la tranquillité en Austrasie, et de raffermir cette partie importante du royaume. Ce sont eux qui déterminèrent, bientôt après, le fils de Frédégonde à donner l'Austrasie à son fils Dagobert, et à les charger, en même temps, de la conduite du jeune prince et de l'administration de son royaume. Nous les voyons ensuite intervenir, Arnulfe du moins, dans la querelle qui s'éleva entre le père et le fils ; et Clotaire, faisant droit aux réclamations de Dagobert, lui rendit tout ce qui avait appartenu au royaume d'Austrasie, ne retenant que les pays situés au-delà de la Loire et du côté de la Provence. (*Frédég.*, t. II, p. 196-199-200. — *Vie de Dagobert*, Coll. Guizot, t. II, p. 280-281. — *Vie de Pepin-le-Vieux*, t. II, p. 381). Afin de donner une apparence de légalité à leurs projets de restauration, ils jugèrent convenable de rétablir la charge de maire du palais, telle qu'elle s'était développée jusqu'alors, et Pepin en fut investi (*Frédég.*, t. II, p. 204). Cette nomination fut-elle faite librement par Clotaire II, ou lui fut-elle arrachée par la force ? le récit de Frédé-

Digitized by Google

gaire est tellement vague qu'il nous serait impossible de rien préciser à cet égard. Ce qui est certain, c'est que Pepin seul fut maire du palais, et qu'Arnulfe ne le fut pas, quoique des écrivains postérieurs aient cru devoir lui donner ce titre. Lorsqu'après la mort de Clotaire, Dagobert I eut pris possession de tous les États de son père, il fallut que Pepin l'accompagnât en Neustrie, où il avait fixé sa résidence : on craignit sans doute de laisser seul en Austrasie, loin de la présence du monarque, ce ministre sage et prudent, que les Neustriens s'efforcèrent plus d'une fois de rendre suspect et odieux aux yeux de son maître (*Frédég.*, t. II, p. 206). Mais, après la mort du roi, Pepin revint en Austrasie, où, après s'être de nouveau étroitement uni avec l'évêque Chunibert, il sut, par sa douceur autant que par sa prudence, se concilier l'attachement des grands d'Austrasie (*Vie de Dagobert*, Guizot, t. II, p. 311). Lorsque Dagobert donna, en 632, à son fils Sigebert le royaume d'Austrasie, alors menacé par les incursions dévastatrices des Venèdes, ce même Chunibert avait été chargé, avec le duc Adalgise, du soin de gouverner le palais et le royaume au nom du jeune prince (*Vie de Dagobert*, Guizot, t. II, p. 295).

On a cru à tort qu'Arnulfe et Pepin, afin de mettre un terme aux discordes fatales qui affaiblissaient et divisaient la famille mérovingienne, avaient songé à reconstituer définitivement l'*unité* du royaume. Cette opinion est d'autant plus invraisemblable, qu'à deux reprises différentes, sous Clotaire et Dagobert, ils firent donner à l'Austrasie des rois particuliers (Dagobert, Sigebert). Selon quelques auteurs (*Zinkeizen*), Pepin, n'ayant eu, en sa qualité de maire, dans ses

Digitized by Google

attributions que l'administration des affaires civiles, se serait appliqué à mettre l'armée dans ses intérêts. Selon d'autres (*Philips*), il serait parvenu, grâce aux immenses richesses de sa famille, à s'attacher, comme autant de vassaux, les seigneurs d'Austrasie, en leur distribuant un grand nombre de bénéfices. Selon d'autres encore (*Waiz*), il aurait rappelé les leudes, qui n'étaient au fond que les possesseurs de domaines de la couronne, à leurs devoirs d'obédience envers le maire du palais. Ces opinions nous paraissent peu fondées ; elles reposent d'ailleurs sur une grave erreur, que nous avons, du reste, déjà signalée en parlant des leudes, et sur l'hypothèse fort contestable d'une opposition presque constante, qui aurait existé entre le peuple et les seigneurs d'Austrasie.

Arnulfe et Pepin étaient les chefs de la *faction des Austrasiens;* ils se proposèrent, non pas de reconstituer l'unité du royaume, mais de rétablir tout d'abord l'ordre et la discipline en Austrasie ; ce but, ils le poursuivirent avec la douceur et l'esprit de justice qui les distinguaient tout particulièrement, et ils ne rencontrèrent nulle part la moindre résistance. Ils n'aspiraient pas à la domination pour eux mêmes, mais il leur importait d'avoir sous leur direction un roi mineur et incapable d'agir par lui-même, afin de réussir plus sûrement dans la réalisation de leurs desseins, et de former un prince capable de les comprendre et d'assurer le maintien et la consolidation de leur œuvre patriotique. Dagobert I, qui fut leur élève, est en effet le dernier roi mérovingien que l'histoire puisse citer avec honneur.

On a répété plusieurs fois que Pepin *aurait pu* poser la couronne sur sa tête, mais qu'il la refusa.

Digitized by Google

Il la refusa, cela est vrai ; mais il n'est pas bien sûr qu'il *eût pu* l'accepter sans danger. Il aurait trouvé un obstacle insurmontable dans la scission profonde qui existait entre la Neustrie et l'Austrasie, et l'on a peine à croire que la haine dont elles étaient animées l'une contre l'autre, ait permis à ces deux grandes parties du royaume de concourir à une pareille usurpation. D'ailleurs on sait ce qui arriva à Grimoald; une entreprise de ce genre aurait-elle abouti, si Pepin l'eût tentée?

Après la mort de Pepin, la Neustrie recouvra pendant quelque temps son ancienne prépondérance, et nous voyons alors ses maires du palais, s'efforcer d'étendre leur autorité sur le reste du royaume. Nous rencontrons tout d'abord *Æga,* qui, sans être investi des fonctions de maire, exercait une grande influence dans les conseils du roi, comme l'un des principaux seigneurs de Neustrie (*Frédég.*, t. II, p. 206), et que Dagobert, au moment de mourir, regardait comme le plus ferme appui de son fils. Cette haute position d'Æga a fait dire à plusieurs historiens que la puissance des maires du palais avait pris une telle extension, qu'ils s'arrogèrent dès ce moment la tutelle du roi et la régence du royaume. Mais rien ne prouve que, lorsque Dagobert mourut, Æga ait déjà exercé la charge de maire du palais ; il ne l'obtint que plus tard, sans doute pour donner une sanction légale à son pouvoir prodigieux. Nous resterons plus près de la vérité, en disant que Dagobert confia la garde de son fils non pas au maire du palais, mais à l'homme qu'il regardait comme le plus influent des leudes de Neustrie. Il en fut de même en Austrasie : Ce n'est pas à la dignité de maire du palais, dont ils furent revê-

Digitized by Google

tus, que Pepin-de-Landen et ses successeurs furent redevables de leur toute puissance, mais plutôt à la haute position de leur famille; ils se servirent de cette charge comme d'un prétexte légal, pour se faire pardonner leur usurpation.

Pepin eut pour successeur son propre fils *Grimoald*, homme vaillant et cher aux guerriers, comme son père, et qui doit son élévation autant à son alliance avec l'évêque Chunibert, qu'à l'influence prépondérante de sa famille (*Frédég.*, t. II, p. 225). Frédégaire raconte que ce ne fut qu'après s'être débarrassé, par un meurtre (1), d'un rival nommé Othon, ancien gouverneur de Sigebert II, qui lui disputait le pouvoir, qu'il se trouva fermement établi dans sa position de maire du palais, et qu'il parvint à exercer toute l'autorité sous un prince qui, uniquement occupé à fonder des monastères, eut toujours la confiance la plus aveugle dans ses talents et sa loyauté, et le désigna, au moment de mourir, comme tuteur de son fils Dagobert, à peine âgé de 4 ans. On ne sait pas au juste de quelle manière Grimoald abusa de son pouvoir; il est probable qu'on a exagéré les faits relatifs à son usurpation; du moins Frédégaire n'en fait aucune mention. Si cette tentative eut réellement lieu, il est permis de croire que trois causes contribuèrent surtout à la faire avorter. D'abord, si l'aristocratie austrasienne tenait à avoir un champion, un représentant de ses intérêts, elle ne voulait pas que cet homme se fît roi, ou du moins que, comme Grimoald,

(1) Il fut tué, à l'instigation de Grimoald, par Leuthaire, duc des Allemands, 642. *Frédég.*, t II, p. 227. *Vie de Pepin-le-Vieux*, Guizot, t. II, p. 393.

Digitized by Google

il placât son propre fils sur le trône ; en second lieu, il est certain qu'il y avait parmi les francs austrasiens une minorité hostile aux intérêts de la famille de Pepin (*Frédég.*, t. II, p. 225-226); enfin les Neustriens exerçaient encore une certaine prépondérance en Austrasie ; ce qui le prouve, c'est que les seigneurs se saisirent du père et du fils, et les livrèrent l'un et l'autre à Clovis II.

Erkinoald et *Flaochat,* qui furent maires du palais, le premier en Neustrie et le second en Bourgogne, ne jouirent pas dans leurs royaumes respectifs d'une influence aussi grande que celle de Pepin et de Grimoald en Austrasie, parce qu'ils n'étaient ni les chefs de l'aristocratie, ni les représentants d'une famille puissante ; d'ailleurs l'aristocratie neustrienne était moins homogène et moins compacte que celle d'Austrasie. Nous savons par Frédégaire (*Guizot*, t. II, p. 223-224), qu'Erkinoald, parent de la mère de Dagobert, fut créé maire du palais de Clovis II, après la mort d'Æga (640); qu'il se distingua par sa douceur et sa sagesse, autant que par son humilité et son amour de la paix, et que c'est sans doute à son instigation que la reine-régente, Nanthilde, détermina par toutes sortes de promesses les seigneurs de Bourgogne à accepter pour maire du palais le franc Flaochat, qui, se rappelant sans doute ce qui s'était passé après la mort du second Warnachaire, promit par lettres et par serments aux leudes du royaume de les maintenir dans leurs biens et honneurs (*Frédég.*, t. II, p. 227-228). Les deux maires, comprenant sans doute qu'ils ne pouvaient pas compter sur l'assistance des leudes, contractèrent entr'eux une alliance étroite, se promettant un appui mutuel. Cependant, lorsque

Digitized by Google

Flaochat eut engagé une lutte sanglante avec le patrice Willebald, Erkinoald resta, avec les troupes neustriennes, simple spectateur du combat, qui coûta la vie à Willebald et se termina à l'avantage du maire du palais. Avait-il oublié les promesses faites à Flaochat ? cela n'est pas probable ; nous croyons plutôt qu'il n'exerçait pas sur les leudes de Neustrie une autorité assez grande pour les décider à intervenir dans la lutte en faveur de son allié (*Frédég.*, t. II, p. 229-230). Flaochat mourut peu de jours après sa victoire, fort peu regretté de ses administrés, à cause de sa perfidie, de son ambition et de la guerre civile qu'il avait provoquée.

De pareilles dissensions étaient bien faites pour affaiblir la Neustrie et la Bourgogne, tandis que Pepin d'Héristal (1) rendait l'Austrasie chaque jour plus forte en y faisant régner l'ordre et l'union, et préparait ainsi son triomphe prochain.

Ebroïn, qui succéda à Erkinoald, et qui fut un homme ambitieux et cruel, mais d'une habileté peu commune et d'une rare énergie de caractère, voulut se rendre aussi puissant en Neustrie que les carlovingiens en Austrasie. Mais la situation était loin d'être la même dans les deux royaumes. Il fut, comme on le sait, renversé par *Wulfoald*, qui exerçait auprès de Childéric II, que les austrasiens avaient contraint Ebroïn de leur donner pour roi (660), une autorité égale à celle de ses prédécesseurs avec le titre de maire du palais. Ce même Wulfoald devint sans doute aussi maire en Neustrie, après la chûte d'Ebroïn; car il est

(1) Pepin d'Héristal était fils d'Anségise, noble franc, et de Begga, fille de Pepin-de-Landen.

Digitized by Google

appelé *major domus*, sans addition du mot *Austriæ*. A côté de ce maire, que Childéric n'aimait pas, et dont par conséquent la position était assez difficile, nous rencontrons un homme d'église, *S. Léger*, qui, comme c'était l'usage en Austrasie, était associé à l'autorité du maire, mais qui était bien loin d'être un second Arnulfe. Les grands de Neustrie haïssaient Childéric à cause de sa brutalité, et peut-être aussi parce qu'il avait toujours autour de lui Wulfoald et les autres austrasiens qui l'avaient accompagné dans sa nouvelle résidence ; un certain Bodilon, qu'il avait fait battre de verges comme un esclave, l'assassina dans la forêt de Lévry, où il chassait (*Frédég.*, t. II, p. 232). Wulfoald, qui était retourné en toute hâte en Austrasie, après la mort du roi, fit revenir d'Irlande la victime de Grimoald, le jeune Dagobert, fils de Sigebert II, afin de le rétablir sur le trône de ses pères, tandis que les Neustriens s'empressaient de rendre à la liberté Thierry III, qui avait partagé la disgrâce d'Ebroïn, et lui donnaient pour maire, d'après les conseils de S. Léger, *Leudésius*, fils d'Erkinoald, dont l'administration n'offre aucun intérêt. Pendant ce temps aussi, Ebroïn s'échappait de sa prison, et ressaisissant, moitié par ruse, moitié par force, le pouvoir dont ses adversaires l'avaient momentanément dépouillé, reconnaissait Thierry III, qui venait de remonter sur le trône, faisait périr Leudésius, se vengeait de S. Léger, qu'il accusait de complicité dans l'assassinat de Childéric et déclarait la guerre aux Austrasiens, dont une partie, après la mort de Dagobert II (678), avait également reconnu Thierry III, tandis que les autres, bien plus nombreux, après avoir aboli la royauté, placaient à leur tête Martin et Pepin d'Héristal. Les Austrasiens furent vaincus à Locofao (Loixi), et

Digitized by Google

Pepin dut livrer des ôtages à *Waraton*, successeur d'Ebroïn ; mais c'était déjà beaucoup que le maire du palais de Neustrie consentît à traiter aver le chef des Austrasiens, comme avec un souverain indépendant. Pepin d'Héristal profita de la suspension des hostilités pour rassembler de nouvelles forces et pacifier l'Austrasie, tandis que la Neustrie s'affaiblissait de plus en plus par la discorde et l'anarchie. Waraton avait été supplanté dans sa propre charge par son fils *Gislemar*, homme actif autant qu'habile; mais ce dernier étant mort, « frappé du jugement de Dieu, comme il l'avait mérité à cause de sa conduite envers son père et de ses autres méchancetés et fourberies, » (*Frédég.*, t. II, p. 235), Waraton était rentré dans son ancienne dignité (684). *Bertaire,* qui lui succéda (686), acheva de ruiner la Neustrie par ses actions et ses intrigues ; un grand nombre de seigneurs, dont il avait dédaigné les conseils et l'amitié, passèrent du côté de Pepin et fournirent ainsi à ce dernier une nouvelle occasion de s'immiscer dans les affaires de la Neustrie. La bataille de Testry (687), où périt Bertaire, rendit le chef des Austrasiens maître de la personne du monarque et de tout l'Etat. Le vainqueur prit alors le titre de maire du palais des royaumes de Neustrie et de Bourgogne ; il n'avait pas jugé nécessaire de s'arroger ce titre en Austrasie, parce qu'il y jouissait d'une influence incontestée et en quelque sorte héréditaire (*Gest. reg. franc.*, c. 48). Cependant sa position en Neustrie était bien différente de celle des maires, ses prédécesseurs, car il y avait pour partisans les bannis qu'il avait ramenés dans leur patrie, et la plupart de ses adversaires avaient péri dans les combats. Après avoir confié à un de ses lieutenants le soin de veiller sur le roi, il retourna à Cologne et se fixa pour

Digitized by Google

toujours dans cette Austrasie qui lui était entièrement dévouée. Son fils aîné, Drogon, fut nommé duc de Champagne (Bourgogne), et épousa la fille de Waraton, qui était en même temps veuve de Bertaire, et *Grimoald,* son second fils, fut élu maire du palais du roi Childebert III.

Le titre de maire du palais était, on le voit, considéré comme indispensable à quiconque aspirait à s'emparer de la direction des affaires dans le royaume de Neustrie; mais cette charge était déjà tellement considérée comme un bien héréditaire, que Pepin, après l'assassinat de Grimoald (714), put facilement la conférer à son petit-fils Théodoald, à peine âgé de six ans, et confier, en même temps, à son épouse Plectrude la tutelle du jeune roi Dagobert III et de son maire du palais.

Cependant l'union entre l'Austrasie et la Neustrie n'était pas encore assez bien établie, pour que les Neustriens consentissent à se soumettre sans résistance à l'autorité d'un enfant venu de l'Austrasie. Aussi, à peine Plectrude venait-elle de s'emparer du gouvernement, après la mort de Pepin, qu'ils se révoltèrent, mirent en déroute une armée neustrienne, qui était venue leur imposer la domination de Théodoald, et conférèrent la mairie du palais, sur le champ de bataille même, à un de leurs leudes, nommé *Rainfroi* (715). Ils étaient même sur le point de se séparer entièrement de l'Austrasie, lorsque Charles Martel les en empêcha, on sait comment.

Lorsque les historiens du temps, en parlant des exploits du fils illégitime de Pepin d'Héristal, racontent qu'il fit rentrer partout dans l'obéissance les petits tyrans qui aspiraient à l'indépendance, cela doit s'entendre principalement de la Neustrie. En effet,

Digitized by Google

lorsque la puissance des maires du palais se fut étendue outre mesure, les chefs de districts et les évêques, qui regardaient ce magistrat comme leur égal, firent chez eux ce qu'il avait fait dans le royaume, et lorsque le pouvoir royal fut entièrement annihilé, ils refusèrent d'obéir aux carlovingiens et se déclarèrent indépendants. Charles s'appliqua à réprimer leurs prétentions et à déjouer leurs projets; et comme c'étaient les évêques qu'il avait le plus à redouter à cause de leur double influence, il les destitua ou les chassa de leurs diocèses, et les remplaça par d'autres; mais ces changements furent un véritable danger pour l'Église, car ces nouveaux prélats étaient, pour la plupart, incapables de remplir leurs fonctions, et même indignes du poste honorable auquel ils avaient été élevés. C'est à tort qu'on a cru voir dans cette conduite de Charles à l'égard des évêques une espèce de *sécularisation*.

Mais il fallait, en outre, faire rentrer dans le devoir les ducs d'outre-Rhin et d'outre-Loire, à qui chaque crise intérieure de la monarchie franque semblait toujours comme le signal de leur délivrance. Charles Martel légua cette tâche, qu'il avait commencée avec gloire, à ses fils qui s'en acquittèrent avec succès. D'ailleurs S. Boniface, dont il avait secondé avec un louable empressement les rudes travaux apostoliques, prépara la soumission et la pacification de ces contrées, en y répandant les lumières de l'Évangile.

Les princes de la famille de Pepin auraient pu déjà depuis longtemps usurper la couronne, sans qu'il en résultât aucun danger pour eux; mais Pepin-le-Bref put seul mener à bonne fin une pareille entreprise, sans que l'Etat risquât d'être démembré.

Digitized by Google

HISTOIRE

DU PAYS ET DE LA VILLE DE SEDAN,

par M. l'abbé Prégnon, membre correspondant.

COMPTE-RENDU

présenté par M. l'abbé Poussin, membre titulaire.

—

Chaque siècle, Messieurs, a ses tendances littéraires; le nôtre s'est tellement passionné pour les études historiques, que le roman lui-même, ce frivole aliment des âmes énervées, est obligé, pour vivre, de farder l'histoire. Tout le monde connaît la puissante impulsion donnée aux recherches historiques, non-seulement par les plus grands noms de l'époque, mais aussi par tous les gouvernements qui se sont succédé depuis plus de cinquante ans. Les *études* de Châteaubriand, les *travaux* des Sismondi, des A. Thierry et des Ozanam ; ceux de MM. Thiers et Guizot ; la *Collection des Mémoires pour servir à l'Histoire de France ;* toutes ces savantes investigations sur les origines de la monarchie française, sur le développement de la féodalité, sur l'érection des communes au moyen-âge; tout cela prouve que l'histoire, comme la science, a de nos jours fait

Digitized by Google

d'immenses progrès. Tout a été remué pour rendre cette étude consciencieuse; on a exhumé de leur poussière les plus vieux parchemins; on a collationné tous les mémoires, compulsé toutes les chroniques locales, pour en faire jaillir la lumière sur tous les faits obscurs de notre histoire Sous la direction des évêques et des grandes administrations civiles, des statistiques curieuses ont été dressées, et les hameaux comme les grandes cités ont eu leurs historiens. Les académies provinciales, favorisant à leur tour ce grand mouvement des esprits, ont presque toujours, par des récompenses bien méritées, encouragé les auteurs qui s'attachaient à populariser ces histoires d'intérêt local, dont les événements, mieux connus, ont dissipé tant de ténèbres, préparé tant de réhabilitations, et redressé un si grand nombre de préjugés et d'erreurs. Vous-mêmes, Messieurs, vous avez voulu payer votre glorieux tribut en publiant Dom Marlot, Richer et Flodoard, et en couronnant, toutes les fois que l'occasion s'en est présenté, les travaux de ce genre que vous jugiez dignes de votre suffrage.

Aujourd'hui, par une bonne fortune, voici qu'un membre correspondant de notre Académie, aussi favorablement connu par son intelligence que par ses travaux sérieux, vient placer sous votre patronage une de ces œuvres capitales qui ne peut manquer d'obtenir toutes vos sympathies. L'ouvrage, en 3 vol. in-8°, a pour titre : *Histoire du Pays et de la Ville de Sedan;* vous nommer l'auteur, M. l'abbé Prégnon, curé de Torcy, dont le talent exercé a donné ses preuves, c'est faire le plus bel éloge du livre, qu'un écrivain moins modeste aurait pu intituler : *Histoire générale des Ardennes et d'une partie de la*

Digitized by Google

Champagne; tant de faits nombreux se rattachent à cette ville importante, véritable capitale de notre industrieuse population ardennaise !

En cédant aux vives instances de personnes haut placées, qui sollicitaient depuis longtemps ce travail, en dotant son pays d'une histoire, l'auteur s'est particulièrement proposé, et de populariser certains faits peu connus de notre histoire nationale, et de redresser certaines erreurs inspirées par l'esprit de secte, et surtout de payer à l'Académie de Reims, qui l'a reçu dans son sein, sa dette de reconnaissance. — Documents inédits, manuscrits intéressants et curieux, empruntés soit dans les collections publiques et particulières du département, soit même à la bibliothèque impériale de Paris, tout a été habilement et courageusement exploré par notre infatigable confrère ; aussi son livre, que nous avons lu avec tant de plaisir, justifie-t-il parfaitement l'épigraphe de Tacite placée au frontispice : *Nobis pleraque digna cognitu obvenere, quamquam ab aliis incelebrata.*

Le plan du travail est fort simple : la première partie embrasse toute l'histoire politique et religieuse du pays et de la ville de Sedan ; la seconde, celle des établissements et des institutions de la souveraineté Sédanaise. Cette division naturelle a surtout l'insigne avantage de laisser à la narration toute la rapidité, la clarté et la netteté nécessaires, en la débarrassant de cet enchevêtrement de minutieux détails et d'incidents qui rendent souvent nos histoires locales si pesantes et si fastidieuses. Du reste, quand la plume facile de l'auteur ne viendrait point donner au récit ce charme attachant qui se marie si bien à la gravité de l'histoire, les agitations politiques et religieuses

Digitized by Google

d'une ville, dont toutes les péripéties se rattachent à toutes les vicissitudes de la France, sont de nature à répandre sur ce livre tout l'attrait dramatique que l'imagination la moins frivole aime toujours à rencontrer dans les ouvrages les plus sérieux.

Le 1er et le 2e chapitre sont comme l'exposé préliminaire de l'histoire ancienne du pays, dont Sedan devait être un jour la capitale et le centre d'action. — L'origine de la cité, le caractère et l'autorité de ses premiers seigneurs féodaux, simples *avoués* des abbés de Mouzon; le berceau et la généalogie de cette fameuse maison de La Mark que Walter Scott a popularisée dans Quentin Durward ; le rôle des princes de cette maison nobiliaire sur la scène politique où s'agitaient la France et l'Empire au XVIe siècle ; leurs envahissements et leurs efforts ambitieux pour relever l'importance et l'éclat de la principauté, tous ces faits saisissants sont présentés dans les 3e, 4e et 5e chapitres de notre histoire, avec cette verve d'expression, cette facilité et cette clarté d'exposition qui sont comme le caractère propre de l'auteur.

Plusieurs faits importants du pays d'alentour se rattachent naturellement à cette première période de l'histoire du pays Sédanais. Les archevêques de Reims, en effet, étaient les seigneurs de Douzy et de Mouzon ; plusieurs conciles furent tenus dans ces deux bourgades alors beaucoup plus importantes. Charlemagne, qui affectionnait Douzy presque autant que la petite ville d'Attigny, en avait fait une résidence royale. Sous les Carlovingiens, les Ardennes subirent plusieurs maîtres, tantôt réunies à l'Allemagne, tantôt à la France, ou à la Lorraine. — Aussi, de nombreux combats, des entrevues de princes eurent ce pays

Digitized by Google

pour théâtre : c'est à Bazeilles que se donnent rendez-vous les souverains de France et d'Allemagne; dans les guerres de Hugues de Vermandois, archevêque de Reims, contre Artauld, son compétiteur, Mouzon fut plusieurs fois assiégé; Gui de Châtillon, archevêque de Reims, avait cédé les terres de Douzy à Godefroy II, duc de Bouillon, celui-ci les engage bientôt entre les mains de l'évêque de Liége; de là, des contestations entre les évêques de Liége et de Reims; une bataille se livre dans les environs de Sedan, à Villers-Cernay. Douzy rendu se fortifie; nouvelles guerres qui se terminent par le congrès et le concordat de Francheval.

On voit, par ces exemples, comme l'auteur rattache habilement à son histoire tous les faits divers qui peuvent intéresser les villes et les villages les plus considérables de nos Ardennes. C'est ainsi que plus loin, il nous raconte la mort tragique de l'évêque de Liége, victime des fureurs de Guillaume de La Mark, surnommé le *Sanglier des Ardennes;* plus tard, le traité de Donchery, la prise de Florenville et de Messincourt sous Charles-Quint; la destruction de Saulcy, le siége de Bouillon, de Jametz, de Fleuranges, de Mouzon, de Mézières et de Carignan, suites funestes de ce formidable duel entre François Ier et Charles-Quint.

Parvenu au XVIe siècle, M. l'abbé Prégnon aborde franchement, loyalement, l'invasion du calvinisme dans nos Ardennes, et surtout la grande question des guerres religieuses, qui firent plus tard de Sedan, comme de Montauban, de Nismes et de La Rochelle, un des boulevards du protestantisme en France. Ici nous laisserons parler l'au-

Digitized by Google

teur, pour mieux donner l'idée de sa manière et de son style (1).

« Les monarques français, dit-il, prévoyant sans doute, d'après ce qui se passait en Allemagne, tout le mal que les doctrines de Calvin feraient un jour au royaume, les réprimèrent avec force. François Ier, Henri II surtout, dans la prévision certaine qu'après une brèche fatale faite à l'Eglise, l'hérésie ébranlerait l'Etat, firent contre elle des ordonnances très sévères pour arrêter ses tentatives audacieuses. Tel fut néanmoins l'ascendant que prit en France le parti hérésiarque, qu'en peu de temps il parvint à s'établir et à dominer dans un si grand nombre de villes, qu'en 1556 les députés calvinistes, assemblés à Nantes, prétendirent constituer les Etats du royaume. En 1561, le calvinisme comptait déjà en France plus de deux mille *oratoires* A l'Assemblée des notables, tenue à Fontainebleau, l'amiral de Coligny réclama la liberté du culte au nom de cinquante mille calvinistes de la seule province de Normandie. Au Colloque de Poissy, les sectaires ayant eu gain de cause, cet avantage ne fit qu'augmenter leur audace. Ils poussèrent la hardiesse jusqu'à sommer Charles IX de supprimer et de faire disparaître ce qu'ils appelaient les monuments de l'idolâtrie catholique.

» C'est à cette époque que le calvinisme s'infiltra dans le pays Sédanais, comme il s'était glissé partout ailleurs; d'abord d'une manière latente, puis ostensiblement. La mort imprévue de Robert IV, arrivée en 1556, fut un coup de fortune pour le calvinisme

(1) *Hist. de Sedan*, chap. VI.

Digitized by Google

à Sedan. Henri-Robert de La Marck avait d'autres vues politiques que son père. Dès son jeune âge, il avait pris certain goût pour les nouveautés de l'époque, et l'exemple de tant d'autres seigneurs qui soutenaient le parti huguenot, avait fait sur lui une impression profonde. La rigueur avec laquelle les calvinistes étaient traités en France et en Allemagne, le détermina à leur ouvrir un asile dans ses murs. Ceux du diocèse de Reims, et en particulier ceux de Mézières, furent les premiers qui vinrent s'y réfugier. Bientôt ils y affluèrent de toutes les parties de la France et des pays étrangers, et Henri-Robert ne craignit pas de leur faire un bienveillant accueil. Il leur permit de s'établir dans ses terres, leur donna le libre exercice de leur religion, avec l'assurance de sa protection souveraine. Dès lors le calvinisme prit possession de Sedan comme d'un nouveau domaine (1557).

» Un certain nombre de ces réfugiés appartenait à l'élite du parti. C'était des hommes célèbres, pour la plupart, par le génie, les lumières et par les talents. C'étaient des gens de lettres et de sciences, des jurisconsultes, des philosophes habiles, des ministres distingués, tels que le savant Louis Cappel, et le fameux Du Plessis-Mornay, grand diplomate, aussi zélé sectaire que savant théologien, et surnommé *le Pape des Huguenots*. Calvin lui-même fit à Sedan quelque séjour, lorsque contraint de quitter la France il se dirigeait de Paris sur l'Allemagne (1).

» Entouré de tous ces hommes fins et adroits, qui lui faisaient entrevoir dans la tolérance et l'ad-

(1) MARLOT, *Hist. Eccles. Rem.*

Digitized by Google

mission des nouvelles doctrines un avenir brillant et prospère pour sa principauté, et qui brûlaient du désir de voir le Prince souverain de Sedan gagné au parti de *la Réforme*, Henri-Robert subit leur influence, et ne tint pas contre la séduction. Son apostasie fut d'abord timide et cachée. Il hésita longtemps par respect pour sa mère, fervente catholique, et sembla éprouver une grande répugnance à renoncer à la religion de ses ancêtres. Mais enfin il s'enhardit; il brisa avec le passé, et en 1560, il était définitivement et ostensiblement calviniste.

» Henri-Robert avait épousé, en 1558, Françoise de Bourbon, fille de Louis II de Bourbon, duc de Montpensier, pair de France, et de Jacqueline de Longwy. Cette princesse, d'un grand caractère, mais d'un génie prompt, ardent, exalté jusqu'à la passion, contribua beaucoup à l'abjuration de son mari. Malgré sa famille, et principalement malgré son père le duc de Montpensier, elle avait embrassé les idées nouvelles et travaillait à les propager avec une sorte de fanatisme. Son père avait fait tout au monde pour empêcher son apostasie; et lorsque cette déplorable défection fut consommée, ce bon père, pour ramener sa fille à la foi dans laquelle elle était née, ne négligea aucune circonstance ni aucun moyen. Il ménagea, à dessein, une conférence entre deux théologiens catholiques, Simon Vigor et Claude de Saintes d'une part, et de l'autre, deux ministres *réformés*, de l'Epine et du Rosier. Cette conférence se tint à Paris, chez le duc de Nevers, en présence de la princesse, d'Henri-Robert, son époux, de l'amiral de Coligny et du duc de Montpensier. Elle semble n'avoir eu d'autre résultat que de confirmer Françoise dans ses résolu-

Digitized by Google

tions, car elle ne s'en montra dans la suite que plus ardente et plus passionnée. »

L'auteur, après nous avoir initié aux causes qui préparèrent l'introduction du protestantisme à Sedan, nous montre les deux partis, mis en présence, se livrant aux plus déplorables excès. La dévastation de la Chartreuse du Mont-Dieu, les mécontentements de la cour de France, les exigences des calvinistes, l'anéantissement du catholicisme à Sedan, sous l'influence de Françoise de Bourbon, la spoliation du clergé, l'ardent prosélytisme et les dispositions martiales de la régente, tous ces épisodes de cette triste guerre religieuse qui désolait la France, sont racontés par M. l'abbé Prégnon, d'une manière aussi impartiale qu'intéressante.

On a dit, Messieurs, que pour être un bon historien, un historien impartial surtout, il faudrait n'être d'aucun pays, d'aucun gouvernement, d'aucune religion ; nous ne sommes pas de cet avis. Pour être un bon historien, il faut avoir une patrie que l'on aime et que l'on sache au besoin défendre contre les agressions injustes des hommes prévenus qui la flétrissent et la déshonorent ; il faut des convictions politiques, pour être toujours conséquent avec soi-même dans l'exposé des faits, dans l'analyse des principes contraires ou favorables à l'opinion que l'on soutient. Il faut surtout des convictions religieuses pour présenter à leur véritable point de vue des événements que des convictions opposées tendent toujours à travestir. Et, en effet, la vérité historique jaillit toujours des opinions contraires, et le lecteur en comparant, dans ce conflit de pensées diverses, peut beaucoup mieux rétablir et apprécier le fait historique ainsi livré à la vaine dispute des hommes.

Digitized by Google

Mais, au milieu de toutes les convictions, ce qui doit dominer, c'est une grande tolérance pour tous les acteurs de ces drames politiques ou religieux qui viennent ensanglanter le sol de notre belle patrie. Toutefois, hâtons-nous de le dire, cette tolérance *personnelle*, qui n'est que la *charité*, peut toujours marcher de pair avec *l'intolérance dogmatique*, qui n'est après tout que l'amour de la vérité essentiellement *une*, et la haine raisonnée de l'erreur. C'était la devise des anciens : *Amicus Plato, magis amica veritas.* C'est aussi la devise des chrétiens : *In necessariis unitas; in dubiis libertas; in omnibus charitas.* C'est celle aussi de M. l'abbé Prégnon dans son intéressante histoire. Il déplore avec amertume ces tragédies sanglantes, mais presque inévitables à une époque où des partis ambitieux se servaient de l'étendard de la religion, les uns pour menacer le trône et s'en emparer, les autres pour satisfaire des haines et des convoitises personnelles, autant que pour sauver la couronne qui leur échappait. Catholique avant tout, il croit que le roi de France avait le droit et le devoir de se défendre contre une minorité de seigneurs turbulents, qui embrassaient la réforme moins pour suivre par scepticisme une religion plus commode, que pour agiter le royaume, déposséder l'Eglise à leur profit et s'assurer les marches du trône ; mais, écrivain juste et impartial, il n'admet pas que le droit de se défendre puisse jamais excuser les provocations violentes, et ces réactions cruelles des agents du roi. Toutefois, si un écrivain catholique ne peut justifier ni la Saint-Barthélemy, cette inspiration funèbre d'une princesse vindicative, ni le massacre des Cévennes, ni les dragonnades de Louvois, un calviniste impartial peut

Digitized by Google

encore moins pallier les fureurs de ses coreligionnaires, brûlant les églises, incendiant les monastères, égorgeant les religieux, jetant au vent les images et les reliques des saints, conspirant contre le trône, préparant un changement dynastique, sous prétexte d'imposer par la force une liberté de conscience, qui n'était ni dans les mœurs du temps, ni dans les lois des États, habitués à river l'unité politique à l'unité religieuse. Les sociétés modernes, qui ont érigé en principe la *tolérance civile*, sans doute pour sanctionner les faits accomplis, ne doivent point juger, à ce point de vue des idées nouvelles, l'intolérance administrative des gouvernements, qui, en présence de cette unanimité catholique, croyant que l'unité religieuse est indispensable à la sécurité de l'empire, punissaient comme coupables envers l'Etat ceux qui bravaient sa religion et s'armaient contre son culte. Et nous, les enfants du progrès, nous devons nous montrer d'autant plus indulgents, que nous avons reporté trop souvent sur le théâtre de la politique, ces réactions sanglantes que des esprits égarés se sont parfois permises en matière religieuse. C'est ainsi que souvent les passions humaines ne changent que d'objet; et la religion, qui les flétrit toutes, n'entend point que les cruautés puissent se justifier par la variété des motifs qui les inspirent.

Tels sont les principes qui ont guidé l'auteur de l'*Histoire de Sedan* dans l'appréciation des guerres religieuses. L'hérésie, sinon par le seul fait de l'erreur, du moins comme révolte armée, faction inquiète et turbulente, donnait au prince que la France reconnaissait pour roi, non moins qu'à la majorité catholique, le droit et le devoir de se liguer contre elle;

Digitized by Google

une minorité, en effet, ne peut jamais avoir le droit de s'armer pour dicter ou réformer les lois de son pays ; une telle doctrine rend tout gouvernement impossible.

Les combats de Douzy, le blocus de Jametz, le ravage des terres souveraines, les batailles de Vimory, d'Anneau, de Beaumont-en-Argonne, devinrent la conséquence nécessaire de cette lutte du calvinisme contre l'autorité royale et contre la fidélité de l'immense majorité de la nation à défendre à tout prix le culte de ses pères.

Cependant Henri IV, délivré de l'invasion des Espagnols, voulut mettre fin à cette guerre intestine que les dissensions religieuses allumaient dans toute la France ; il signa donc le fameux édit de Nantes, qui, consacrant le principe de la liberté religieuse, donnait aux réformés une existence légale. Malheureusement certains articles secrets leur livraient pour gages des places fortes, dont le moindre inconvénient était de constituer le calvinisme en puissance civile, de créer dans l'état un autre état, traitant avec le roi de France d'égal à égal. Victime d'une trompeuse illusion, le bon roi mettait ainsi la réforme en position d'inquiéter la tranquillité du royaume, en faisant peser dans la balance des lois son épée toujours menaçante. L'auteur a su, avec un rare talent, mettre en scène les principaux acteurs de ce drame sanglant qui couvrait la France de honte et de deuil. Henri-Robert de La Marck, Françoise de Bourbon, Henri de la Tour-d'Auvergne, Elisabeth de Nassau, étaient des personnages trop importants ; leurs actes offraient des particularités trop éclatantes et trop curieuses, pour échapper à la plume habile de l'historien de la ville

Digitized by Google

de Sedan. Nous ne pouvons résister, Messieurs, au plaisir de vous donner, comme un modèle du genre, le portrait de Henri de la Tour-d'Auvergne.

« Henri de la Tour eut de grands défauts et de grandes qualités. Il influa puissamment dans la plupart des principaux événements des règnes de Charles IX, de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII. Protestant avant tout, son fanatisme lui fit trahir son roi, l'amitié, ses serments, les engagements les plus sacrés; et si les guerres de religion, si les haines de partis, sur la fin du XVIe siècle, ont été si vives, si longues, si acharnées, Henri de la Tour en fut une des principales causes, un des premiers moteurs. C'était un génie essentiellement révolutionnaire; son vœu, son ambition était le démembrement de la monarchie en France, et, sur les débris du trône de saint Louis, l'établissement d'une république protestante, dont il espérait pour lui et les siens la haute direction. En politique, dans les négociations, il n'avait ni franchise ni droiture. Il trempa dans tous les mouvements séditieux de son époque. Il était né conspirateur, adroit, souple, rusé, intrigant, opiniâtre, courageux, intrépide. Consommé dans l'art de feindre, lors même qu'il excitait des troubles. il avait l'attitude et le maintien d'un conciliateur. Il ne lui manqua pour bouleverser la France que la force et la puissance, que des hommes et du canon.

» Mais si l'impartialité de l'histoire nous oblige à ne pas dissimuler les défauts et les écarts de ce prince, elle nous presse de constater le bien qu'il a fait et de rendre hommage à ses belles qualités. Comme prince, comme guerrier, comme législateur, il mérite d'être cité parmi les personnages les plus

Digitized by Google

éminents de son siècle. Dans ses petits états, il se fit respecter de tous les souverains de l'Europe. Les rois de France le craignaient et l'ont toujours ménagé. Les armes à la main, il était un héros. Il battit les Espagnols sur leur propre territoire; il ne permit jamais à l'Espagne de séjourner sur ses terres. Bon politique, négociateur habile, l'Allemagne et l'Angleterre ont été obligées de se courber sous l'influence de ses talents diplomatiques. Du reste, comme homme privé, il fut sévère dans ses mœurs; il eut ce courages toïque qui résiste à ce qui peut amollir les âmes. Actif, entreprenant, il remplissait ses journées par un travail austère, et chaque portion de son temps était consacrée au bien de ses états. Nous verrons que ses ordonnances, ses édits, annoncent une haute intelligence, un grand amour de l'ordre, beaucoup de sagesse et beaucoup de force réunies. Il aimait par sentiment et par goût les artistes et les savants. Il les protégeait comme ami et comme homme d'état. Enfin il sut favoriser l'industrie, lui donner l'essor; et nous aurons lieu de remarquer qu'il fut un des principaux fondateurs de cette prospérité commerciale, dont Sedan recueille encore aujourd'hui les bienfaits. »

Cependant le protestantisme, ainsi patroné par les princes de Sedan, devait bientôt recevoir un échec qu'il était loin de prévoir. Frédéric-Maurice, prince chevaleresque, revint à la religion de ses pères; ami fidèle du comte de Soissons, il remporte la célèbre victoire de La Marfée; mais malheureusement, plus tard, compromis dans la conjuration de Cinq-Mars, il perdit ses États, qui passèrent à la couronne de France.

Après le départ si douloureux de la famille de la

Digitized by Google

Tour, le gouvernement de Fabert vient changer tout l'aspect du pays. Le zèle, l'habileté et la sagesse du gouverneur pour faire des principautés une terre toute française ; ses efforts pour concilier au nouveau souverain l'affection des Sédanais ; sa fermeté à maintenir l'ordre et la prospérité du pays ; la réaction catholique préparée avec autant de modération que de prudence ; le mauvais vouloir des protestants, leur obstination rebelle aux sollicitations de Louis XIV ; les rigueurs du roi et la révocation de l'édit de Nantes ; tous ces faits intéressants par eux-mêmes, groupés avec art, jettent le plus grand jour sur cette période trop ignorée de l'histoire de Sedan. Voici comme l'auteur apprécie la *révocation de l'édit de Nantes :*

« L'orage, qui grondait depuis longtemps dans le lointain, s'approchait chaque jour, de plus en plus menaçant. Il éclata enfin ; et la foudre, que recélait le nuage, porta sur tous les points de la France le coup mortel au protestantisme. L'édit de Nantes fut révoqué le 22 octobre 1685.

» L'édit de Nantes, comme nous l'avons vu, donnait en France aux Huguenots une existence légale, une entière liberté de culte, des droits et des franchises tellement étendus, qu'ils formaient, au sein de la monarchie, une véritable république parfaitement organisée, s'appuyant sur des villes de sûreté et sur des places fortes, ayant ses ramifications en Hollande et en Angleterre.

» Cet édit de Nantes, complaisance de Henri IV pour ses anciens coreligionnaires, était un acte très impolitique. Il consacrait et rendait permanente la division du royaume. Il plaçait deux intérêts rivaux conti-

Digitized by Google

nuellement en présence, deux nationalités religieuses toujours en défiance et toujours ennemies, formant deux partis distincts, qui détruisaient l'unité nationale et menaçaient toujours de la guerre civile, quand ils ne l'occasionnaient pas réellement.

» En effet, de Henri IV à Louis XIV, souvent les menaces se traduisirent en actes. Le protestantisme ne se contenta pas toujours d'être une conspiration occulte contre l'ordre de choses établi en France; ses complots, ses machinations secrètes se changèrent souvent en luttes éclatantes. Sous Louis XIII, le connétable de Luynes cherche inutilement à réprimer ces coupables tentatives d'établissement de république indépendante. Ce ne fut qu'après de longs efforts que le cardinal de Richelieu parvint à le tenir en bride par la prise de La Rochelle, dont le siége dura treize mois (1628). Encore, après cet échec, le calvinisme ne se tint pas pour battu; il reprit bientôt ses projets de fédération républicaine, et signa, en 1629, avec Philippe IV, un traité d'alliance contre la France, dans lequel le roi d'Espagne s'engageait à payer 600,000 ducats d'or, à la condition que le duc de Rohan entretiendrait 12,000 hommes de pied et 12,000 chevaux à sa disposition, en cas qu'il déclarât la guerre au roi très chrétien. De plus, il y avait un arrangement spécial pour le cas échéant où M. de Rohan et ceux de son parti seraient assez forts pour se cantonner et former un état particulier dans le midi de la France.

» Est-il étonnant, d'après ces faits consignés dans l'histoire, que Louis XIII et Louis XIV aient toujours considéré le protestantisme comme l'ennemi né de leur monarchie, comme formant un parti politique

Digitized by Google

qui ne visait à rien moins, s'il n'était enchaîné ou anéanti, qu'à porter partout le feu de la guerre civile, et à établir sur les ruines de la monarchie et du catholicisme une république fédérative sous l'étendard sanglant de Calvin ? Cette considération ne pouvait, ne devait échapper à aucun homme d'état. Le calvinisme français était un républicanisme tenace, opiniâtre, fanatique, disposé à tout entreprendre, à tout faire pour réaliser ses audacieuses théories. Il y allait véritablement de l'existence de la monarchie et de la religion antique : une guerre à mort leur était déclarée. La politique la plus ordinaire exigeait donc une répression sévère et énergique, et quand nous voyons Richelieu et Louis XIV ôter aux protestants leurs franchises les unes après les autres, démolir à l'avance et pièce à pièce l'édit de Nantes ; quand ensuite nous voyons le grand roi couronner toutes les mesures de détail qui avaient été prises et effacer cet édit jusqu'au dernier vestige, nous pouvons dire qu'il prit un moyen aussi juste que nécessaire pour terminer enfin une lutte de plus d'un siècle contre des sujets rebelles. Louis XIV résolvait définitivement la question d'unité nationale, toujours mise en problème sous les règnes précédents ; il replaçait, il affermissait sur la base antique le principe monarchique, et préservait à jamais le royaume des dangers continuels et des malheurs qui étaient en germe dans l'édit, dont Henri IV n'avait pas pesé les conséquences.....

» Par malheur, une mesure telle que la révocation de l'édit de Nantes ne se prend et ne s'exécute pas sans qu'il en résulte pour ceux qu'elle atteint des phases pénibles à traverser, des souffrances physiques et morales, terribles et accablantes. Il fut cruel pour

Digitized by Google

les Huguenots de voir leurs temples ruinés ou interdits, leurs ministres proscrits; de se voir eux-mêmes privés de toute liberté religieuse, et forcés de s'abstenir de tout exercice public de leur culte, sous peine d'emprisonnement, de galères, ou d'autres punitions infamantes. Ces mesures sévères ont été exécutées dans certains pays avec une rigueur que l'humanité réprouve. Les dragonnades du ministre Louvois qui, dans ces conjonctures, trompait le Monarque, seront à jamais exécrées dans l'histoire. Les persécutions ordonnées par ce ministre dans les Cévennes ont été, il est vrai, exagérées, mais telles que la vérité nous les représente, elles révoltent encore tout sentiment humain. Ce n'est point avec des dragons que l'on convertit. Il est reconnu que le glaive n'a aucun domaine sur la pensée, ni sur la conscience; quand donc Louvois a voulu étouffer dans le sang de ses sectateurs le calvinisme français, il a jeté sur le règne du grand Roi une tache qui ne s'effacera jamais.

» Néanmoins, il faut le dire, si le protestantisme eût été vainqueur, il n'eut pas été plus tolérant que Louis XIV, ni plus scrupuleux sur les moyens de rester seul maître. Dans tous les états où il a dominé, il traita les catholiques en esclaves. Après les avoir exilés de toutes les charges et de toutes les dignités civiles et politiques, il leur ravit toute liberté du culte; il leur enleva leurs établissements publics et les revenus qui y étaient attachés. Il promulgua contre eux des lois non moins tyranniques; et l'histoire est là pour attester qu'en Angleterre, en Hollande, à Genève et dans les cantons Suisses protestants, parfois même en France, partout en un mot où il a été le plus fort, il n'a pas reculé, en plusieurs occasions,

Digitized by Google

devant l'emploi de moyens aussi énergiques et aussi cruels que ceux de Louvois. C'était comme le droit politique du temps, droit inhumain, à la vérité, qui parfois se traduisait de part et d'autre en de terribles représailles; mais droit commun aux *réformés* et aux orthodoxes, dont l'exercice semblait alors légitimé par le but que chacun se proposait d'établir définitivement, chacun à son point de vue, sa domination exclusive sur les ruines du parti opposé.

» A Sedan, néanmoins, il n'y eut pas de persécutions sanglantes. Les violences et les vexations auxquelles on eut recours n'allèrent jamais jusqu'à ce point. Mais les mesures qui y furent prises, sans être cruelles, furent sévères et sévèrement exécutées. Il fallut se soumettre à toutes les conséquences de l'édit de révocation. Il fallut renoncer à toutes les libertés, à toutes les franchises concédées par Henri IV, à tout exercice public et extérieur du culte proscrit, à toute existence légale et politique, en un mot consentir à être anéanti. Déjà fatigués, depuis plusieurs années, d'un multitude d'arrêts plus ou moins vexatoires, les protestants sédanais s'indignèrent, se livrèrent au murmure et à la désobéissance. Mais le monarque n'était pas homme à céder et à permettre qu'on méconnût son autorité. Les régiments de cavalerie de Dugast et de Florensac furent envoyés en garnison à Sedan et logés à discrétion chez les opiniâtres et les récalcitrants (1).»

La période du XVIIIe siècle s'inaugure à Sedan, comme ailleurs, par le triomphe de la religion catholique, et se termine par la réaction formidable du

(1) *Comptes de la Ville* (1686).

Digitized by Google

scepticisme Voltairien. L'éclat que le sceptre de Louis XIV avait donné aux idées chrétiennes, la plume du philosophe de Ferney et de l'école encyclopédique vient le leur ravir au profit d'une philosophie menteuse, dont le XIXe siècle a déjà fait justice. Les arrêts sortis du cabinet de Choiseul et du voluptueux boudoir de la marquise de Pompadour, devaient aller, jusque dans nos Ardennes, frapper une société célèbre, qui n'a eu que le tort d'être partout l'avant-garde de l'Eglise contre la croisade des libres penseurs. Les Jésuites et leur collége furent supprimés à Sedan, aux grands applaudissements des calvinistes qui, ayant certaines raisons de ne pas les aimer, profitèrent de cette proscription pour relever la tête et demander de nouvelles faveurs. Mais ce premier triomphe de la philosophie n'était que le prélude de l'orage de 1789. Sedan recueillit les premiers fruits de la tempête. Un certain traité de commerce conclu à Versailles, en 1786, par le ministre Vergennes, amena un crise commerciale, et à sa suite des troubles qui menacèrent la sécurité des habitants. Bientôt cette ville industrieuse, emportée à son tour dans le tourbillon révolutionnaire, eut sa part des péripéties qui désolèrent la France. Il faut suivre l'auteur, nous faisant assister à l'inauguration de l'église constitutionnelle, cette déplorable incarnation du jansénisme parlementaire; comme lui s'obstinant à vouloir être catholique, malgré le pape et les évêques, comme lui voulant rester en communion avec Rome qui l'anathématise. Philbert, évêque de Sedan, est bien la plus curieuse personnification de cette église subtile, qui en vain multiplie les mandements, pour proclamer la suprématie de Rome, dont cependant elle voudrait se passer. Il faut entendre ce prélat im-

Digitized by Google

provisé, demandant humblement au noble exilé, à M. de Talleyrand, archevêque de Reims, des pouvoirs qui, en sanctionnant ceux de la Constituante, colorent son titre aux yeux du peuple, et surtout calment les terreurs de sa conscience : « Monseigneur, dans la » situation où je me trouve, je n'ai rien tant à cœur » que de recevoir votre approbation et votre *consente-* » *ment* pour la place qu'on *m'a forcé d'accepter*. Dès » les premiers moments de mon élection, je me pro- » posais fermement de ne faire qu'avec votre agré- » ment les fonctions auxquelles on m'appelait. Dans » l'audience que vous avez daigné m'accorder, je n'ai » osé me hasarder à vous faire la prière de m'inves- » tir de vos pouvoirs, pour la partie de *votre* diocèse » qui dépend aujourd'hui du département des Arden- » nes; mais votre lettre aux électeurs du département » de la Marne, qui vient de m'être communiquée, » semble m'inviter et même m'autoriser à vous sup- » plier de m'accorder la permission dont vous parlez. » Je vous conjure, Monseigneur, de ne pas me la » refuser; c'est une grâce qui me serait aussi conso- » lante qu'honorable. Elle dépend de vous, et je l'im- » plore au nom de Jésus-Christ et de son Église. *Je* » *ne peux penser sans frémir* que vous me regarderiez » comme un intrus, un usurpateur, un schismatique; » c'est malgré moi, et uniquement pour prévenir des » maux incalculables que je me rends au vœux de la » nation; ma foi sera, avec la grâce de Dieu, invio- » lable, je me ferai constamment un devoir et un » mérite de *révérer votre autorité* et de vous être » uni de communion et de sentiment. L'essentiel est » de conserver la paix dans l'Eglise et la concorde avec » le souverain, par tous les moyens possibles, etc. »

Digitized by Google

L'archevêque répondit, le 12 Mars, à M. Philbert, par une lettre qui refusait l'autorisation demandée. Mais le curé de Sedan était si bien disposé à passer outre, que le lendemain de cette réponse il se fit sacrer. De là, sentence de l'archevêque qui déclare nulle son élection, le frappe de suspense, etc. Toutefois la sévérité du juge, après l'accomplissement d'un devoir rigoureux, fait bientôt place aux déchirements d'une âme, pleine de tendresse paternelle pour un fils égaré. « Si l'un de ces hommes infidèles, ligués contre le » Seigneur et son Christ, déclarait la guerre à son » Eglise: *Si inimicus meus maledixisset mihi!* Mais vous! » vous qui depuis tant d'années cultivez avec moi le » champ du Seigneur, sans qu'aucun sujet de discorde » ait jamais troublé notre union, *tu vero homo una-* » *nimis* ! vous, l'un des principaux chefs de ma famille » spirituelle, *notus meus!*..... c'est vous qui mécon- » naissez l'Eglise romaine, qui vous soulevez contre » les premiers pasteurs, qui rompez l'unité, qui dé- » chirez la tunique de Jésus-Christ... Nous connais- » sons vos travaux : *Scio opera tua;* souvent nous » avons applaudi aux efforts de votre zèle, *et labo-* » *rem*.... Mais réfléchissez, et voyez de quelle hauteur » vous êtes tombé : *Memor esto unde excideris!*.... » Dans votre lettre du 7 Mars, vous dites que votre » *foi avec la grâce de Dieu sera inviolable*. Et la foi » que vous avez professée par votre serment, la foi » que vous allez enseigner, c'est que la juridiction » spirituelle peut être étendue ou resserrée, donnée » ou ôtée par la puissance civile, seule et sans le » concours de l'Eglise ; c'est que le pape n'a pas, de » droit divin, la primauté d'honneur et de juridiction » dans l'Eglise, et qu'il faut le réduire à être sim-

Digitized by Google

» plement le centre de l'unité que vous divisez, et de
» la communion que vous cesserez d'avoir avec lui...
» C'est que le presbytère doit régir l'Eglise de Dieu,
» contre l'avis de l'évêque supérieur et juge hiérar-
» chique de tout son diocèse.... Avec cette foi ne
» tremblez-vous pas de vérifier en votre personne
» l'axiome que le schisme conduit à l'hérésie : *Memor*
» *esto unde excideris.* L'essentiel, dites-vous, est de
» *conserver la paix.* Vous, prêtre de vérité, nous
» osons en appeler à votre conscience, qui de *vous*
» ou de *nous* menace d'un schisme désastreux le dio-
» cèse de Reims?... Vous *êtes forcé.* Et par qui? Est-
» ce par les inspirations de l'Esprit-Saint qui m'a
» établi pour gouverner l'Eglise de Reims? Est-ce par
» le jugement des évêques de France, qui tous (à
» l'exception de quatre) ont déclaré qu'ils ne peuvent
» être destitués par la puissance civile? Est-ce par
» vos électeurs? Si leur suffrage peut être un honneur
» pour vous, ce suffrage est-il un ordre impérieux....
» Vous êtes forcé? Et où sont les preuves de votre
» répugnance, de votre résistance, de vos combats,
» de vos refus? etc., etc.

Cette lettre foudroyante, malgré l'aménité de l'expression toute paternelle, n'empêcha point Philbert de signer bientôt ce manifeste schismatique, qui, attribuant au peuple le droit de juridiction ecclésiastique, relevait l'unité dogmatique de l'Eglise, pour mieux briser l'unité de la discipline et renverser toutes les lois de la hiérarchie catholique.

L'auteur qui a su ainsi recueillir tout ce qui peut jeter de l'intérêt sur son histoire, nous fait ensuite assister à ces courageuses assemblées de la municipalité Sédanaise, dont les délibérations conduisirent

Digitized by Google

l'élite des notables jusque sur l'échafaud. Bientôt la terreur plane sur la cité. Ce ne sont plus que harangues pleines de rage, menaces de mort, correspondances furibondes, lois des suspects, comités révolutionnaires, exécutions cruelles, orgies de sans-culottes se roulant dans la boue et dans le sang. La ruine de l'abbaye d'Orval, le pillage et la destruction de la chartreuse du Mont-Dieu, les profanations sacriléges, l'inauguration à Sedan de la déesse Raison, les fureurs des principaux démagogues, les comités de salut public, le 9 Thermidor et la réaction sanglante du règne des Girondins, sont tour à tour racontés dans l'*Histoire de Sedan*, avec toutes ces circonstances d'intérêt local, que M. l'abbé Prégnon a su puiser avec art dans des manuscrits et des correspondances inédites dont les originaux sont reproduits dans de nombreuses pièces justificatives.

Cependant, la Convention revenant à des sentiments plus modérés, préparait le règne de l'homme prodigieux qui devait, en enchaînant la révolution, cicatriser les plaies de la France. Les Sédanais saluèrent avec enthousiasme le jeune vainqueur de l'Italie. Reconnaissante de tout ce qu'elle recevait de prospérité commerciale, après tant d'agitations, de crises et d'alarmes, la Ville reçut Napoléon, et plus tard l'Impératrice Joséphine, avec ces transports de joie qu'acompagne toujours le prestige de la victoire. Mais un jour cette infidèle abandonne le héros d'Austerlitz et de Wagram, et les Sédanais obéissant à l'entraînement général ne furent point les moins empressés à saluer le drapeau blanc. Il est bien vrai qu'au retour de l'île d'Elbe le drapeau tricolore apparaît de nouveau sur les remparts de la Ville, mais bientôt sa hampe, brisée par

Digitized by Google

le vent qui souffle de Waterloo, fit de nouveau place à l'étendard de la légitimité que venait d'arborer la France.

La Restauration sous Louis XVIII et sous Charles X, la révolution de 1830, celle de 1848 et du 2 Décembre, appartiennent trop à l'histoire contemporaine, pour laisser à un auteur prudent la liberté franche des appréciations historiques. Les contemporains ont toujours droit à une certaine réserve ; ce qui n'empêche point M. l'abbé Prégnon de nous donner les principaux détails des réceptions, des changements administratifs, des discours officiels, des fêtes publiques, des crises commerciales, des agitations populaires, des *Te Deum* solennels, et des funèbres *De profundis*, ces appendices inséparables de toutes les révolutions....

Telle est, Messieurs, l'analyse sommaire de la première partie du consciencieux travail de M. l'abbé Prégnon.

La seconde partie de l'histoire de Sedan n'est pas moins importante que la première. Comme monographie, elle présente plus d'intérêt, en ce sens qu'elle initie le lecteur à la connaissance intime de la cité et du peuple Sédanais. Administrations, institutions diverses, établissements, monuments religieux, civils et militaires ; histoire de son commerce et de son industrie ; illustrations sorties de son sein dans la littérature, dans la science et dans les arts, tout est passé en revue dans cette seconde partie de notre histoire.

La topographie et la géologie du pays Sédanais, l'aperçu de ses richesses agricoles, le caractère de ses habitants, et quelques détails héraldiques forment le chapitre préliminaire. Dès l'origine, Sedan vivait

Digitized by Google

sous le régime municipal et avait sa justice particulière, mais sa législation longtemps incertaine subit, sous le gouvernement de Robert IV, de nombreuses améliorations qui furent loin d'être suffisantes. Ce fut sous l'impulsion de Henri-Robert, que ce Code, encore informe, devint décidément un ensemble de lois homogènes, auxquelles Sedan fut soumis jusqu'à la révolution française. Toutefois, auparavant, de graves modifications survinrent dans l'administration de la justice, et sous Louis XIV, diverses juridictions furent instituées.

L'origine et les progrès de la manufacture d'une ville aussi importante par sa prospérité commerciale, ne pouvaient échapper à l'historien de Sedan. Il est intéressant d'apprendre comment les princes ont posé les bases de son industrie; quelles mesures furent prises pour lui donner tout son développement, pour moraliser ses transactions, pour lui obtenir, en un mot, ce degré de splendeur que nulle ville n'a encore surpassé. La statistique vient prouver, par ses chiffres éloquents, tout ce que l'auteur avance, en même temps que l'histoire sommaire des grandes maisons commerciales vient y répandre son intérêt. Le traité fatal de commerce conclu à Versailles, et le règne de la Terreur arrêtèrent un instant la prospérité de ce commerce, auquel le génie de Napoléon et les gouvernements qui le suivirent, rendirent bientôt son premier essor. L'exposé de la situation manufacturière de Sedan, de 1812 à 1855, puisé d'ailleurs aux meilleurs sources, prouve quel avenir de grandeur la paix lui prépare encore.

Beaucoup d'autres industries vinrent s'établir dans les principautés: la teinturerie qui contribua si puis-

Digitized by Google

samment à la renommée des draps Sédanais ; la fabrication de divers autres produits de laine; la tannerie, l'imprimerie, l'arquebuserie, la ferronnerie, la papeterie, etc. Tous ces détails, curieux à connaître, viennent encore se compléter par l'histoire de la numismatique du pays; et par l'exposé de différents priviléges accordés à son commerce par les rois de France (Chap. 33.).

L'instruction publique ne pouvait manquer d'occuper une large place dans cette seconde partie: l'origine et la fondation du collége ; l'histoire complète de la célèbre Académie qui, fondée par Henri de La Tour, devint la pépinière des personnages les plus éminents du protestantisme ; la décadence sous Louis XIV de cette Académie que ne purent sauver Bayle et Jurieu, ces coryphées du parti ; enfin, son anéantissement un peu avant la révocation de l'édit de Nantes, tous ces faits offrent au lecteur des pages d'un véritable intérêt. Vainement les Jésuites vinrent s'asseoir sur les ruines académiques de la Genève ardennaise, l'édit de Choiseul devait, en les frappant à leur tour, séculariser l'enseignement secondaire qui, désorganisé sous la Terreur, ne se releva que sous le premier Consul (Chap. 34.). L'enseignement primaire subit aussi toutes les vicissitudes de la domination protestante et de la réaction catholique. L'année même de la suppression des Jésuites (1763), il fut confié aux Frères des Ecoles Chrétiennes, qui, après un long intervalle et mille tribulations, le partagent encore avec de saintes Religieuses.

Une des parties de son travail que l'auteur a traité avec le plus de soin est, sans contredit, celle des monuments et des établissements religieux, civils et militaires. L'ancienne église de Saint Laurent, le temple

Digitized by Google

protestant bâti par Henri de la Tour, la chapelle du Château, le couvent des Capucins, l'église du collége érigée par les Jésuites: voilà pour les édifices religieux, dont l'histoire offre plus d'intérêt que l'architecture. Il en est de même des monuments civils ; nous citerons l'Hôtel-de-Ville, qui renfermait une magnifique bibliothèque fondée par Henri de La Tour; le Théâtre, le Palais de Justice, la statue de Turenne, mais surtout l'Hôpital, qui doit à plusieurs fondations particulières son importance et sa prospérité. Cette partie de l'œuvre se couronne par l'histoire des établissements militaires, de la forteresse, des casernes, et de ces gigantesques travaux qui défendent la ville. Les contestations entre la municipalité et le génie militaire, l'origine et les règlements des milices bourgeoises, la création des gardes nationales se rattachent naturellement à celle des établissements fondés pour la défense du pays; aussi l'auteur ne les a-t-il point négligés.

Enfin, l'ouvrage entier se termine par la biographie et la bibliographie Sédanaise. On est étonné de voir cette petite capitale d'une assez petite principauté, donner à la France cette longue série de noms illustres dans les lettres, dans les sciences et dans les arts; théologiens, philosophes, orateurs, jurisconsultes, géographes, ingénieurs, artistes. Riche pléiade d'hommes illustres, à laquelle s'ajoutent nos plus belles gloires militaires, les Bertéche, les Macdonald, les Savary, les de Leocourt, les de Montagnac, et cent autres dont le sang a cimenté la fortune et l'honneur de la France.

Je ne terminerai point ce compte-rendu, Messieurs, sans vous dire, pour résumer l'appréciation générale,

Digitized by Google

qu'au point de vue de l'érudition, des recherches laborieuses et de la forme littéraire, nul travail ne pouvait, ce me semble, être plus consciencieux; jamais l'auteur n'affirme rien qu'il ne prouve par des citations ou des pièces justificatives; toujours l'expression, nette comme l'idée, souvent pleine de verve, est à la hauteur de son sujet. Sans donc préjuger en rien les décisions de l'Académie, prenant acte de certains précédents, qui tous tendaient à encourager des œuvres semblables, je demande, dans l'intérêt de l'auteur, qu'une commission puisse être nommée pour examiner de nouveau le travail, dans le but de lui décerner une médaille; elle serait pour lui une première garantie de succès, et surtout une précieuse récompense; pour les autres et pour nous, elle serait le gage de notre zèle à justifier toujours et partout notre devise: *Servare et augere*, conserver nos richesses intellectuelles, et recueillir avec soin tout ce qui peut, en les augmentant, nous enrichir encore.

Digitized by Google

LES ETATS DE L'UNION.

Lettre de M. Prosper TARBÉ, membre titulaire.

—

Philadelphie, ce 28 Mai 1855.

Monsieur le Président,

Lorsque les membres de l'Académie de Reims me firent l'honneur de me rappeler au milieu d'eux, je voulais refuser. Les amicales instances de quelques anciens collègues me déterminèrent à accepter un titre dont les charges étaient alors au-dessus de mes forces. Depuis, le temps a marché, et sans m'avoir rendu la santé, il m'a donné quelque répit dans mes souffrances; j'ai vu revenir une partie de mon passé et je me suis mis à voyager. Un entomologiste m'avait accompagné, mais depuis nous nous sommes séparés et me voici tout seul dans cette immense contrée que l'on nomme les Etats-Unis. Je ne vous annoncerai pas que j'ai découvert un nouveau monde ; je ne vous signalerai ni un peuple inconnu, ni une cité indienne exhumée ; je ne vous parlerai même pas d'histoire naturelle, cela sera pour une seconde lettre. Mais je vous parlerai quelque peu de ces choses et de ces hommes, que tous les voyageurs visitent et n'apprécient pas de la même façon. Chez les uns, il y a critique amère et complète; chez les autres, enthousiasme

Digitized by Google

exalté. L'Amérique ne mérite rien de cela, d'une manière absolue. Comme toutes les nations, elle a ses vices et ses vertus, ses hauts faits et ses mauvais jours. On lui prête beaucoup, et elle n'a pas besoin d'emprunter. Bientôt même son cachet spécial, si tant est qu'elle ait un type net, disparaîtra au milieu des émigrants que l'Irlande et la Germanie jettent sans relâche sur ses rives hospitalières. Aussi l'américain pur sang, peu amoureux, je crois, de son type, mais très-soucieux d'être le maître chez lui, commence-t-il à s'inquiéter du flot européen qui le presse de toutes parts, envahit ses villes, défriche ses forêts, peuple ses campagnes et commence à dominer dans les élections. De là le parti des Know not Thing. Pour lui appartenir, il faut être américain de race, ou naturalisé depuis très-longtemps et avoir fait ses preuves de Yankeisme. Le but de cette ligue est de détruire la liberté des cultes, de n'admettre que l'Eglise méthodiste épiscopale, de chasser les nouveaux venus de toutes les places, d'arrêter l'invasion germaine et luthérienne, irlandaise et catholique. Le combat s'engage d'abord sur le terrain de la tempérance : la fameuse loi du Maine, ainsi nommée parce qu'elle fut inventée dans cet état, a pour but de contrarier la vente des liqueurs, du vin et de la bière le dimanche et les jours de fête. Au premier aspect on ne voit là qu'une mesure pour combattre l'ivrognerie : mais le but est de ruiner le parti allemand qui compte dans son sein tous les cabaretiers, de contrarier, de vexer les Suisses, les Germains, les Français qui, le dimanche, aiment à vider un verre entre amis ; on veut les obliger à force d'ennui à retourner chez eux. — Le parti du Know not Thing est puissant, mais comme sur les

Digitized by Google

vingt-six millions d'hommes que renferment les Etats-Unis, il y a douze millions d'Allemands, d'Irlandais, de Français et de catholiques, il ne sera pas facile de s'en défaire. La lice a mis un pied dans la niche, maintenant elle y est avec sa famille et n'en sortira pas. Déjà l'on s'est battu à coups de canon à Cincinnati, et ailleurs on annonce d'autres luttes à main armée.

Je vous ai parlé des Français : ils sont ici assez mal vus. D'abord ils sont peu nombreux et pauvres, ils n'occupent que des positions inférieures. Ensuite nos révolutions ont jeté sur le sol américain des proscrits d'origines diverses, mais généralement irrités par les malheurs politiques, peu propres aux affaires commerciales et par suite peu considérés. Nous avons à New-York une dizaine de mille de compatriotes ; ils forment une légion dans la garde civique et on leur permet de porter le costume de notre garde nationale. La même faveur, au surplus, est accordée aux autres nations. Il y a des Français partout, ils tiennent les boutiques de détails, de modes, de chaussures ; ils sont tailleurs, coiffeurs, artistes. Mais tout cela ne mène pas à gagner force dollars ; et dès lors on reste dans la foule, perdu au milieu des gens pauvres, comme les Irlandais.

Ce sont cependant ceux-ci qui ont le plus de chances pour réussir : ils savent l'anglais, point important : ils ont les mœurs anglaises et ils acquièrent rapidement le caractère yankée. On les déteste comme catholiques, comme étrangers, comme intrus : mais comme il y en a qui réussissent, on les accepte et on finit par les reconnaître comme Américains, surtout quand on leur connaît un coffre bien garni. Ils sont si nombreux que leur dialecte domine et altère la

Digitized by Google

langue anglaise pure. Les dames seules qui ne fréquentent pas les ouvriers, les gens d'affaire, parlent la langue classique. Les hommes adoptent les contractions des Irlandais, leurs barbarismes abréviateurs et leurs locutions de bas étage. — L'Américain ne sera bientôt plus qu'un patois anglo-irlandais.

Les dames! il est bon que vous sachiez qu'on ne doit en parler ici que chapeau très-bas, elles sont les reines du pays, dans les hôtels comme dans les chaumières. Auprès d'elles, le maire, le schérif, le président de la république même ne sont que de pauvres sires. Aussi elles usent et abusent de leur puissance de toutes les façons, les jeunes miss pour se faire épouser, les ladies pour ruiner leurs maris. Mais je m'arrête : Ne répétez rien de ceci, je ne veux me faire de querelle avec personne, et monsieur le schérif ne demanderait pas mieux que de me poursuivre pour manque de respect aux ladies impériales. — Le schérif est un fonctionnaire électif qui tient de l'huissier, du procureur impérial, de l'avoué, et qui se fait, bon an, mal an, de la place, de cent à cent vingt-cinq mille francs. Comment cela? En recevant de toutes mains pour poursuivre, pour relâcher, pour écouter la plainte des opprimés, et donner des conseils utiles aux banqueroutiers, voleurs et autres gibiers de potence. Il les tient sous clef seulement quand il ne peut pas faire autrement. Car il est ici avec la justice une foule d'accommodements; il s'en suit qu'elle ne se rend pas, ou qu'elle se rend mal. Les étrangers la trouvent sourde et aveugle, mais elle prodigue ses faveurs aux Know not Thing et autres gens de même race. Elle sourit aux dames et n'éprouve aucune impression répulsive à la vue des dollars.

Digitized by Google

Il y a ici absence complète de police judiciaire, on fait des lois pour les circonstances, pour une circonstance plutôt, pour un individu : aussi certains députés font-ils métier, et un métier fort lucratif, de leur mandat électoral. Il en est de même de tous les fonctionnaires électifs. Ils font bien un peu, de temps à autre, les affaires du pays, mais ils commencent par s'occuper des leurs, et ils ont grand soin d'appliquer les deniers municipaux ou provinciaux aux entreprises qui les intéressent à l'avance, et dans lesquelles on leur donne un intérêt qu'ils acceptent avec un plaisir toujours nouveau. En ce moment on publie un volume in-8° où l'on révèle toutes les dilapidations commises par les conseillers municipaux de New-York. L'amour de l'or a éteint chez les Yankées le sens moral. Tout ce qui produit des dollars est bon. Le Yankée ne songe qu'à faire fortune ; il commence la vie des affaires à quatorze ans, et ne la quitte jamais, il passe ses beaux jours derrière un comptoir, et la vieillesse le trouve encore à son bureau. Aussi chez ces hommes, à New-York surtout, il n'y a ni savoir, ni esprit, ni sentiment des beaux-arts, ni pensées généreuses. De l'or ! de l'or ! rien de moins, rien de plus. Sur cette terre, tout est à vendre et à acheter ; une église, un temple se vend quand on en trouve un bon prix. Un millionnaire quitte son hôtel dès qu'il trouve un loyer qui lui rapporte six ou sept pour cent. — Parfois je montrais les objets que je récoltais : « Vous vendrez cela, me disait-on. » Si je disais non, on ne regardait plus ! Si je répondais affirmativement, la curiosité naissait. — Ici la cupidité est insatiable : le millionnaire spécule comme l'homme sans crédit ; aussi, souvent la fortune se lasse et le

Digitized by Google

riche tombe dans la misère. On cite des maisons trois fois tombées, trois fois relevées. L'Américain est insouciant de l'avenir, le présent lui suffit. L'affaire commencée absorbe la vie, après celle-là une autre, puis une autre, pour toujours d'autres. Il bâtit pour lui seul; il ne fait rien pour ses enfants; il ne les dote pas. Qu'ils s'arrangent, qu'ils se marient, filles ou garçons, comme ils pourront. Aussi les jeunes gens courent après Plutus, les jeunes filles après les jeunes gens qui ont fixé la fortune. C'est la chasse aux dollars, c'est la pêche aux maris; ce ne sont que filets, hameçons et gluaux séducteurs. Malheur à qui se laisse prendre, il faut épouser ou aller en prison. En général, on aime mieux épouser : maître pour maître, de beaux yeux, un teint de lys et de rose valent mieux qu'un farouche geolier et du pain noir. Pour vous conduire à l'autel de l'hyménée (comme on disait en 1800), il suffit du serment d'une jeune fille. Et il y en a beaucoup qui le prêtent fort tristement, sans cause réelle, mais avec un discernement qui fait honneur à leur esprit calculateur. Elles sont d'une grande habileté à faire croire au public qu'elles sont compromises, et à mettre dans la nécessité d'accorder une éclatante réparation, un innocent qui n'a rien endommagé. Aussi rien n'est amusant comme de voir le sémillant Français, les Suisses aux cheveux blonds et le jeune et sentimental Allemand sur leurs gardes, comme des factionnaires, éviter le serpent tentateur et se résigner à se priver de toute espèce de pommes.

A propos de pommes, c'est en France que la pomme de Canada est vraiment belle, ici ce n'est qu'un fruit très-ordinaire, de taille modeste; mais en revanche ici règnent les ananas, les bananes, les co-

Digitized by Google

cos, et sept ou huit espèces de noix plus ou moins agréables pour ceux qui les aiment. En Pensylvanie les rôtis d'ours ne sont pas une chimère et le potage à la tortue est un mets des plus vulgaires. La patate sucrée couvre les tables, et la rhubarbe, dont la chimie culinaire estime six espèces, garnit les pâtisseries quotidiennes. Mais ceci rentre dans l'histoire naturelle; n'anticipons pas sur ma seconde lettre.

Il est inutile de vous dire que je ne voyage pas comme l'éditeur des poètes champenois : ils sont parfaitement inconnus ici. Je parle des anciens; de nos contemporains, il en est bien autrement. C'est comme président de la société des sciences naturelles que je cours le monde. De là des visites à toutes les sociétés qui ont fondé des muséums, des bibliothèques scientifiques, des jardins de botanique : et elles sont nombreuses. Pas de ville qui n'ait une association de ce genre, et parfois plusieurs. Le gouvernement ne fait rien pour elles et elles ne s'en portent pas plus mal. La cotisation, le travail quotidien des membres associés, la persévérance et le patriotisme ont ici produit des créations qui peuvent lutter avec les musées de la vieille Europe.

C'est là le beau côté du caractère américain : ne rien demander à l'Etat, obtenir tout du dévouement individuel et de l'intelligence générale, telle est la marche suivie pour tout, et partout triomphante. Avec ce procédé on fonde des marchés, des colléges, des universités, des hôpitaux, des bibliothèques spéciales, des collections, des musées. En dehors des cotisations, chacun se fait un honneur et un devoir d'être utile à la société à laquelle il appartient. L'opinion publique en Amérique flétrit celui qui n'est rien, qui ne fait

Digitized by Google

rien. Ces associations offrent un asile honorable aux hommes assez riches et assez sages pour renoncer aux affaires commerciales, et trop éclairés pour s'endormir dans l'indolence. J'ai vu des millionnaires passer chaque jour quelques heures à classer des objets d'histoire naturelle : il y a plus, si quelque sociétaire a le bonheur d'avoir un objet précieux, il le donne, ou le dépose dans la collection commune ; sa bonne fortune profite à tous, l'objet déposé voit son importance se quadrupler, et toute la cité se glorifie de posséder un trésor et un bon citoyen. Quelques raretés sont-elles à vendre? la société voit-elle avec douleur sa caisse vide? elle fait un appel à ses membres riches de dollars et de patriotisme, et leur patriotisme compte les dollars demandés. C'est avec ces ressources, que l'on peut obtenir partout, que l'Amérique crée les institutions scientifiques dont je vous parlerai dans ma première lettre. Elle donne un grand exemple à nos vieilles cités : elle leur prouve que la civilisation et la science n'ont pas besoin, pour régner et fleurir, de s'asseoir sur des trônes séculaires. Des villes nées d'hier, pleines d'hommes sans ayeux indigènes, renferment, en institutions, bien des créations que nos antiques cités attendent encore, et qu'il serait bien facile de leur procurer. L'esprit d'association, la nécessité d'une occupation, la tenacité courageuse et un peu d'argent peuvent triompher de tous les obstacles : ce que j'ai vu m'a donné bon courage; à mon retour je prêcherai de la parole et de l'exemple, et j'espère ne pas prêcher dans le désert. — Veuillez, Monsieur le Président, recevoir pour vous et mes honorables collègues, l'assurance de mon affectueuse considération.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ DE SPHRAGISTIQUE.

COMPTE-RENDU

présenté par M. Duquénelle, Membre titulaire.

—

L'étonnante activité du commerce et de l'industrie, qui caractérise d'une manière si spéciale le milieu du XIXe siècle, a fait sentir son influence sur la littérature; jamais époque ne fut plus fertile que la nôtre en publications de tout genre; mais, disons-le avec peine, ces publications, pour la plupart, n'ont d'autre mérite que de satisfaire momentanément l'avidité des lecteurs, et, jetées en pâture à la curiosité du public, elles sont comme le feuilleton d'un journal, oubliées le lendemain même de leur apparition. Cependant au milieu de cette avalanche continue de productions, si je puis parler ainsi, apparaissent à de rares intervalles quelques ouvrages qui se recommandent à l'attention des hommes sérieux ; de ce nombre sont les travaux historiques, qui, par leur érudition et leur spécialité, prennent dans la science une place bien méritée, et parmi eux la publication que vous adresse la Société de Sphragistique.

Fondée en 1852, cette société, dans le premier numéro de son recueil, indique le but qu'elle se propose

Digitized by Google

et l'objet de ses publications mensuelles : je vais les faire connaître.

Réunir dans un livre, dans une sorte d'album, tous les monuments de paléographie et de sphragistique disséminés dans les bibliothèques publiques, les musées et les collections particulières, veiller à la conservation de ces débris, pour les recueillir dans ses registres ; provoquer des recherches et des observations sur des questions nouvelles ; et, par un ingénieux procédé, reproduire en métal les sceaux dont les empreintes, en raison de leur nature fragile, voient leur existence compromise par mille accidents divers : telle est la tâche que se sont imposés les fondateurs de cette Société. Déjà, à une époque rapprochée de nous, la sigillographie avait repris son rang dans les sciences historiques par les documents authentiques qu'elle a pu fournir à l'histoire ; déjà nous avions de savantes publications parmi lesquelles il suffit de citer le Trésor de numismatique et de glyptique, et les Eléments de paléographie, et l'on avait accueilli avec une faveur marquée la collection d'empreintes moulées en voie d'exécution aux archives nationales ; mais ces publications ne sont pas à la portée de toutes les personnes instruites, et puis, dans ces admirables reproductions, on s'est principalement occupé de la forme des sceaux et de leurs emblèmes, en négligeant les données historiques qui en ressortent ; et cependant, pour celui qui sait les interroger, que de choses peuvent dire le chaton d'une bague antique, l'empreinte d'un sceau, l'écusson des armoiries ? Que de secrets sont encore ensevelis dans les limbes de l'allégorie et sous le voile des emblêmes dont nous n'avons pas encore la clef. Tel est le programme

Digitized by Google

que s'est donnée la Société de Sphragistique, et nous pouvons annoncer qu'elle n'a pas failli à sa tâche; trente-six livraisons de son Bulletin ont déjà paru, et les articles signés par des auteurs connus dans la science archéologique, témoignent de la sympathie qu'elle a rencontrée dans le monde savant.

Je voudrais pouvoir vous donner un aperçu de toutes les dissertations contenues dans ce recueil, car toutes offrent un certain intérêt pour l'histoire; mais, pour être bref, je me bornerai à mentionner celles qui ont naturellement nos préférences, je veux dire celles qui, de près ou de loin, se rattachent à l'histoire de la Champagne.

1° Etude sur un sceau de Madeleine de Vendôme, abbesse de Saint-Etienne de Soissons, morte en 1558. Cette abbaye fut plus tard transférée à Reims;

2° Notice très détaillée de M. Rossignol, archiviste du département de la Côte-d'Or, sur les sceaux de l'abbaye de Citeaux, qui, vous le savez, fonda de nombreuses colonies dans la province de Champagne, dans les diocèses de Châlons, Langres et Auxerre;

3° Notice sur un sceau de la prévôté de Saint-Florent, ville qui, pendant trois siècles, appartint aux comtes de Champagne, avant la réunion de la province à la couronne de France par le mariage de Jeanne de Navarre avec Philippe-le-Bel;

4° Deux dissertations de M. Goffinet, vicaire-général du diocèse de Troyes, l'une sur le sceau et le contre-sceau du chapitre de la cathédrale de Troyes (XIVe siècle); l'autre sur le sceau de l'abbaye de Notre-Dame aux Nonains. Ces deux mémoires sont remplis de recherches curieuses, les détails intéressants y abondent.

Digitized by Google

5° Recherches sur un sceau de l'abbaye de Valroc en Champagne. Cette abbaye, fondée en 1147, sous le règne de Louis VII, par Hugues de Chollet, seigneur de Coucy, comptait plusieurs rémois parmi ses dignitaires.

6° Enfin une note rectificative sur le sceau de Saint-Germain d'Auxerre, par M. Quentin. Dans une livraison précédente, ce curieux monument avait été attribué à la Collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris. Les raisons qui avaient motivé cette première attribution présentaient même, de l'avis de M. Quentin, une autorité respectable, mais elles n'ont pu résister à un examen plus attentif; de là une polémique, pleine de courtoisie, sans doute, comme entre des hommes qui s'estiment et s'honorent mutuellement; et enfin le savant archiviste de l'Yonne eut gain de cause.

Toutes ces dissertations sont accompagnées de dessins reproduisant avec fidélité les monuments expliqués. Les titres que je me suis contenté d'énumérer vous font voir combien de sujets d'études ont été fournis par la Champagne. A vrai dire, il n'est pas de province qui occupe une place plus importante dans l'histoire de France. Mais chacune de nos anciennes provinces trouve dans cette publication des documents inédits ou peu connus sur des faits historiques.

Les statuts de la société renferment une disposition qui mérite particulièrement l'attention, dans l'intérêt de la science. Elle est ainsi conçue: les sceaux reproduits et qui appartiennent à la société ne peuvent être cédés qu'aux archives, bibliothèques et dépôts publics des localités à l'histoire desquelles ils se rattachent. Dans une récente visite que j'eus l'honneur de faire aux

Digitized by Google

fondateurs de la société, j'ai vu bon nombre de ces reproductions métalliques, obtenues sur des empreintes de cire dont la netteté et la belle exécution ne laissaient rien à désirer. On peut donc compter sur l'empressement que mettront certaines villes à se procurer les monuments qui intéressent leur histoire. Le prix peu élevé auquel sont cédées ces empreintes, doit éloigner toute idée de spéculation mercantile.

La Société de Sphragistique a mérité, dès le début, l'appui et les encouragements de tous les corps savants, des hauts dignitaires civils et ecclésiastiques. Elle vient de commencer sa troisième année, et tout fait espérer que son zèle et ses recherches ne se ralentiront pas, malgré la retraite de deux de ses fondateurs. Les savants distingués qui les remplacent, sont déjà connus dans le monde archéologique, et sauront continuer l'œuvre intelligente et désintéressée de leurs devanciers. Elle compte au nombre de ses collaborateurs les plus actifs M. Delvincourt, notre correspondant.

Pour terminer, je dirai à l'Académie que, possédant quelques sceaux découverts à Reims ou dans ses environs, je les ai soumis à la Société de Sphragistique; si, comme j'ai lieu de le croire, ils intéressent notre histoire locale, je m'empresserai de vous communiquer les attributions qui me seront indiquées.

Digitized by Google

JOURNALIER OU MÉMOIRES

DE JEAN PUSSOT.

—

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Par M. HENRI, Membre titulaire.

Jean Pussot est né à Reims, au bourg de la Couture, le 19 juin 1544 : « Cinq jours avant la feste Monsieur sainct Jehan-Baptiste (1), Dieu me mit sur terre par ma naissance. » C'est le premier né de Jean Pussot l'aîné et de Jeanne Laforest (2).

(1) Lacourt, par erreur, a écrit : « Le jour de saint Jean-Baptiste. »

(2) La famille Pussot est une vieille famille rémoise qui forme presque dynastie et donne, alors et depuis deux siècles, des syndics à l'échevinage, des baillis à l'archevêché, des charpentiers à la Couture. Ceux de ses membres qui lui font le plus d'honneur sont :

Jehan, syndic de l'échevinage et notaire ecclésiastique (1480-1526). On trouve son nom dans presque tous les documents contemporains : 1° Dans les mémoires de Foulcart (reproduits par *Lacourt*) : « En 1493, Jehan Pussot fut député par l'échevinage au chapitre pour avoir avis sur la lettre du roi, concernant la vacance du siége archiépiscopal. En 1496, Pussot m'apporta pour signer, et signay les Coutumes de ceste ville et y en avoit ja vingt et un qui avoient signé. » 2° Une ordonnance de Jehan de La Coste, conseiller du roi, garde du scel de la baillie de Vermandois, commet Jehan Pussot et Colinet Thilloy, clers, demourans à Reims, pour faire un acte de *vendage* ou vente, par Dominique le Cirier, maître ès-arts, bachelier formé en théo-

Digitized by Google

Son enfance et son adolescence (1544-1562) s'écoulèrent doucement, pures, paisibles, occupées, dans sa famille, à l'église Saint-Jacques, sa paroisse, à l'école

logie, demourant au collége de Navarre à Paris, à Jehan Briffault, hostellain à Reims. 3° Le livre des Conclusions (1512, 1513, 1517, 1526), désigne Jehan Pussot comme syndic de l'échevinage.

Nicolas, praticien, et *Pierre*, reçus au Jardin de l'Arbalète, l'un le 13 mai 1527, l'autre le 13 mai 1584, en bonne compagnie avec les Colbert, les Bachelier, les Chiertemps, les Souyn, les Moët, les Cauchon. Mais Pierre est chassé de la compagnie, le 26 décembre 1587, « pour avoir forcé avec violence la serrure de la porte du jardin, n'avoir voulu baiser les broches, ni boire le verre d'eau de punition (*Registre du Jardin de l'Arbalète*). »

Remy, bailli de l'archevêché (1583), assiste à l'entrée ducale du cardinal Louis II de Guise; est en procès avec les bourgeois de l'échevinage (V. *Entrée de Louis de Guise*. — *Mémoires de Pussot et de Rogier*.)

Claude, qui, en 1570, à la refonte des cloches de la cathédrale, fait la charpente nécessaire pour les remonter (V. *Mém. de Pussot*).

Jehan, le Moyen, charpentier à Concevreulx, de grand savoir en son art de *charpenterie*, voire bon architecte et des plus signalés du pays (*Mém. de Pussot*).

Quelques personnes ont voulu ou veulent encore illustrer la famille Pussot, en l'alliant à la famille Colbert et en donnant Marie *Pussot* pour mère au grand Colbert. Rien ne confirme cette assertion. Il est bien vrai que les registres de la paroisse Saint-Hilaire et le double de ces registres déposé au tribunal civil écrivent Marie *Pussot*, mais c'est *Pussort* qu'il faut lire : c'est bien en effet le nom de la mère et de l'oncle maternel de Colbert. Quant aux *Pussot* et aux *Pussort*, ils sont également mentionnés dans les actes de l'échevinage, et forment deux familles distinctes. Notre plus grande autorité sur ce point est le charpentier dont nous publions les mémoires ; pendant cinquante ans, il enregistre les naissances, mariages et décès de ses parents et alliés. Il est certain que, si une de ses parentes s'était alliée aux Colbert, il n'aurait pas manqué de le dire. Son silence nous semble une preuve irréfutable de l'existence séparée des deux familles (V. *L. Paris, Remensiana*, p. 359).

Digitized by Google

et à l'atelier. Dans sa famille, près des frères et des sœurs qui lui survinrent, il apprit à pratiquer deux grandes vertus, le travail et la prière, ces suprêmes consolations de la vie. Il ne les oublia jamais; à quatre-vingts ans, il se rappelait avec attendrissement les *grâces* qu'on chantait en famille après le repas :

« Nous renderons grâces au Dieu de *Lassus*,
De la bienvenue de son fils Jésus :
Qui naquit de Vierge sans corruption,
Et pour nous souffrit mort et passion.
Kirie eleison, Kirie, Criste, Kirie eleis ... »

A Saint-Jacques, il a pour maître un des plus actifs, des plus pieux, des plus savants prêtres de Reims, Gérard de La Lobbe, alors âgé de vingt ans. Ce jeune curé, *zélé au possible*, grand ennemi de toute nouveauté religieuse, avait pourtant, comme les réformés, remis en honneur un mot de la primitive Eglise, celui de catéchisme. « Par là, les Huguenots souloient gaignier et séduyre le peuple. La Lobe pour leur contrepoincter, faire toucher au doigt et à vue d'œil leurs faulcetés, nous catéchisoit sur le sainct sacrement, l'adoration deue à Dieu, la vénération des sainctes imaiges, l'honneur deu à la Vierge, les prières aux saincts et aux sainctes, le respect aux éclésiastiques, princes, magistrats et aultres gens de bien; faisant ainsy grand debvoir pour endoctriner la jeunesse. » Pussot ne fut pas ingrat, il porta toujours l'affection la plus vive à son premier pasteur et à sa paroisse, « où il vit, par longues années, faire moult beaulx et honorables services passans en renommée les aultres paroisses. »

Ces pieux enseignements et ces bons exemples,

Digitized by Google

Pussot les porta et sut les conserver à l'école et à l'atelier. Son maître d'école fut *un écrivain* près du marché-aux-chevaux, *à l'enseigne au Saint-Esprit.* Cet écrivain, par horreur de la nouveauté, était grand partisan de la routine : il inculqua ses préjugés à son élève, qui nous donne à ce sujet des détails curieux. « Au temps de mon adolescence, estant jeune escolier, n'estoit encor l'usage ès écritures d'aulcunes sortes de remarques. On prononçoit de mesme les lettres *s* et *c*, employées confusément ; le *k* estoit d'un grand usage, signamment dans *Katherine*, *kalendrier*. » Voilà, selon l'écrivain *au Saint-Esprit* et selon Pussot, les bonnes et saintes méthodes. Cependant elles étaient vivement attaquées par des novateurs. L'Université récemment créée s'était recrutée de plusieurs professeurs distingués, entre autres de Pierre Craon, dit le Champenois, régent au collége des *Bons-Enfants.* Sa science lui donnait une grande influence sur la jeunesse et lui permettait d'opérer alors à Reims, dans la grammaire et la *chanterie*, une véritable révolution. « Ce signalé régent, ne se nommoit vulgairement que *M. le Né d'argent*, d'aultant qu'il avoit eu le né coupé et en avoit un d'argent. Il étoit fort renommé en sciences et excédoit en bruit par dessus les aultres. Avec ses complices, il inventa ou du moins augmenta de beaulcoup des façons de remarques inaudictes ès escritures, savoir : parenthèses, accents, virgules, apostrophes, diffetongues, et aultres semblables remarques, mit sus la manière de prononcer le *c* comme *ch* (*chelum* au lieu de *celum*), osta l'usage de la lettre *k* de tous les mots, excepté dans *kirie* : plusieurs aultres prononciations non accoutumées, mesme en les quantités de la chanterie. Ces nouveaul-

Digitized by Google

tés faisoient grandement renommer *Né d'argent*, mais plusieurs gens de bien s'en formalisoient, principalement sur la chanterie, voyant mettre en oubli et déshonneur les beaux et bons livres de tous les bons et savants docteurs, lecteurs et chantres du temps passé. » Les honnêtes gens dont parle Pussot se réjouirent du supplice de *Né d'argent*, mis à mort comme Huguenot. Pussot et son maître furent parmi ceux qui applaudirent; voyant beaucoup de lettrés novateurs en tout, ils ne surent pas faire la distinction du bien et du mal; par un abus étrange, dont la plus droite raison ne se défend pas toujours, ils condamnèrent tout progrès, même celui qui était innocent, même celui qui était utile. Pussot garda rancune à ces nouveautés jusqu'à sa mort, il leur attribua presque tout le mal qui se fit depuis leur apparition, il ne voulut jamais s'en servir et ne fit exception que pour la parenthèse, sur la fin de sa vie. Ses lecteurs ou plutôt ses déchiffreurs lui seraient reconnaissants, s'il avait moins employé cette dernière nouveauté et plus souvent les autres. Ils sont obligés de donner raison à *Né d'argent*. Après tout, Pussot a été le premier puni de ce préjugé suranné, il a rebuté les lecteurs et les éditeurs, il est encore manuscrit.

Malgré ces erreurs obstinées et cet amour aveugle pour la routine, Pussot fit des études sérieuses, complètes. Ce n'est pas un écrivain; mais c'est un homme instruit, connaissant bien la langue française, pratiquant souvent le latin, et quelquefois la poésie.

Enfin, à l'atelier, il eut pour maîtres *en charpenterie* son père, son oncle et son cousin. Ceux-ci fils ou parents de légistes, témoins, peut-être acteurs dans les assemblées tenues à Reims pour la rédaction et la

Digitized by Google

réformation des Coutumes du Vermandois, unirent tous leurs efforts pour former le jeune apprenti. Leur succès fut complet : Pussot devint un habile charpentier, *voire bon architecte*, et dans la suite se fit la réputation d'un praticien consommé.

C'est ainsi que, sous ces influences diverses, mais harmoniques, se forme, pour le présent et pour l'avenir, pour la famille et pour la société, le chrétien et l'ouvrier, l'homme et le citoyen, par une éducation multiple que complètent les événements extérieurs et généraux de la cité et de la France.

Ces événements sont graves, considérables. Les guerres d'Italie finissent ; les guerres de religion commencent. Né l'année même de la grande invasion des Impériaux en Champagne, Pussot asssiste aux dernières fureurs des guerres d'Italie (1552-59). La Champagne septentrionale est cinq fois envahie par l'étranger, vingt fois traversée par les armées de la France, par les uns et par les autres ravagée dans tous les sens. Reims menacé s'impose d'énormes sacrifices pour réparer ses fortifications, fondre des canons, entretenir des gens de guerre, envoyer au roi ou à ses armées, sans cesse, des vivres et de l'argent. Des hivers rigoureux, des sécheresses sans exemple portent à son comble la détresse publique. Puis, quand la paix est faite avec l'étranger (1559), commence la guerre civile et religieuse.

Les protestants, après avoir grandi par des menées secrètes, par des persécutions publiques, par les alliances politiques des rois de France et les secours de l'étranger, se déclarent en plein jour. La mort subite de Henri II, la jeunesse et la faiblesse de ses successeurs leur donnent de l'audace et de hautes espérances:

Digitized by Google

ils agitent la France pour obtenir la liberté religieuse et le pouvoir.

La catholique Champagne et la ville du sacre elle-même sont fortement entamées par des émissaires venus de Paris, de Meaux, de Genève. Le plus illustre est Théodore de Bèze. Disciple plus modéré et plus habile que le maître, il s'achemine souvent à Reims, tantôt secrètement, tantôt publiquement, parfois pour conférer avec le Cardinal de Lorraine. Il loge ordinairement chez le vieux M. de Branscourt. Pussot raconte qu'il le vit un jour entouré de grande compagnie et faisant l'éloge du Cardinal. « Un jour, une heure de relevé, ainsi que j'allois à l'escole, m'arrêtai devant la maison du viel M. de Branscourt, où estoient grand nombre de personnes, regardans pour ce que Théodore de Bèze estoit sur son partement, venant de conférer avec M. le Cardinal de Lorraine. Mettant le pied à l'estrier, dit haultement, parlant à son hoste, le sieur de Branscourt, présent toute la compagnie, ces mots que j'entendis facilement : « Si j'avois telle » élocquence que M. le Cardinal de Lorraine, j'esperre- » rois convertir et rendre moictié des personnes de la » France à la religion de laquelle je fay profession. » — Et voilà, ajoute Pussot, d'où vient le commencement à Reims de la religion luthérienne et calviniste. »

D'abord les protestants se réunissent secrètement dans les crayères des champs derrière Saint-Nicaise (1547); puis, devenant plus nombreux (1556), ils commencent *à gringnoder et improprement chanter les psaumes de Marot*, commettent mille sacriléges, ne cessent *nuictamment que vaquer à roder*, rompre les croix, images et toutes choses pieuses. Leurs adhérents se recrutent parmi les gens de métier, les nobles et

Digitized by Google

les lettrés. Branscourt, le régent *Né d'argent* et Geoffroy, prote chez Bacquenois, imprimeur de l'archevêché, sont chefs de la secte. Le premier est bailleur de fonds ; le second répand ses doctrines dans la jeunesse ; le troisième, avec les presses du Cardinal, peut-être avec la connivence de Bacquenois, publie clandestinement les pamphlets les plus violents contre les Guise et le Cardinal.

Ces violences rattachent plus fortement aux Guise l'immense majorité de la population rémoise, qui déjà est comme enchaînée à leur fortune par la reconnaissance et par l'admiration. C'est l'époque vraiment héroïque des princes lorrains ; ils accomplissent alors la période la plus active et la plus féconde de leur vie si courte et si bien remplie. Le duc remporte ses plus belles, ses plus pures, ses plus populaires victoires: coup sur coup (1553, 1554, 1558) il sauve Metz, défait les Impériaux à Renty et surprend Calais ; glorieuses revanches de tant de défaites passées et d'humiliations récentes (1). Déjà il est l'homme unique ; il met le comble à sa popularité en combattant, en mourant pour la royauté et pour la religion. Le Cardinal court sans cesse de Reims à Paris, à Rome, à Nancy, assiste à toutes les grandes assemblées religieuses et politiques de son temps, conclaves, conciles, colloques, états généraux, conseils des rois, prépare la réunion des trois évêchés et presque de la Lorraine à la France. En même temps, il administre son diocèse et sa vaste province ecclésiastique, crée, fonde, restaure, réforme, mène de front les détails les plus minutieux et les plus

(1) En 1557, c'est à Reims qu'un héraut d'armes anglais vient déclarer la guerre au roi Henri II (V. Discours de ce qu'a faict en France le héraut d'Angleterre ; — *Rheims, N. Bacquenois*, 1557.)

Digitized by Google

divers, la religion, le commerce et les lettres, les intérêts de sa famille, de la métropole et de la cité, les grandes affaires de la France, de l'Europe et de l'Eglise.

Tous deux, au milieu de leurs glorieux travaux, de leurs préoccupations et de leurs vastes projets, s'occupent avec une attention toute particulière de la ville de Reims. Le duc lui donne une part glorieuse et chère dans les dépouilles des vaincus (1). Le Cardinal revient toujours de ses fréquents voyages les mains pleines de dons pour l'église, *son épouse* (2). Tous deux, enfin, amis, oncles, conseillers des rois, autant que possible attirent la cour à Reims, non seulement pour les fêtes du sacre qui surpassent en magnificence tout ce qu'on a vu jusqu'alors, mais pour y célébrer des mariages princiers, pour y délibérer sur les secrets d'État, pour y faire des séjours de deux ou trois mois, et, grâce aux Guise, Reims devient la seconde capitale de la France (3).

On comprend, dès lors, la popularité dont jouissent les princes lorrains dans leur cité préférée, on comprend surtout l'admiration enthousiaste et la reconnaissance qu'ils inspirent à notre charpentier. Pour lui, le duc François est *un grand, vaillant et généreux chef d'armes ;* le Cardinal un personnage *elocquant,*

(1) Des tapisseries trouvées à Calais et représentant l'histoire du *fort roy Clovis,* dont plusieurs existent encore à la cathédrale de Reims (V. la publication qu'en a faite M. Louis Paris).

(2) Université, — imprimerie, — tableaux, œuvres des grands-maîtres (V. Guillemin, *Histoire du Cardinal de Lorraine*).

(3) Si nous parlions seulement de l'influence des deux premiers Guise sur la politique générale de la France, nous aurions à tempérer notre admiration ; mais au point de vue rémois, elle est complète et sans réserve.

Digitized by Google

sage et discret ; les hérétiques, leurs ennemis, sont *des barbares ravissans*. Pussot approuve toutes les mesures rigoureuses dont les *Hugueneaulx* sont l'objet, applaudit à leur supplice, s'indigne si quelques-uns sont mis en liberté : « Estans convaincuz et condamnez à mort pour leurs mauvaises entreprises, ils se portèrent appelans, furent menez à Paris, d'ou renvoyez gaiement absoubz, eux se mocquant plus que devant, parce que lors estaient *pares cum paribus.* » *Né d'argent* fut moins heureux : « Pour avoir gasté grand nombre de jeunesse et d'autres gens par l'instruction de mélange luthérienne et calviniste fut bruslé à Paris. Sur l'exécution de tels personnages estoit une chanson courante composée sur le chant de leur psalme, *Domine, Dominus noster,* ou estoient ces mots: *Gettez à la voirie avec le Né d'argent, ne valant guère d'argent.* » Du reste, Pussot n'était ni plus ni moins violent que ses contemporains qui, à ce moment même, inauguraient dans le sang et dans les larmes les guerres de religion (1562-1563).

Après la pacification d'Ambroise, Pussot, âgé de dix-neuf ans, d'apprenti, devient compagnon ; comme presque tous les artisans, il cherche à voir du pays, à se perfectionner chez des maîtres nouveaux, fait son tour de France et va travailler par les champs. Il s'avance jusqu'à Bordeaux, revient par La Rochelle, Poitiers, Blois, Beaugency, Orléans. Il séjourne assez longtemps à Beaugency, demeure et travaille dans *une bonne maison* de cette ville, « devient l'ami du fils, brave soldat, bien lettré et de grand savoir. » Partout où il passe, partout où il s'arrête, il rencontre des traces sanglantes de la guerre civile, il entend les plaintes des catholiques et le cri de triomphe des pro-

Digitized by Google

testants qui *vont gazouillant et relevant leurs cornes et caquets.* A La Rochelle, capitale de la cause, à Orléans, ville de tolérance, à Montargis, retraite de Renée de France, à Châtillon-sur-Loing, patrie de Coligny, il assiste aux presches, aux catéchismes ; il distingue surtout deux prédicateurs, Pinseu et Hugues Susoys. Le premier, évêque d'Espagne *renié*, est patroné par la vieille duchesse de Ferrare, fille du roy Louis XII, qui, par privilège d'âge et de grande princesse, fait prescher partout sur la rivière de Loire. Le second habite Orléans, *homme rousseau, de grand savoir*, qui donne son nom au parti. « Car plusieurs ont estimé que le nom de *Huguenot*, *Huguenau* est tyré de ce nom de Hugues. » Pussot rend justice au zèle des réformés : « Est à noter que leurs presches se faisoient avec ordre, et personne (à La Rochelle) ne s'eut osé trouvé, sur le pavé, en rue publique, sans grande et légitime excuse. » Mais, plus que jamais, il condamne les doctrines.

> « Des ministres preschementeurs,
> Avec leur preschementerie,
> Allant preschementant doubteurs,
> Preschant doctrine de flatterie. »

Déjà irrité et attristé comme catholique, Pussot l'est encore comme rémois. Près d'Orléans, « il voit le camp où *ce grand M. de Guyse* a été tué par ce misérable Poltrot, sous le noyer du coing à l'entrée d'Olivet. » A Beaugency, il souffre plus encore. Vers 1566, le duc de Guise (Henri), d'accord avec le duc de Savoie, essaie de s'emparer de Genève. Il se met secrètement en rapport avec Jacques Spifame, ancien chanoine de Reims, évêque *renié* de Nevers, et succes-

Digitized by Google

seur de Calvin dans le gouvernement de la république. Sûr de Spifame, le duc de Guise amasse une grosse armée où se trouvent plusieurs rémois, et, sous prétexte d'aller à Malte, s'établit à Lyon, puis envoie à Genève deux de ses capitaines pour consommer la trahison. Un de ces deux *explorateurs* est de Beaugency, c'est l'ami de Pussot. Ils échouent, sont mis à mort ainsi que Spifame ; les soldats du duc de Guise sont baptisés par ironie du nom d'*Enfants Maltois*. Pussot pleura son ami et fut d'un grand secours aux rémois *Maltois:* « Manquant de tout, ils vindrent à Beaugency me visiter et recognoistre (pour leur pénurie), ils étaient fort langoureux, principalement Jehan Alardin, compagnon tanneur, qui mourait de faim. » Il les aida à regagner Reims. Lui-même y revint bientôt (1567), décidé par les bruits d'une nouvelle guerre religieuse et par le désir d'un prochain établissement.

Il revint avec la réputation d'un bon patriote et d'un habile ouvrier, réputation méritée qu'il confirma bientôt par de nouveaux actes.

Dans tous ces voyages, Pussot avait remarqué curieusement et retenu avec soin tout ce qui pouvait être utile à son état. Il avait rapporté un *pied-de-roi* d'une exactitude rigoureuse. « En la ville de Bordeaux, je l'ajustay sur le porteau Saint-Jean ; à La Rochelle, en la place proche la Chayne; à Orléans, sur les Grèves: en ces trois lieux et en plusieurs aultres se trouva de mesme juste mesure. » Ce *pied-de-roi* lui servit bientôt en sa ville natale et devint pour ses concitoyens la mesure légale. « Revenu à Reims, tout compagnon que j'estois, fus mandé avec expers sur la difficulté d'un procès meu, entre François Roze, lors Prévost de

Digitized by Google

Reims contre Oudart Bignicourt, mercyer, touchant la mesure d'un étail à boucher situé en la grande boucherie, appartenant au dit Bignicourt. » Les experts cherchent aussitôt la juste mesure du pied et de la toise, ils se rendent à la Vicomté, au marché au blé; là ils trouvent *des admodiateurs et sergents stupides d'ignardise* qui leur montrent le pied-de-roi et de vicomté marqué « sur un poteau par des clous et broches de fer, si mal espacés qu'il n'y avoit moyen de trouver la juste mesure de chaque pied, à plus d'un demi pouce près. En sorte que tous sortimes sans adresse et nous convint ayder du pied-de-roy qu'avoys rapporté. »

La gloire n'empêcha pas Pussot de rester *joyeux compaignon*. L'anecdote suivante nous donne une idée de ses honnêtes récréations et des sentiments qui l'animaient. Le premier dimanche de carême (1568), Pussot dinait avec ses compagnons chez un *hostellain*, au devant de l'église des Frères Précheurs. Après avoir devisé voyages et *charpenterye*, on parla religion. Pussot raconta qu'après l'affaire des *enfants Maltais*, les Huguenots voulurent tourner en ridicule le Cardinal de Lorraine, « firent grand bruit et risée disant : que preschant devant le roy, sur la tentation au désert, le Cardinal avoit respondu au tentateur, ces mots : « *Viens* » *ça, diable, mon amy*, ne sais-tu pas qu'il est escrit, » tu ne tenteras poinct le Seigneur, ton Dieu ? » Notez cette imposture provenant de leur malice. Mais le sermon sonna aux Prescheurs ; en bons chrétiens y allames tous : auquel sermon, le prédicateur fit la faulte reprochée au Cardinal, en parlant au diable dit : *Mon amy ;* pourquoy comme folastres, sur la fin, sortimes en risée. Je ne dis cela pour mocquerie, mais

Digitized by Google

pour se donner de garde, car la langue est plus subtile que l'entendement.

> La parolle de soy est bien produitte
> S'elle est meilleure à dire que ditte. »

Voilà des joies bien innocentes et des compagnons bien sages. Peu après Pussot devient plus sage encore, il se marie. « Le vingt-troisième jour d'aoust 1568, veille Sainct-Barthélemy, je fus marié avec ma femme Marie Pinchart, fille de Pierre Pinchart et de Marguerite Gérard, alors estant aagé de vingt-quatre, ans et ma femme de seize ans et demy. » C'est un mariage bien assorti. Les Pinchart sont aussi des artisans de la Couture, mais d'un degré au-dessus des Pussot; ils sont alliés aux Augier, riches notaires et procureurs.

Cette union est bénie de Dieu : de deux en deux ans arrive un enfant, douze en vingt-six ans, cinq filles et sept fils. Dieu bénit aussi le travail du père de famille, le métier est productif, les vignes fécondes, les terres fertiles; de petites économies, de petites successions lui donnent des terres qu'il loue bien, des rentes sur *bons namptissements et hypothèques*, et des vignes qui, dans les bonnes années, rapportent jusqu'à cent-dix poinsons de vin (1).

Pussot sait faire ses affaires et continue à rendre des services aux autres. Il devient un petit personnage bien avisé qui en remontre *aux scientificques* du temps. Nous lui laissons toute la gloire et la responsabilité

(1) Pussot possède plusieurs maisons à la Couture, aux Bourgs de Vesle et de Saint-Remy; des jardins au Bourg de Vesle; des vignes à Ormes, Villedommange et Jouy; des terres à Béthenivillе, Saint-Hilaire le Petit et Pontfaverger. V. le registre de ses comptes.

Digitized by Google

de l'anecdote suivante, qu'on dirait empruntée à Molière.

« Le 21e aoust 1573, Jehanne Jolitemps, femme de Jehan Pinchart, mon beau-frère, morut sans enfans, à dix-sept ans et demy, après avoir testaté en faveur de son marit. Les parents de la défuncte menacèrent d'attaquer le testament comme non valable. Ils s'appuyoient sur l'article 290 de la Coustume commençant par ces mots : « *L'aage pour pouvoir faire testament est aux males de vingt ans et aux filles de dix-huit ans accomplis.* » Pour moy ayant leu souventes foys la Coustume, m'assurois en moi-mesme que le testament estoit bon, me fondant sur la fin de l'article cité faisant des réserves en faveur des mariés. Malgré mon asseurance, sur la menace des parents, Pinchart avoit des doubtes. Alors par manière d'acquit décidames que consulterions quatre des meilleurs conseils ou pratriciens, l'un après l'autre chacun en leur hostel. Au premier, je dis : « Monsieur, une jeune » femme dont voicy le marit est depuis peu de temps » déceddée, ayant auparavant testaté ; je vous prie voir » le testament et nous asseurer s'il est valable ou non : » incontinent me demanda quel age avait-elle ? — « Pas encore dix-huit ans, » — « Alors le testament ne vaut rien. » Voyant qu'il ne me donnait aultre raison, par petit jargon l'incitay à chercher son Coustumier, à en faire lecture. Il leut le commencement de l'article, puis ne voulant passer oultre nous dit : « Mes amis, votre testament ne vaut rien. » Malgré son impatience, le priay de lyre au long, luy monstrant au doigt la fin. Il le fit bien malgré luy, alors nous dit : « Mes amis, à la vérité votre testament est bon. » Ce faict, payames et sortimes en risée. Je dis à mon beau-frère : « C'est ar-

Digitized by Google

gent perdu de consulter tels conseils; mais lui voulut entendre les troys aultres. Tous trois firent mesme erreur, entre aultres ce scientifique M. Claude Lescot qui nous dit : « Sy elle avoit un jour moins de dix-huit ans, le testament ne vaut rien et n'ay que faire de le voir. » Se voyant contredict par gens de petite qualité, comme estions, par despit et comme avec grincsements de dents, cherche son Coustumier, lit l'article jusques au mittant, puis rudement nous dit: « En vain, Messieurs, vous m'importunez. » N'osans le contredire, quasy vaincus, allions le payer; puis par hardiesse luy monstray au doigt en lui disant : « Monsieur, je vous supplie, lisez un peu sur la fin. » Il le lut, chercha à couvrir ses erreurs par d'aultres plus énormes. Moy tout desplaisant et saoul de ses erreurs lui dis : « Monsieur, je vous prie de considérer que c'estoit une femme mariée. » Revenant à lui, me fit cette demande : « Passoit-elle bien dix-sept ans ? » — « En avoit plus de dix-sept et demy. » — « Puisqu'elle avoit un jour avec dix-sept ans, le testament est bon. »

Pussot se souvint toute sa vie de cette aventure où il déploya tant de finesse et de bon sens, garda rancune aux praticiens *ignarts et mangeurs d'argent* et leur fit concurrence (1). Cette petite victoire lui rapporta

(1) Il ne ménage pas non plus les conseillers au siége présidial. « Un autre jour, deux partyes estant en l'hostel d'un conseiller au siége présidial de Reims, en passant ou playdant, l'une d'icelle (homme d'assez basse condition), allégua qu'il lui sembloit que la Coustume faisoit mention de quelque article convenant au gain de sa cause; le conseiller en cherchant son Coustumier lui dit ces mots : « *Sy j'avois ma Coustume, je vous le dirois bien.* » Le dit homme respondant *in corde suo, et ego.* — Tellement que je ne conseillerois jamais à homme d'aller au conseil pour quelques points que ce fust, s'il n'entendoit à peu près la question, affin de

Digitized by Google

de solides profits et quelque gloire, mais dans la suite lui causa de sérieux ennuis.

Nous avons vu Pussot père vigilant, ami dévoué; il nous reste à faire connaître en lui le chrétien et le citoyen. Comme chrétien, Pussot mérite l'éloge qu'il fait d'un de ses amis, Jean Crestellet, tonnelier, *« son assidu compaignon à l'église Saint-Jacques:* « Il sait toutes cérémonies et par cœur tout ce qui se chante au long de l'année, très-bon catholique *et pillier paroissien.* » A cette époque, la paroisse n'est pas seulement comme aujourd'hui le lieu saint où le chrétien remplit ses devoirs, où le chef de famille assiste aux cérémonies les plus touchantes, les plus tristes ou les plus joyeuses; c'est encore le centre des corporations et des confréries, le lieu de réunion des électeurs primaires pour nommer à certaines fonctions municipales ou à la représentation nationale. On s'attache à sa paroisse comme à une petite cité dans la grande. Pussot, élevé à Saint-Jacques, aime sa paroisse d'une affection toute filiale; le curé Gérard de La Lobbe, le chapelain Simon Ogier sont ses meilleurs amis. Il ne dit pas s'il est leur collaborateur, comme marguillier, mais tout le laisse supposer, car il connaît les affaires de l'église aussi bien que celles de sa maison, achat et prix *d'aornements*, valeur des dons et joyaux

débattre, sy mestier estoit; ou bien qu'il eust avec soi un hobereau pour lever l'oiseau, comme disoit Regnault Baillet, c'est-à-dire, un amy praticien, avec lequel (hors de son estude, craiguant la distraction des intervenans) on puisse deviser familièrement, voire quelquefois *en cacquétant la pinte avec luy*, lui donnant à entendre le faict par le menu, proposer questions et en recepvoir une bonne et ententyve résolution; ce que j'ay en mesme tems volontiers faict et praticqué avec l'aide de mes amis. »

Digitized by Google

offerts. Avec Simon Ogier et les deux clercs, il prend part à la correction des antiphonaires, il est le charpentier ou plutôt l'architecte de la paroisse; en un mot, il est le factotum de Saint-Jacques; c'est là que se passe une grande partie de sa vie et qu'il occupe *une chaire* ou banc d'honneur pendant cinquante-cinq ans.

La guerre civile surprend Pussot au milieu de ces douces et pieuses occupations. Reims, après avoir heureusement échappé pendant dix-sept ans aux troubles qui ensanglantaient la France, en 1585, déclarait une guerre à outrance aux Huguenots d'abord, puis à la royauté. Le mouvement était unanime. Les Guise (Henri, Louis et Charles), en faisant de Reims une république catholique, en prodiguant les faveurs, les promesses et les libertés, entraînaient à leur suite les politiques de l'échevinage et les démocrates des bourgs; des processions, des prédications solennelles, ardentes, continuelles, communiquaient à toute la population rémoise la fièvre de la Ligue. Les textes des prédicateurs étaient choisis avec soin pour rendre les allusions plus facilement transparentes : tantôt c'était l'histoire de Joseph et de Pharaon, tantôt la prophétie de Daniel sur Balthasar. Ce dernier texte fut développé aux Avents de 1588. « Matière très convenable, dit Pussot, pour les choses merveilleuses qui advindrent lors et proche les festes de Noël. » A ce moment, en effet, Balthasar tuait Daniel, pour être bientôt tué à son tour; Henri de Valois assassinait les Guise, et Jacques Clément assassinait Henri de Valois.

Jusqu'alors notre charpentier, sans rester étranger aux bruits du dehors, aux agitations du dedans, se mêle peu des affaires publiques, comme il le dit lui-même, *« à cause qu'il estait jeune marié occupé à aultres*

Digitized by Google

vacations. » Mais à ce moment l'indifférence n'est plus possible; il donne son âme et tout son cœur à la Ligue et poursuit de sa haine, « *le tirant Henri de Valois, l'heréaliste et l'hereticque.* »

En 1586, Pussot accuse déjà Henri III *de simulation.* Après l'attentat de Blois, il éclate avec fureur contre la « tirannie, infidélité et ypochrisie du perfide, faulxser, meschant et desloyal envers Dieu et l'Eglise, pour avoir faict meurtrir, tuer et malheureusement massacrer les personnes de Monseigneur le duc de Guise et de Monseigneur le Cardinal. » Il approuve hautement la révolte contre « le tirant et la vengeance de frère Jacques Clément Jacopin. »

Les royalistes, partisans de Henri de Valois et de Henri de Bourbon, sont des ennemis, des voleurs, des *genspillhommes.* Ce mot énergique, forgé et souvent employé par Pussot, l'expression sincère de sa pensée, convient assez bien à la situation. « Es moys de Febvrier et Mars 1589, plusieurs genspillhommes de ce pays, réalistes ennemis, comme Tourtron, Vendy, Escry, Bérieu, Saint-Etienne, Grandprez et aultres, ayant pour chefs Tinteville et Cardillac, voullant soutenir le parti du tirant prindrent les armes, s'efforçant du tout à ruyner la ville de Reims, pillans, vollans, massacrant ès environs d'icelle, robans tout ce qui s'y achemynait; règné bien dur aux pauvres gens et marchans. »

Le roi Henri IV n'est pas mieux traité; c'est *l'hereticque, l'ennemi de l'Eglise, l'étranger roi de Navarre, l'excommunié.*

Les éloges et l'admiration de Pussot sont réservés aux capitaines, soldats et prédicateurs qui combattent l'hérétique, aux Espagnols, « grosse et généreuse armée

Digitized by Google

qui délivre Paris et Rouen. » Sa haine et son mépris « aux traîtres vendus, aux réalistes, aux lâches capitulans sans deffense opiniastre, au pape Sixte-Quint, en connivence avec la religion maulvaise, puisqu'il demande la conversion du Navarrois. »

Néanmoins, dans ses plus vives douleurs et dans ses plus grands emportements, le ligueur garde une certaine modération qui l'empêche de se compromettre et de s'opiniâtrer. Plus la lutte devient acharnée et violente, plus il se retire des champs de bataille et se modère. On suit, avec intérêt, ce mouvement de recul, de retraite vers la paix, vers le roi.

En 1590, Pussot s'attriste de voir *l'Eglise sans pape, la France sans roi, et Reims sans archevêque.* L'année suivante, il déclare qu'il est fatigué « d'escrire d'aultres choses merveilleuses et malheureuses ; » puis (1592), il ne dit plus *l'héréticque*, mais *le roi de Navarre ;* en 1593, il est presque royaliste. « Le dimanche, jour de feste de saint Jacques, 25e de Juillet, ledit roy de Navarre fut à la messe à Sainct-Denys en France, où il reçut le sainct sacrement de l'autel. De quoy aulcun estymoient qu'il étoit vrayment converty, et les aultres doubtoient que ce fust simulation. Dieu lui face la grâce et à tous, d'estre bien converty. Ceste conversion fut administrée par l'archevesque de Bourges et René Benoist, curé de Saint-Eustace, lesquels plusieurs tenoient suspects au faict de la religion : *Quant à moy je n'en ay eu congnoissance.* »

Pussot dit encore *les nostres,* en parlant des ligueurs, le *roi de Navarre*, en parlant du roi ; mais c'est par habitude : ses vœux sont pour Henri IV. Il le prouve bientôt (Janvier 1594), en attaquant ses anciens amis. Il s'emporte contre les capitaines et soldats qui laissent

Digitized by Google

surprendre Mareuil, *en se donnant du bon temps*; et ajoute: « Voilà ce qu'apporta l'ambition avec la paillardise qui avoient grand règne, enyvrant plusieurs de ceulx qui tenoient le party de l'Eglise. « Il est hostile aux prédicateurs, *séduys par des meschans magistrats*, au gouverneur de Reims, à Monseigneur de Saint-Paul lui-même.

Ce changement de drapeau se fait graduellement et naturellement, commandé par des raisons générales et personnelles. Comme la grande majorité des catholiques, en entrant dans la Ligue, Pussot n'a eu qu'un but bien déterminé, éloigner du trône l'hypocrisie et l'hérésie. L'abjuration du Béarnais doit lui suffire, il ne peut plus combattre un roi qui se soumet sincèrement à la loi de la majorité, à la loi du pays, et qui promet de faire le mariage de la France avec la paix. La paix après la guerre, surtout après quarante ans de guerre civile, tous la désirent, princes batailleurs, soldats pillards et bourgeois pillés; les Rémois, qui ne sont ni princes ni soldats, mais ouvriers, propriétaires et marchands, l'appellent de tous leurs vœux. L'ouvrage va mal, les moissons sont foulées aux pieds des chevaux, les loyers, rentes et fermages rentrent avec peine, les vignes *rafflées et n'est à vendanger*, ou vendangées trop tôt, à grands frais, pour donner des vins *aspres et verds*, sans moyen de les *vendre ou cherrier hors la ville*. Pour mettre Reims à l'abri de l'ennemi, on a démoli les faubourgs et saccagé les jardins, on entretient une lourde garnison, on paie d'énormes tailles. Les alliés étrangers, bandes d'Espagnols, d'Italiens, de Wallons, d'Allemands, pillent le pays *plus qu'il n'a encor esté auparavant*. Enfin la grande *chéresse* des denrées porte la misère publique à son comble.

Digitized by Google

Longtemps les ligueurs ont reproché tous ces maux aux royalistes et aux hérétiques, puis, mieux éclairés, ils les attribuent à leur véritable cause, à la guerre; ils demandent la paix. Plusieurs bourgeois et ouvriers, notamment Pussot, quelques membres du clergé, surtout Gérard de La Lobbe, forment à Reims un tiers parti politique. Les ligueurs ardents s'alarment, font courir des bruits de trahison, les prédicateurs se déchaînent contre les politiques, Saint-Paul arrête les plus compromis (Janvier 1594), et profite de l'occasion pour s'emparer du château de Porte-Mars, où il met garnison. Ces rigueurs et ces précautions ne font que hâter la ruine de Saint-Paul et la restauration de l'autorité royale. Le 25 Avril, Saint-Paul est assassiné par le duc de Guise; le 12 Décembre, les habitants de Reims réconciliés avec la royauté, et après avoir pendant neuf ans crié: vive la Ligue, crient: vive le Roi.

Pussot, qui a contribué à cette révolution, y applaudit avec une chaleureuse éloquence qu'inspire l'amour de la patrie et de la liberté. « Il est tombé Saint-Paul: voilà la fin des ambitieux, arrogans, présomptueux, méconnoissans que toutes choses ont leur temps; où sont ses richesses mal acquises, chaisnes d'or, carcans et dyamans, somptueux habillemens, festins et honneurs, où sont ses Souisses si graves et si magnificques qui le gardoient si soigneusement en son chasteau, en sa maison, à l'église; où sont les affections qu'il portoit envers Messieurs les Princes et les habittans de Reims? Pauvre, de petit lieu monté, apprends par ceste histoire à ne t'en orgueillir, ains à t'humilier, honorer Dieu, et tes supérieurs qui t'ont advancé, sont donnés de Dieu pour les servir en hu-

Digitized by Google

milité et fidélité. Rougissent à ceste heure aulcuns des magistrats de Reims qui ont tant connivé à ses mauvaises entreprises au destryment de la liberté de leur patrie, de la quelle on doibt avoir soin après l'honneur de Dieu. »

Avant d'en finir avec la Ligue, nous devons dire un mot des sentiments de Pussot, devenu royaliste, sur ses opinions et ses affections d'autrefois. Comme tant de nouveaux convertis, brûle-t-il ce qu'il a adoré, adore-t-il ce qu'il a brûlé ? Il est moins exclusif, il n'adore ni ne brûle aveuglément ; il continue à aimer de son passé ce qui n'est pas en opposition flagrante avec le présent. Tout le travail de son esprit et de son cœur, nous le retrouvons dans son livre, indiqué par des ratures, des surcharges, des notes marginales, toutes de sa main, mais d'une époque bien postérieure. Ce travail de révision, de conversion fait disparaître les mots d'hérétique et d'ennemi de l'Eglise appliqués à Henri IV; à la place de *roi de Navarre*, on lit : *le roi* ou *le roi de France et de Navarre*. Au dessus *de meschants réalistes volleurs*, on trouve : *ce sembloit ;* Pussot modifie aussi ses jugements sur les principaux événements. Il indique quelques causes de l'assassinat de Blois, signale l'ambition des Guise, *sous prétexte de religion* ; au récit de la rébellion de 1589, il ajoute, en marge : « Ce que dessus estoit pour lors en jugement, mais depuis s'est trouvé abus et contraire touchant l'intention du roi. » Enfin, il appelle les temps passés, « temps d'effroyables calamités, de misérables guerres et intrigues. »

D'un autre côté, le ligueur converti, en condamnant les opinions et les événements, reste fidèle aux personnes et particulièrement aux Guise, « punissables

Digitized by Google

peut-être par justice, mais non par telle cruaulté; » il ne prononce jamais leur nom qu'avec respect, et un de ses plus grands chagrins, c'est d'assister à la décadence de cette illustre maison, de voir les descendants dégénérés du grand duc de Guise s'user dans de mesquines intrigues, refuser d'assister au sacre de Louis XIII et négliger la ville bien-aimée de leurs pères. Pussot continue aussi à honorer la mémoire du Cardinal de Pellevé et du prédicateur Morus, le plus obstiné des liguenrs de Reims. Il n'est sévère ou injuste que pour un seul homme, pour le curé Boucher; à son éloge écrit en 1590, il ajoute, vers 1598: « Depuis a esté contrainct de prendre la fuiste, pour avoir esté un des perturbateurs de la France. »

En résumé, au milieu de cette grande crise, l'humble charpentier, dans ses palinodies ou conversions, fait comme les plus sages politiques, comme le roi Henri IV, qui, réconciliant le passé et le présent, donne la paix à la France et veut la donner au monde. Pussot voue au prince pacificateur une affection réfléchie, sincère, inaltérable; il loue souvent *sa sagesse et prudence, libéralité et magnanimité*. Son amour grandit encore au milieu des troubles qui suivent la mort « desplorable de ce bon et généreux Henri IV, » qui reste pour Pussot, comme pour le peuple, le roi par excellence.

Pendant ce temps, le citoyen était heureux, mais le père cruellement éprouvé. Presque coup sur coup, il perdit quatre enfants: Pierre à deux mois, Simon à trois ans, Nicole à cinq et Paul à treize. Quand il enregistre la mort des deux premiers, il ne change pas ses formules sèches et laconiques: « *Dieu veuille avoir leur âme et nous face la grâce de les voir en paradis.* » La maladie et la mort des deux derniers lui

Digitized by Google

arrachent une plainte douloureuse. « En ce temps (1596), la contagion, augmentant grandement à Reims, environna ma maison, cause pourquoy fus contrainct réfugier nos deux petites filles chez nostre gendre Hugues Raulet, et quelques jours après y morut notre fille Nicolle. La surveille Saint Laurent, notre fils Paul fut trouvé avoir un petit charbon au bras, pourquoi fut mis en nostre chambre avec deux gardes auxquels je soubmis ma maison et me retirai en maison de louage. Le lendemain de Saint Laurent, pendant que j'estois voir mes vignes, mourut Paul. *Leur mort nous causa grand deuil et grande perte.* » Pour qui connaît notre chroniqueur, pour qui l'a vu pendant soixante ans consigner avec la froideur et l'impassibilité d'un registre, les décès de ses père et mère, de ses parents, de ses amis, cette courte réflexion est un cri du cœur, gros de larmes et de sanglots ; ce qui confirme la parole du poète :

« Ces petits bras sont forts à nous porter en terre. »

Peu après (1599), à cinquante-six ans, Jean Pussot, par la mort de son cousin, devient l'aîné de sa famille. A ce moment même, commence une phase toute nouvelle dans sa vie. Connu par ses travaux, allié à des familles influentes, mis en avant par ses ouvriers et par ses amis, il devient une véritable autorité dans la ville. Lui-même, sentant sa valeur et désirant travailler au bien public, sort de sa réserve ordinaire, se laisse nommer commissaire pour la *visitation* de la Vesle, répartiteur d'une taille extraordinaire, et compose son traité des *Servitudes* (1599-1600-.601).

Digitized by Google

La commission, instituée par Thomas Cauchon, lieutenant au baillage de Vermandois, doit examiner ce qu'il faut faire pour rendre la Vesle navigable jusqu'à Reims. C'était une vieille question agitée depuis des siècles, mise à l'étude par tous les gouvernements qui voulaient se rendre populaires, et toujours à résoudre. En 1574, le Cardinal de Lorraine y était parvenu. Grâce à ses soins et à la bonne volonté de quelques riches marchands, Messieurs de Saint-Denis, Nicolas d'Aurigny, Nicolas Bignicourt, Thomas Pothe et Jean Gillet, le 22 Septembre, un bateau parut devant Reims, chargé *de suiffe*, *huille*, *harencs*. C'était le premier, et il conserva longtemps ce privilége; les troubles religieux détournèrent les marchands et firent négliger la continuation ou l'entretien des travaux. Après la paix, Henri IV les fit reprendre, ordonna une enquête et une *visitation* de la Vesle; Pussot, membre de la commission, rédigea le rapport et s'en acquitta avec honneur (1); mais il fut mal payé de sa peine; ce qui lui fait dire avec tristesse: « Ordonnateurs sont prompts et courtoys à prier, mais tardifs et piteux à payer. » Puis se ravisant, il se venge par un bon mot: « On trouve assez d'*ordonnateurs*, mais peu de *guèredonateurs* (pour conjonction de ces deux contraires). »

(1) « Il n'y a si subtil qui quelquefoys ne s'oubly. Moy mesme un jour ayant faict et escript de ma main un gros rapport sur la visitation de la Vesle, attendant mes compaignons pour en faire lecture, tombay sur un article faisant mention de la réparation du marchepied, je le leu en passant et y remarquoy ces mots: *au dessoubz et au droict du derrier de M. Flovignier*. Subittement, j'advisoy que ces mots seroient ridicules aux bons compaignons de la bande joyeuse, et pour y remédier, je mis: *du derrier de la maison de M. Flovignier*. » V. préface du *Traité des Servitudes*.

Digitized by Google

Ce premier mécompte ne l'empêcha pas de songer au bien public. En Novembre 1599, il commença son Traité des Servitudes, et le termina en Août 1600 Dans ce traité, il donna la solution d'une foule de difficultés suscitées par la Coutume de Reims. Appliquée à la lettre, cette Coutume aurait mis en *combustion* une partie des bâtiments de la ville. Pour se venger d'une haine personnelle, un homme pouvait dire à son voisin: « Tu as une chemynée créée entre nous deux, tu n'en a pas de titre, je veux que tu la retires. » Un autre pouvait en dire autant d'un sommier posé sur un mur. Pour décider ces sortes de débats, on recourrait ordinairement à des experts couvreurs, maçons et charpentiers. Mais ceux-ci « ne sachant lyre ni escrire, n'entendans plusieurs mots escrits ès articles de charpenterye, » ne pouvaient rien expliquer. Les gens de robe longue, avocats et procureurs s'en tenaient à la lettre: de là de grands désordres et des procès éternels. Plusieurs praticiens embarrassés s'adressèrent à Pussot et l'engagèrent à rédiger par écrit les résultats de son expérience; « car à lui et à gens de mestier appartienoient ces sortes de décisions:

« Chacun de son mestier se mêle.. »

Excité par ces conseils, par le sentiment d'un service à rendre à ses confrères et au public, le charpentier se mit à l'œuvre. Il écrivit un traité long, détaillé, clair, méthodique; coupa court à toutes les subtilités de la chicane, tout en recommandant aux experts de se dépouiller de toute opiniâtreté ou faveur, de ne pas accepter une commission judiciaire, après avoir donné sur la question un avis particulier, « pour éviter

Digitized by Google

contradictions, érubescences et réprimandes (1). »

C'était une grande entreprise que de toucher ainsi aux coutumes et aux lois, que de se permettre des mots piquants contre les légistes, de raconter sux eux des historiettes qui leur faisaient peu d'honneur et diminuaient leurs profits. Il eut beau les caresser en passant, *par son petit jargon*, comme il dit, déclarer qu'ils avaient l'entendement plus *aigu*, *subtil et avisé* que simples ouvriers; les gens de robe longue lui gardèrent rancune et se vengèrent. Au reste Pussot n'était pas au bout de ses mécomptes. Ce fut surtout dans la commission de la taille qu'il en trouva.

Le gouvernement de Henri IV avait grand besoin d'argent pour payer le reliquat de la guerre civile, mener à bonne fin ses réformes intérieures et ses projets extérieurs. Naturellement il demandait beaucoup aux villes de la Ligue. A Reims, M. d'Amour, commissaire royal, tout en faisant des compliments et de beaux discours, voulait de l'argent, toujours de l'argent, la taille sur artisans, requisitions en nature, subventions extraordinaires. Pour en faciliter la levée, l'agent du roi avait soin de choisir les répartiteurs parmi des

(1) Pussot promet en outre de traiter prochainement des réparations des bastymens, moulins à vent et à eau, tordoirs, pressoirs, harnoys, tant grosses que menues, tant nécessaires qu'utiles, la différence en la *mélioration* et la réparation. Il signale en passant les abus, difficultés et contrariétés qu'il a vues dans toute la Coutume, « comme sur les murs moictoyens, la qualité et différence des personnes, la qualité et différence des biens, des héritages tenus en roture, de retraict lignaigier, les faultes d'impression : d'estymation pour destynation et autres; enfin indique avec quelques détails les abus de mesurages, et demande qu'on établisse à Reims, comme dans plusieurs bonnes villes, un lieu portant repers en barreaux de fer, montrant par marques toutes mesures justes et nécessaires. V. préface du *Traité des Servitudes*.

Digitized by Google

hommes influents. C'est à ce titre que Pussot fut chargé avec quelques autres bourgeois d'établir la répartition d'un impôt de trois mille deux cent sept écus (1601). De cette nouvelle commission il ne recueillit que des insultes et des haines. « J'ai esté desplorablement occupé, l'espace de trois mois, sans comprendre le long temps des injures advenues et par moi depuis reçues ; commission misérable, onéreuse au possible, qui m'apporta grand tourment, me causa telles alternatives de l'esprit, que j'en ai quasy perdu les sens spirituels, entendement et mémoire: O bienheureux qui peut s'en exempter ! »

Voilà bien des mécomptes en trois années: Pussot, un peu refroidi à l'endroit du bien public, n'écrivit point les traités qu'il avait promis ; et, dans la suite, refusa absolument de faire partie de la commission de la Vesle.

Il se console de ses ennuis en revenant à ses premières et plus chères occupations, en se consacrant exclusivement à ses travaux, à ses propriétés, à sa famille. Il marie ses filles et ses fils, rebâtit, restaure ou assainit ses maisons, récolte et vend son vin, écrit ses mémoires. C'est ainsi qu'il arrive doucement à la vieillesse, heureux et respecté comme *un bon patriarche* au milieu de ses nombreux enfants et petits enfants (1601-1611). Mais vieillir, c'est souffrir : jamais homme plus que Pussot ne dut apprécier la justesse de ce proverbe. Ses quinze dernières années sont pleines de tristesses et de souffrances: il voit sa petite fortune gravement compromise (1608, 1613) par deux arrêts du parlement. Le premier casse tous les contrats faits depuis plus de cinquante ans, sous prétexte de quelques nullités, « causant noises, débats, pertes, divisions et procès quasy immortels : plusieurs

Digitized by Google

en furent grandement affligés, desquels fus du nombre, au prouffict des praticiens qui en *ont bon ventre et n'en battent leurs femmes.* » Le second autorise les ecclésiastiques à rentrer en possession des héritages provenant des églises, vendus depuis plus de soixante ans, en rendant le prix de vendition, sans tenir compte des réparations ou améliorations. Pussot est très-sensible aux pertes qu'il fait alors. Dès ce moment il se met en pleine révolte contre les gens d'Église, s'écriant avec colère : « Bienheureux qui n'a affaire à eulx pour le temporel ! estant vray le proverbe qui dit : *Opes Ecclesiæ, aquilarum plumæ.* »

En même temps il mène le deuil de toutes ses affections, du roi Henri IV et du repos de la France, de Gérard de La Lobbe et des belles cérémonies de Saint-Jacques. Il enterre sa femme qui a été sa compagne pendant quarante-huit ans, sa fille Jeanne, son fils Jean, son gendre Hugues et neuf petits enfants ; à soixante-quinze ans, il est obligé de prendre la garde bourgeoise de trois orphelins, ses petits-fils ; lui-même meurt en détail tous les jours : il fait une maladie de plusieurs mois, devient aveugle pendant un an et ne recouvre la vue qu'en « se faisant ravaler les catharacques ; » puis il est perclus de ses membres, « ne se pouvant plus ayder, ny habilier, souffrant toute nuict grande douleur ; » il dit adieu, « à sa chaire en l'église Saint-Jacques, laquelle, par la grâce de Dieu, j'ay possédé l'espace d'environ cinquante-cinq ans. » Il se prépare à la mort, l'appelle, l'attend, et s'écrie avec le Roi-Prophète : « *Ne projicias me, Domine, in tempore senectutis, cum defecerit virtus mea, ne derelinquas me, Domine.* » Et pourtant la mort ne vient pas : Dieu lui laisse deux ans de répit ;

Digitized by Google

son corps et son esprit semblent reprendre des forces. Il revit à la joie, marie ses mineurs, est cinq fois bisaïeul.

Ses mémoires se ressentent de cette renaissance; jamais il n'a tant écrit: en deux ans (1624-1625), il fait plus qu'autrefois en dix; il aborde tous les sujets: *advis ou ruminations pour les bastissans*, questions théologiques et affaires ecclésiastiques, désordres présents, souvenirs de jeunesse, grosses cloches, poésie et musique. Ce ne sont plus seulement des notes, on dirait de petits traités. Dans tous, nous retrouvons Pussot plein de pitié pour le pauvre peuple tyrannisé, ruiné, démoralisé par ceux qui devraient le défendre ou lui donner le bon exemple, plein de haine pour *cette pernicieuse* noblesse, pour *ces maulvois* huguenots, qui de nouveau et toujours pillent ou troublent la France. Il reste ainsi fidèle aux sympathies et aux antipathies de sa jeunesse. Il ne change qu'à l'égard du clergé. Dès 1613 nous le voyons attaquer constamment les ecclésiastiques, leur *ignardise*, leur esprit d'intrigue, leur orgueil, leur avarice surtout:

« J'aime bien les gens d'Eglise,
Mais non en eux l'ignardise:
C'est chose monstrueuse à voir
Ecclésiastiques rien savoir. »

Il demande qu'on fasse en France, comme à Venise, qu'on réduise les ecclésiastiques à des rentes annuelles et suffisantes « pour les débarrasser de ces choses propres à gens mécaniques et avaricieux, marchandises, trocs, hazards, vaches, brebis, oysons à moictié; » et répète souvent le mot de *ce grand M. Morus*: « l'Eglise ne sera ruynée que par les ecclésiastiques mesme. »

Digitized by Google

Il faut sans doute attribuer ces attaques à quelques désordres réels et à des rancunes passionnées, mais la source de toute cette mauvaise humeur vient de la paroisse Saint-Jacques. Là tout va de mal en pis. Le curé Antoine Bossumet néglige son église, ou dépense plus qu'il n'y « *a de fond dans la bource* » ; les vicaires ou chantres se donnent du bon temps et caressent la bouteille :

« Par la grande bonté du vin de maintenant
Le service à Saint-Jacques se fait pire que devant :
De chanter sans mélodie,
C'est en vain la chanterie. »

Cette ignorance et ces négligences décidèrent sans doute Pussot à quitter Saint-Jacques avant le temps ; il eut moins de regret « en disant adieu à sa chaire, ne désirant plus voir les faicts et gestes désordonnés, les maulvaises et bacchiques mocqueries des quatre vicaires. » Il ne reparut dans sa paroisse que pour complimenter M. Mogis, successeur de Bossumet, en 1625.

Les vicaires de Saint-Jacques se vengèrent des brocards de Pussot en disant : « Jehan Pussot radotte, c'est un vieil raddotteur. » Radoteur, c'est trop dire, et pourtant à quatre-vingts ans, il est bien permis de radoter un peu ; mais notre vieillard est plutôt comme celui dont parle Horace :

« Laudator temporis acti. »

Après tout, ses regrets sont respectables, car ils s'adressent aux cérémonies, au pasteur, au Dieu qui réjouirent sa jeunesse et firent les consolations de toute sa vie.

Digitized by Google

Plus Jean Pussot approche de la tombe, plus il revient à cette jeunesse tant regrettée. Il chante des noëls ou des prières françaises composées par La Lobbe.

Il compose aussi, il fait ce qu'il appelle *des mots dorés;* ce sont ordinairement des quatrains, polis à coups de hache (ce sont les vers d'un charpentier), mais sentant parfois par la grâce, la finesse et la bonhomie raïlleuse, leur terroir champenois. Voici quelques-unes de ces pièces qui donneront une idée de son esprit pendant toute sa vie et des dispositions de son âme à l'heure de la mort.

Sans argent :

« Vraiment sans argent,
Homère et Virgile
Leur fins entregent,
Sera vain et vile :
C'est tout évangile,
Ce qu'un riche dit :
A c'il qui n'a pile,
Chacun contredit. »

Un huguenot :

« Un huguenot, un gros mosieu attrappe,
En luy disant : Tu galoppe le pape.
De ce propos, le mosieu s'esmerveille,
Et en tenant son asne par l'aureille :
Non, non, dit-il, advançant sa carrière,
Voicy *Calvin et Beze* par derrière. »

Mot doré de Cathon :

« Ne souffre à ta femme pour rien,
De mettre son pied dessus le tien :
Le landemain la bonne beste
Le vouldra mettre sur ta teste. »

Digitized by Google

Les vicaires de Saint-Jacques :

« J'ay vu longtemps, qu'en l'eglise Saint-Jacques,
Journellement il semblait estre à Pasques.
Mais maintenant, hélas! vicairialement
Le service se faict, le bon Dieu sait comment. »

Pussot, alors âgé de quatre-vingt-deux ans, sent que sa fin approche, il fait son épitaphe et récite de *belles prières convenables à son âge et caducité*, il appelle à son aide le Dieu des affligés, lui demande *et repos et soulas*, l'éternelle consolation ;

« Je te réclame et appelle en tous lieux,
Pour mettre fin à l'ennui qui me poinct :
Si tu ne veux (hélas, hélas!) m'envoyer mieux,
Au moins, mon Dieu, ne m'abandonne point.

—

« Le cyne poétique
Qui est le mieux chantant,
Sur la rive aquatique
Va sa mort lamentant :
Que tel chant me plait bien,
Qui est pareil au mien.

—

Car ayant atteing l'âge
Quatre-vingts ans passés,
Dieu m'a donné l'usage
D'être content assez,
Me donnant grand secours,
Sur la fin de mes jours.

—

Bon Jésus pacifique
Et Seigneur tout puissant,
Fait mercy déificque,
A moy pauvre servant,
Pour me mettre hélas!
En repos et soulas. »

Digitized by Google

Dieu exauça les vœux du bon vieillard qui s'éteignit doucement, au commencement de l'année 1626, en faisant son épitaphe : « Si on me faisait epitaphe, ce que ne désire, ne vouldrois autre langage. »

« Leo . . . 1626
Cy devant gist de Jehan Pussot le corps,
De son âme (priant) soyez record.
Requiescat in pace. Amen. »

Telle est, Messieurs, la vie de Jean Pussot, modeste et laborieuse, mêlée de joies et d'espérances, de douleurs et de désenchantements, agitée de passions et de préjugés, comme toute vie humaine ; mais elle eut un privilége qui n'est pas donné à toute autre, elle fut utile, utile dans le présent et dans l'avenir : son *Traité de la Coutume* a eu force de loi jusqu'en 1789; ses Mémoires ont servi et serviront à l'histoire de sa ville natale.

Il nous reste à apprécier la valeur historique et littéraire de Jean Pussot. Deux mots suffiront : comme historien, il a tous les caractères de la plus complète véracité: il n'affirme que ce qu'il a vu ; quand il n'est pas sûr, il a soin d'ajouter *semblait*, *bruict estait*, et, confronté avec les autres documents contemporains, jamais on ne le trouve en défaut. Souvent il juge les hommes et les faits : ses jugements sont quelquefois passionnés, mais en général modérés et pleins de sens. Du reste, dans ses éloges et dans ses critiques, il a surtout en vue le résultat moral, l'exemple, « *pour inciter à supporter les faultes, à les éviter, à se donner de garde.* » En somme, sa chronique est une des meilleures sources de l'histoire de Reims ; c'est ainsi que l'ont jugée tous ceux qui ont étudié cette histoire, amateurs, compila-

Digitized by Google

teurs, écrivains, notamment le laborieux Cocquault et le savant Lacourt : « *Pussot,* dit le premier, *est un bon bourgeois*, *honnête homme et de bon sens*, *bien qu'il n'eut études*, *honneur de sa patrie*, *bien que charpentier* (1). » Le second ajoute : « *Il règne dans son ouvrage un caractère de bon sens et d'intégrité qui attire la confiance du lecteur* (2). »

Pussot mérite aussi une attention spéciale, comme écrivain, pour ses qualités et pour ses défauts. Il ne faut lui demander, ni récits animés, ni dissertations savantes ; il va à la suite des faits, il les enregistre et ne les développe guère. C'est un *bon bourgeois non lettré;* il emploie la langue courante de son temps, de sa province, sans la dominer, sans la perfectionner ; unissant les vieux mots gaulois aux latinismes. Son style plaît par le naturel et la naïveté, mais il n'est ni élégant, ni correct, ni précis, ni varié : enfin son *Journalier* n'est pas une œuvre d'art, mais un précieux monument de la langue française à son époque de formation, et une des sources de l'histoire de Reims. Pour un artisan, c'est une grande gloire. « Car est à notter, que ne suis ni grand philosophe, orrateur, rétoricien, légiste et praticien, mais humble et simple charpentier en la ville de Reims et vostre serviteur. »

(1) Cocquault, iv, 1560.

(2) Lacourt, *Varia selecta*, i.

Digitized by Google

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Le manuscrit que nous publions est un des plus intéressants que possède la bibliothèque de Reims.

Il est sur papier et forme un in-folio de 180 feuillets (1). Il se divise en trois parties bien distinctes :

1° *Le Mémorial du temps*, contenant 163 pages.
2° *Un registre de propriétés*, 115 p.
3° *Un Traité sur les Servitudes*, 81 p.

La première partie qui est la plus considérable, est aussi la plus intéressante : Pussot la commence au mois d'août 1568 et la termine à la fin de l'année 1625. Arrivé à l'année 1624, il fait un retour sur sa jeunesse : « Retournons, dit-il, un peu au temps » de mon adolescence, *a juventute mea*, » et consigne dans cette revue rétrospective des événements qui se placent entre les années 1559 et 1561. Ses mémoires comprennent donc réellement une période de plus de soixante ans (2).

(1) M. Varin, par erreur, n'en compte que 167.

(2) J'insiste sur ces dates, car il y a débat : le P. Le Long, dans sa *Bibliotheque historique*, dit que les mémoires de Pussot, qu'il nomme Piessot, commencent en 1568 pour finir en 1625. M. Louis Paris n'admet pas la dernière date, il semble croire même qu'ils ne s'étendent que de 1568 à 1585 (*Cabinet hist.* 1854 Champagne, 145.). La faute est trop grave pour ne pas l'attribuer à l'impression ou à l'absence de notes suffisantes. Mieux que personne M. Louis Paris connaît l'histoire de Reims, et en particulier les mémoires de Pussot, qu'il a tirés de l'oubli et que seul il pouvait publier avec tous les éclaircissements désirables.

Digitized by Google

On y trouve quatre séries de faits bien distincts.

1° *Affaires personnelles, événements de familles :* Mariages, naissances, décès, travaux ; détails précieux pour la biographie de l'auteur, et pour les familles alliées à la sienne. Ce sont de simples notes, courtes et sèches comme un arbre généalogique : « Je fus marié avec ma femme, Marie, fille de Pierre Pinchart, le lundi XXIIIe d'Aoust 1568, veille Saint-Barthélemy, aagé d'environ vingt-quatre ans, et ma femme seize ans et demy. »

2° *Observations météorologiques et cours des denrées.* Pussot indique soigneusement, année par année, le beau et le mauvais temps, les orages et grandes pluies, l'état des moissons et des vendanges, le prix des grains et des vins. On pourrait faire à ce sujet un tableau curieux qui démontrerait à ceux qui se plaignent du bouleversement des saisons, qu'alors, comme aujourd'hui il gelait en mai et même en juin.

3° *Faits locaux, religieux, politiques et autres :* Entrée des Archevêques, processions, prédications ; entrée et séjour des princes, des gouverneurs, des commissaires royaux ; coutumes rémoises, foires, baladins, combats de coqs ; commerce et premier bateau marchand sur la Vesle; peste et maladies contagieuses. Les détails abondent et sont du plus haut intérêt.

4° *Événements généraux :* Naissance, avénement et mort des rois; guerres, batailles, traités de paix. L'auteur consigne, transcrit et ne juge guère, ses notes ne peuvent être utiles à l'histoire générale, mais elles servent à nous montrer notre charpentier, attentif au malheur et au bonheur de la patrie, et aussi bien informé qu'un bourgeois de notre temps qui lit tous les matins son journal.

Digitized by Google

La seconde partie du manuscrit de Pussot est un registre ou inventaire de ses propriétés, héritages, acquets et rentes, un compte de louage, vente, achats, prêts, recettes et dépenses. En l'étudiant, on peut connaître d'une manière à peu près exacte la fortune de Pussot, ses maisons, ses vignes et ses terres (1); la valeur, le revenu et l'amménagement de ses propriétés, la dot de ses enfants, et jusqu'à la dépense faite à leurs noces. Voici, prises au hasard, trois pièces tirées de ce registre: « Une maison, sise à Reims, rue de la Coulture, tenant à Gobert Rabœuf d'une part, Martin Pilloye et Pierre Pinchart d'aultre part, venant des héritiers de feu Hanry Baudelet, et coute III^c livres tournois sans les frais de vente et de décret à LX l. t. VIII sols, comme appert au greffe du Baillage de Reims. »

— « Claude Laforest, sa mère et sa femme me doibvent tous les ans la somme de XXXIII l. t. XV s. de rente annuelle et perpétuelle, par chacun an, en deux termes, savoir moictié au XXVIIe Janvier et l'aultre moictié au XXVIIe Juillet: et coutte la ditte rente quattre cens cinq livres; passé par devant Me Bonnestraine et Ponce Augier, lequel Bonnestraine a le regrès; avec namptissements sur maisons et vignes, comme appert au greffe des vestures et namptissements du Baillage de Reims, signé, Blondel et Robin, le XIVe Juin 1596. »

— « J'ay quittance de Claude Pussot, mon fils, de II^c L. livres tournois, pour le mariage que je luy ay donné, ensemble de tous les habillemens et fraiz de nopces, le XXIVe Novembre 1605. Puis j'ay encore

(1) Voir *Notice biographique*.

Digitized by Google

quittance de L. I. t. que luy ay donné pour estre égallé aux aultres mes enffans. »

L'ensemble de ces pièces est très utile, non seulement pour montrer Pussot père de famille, administrant sa petite fortune avec intelligence et économie, mais encore pour donner une idée très exacte de la valeur des propriétés à cette époque, et faire connaître une foule de noms rémois, notaires, bourgeois ou artisans.

La troisième partie a pour titre: « Traicté d'advertissement sur les difficultées, obscuritées et contrariétées qui se trouvent aux articles du chappittre des servitudes et droicts réels de la Coustume de Reims: avec les considérations et raisons requises à l'explication, intelligence et résolutions d'icelle, pour les expérimentés massons et charpentiers de la ville de Reims. » Ce traité, commencé en Novembre 1599, a été terminé en Août 1600. Dans la préface ou *advis à l'amy lecteur*, et dans la post-face, Pussot signale une foule *d'abus et difficultés* en toute la Coutume de Reims, attaque vivement les gens de lois, et promet au public un traité nouveau sur les *réparations des bâtiments;* puis il entre en matière, explique en quoi consistent les servitudes, discute successivement les trente articles (450-480) qui s'y rapportent, parle sans cesse le langage du bon sens et de l'expérience, et donne à ses concitoyens un traité qui a eu l'honneur de faire loi jusqu'à la Révolution.

Pour égayer la sévérité technique de son sujet, il l'orne par les fleurs de la poésie, par des bouts rimés et par une énigme. Il débute par cette épigraphe:

« Chacun de son mestier se mesle,
Qui veult heureusement s'acquitter.

Digitized by Google

Qui d'aultre vaccation s'emmesle,
Se met en danger de tout quitter. »

Et termine par cette énigme :

« *Figure de l'éthymologie du nom donné aux susdictz articles subtillement couché.* »

« J'ay en nom, pour néant me regardes,
Car j'ay sy bien assis mes gardes :
Je dys que tu perds ta science,
Sy tu ne scay ou je commence. »

« Quaud tu auras assez musé,
Reviens quand tu seras rusé.
Car de tout plus que museras,
De tant plus tu t'abuseras. »

s	i	c	i	p	s	e	z	e	z	e	s	p	i	c	i	s
i	c	i	p	s	e	z	e	h	e	z	e	s	p	i	c	i
c	i	p	s	e	z	e	m	a	m	e	z	e	s	p	i	c
i	p	s	e	z	e	m	a	z	a	m	e	z	e	s	p	i
p	s	e	z	e	m	a	z	t	z	a	m	e	z	e	s	p
s	e	z	e	m	a	z	t	s	t	z	a	m	e	z	e	s
e	z	e	m	a	z	t	s	u	s	t	z	a	m	c	z	e
z	e	m	a	z	t	s	u	z	u	s	t	z	a	m	e	z
e	m	a	z	t	s	u	z	g	z	u	s	t	z	a	m	e
z	e	m	a	z	t	s	u	z	u	s	t	z	a	m	e	z
e	z	e	m	a	z	t	s	u	s	t	z	a	m	e	z	e
s	e	z	e	m	a	z	t	s	t	z	a	m	e	z	e	s
p	s	e	z	e	m	a	z	t	z	a	m	e	z	e	s	p
i	p	s	e	z	e	m	a	s	a	m	e	z	e	s	p	i
c	i	p	s	e	z	e	m	a	m	e	z	e	s	p	i	c
i	c	i	p	s	e	z	e	m	e	z	e	z	p	i	c	i
s	i	c	i	p	s	e	z	e	z	e	s	p	i	c	i	s

« Musez, seigneurs musards, musez,
A moy n'muser le temps perdez ;
Car de tant plus que musérez.
Plus muserez et moins seurez. »

« Je suys fais en mainte manière,
Je vay devant, je vay derrière,
Je vay à dextre et à sénestre ;
Qui me lira sera bon maistre. »

—

« Je charpentier,
D'un cœur entier,
Humble, te donne
Mon œuvre et cœur :
Tout en l'honneur
De qui tout donne. »

Digitized by Google

L'histoire de notre manuscrit a aussi son intérêt ; il a rencontré des fortunes diverses *d'heur et malheur*, comme dirait Jean Pussot. Pour les contemporains, il avait la valeur d'une chronique nationale et véridique, et a été consulté par eux du vivant même de l'auteur (1). Aussitôt après sa mort, tous les amateurs, compilateurs et historiens rémois, l'ont curieusement étudié et textuellement copié (2). Vers la fin du XVIIIe siècle, M. De Perthes, avocat, en a donné dix ou douze extraits dans l'*Almanach de Reims* (3), en les arrangeant à la moderne, en supprimant des phrases ou des mots importants. A la révolution, notre *Journalier* passa des bibliothèques privées dans la bibliothèque publique. Ce fut pour son malheur : le bibliothécaire lui mit au dos cette note étrange : « *Inutile, à conserver seulement pour les renseignements historiques* (4). » Il resta ainsi négligé et presque mis au rebut, pendant de longues années. M. Louis Paris le fit relier à neuf, et en publia deux extraits assez étendus et à peu près textuels dans son *Remensiana* (5).

(1) En juillet 1621, le cardinal Louis III de Guise étant mort devant Saintes, les Rémois voulurent lui faire des funérailles semblables à celles de son grand oncle le cardinal Charles de Lorraine : on vint trouver Pussot pour savoir, « *S'il n'avoit rien escry sur le convoye passé, pour faire de mesme.* »

(2) Surtout Cocquault, vers 1630, et Lacourt, vers 1715. Deux extraits de Cocquault qui se rapportent à l'année 1594 ne se retrouvent point dans notre manuscrit. Cette lacune regrettable est une preuve évidente de coupable incurie ou d'odieux pillage. Les compilations de Cocquault et de Lacourt ont encore été bien plus maltraitées.

(3) *Almanach de Reims*, 1776, pages 85, 88, 90, 91, 92, 93, 94 ; — 1777, pages 87, 88 : à peu près deux pages du manuscrit.

(4) *Cabinet historique*, 1854 : *Champagne*, 145.

(5) *Remensiana*, 1845, pages 73 et 266 : trois pages du mss.

Digitized by Google

Ainsi, en définitive, les Mémoires de Pussot sont restés inédits. Aujourd'hui, enfin, après 224 ans d'oubli et d'ingratitude, la réparation commence pour eux. Déférant au vœu du bibliothécaire actuel de la ville, M. Ch. Loriquet, l'Académie de Reims veut ajouter cette curieuse chronique aux travaux historiques qu'elle a déjà édités, elle publie le Mémorial ou la première partie du manuscrit de Pussot.

Cette partie, comme nous l'avons vu, est la plus intéressante et la plus longue, mais aussi la plus difficile à lire et à éditer. Les difficultés sont de deux sortes, les unes se retrouvent dans tout manuscrit de l'époque, les autres sont particulières au nôtre.

En général, il est en assez mauvais état. Ce qui frappe d'abord c'est l'absence d'alinéas, ce sont les surcharges et les ratures, les notes marginales et les renvois, résultat nécessaire du travail de l'auteur qui vit côte à côte avec son Mémorial pendant plus de cinquante ans; puis, on trouve des pages souillées et des mots usés par l'action du temps et des lecteurs, ou couverts par un second papier qui double et soutient le premier, trace évidente d'une reliure maladroite.

L'écriture est généralement belle, mais elle varie souvent et passe sans transition de *la grosse ronde* à la *ronde minuscule*. Deux pages surtout sont très difficiles à lire, Pussot est alors presque aveugle, il écrit à tatons, pour ainsi dire, ou se sert d'une main étrangère et inexpérimentée.

L'orthographe est variable et fautive comme celle du temps. Pussot néglige souvent les règles de genres et des nombres, et trouve moyen d'écrire de deux ou trois manières différentes, un même

Digitized by Google

mot, dans une même feuille ou dans une même page (1); il n'emploie ni accentuation, ni ponctuation, déclare même qu'il a en horreur ces détestables nouveautés (2). Il se sert confusément des chiffres arabes et des chiffres romains, enfin ne tient souvent aucun compte des divisions établies par lui-même, dans son volume.

Il écrit où il trouve de la place; alors le Mémorial, le registre, le traité se mêlent et se confondent, ce qui jette du désordre dans tout l'ouvrage et trouble notamment le Mémorial dans les années 1583, 1584, 1585, 1586 et 1587.

Ces particularités qui étaient de sérieux embarras quand nous lisions en amateur, sont devenues de grosses difficultés quand nous avons voulu préparer la publication de notre manuscrit. Après différents essais qui consistaient tantôt à rejeter en notes au bas des pages ou à la fin du volume, tantôt à enfermer entre parenthèses dans le texte même, le détail des choses de famille, les mercuriales et les observations météorologiques, nous nous sommes arrêté aux règles suivantes :

1° Publier le texte intégralement, sans corrections, sans additions;
2° Etablir des alinéas pour séparer des faits distincts;
3° Fondre dans le texte toutes les notes marginales;
4° Employer autant que possible l'accentuation et la ponctuation modernes;

(1) Paycible, paicible, paisible. — Lhoraine, Loraine. — Aagé, âgé. — Ivert, yver, ivert. — Dimanche, dymanches.

(2) Il emploie pourtant deux sortes de signes particuliers, pour distinguer les lettres a. u. v., sur lesquelles il met des accents graves ou circonflexes renversés.

Digitized by Google

5° Pour les dates, user des chiffres arabes, pour le reste des chiffres romains.

En suivant ce plan, nous espérons rendre la lecture de Pussot plus facile et plus agréable, tout en lui conservant sa physionomie primitive.

Digitized by Google

Brevis una voluptas
Mille parit luctus.

—

Aurea gemmati persolvam munera Bacchi,
Ad me si redeat perditus iste liber.
Veh! tibi quis rapida librum furabere palma,
Nam videt omnipotens omnia facta Deus.
(1575).

JEHAN PUSSOT.

Nascendo Morimur.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES OU JOURNALIER.

1568.

Je fus marié avec ma femme, Marie, fille de Pierre Pinchart, le lundi XXIIIe d'Aoust, veille Saint-Barthelémy, aagé d'environ vingt-quatre ans et ma femme seize ans et demy. Ceste année fut fort bonne et fertille, ce n'eust esté les Reistres et le prince de [Condé] (1) qui passa par ce pays. Mariage.

1569.

L'année ensuyvant, les vignes furent geellées d'yver, et d'esté en May; et de VIII livres Tournois montèrent à XXX l. la queue de vin et sur la fin à cause des vendanges tardives valloit LX l. t. la queue, et le bled valloit XX solz le septier (2). Bleds et vins.

(1) Les mots entre crochets sont ou suppléés ou incertains. — Les *blancs* existent aussi dans le texte.

(2) La queue est composée de deux poinsons ou deux pièces ou 200 litres.

Le setier pèse à peu près 132 livres (froment).
122 livres (seigle).

Le setier est douzième partie du muid.—Le muid vaut 126 l. $\frac{5}{12}$ — le setier 10 l 53 c.

La livre tournois est divisée en 20 sous, — le sou en 12 deniers, — en 15 l 8.

En 1568 la livre tournois vaut 4 l 50 de notre monnaie. — Le sou tournois, 4 s $\frac{1}{2}$ ou 22 centimes $\frac{1}{2}$ — le denier tourn. 1 cent. $\frac{1}{2}$.

La valeur des monnaies change sans cesse. — Voici le valeur de la livre tournois pour l'intelligence des mémoires de Pussot.

Sous François II,	7 f 90 c.	Sous Henri IV,	3 f 66.
— Charles IX,	4 50	— Louis XIII,	3 07.
— Henri III,	3 83		

V. *Almanach de Reims*, 1670;—DUCANGE, *modius*;—et CHÉRUEL, *Dictionn. hist. des institutions, mœurs et coutumes de la France.*

Digitized by Google

1570.

Perrette Pussot.

Le jeudy, du matin, xxxe de Mars, premier jour de la foire à la Coulture, 1570, fut née nostre fille, premier enfant : la quelle fut babtisée sur les fontz, en l'église Saint-Jacques, par Me Pierre Lefebvre, nostre chappellain, et fut nommée par mon père, Pierre Pinchart et sa femme, *Perrette*.

Déceds de mon père Pierre Pinchart.

Le lundy xviiie de Septembre 1570, morut mon père, Pierre Pinchart, sans testater; ce fut à son grand regret et ne fut malade que huict jours d'une fiebvre continue et un assopicement. Toutesfoys eut tous ses sacrementz, et rendit l'esprit le jour mesme, à troys heures du matin.

Ceste année, furent les vignes des bas lieux fort bruslé et n'estoient les vins d'icelles guères bons. Aussy les bleds n'estoient pas fort bon, à cause de l'humidité des moissons, et valloit à la vendange xviii solz le septier, et la queue du vin x l.

Le mariage du roy Charles IXe et d'Elisabeth d'Autriche le xxvie Novembre.

Risée.

Un jour, du temps que le roy Charles IXe régnoit,
Ainsi que par la porte de Fléchambault passoit,
S'informant au portier qui estoit leur conducteur,
C'estoit un prudent ancien Nicolas Lempereur :
Le roy lui demanda : Est-vous commandeur d'eulx tous ?
Non, respondit-il, révéremment ; sire, c'est vous.
De rechef, s'enquit combien ils estoient en garde :
Constamment, respond : Sire, nous sommes vingt quatre.
Un rustique et sans aulcune révérence,
Indiscrétement dict : nous ne sommes que dix huict.
Le bon roy les laissa sur ceste différence.
En se souriant alors, on dict ce qui ensuit :
Nicolas Mosmu, par grande oultreculdance,
A desmanti Lempereur devant le roy de France.

Digitized by Google

Son nom estoit Nicolas Corvisier, dit Maulmu, charpentier de Chapitre.

Ceste année fusmes bien paycible en France.

1571.

L'année d'après, fut en ce pays une gresle, au mois d'Apvril 1571, le jour saint Marcg, fort grosse, comme noix, la quelle gasta les vignes et les bleds et n'en fut pas beaulcoup: et valloit le bled à la Saint-Martin c solz et la queue de vin à la vendange valloit xxx l. L'appareillé des bleds à venir fut fort belle. Grosse gresle.

Tousjours, ce pays fut paicible.

1572.

Le xvie de Mars 1572, dimanches de la mye Caresme, morut Margueritte Gérard, mère de ma femme, ayant auparavant testaté, d'une faiblesse et maladie estrange et fut malade unze jours, durant les quels eust tous les sacrementz; et rendit l'esprit ce mesme jour, à deux heures après mydy. Décedé de la mère de ma femme

Ceste année, se fict, en ce pays, plusieurs meurtres merveilleux, assavoir: de Nouvyon et celluy de Lavannes exécutés en ceste ville de Reims. Plusieurs meurtres.

Pour ceste année, les vignes furent geellées, à cause des grandes neiges et aussy des gyvres qui estoient pour lors.

Tousjours, ceste année paicible en ce pays.

1573.

Monsieur d'Aumale fut tué d'un coup de mousquet devant La Rochelle, le iiie de Mars 1573.

Digitized by Google

Jehanne Pussot.

Le mercredi à une heure du matin 1573, XVIIe de Mars, landemain de la Nostre-Dame (en Mars advancé) fut née nostre fille, second enfant; la quelle fut baptisée sur les fontz en l'église Saint-Jacques, par Me Dosne, clerc dudit lieu; et fut nommée par mon frère Valentin, en l'absence de mon père Jehan Pussot, à cause de sa maladie, et par ma mère, *Jehanne*.

Le camp de La Rochelle, ès moys de Mars, Apvril, May, Juin, continué.

Bleds et vins.

Ceste année, l'iver précédent fut fort long. Le temps jusques à la moisson fut tousjours pluvieulx et nébuleux, et valloit le bled à la Sainct Médart C sols le septier et plus, et la queue de vin XL l. t.

Déceds de mon oncle Jehan Lemoyne.

Le mardi, VIIe de Juillet 1573, à quatre heures du matin, morut Jehan Lemoyne, mégissier, oncle de ma femme, ayant eu tous ses sacrementz; et ne fut malade que six jours d'une pleurésie, flux de ventre et une suffoction d'une abondance de *flumes* (1); et ne voulut aucunement testater, pour le contrat secret qu'il avait faict au prouffit de Perrette, sa fille aisnée, pour le regard de l'apport de sa mère, première femme audict Jehan Lemoyne.

Déceds de ma sœur Jehanne Jolitemps.

Le vendredi XXVIIe d'Aoust 1573, demye heure après midi, morut Jehanne Jolitemps, femme première de mon frère Jehan Pinchart, agée de dix-huict ans ou environ, estant enceinte de cinq moys ou environ; et avoient esté mariez aux gras jours précédens; et morut le unsiesme jour, d'un catère (2) qu'il lui tombat sur la teste, estant malade d'une fiebvre, toutesfoys eut tous ses sacrementz; et avoit testaté

(1) Flegmes, humeurs. — (2) Catarre.

Digitized by Google

au prouffit de son marit, cinq sepmaines devant, présents Jacques Roussellet et Jehan Taillet, notaires royaulx.

En ce temps-là, Monsieur d'Anjou, chef du camp devant La Rochelle, fut esleu roy de Poulongne. **Election du roy de Poulongne.**

Et valloit le bled nouveau LXXV sols et la queue de vin LX l. t.

Ce pays estoit paycible.

1574.

Le caresme presché, en l'église Nostre-Dame, par un religieux de l'ordre de Saint-Benoist, homme fort docte, nommé M. Poncette. **Caresme presché**

Le jour de la Pentecouste 1574, morut le roy Charles IXe de ce nom.

Le XXIIe de Septembre 1574 (1), arriva, devant ceste ville de Reims, le premier basteau chargé de marchandise et avoit auparavant esté [faict] devant la Büerie : laquelle marchandise estoit : suiffe, huille, harencz ..., appartenant à Thomas Pothe, Nicolas Dorigny, Nicolas Bignicourt et à Jehan Gillet, marchans demourans à Reims et l'avoit fait faire Monsieur de Saint-Denys.

1575.

L'an 1575, le vendredi, unziesme jour de Febvrier, à troys heures après midi, Hanry de Vallois IIIe de ce nom, par la grace de Dieu roy de France et de **L'entrée du roy Henry IIIe.**

(1) Voici comment l'*Almanach de Reims* traduit ce passage : et avoit auparavant été fait devant la Büerie, aux dépens de MM. de Saint-Denys, Dorigny, Nicolas Bignicourt et Jean Gillet, marchands de Reims. Année 1776, — p. 87.

Digitized by Google

Poulongne, fit son entré en ceste ville de Reims, en grand triumphe par la porte à Veesle dudit Reims.

Sacre d'icelluy.

Le dimanches ensuyvant, fut sacré en la grande esglise par Loys de Lhoraine cardinal de Guyse, ordonné par le Roy, avec dispence (1); en la place de révérend père en Dieu, Charles de Lhoraine, son frère, archevesque et duc de Reims, premier pair de France, un peu auparavant mort en Avignon, le XXVIe Décembre 1574 et ensépulturé en laditte église de Reims; le quel sacre fut faict aussy avec grand magnificence, comme telle chose le requiert.

Mariage d'icelluy.

Le landemain au soir, fut fiencé au palais et le mardi suyvant qui estoit le grand mardi fut espousé et print en mariage Loyse de Loraine, fille de Monsieur de Vauldesmontz, oncle du prince de Lhoraine. Le quel mariage fut célébré ce mesme jour, à troys heures après midi, par Monsieur le Cardinal de Bourbon; et fut dit et célébré par luy à ceste heure une messe basse, avec toutes les solempnitées qui y estoient requises : et n'estoit là oublié la sumptuosité et richesse des habillemens et la compaignie fort honorable.

Caresme presché.

En ce caresme, prescha en l'église Nostre-Dame, un cordellier de Meaux, homme fort docte et le plus savant mandiant qui ayt jamais esté avant luy, touschant le venant des auditeurs.

Margueritte Pussot

Le dimanches XVIIIe de Septembre 1575, à troys heures du matin fut née nostre fille troisiesme enfant; laquelle fut baptisée sur les fontz en l'église Sainct-Jacques de Reims par Me Jehan Beauvallet, nostre chappellain, et fut nommée par mon frère, Jehan

(1) *Par ordre du Roi* et malgré les réclamations de l'évêque de Soissons.

Digitized by Google

Pinchart et Marguerite Augier, sa seconde femme, *Margueritte.*

Ceste année fut médiocrement bonne et valloit le septier de seigle, à Pasques XXXVI solz, l'avoine XXX solz, et la queue de vin XL l. L'yver fut bien tempéré et y avoit belle apparence aux biens pour l'advenir. Bleds et vins.

Toutesfoys y avoit grand guerre ès pays de Languedoc et circomvoisins pour le faict de la religion. Guerre en Languedoc.

1576.

L'yver fut fort beau et sec; mais les vignes et les bleds furent geellées la veille de Quasimodo 1576 et le mardi et mercredi suyvant: et continua la froydure l'espace de quinze jours, qui fut cause que le bled ne vallant que XXX ou XXXII solz le septier, monta en quinze jours jusques à III l. t. XVI sols, et la queue de vin vallant XVI l. t., en quinze jours valloit XXX l. t. Géellées.

En ce caresme, prescha un prebtre séculier natif de Luternay, homme fort docte, de la Sorbonne de Paris, nommé Monsieur Poictevyn. Caresme presché.

En ce temps, la paix fut faicte à l'advantage des Huguenotz, paix, di-je, avec Monsieur d'Alençon, frère du Roy et les autres princes de France.

Les bleds et les vins ne furent guère bons et valloit la queue de vin nouveau à la vendange XL l. t. et le viel L. l. t., et le septier de seigle IV l. t. Bleds et vins

1577.

Le caresme fut presché par un religieu de Sainct Denys en France, en l'église Nostre Dame, homme fort Caresme presché.

Digitized by Google

docte et le meilleur de tous pour ses bonnes conditions et façons de faire, nommé Monsieur Bossut.

Claude Pussot.

Le Jeudi VIe jour de Juin, jour de la feste Dieu et de Sainct Claude, à l'heure de midy fut née nostre fils quatriesme enfant ; lequel fut baptisé sur les fontz, en l'église Sainct Jacques de Reims, par Me Raoul Aulbry, l'un des chappelains : et fut nommé par mon oncle, Claude Pussot et Alison Draneux, sa femme, *Claude*.

En ce temps, ce pays estoit bien paisible et exempt de gensdarmerie. Toutesfoys y avoit guère à l'entour de la Rochelle pour le faict de la religion et Monsieur d'Alençon estoit en bonne amitié avec le Roy son frère.

Froydures.

Il ne fut que bien peu de vin, à cause des froydures qui furent grandes ès moys de May et Juin, tellement qu'il valloit à la vendange L l. la queue et augmentant de la en avant, jusques environ les Avantz, pour le haulsement des monnoyes.

1578.

Descriement des monnoyes.

Et tost après, le premier jour de l'an 1578, furent descriées; de sorte que l'escu vallent C solz fut mis à LX; le teston vallent XXVII solz fut mis à son tau de XX solz; les ducats poulonnois, hongris et tous aultres qui estoient à VI l. pièce, furent mis à LXII solz; la *philippe dalle*, qui estoit à IV l. V solz, fut mise à XLV solz et ainsy les aultres espèces. Et portoit l'ordonnance qu'il falloit sommer, priser, esvaluer toutes sommes, par escus, demy escus, quart d'escus, tier et semblable, avec quelque solz comme il pouvoit rester, de quelque somme que ce fut.

Caresme presché.

Prescha comme dessus un religieux de Paris de l'ordre des homme fort docte et estoit vêtu comme Jacopins et une croix rouge à costier.

Digitized by Google

A la vendange le vin valloit XXVII et XXVIII l. la queue.

1579.

Au moys de Janvier 1579, fut l'institution des chevaliers du Sainct-Esprit par le dit roy Henry IIIe, roy de France et de Poulongne. Ordre du Sainct-Esprit.

Et le VIIIe du moys d'Apvril suyvant, fut un grand ravage d'eaue au faulxbourg Sainct-Marcel les Parys qui apporta grande perte et dommage.

Le caresme presché en l'église Nostre Dame, par un docteur et prebtre séculier, Me de Monsieur Morus (docteur de Reims). Lequel prédicateur commença à prescher son caresme le dimanches *reminiscere*: et commencé par le dit Morus, en son absence. Caresme presché.

Le sabmedi, unziesme d'Apvril, nous levasmes sur les fontz de Sainct Jacques, et baptisé par Me Jehan Beauvallet nostre chappellain, le second enfant de mon frère, Jehan Pinchart: et fut par nous nommé, *Pierre*. Pierre Pinchart.

Le jour des nopces, mon frère Nicolas Pussot, à Bloys.

Le landemain Saint Laurent, XIe d'Aoust, à neuf heures du soir fut né nostre fils, cinquiesme enfant; lequel fut baptisé sur les fontz, en l'église Saint Jacques, par ledit Beauvallet et fut nommé par mon cousin, Jehan Pussot fils, pour et en l'abscence de mon cousin Jehan Pussot, le Moyen, son père, avec Magdeleine sa mère, *Jehan*. Jehan Pussot.

Ceste année fut fort humide et n'estoient les vins et les bleds guère bons, pour l'humidité de la moisson et temps après. Toutesfoys y avoit beaulcoup de raisins aux vignes : mais ne purent meurir, qui fut Bleds et vins.

Digitized by Google

cause que le vin n'estoit pas bon ; et valloit la queue du vin vieil à la vendange, L l., et le bled nouveau XXXVI solz, et la queue de vin nouveau XV et XX l. Mais parmy la vendange, avint une forte gellée, dont ce qui pendoit encore aux sepeaux furent si fort gellés que plusieurs vendangeoient et rapportoient la vendange avec des sacs. La quelle gellée commença le XXIe de Octobre et fut la vendange fort tardive ; de sorte que les vins qui furent gellés n'estoient guère bons et ne valloient à Noël que VII l. la queue. Le camp de devant La Fère les fict vuider à XV l. la queue, campé par Messieurs de La Valette et Matignon.

Vendange en sacs.

Ce pays fut bien paicible.

1580.

Caresme presché.

Le caresme presché en ladite église par un carme, grand homme, qui avoit avec luy un jeune enfant novice, qui commençoit fort bien à prescher ; le quel carme estoit homme très docte.

Le bled valloit XXXII sols le septier et le vin XXX l. la queue.

1581.

Caresme presché.

Le caresme presché en l'église Nostre-Dame par le curé de Sainct-Sévérin de Paris, homme fort docte.

Grand vent.

Le jour de Pasques, fut un vent fort grand et oultrageulx qui causa et fict plusieurs grandes ruynes mesme en plusieurs pays ; rompit l'O (1) de Nostre-Dame du costé du palais ; le sommet du pignon de la Salle d'icelluy au dessus de la fleur de lys ; les som-

(1) La rose.

Digitized by Google

mets des pignons des églises des Augustins et des Carmes.

Le lundi XIVe d'aoust, veille de l'Assomption Nostre-Dame, à troys heures du matin fut né nostre fils sixiesme enfant: lequel fut baptisé sur les fontz de Sainct-Hilaire (1) par Monsieur le Curé Cornu ; et fut nommé par Raoulin Fossy et Loyse Setry, sa femme, *Raoulin*. Raoulin Pussot.

En ce temps fut belle et bonne moisson.

Mais avint un gros camp à Monsieur d'Alençon qui alloit à Cambray et au Pays-Bas ; le quel camp gatta fort ce pays, molestant, rançonnant et usant de plusieurs tortions. Gros camp.

Cependant, fust en ceste ville de Reims une maladie de peste prenant en teste au devant de Sainct Maurice et quelque peu à la Fourbisserie, puis une maison à la vieille Coulture. Contagion.

Le lundi XXIe jour d'Aoust, morut Marguerite Pinchart, notre niepce, aagée de XIX ans et demy, ou environ, non mariée ; ayant eu tous ses sacrementz ; et ne fut malade que six jours, d'une maladie estrange avec vomissemens et flux de ventre et suffoction d'une abondance de vénin. Et fict testament à notre prouffict, le dit jour, par devant Gerard Leclerc et Pierre Copillon, notoires royaulx, lequel Leclerc a le regrès (2). Déceds de Marguerite Pinchart.

1582.

Le caresme presché par M. Lucquin, chanoyne de Beauvoys, homme très docte et eslocquant. Caresme presché.

(1) Remarquons que Pussot quitte pour quelques années la paroisse Saint-Jacques et probablement aussi la Couture.

(2) Terme de jurisprudence : — Acte, minute.

Digitized by Google

Sermons des Advents institués.

En ceste année, fut institué à Reims les sermons des Advents, fondé par Monsieur Scavant, chanoine de Reims, conseiller en la cour de parlement avec aultres. Et le prescha premièrement, Monsieur Morus tenant la cherze de Nostre Dame, lequel interprèta fort doctement sur toutes choses l'épistre de sainct Paul *ad Titum*.

Retranchement.

Au moys de Décembre 1582, fut faict rétraction ou retranchement de dix jours, pour remettre les jours suyvant les saisons de l'année (1).

1583.

Paul Pussot.

Le vendredi XXVe de Febvrier, à troys heures après mydy fut né nostre fils septiesme enfant : le quel fut baptisé sur les fontz de Sainct Hilaire par ledit Monsieur Cornu; et fut nommé par Me Paul Polonceau, advocat, et Jacquelyne Augier, sa femme, *Paul*.

Grandes eaues.

Ceste année fut fort humide et venteuse, de sorte que les eaues furent grandes tant aux rivières que aux caves. Et valloit le bled-seigle en caresme LX solz, la queue de vin XVIII l, lesquels pour ladite année n'estoient guère bons.

Gensdarmerie.

En ceste année, passa par ce pays grande gensdarmerie allant au Pays-Bas pour ledit sieur d'Alençon, laquelle gensdarmerie gasta et fict beaulcoup de peine en ce pays, tant pour les rauconnemens, viollemens, meurtres que volleries.

Caresme presché.

Le caresme presché à Nostre Dame par un prebtre séculier n'estant docteur, d'Amyens, homme le plus docte et scavant qui ait esté devant lui, depuis vingt ans; fort profond en science, bon langage, plein et

(1) Du 5 au 15 Octobre.

Digitized by Google

subtil en auctorité et histoire, bien zellé, dévot et plein de toutes bonnes circonstances, nommé Monsieur Lestorneau.

Le sabmedi, dernier jour d'Apvril, révérend père en Dieu, Loys de Loraine, archevesque et duc de Reims, premier pair de France, cardinal de Guise etc., fict en ceste ville de Reims son entrée, célébré à quatre heures après midy, par la porte Mars, venant de prendre son disner de la Neufville en Morencienne. En laquelle entrée estoient plusieurs gens magnifiquement et somptueusement ordonné, desquels l'ordre ensuit. L'entrée Monsieur de Reims.

Premièrement, marchoient les arquebuziers de Reims à pied armes et morions en teste, vingt un rang devant l'enseigne et quarante un rang après, à quatre pour chacun rang.

Après, estoit le guet de Monsieur le Lieutenent des habittans dudit Reims, à cheval et ordonné comme de coustume; le suyvant mondit sieur le Lieutenent qui estoit Me Jehan Pioche, advocat, accompaigné de Messieurs du Conseil; puis grand nombre de marchans, tous à cheval, bien ordonnez, de trois à quatre en rang.

Après, marchoient les Mynimes, Cordelliers, Jacobins, Augustins et les Carmes, avec leurs croix, en forme de procession; seullement le porteur de croix des Carmes revestu d'une tunique blanche.

Puis, marchoient à cheval Messieurs les Esleus de Reims, seullement trois sergens devant eulx.

Après, marchoient à cheval les sergens du Prévost de Reims, tous vestus d'un saye de drap viollet, passementé de rouge, avec des livrées de taffetas de pareille coulleur; suivy dudit Prévost qui estoit Remy Pussot.

Digitized by Google

Puis, marchoient, aussy à cheval, les sergens du banc de Sainct Remy.

Après, marchoient les sergens de robbe courte et Monsieur le Lieutenant.

Puis, les sergens royaulx, les sergens du bailliage dont trois d'iceulx estoient vestus de pareil saye que les sergens du Prévost.

Après, estoient les procureurs tous à cheval et revestus de longue robbe et bonnets quarés.

Les Eschevins de Reims avec leurs procureur et greffier, tous à cheval et de mesme vesture.

Monsieur le Lieutenant de Vermandois et président qui estoit Monsieur Laurent Cauchon, Messieurs les conseillers et les gens du roy au siége de Reims.

Les baillifs de Reims et leurs advocat, procureur et greffier, revestus et ordonnés comme dessus, [c'estoient] Messieurs Georges Chevallier et Noël Ballet.

Quant à Messieurs de l'Université de Reims, furent attendre mondit seigneur hors et près ladite porte, accompaigné de environ cent Angloys, tant prebtres que laycs, après leurs harengues faictes s'en retournèrent par la porte Serre ou *Chacre* sans [ ] trouppe, le Recteur estoit *M.* Pavilion (1). [ ]

Après, Messieurs les baillifs marchoit à cheval, robbe longue et bonnet quaré, le porte croix de Monseigneur le Cardinal.

Puis, estoit mondit Seigneur, revestu de rouge, avec un grand chappeau noir, monté sur un cheval

(1) Marlot et ses annotateurs disent que le Recteur de l'année 1583 était Claude Aubert ou Hubert ; d'après leur liste Remy Pavillon était recteur en 1574, Lacourt dit même que *Remy Pavillon donna sa démission* à cause de sa pauvreté, ne pouvant acheter une *cappe rectorale*.

Digitized by Google

bayart: et n'y avoit point de ciel ou pallion au dessus de luy, et tenoit Monsieur de Braux, à teste nue, la bride de son cheval lequel avoit la queue lice et non troussée.

Après, marchoient en grand nombre tous les gentilshommes et son train; le tout en bon ordre.

Et ce pendant, fut tiré quelque peu de faulconneaux. Et en tel ordre fut conduy et assisté jusques à Sainct Remy.

Réception dudit sieur archevesque.

Et le lendemain, vint du matin, en forme de procession, à Nostre Dame, ayant les pieds nuz, revestu de ses habillemens pontificaux, soubz un ciel de sainct Remy, conduy par les religieulx et aultre compaignie honorable : et fut reçeu de Messieurs les Chanoines au devant de Saincte Catherine, avec le ciel de Nostre Dame et conduy en icelle; où il célébra honorablement sa première messe. En la quelle et devant la quelle fut faict et observé plusieurs belles cérémonies qui sont assez communes et notables, et signament celle du feu mis aux estouppes pendentes à la pomme dorée, au dessus de l'entrée du chœur, du costé du revestier, en luy disant par Monsieur Coullon, soubchantre : *Pater, sic transit gloria mundi* (1).

Conclusion cérémoniale.

Déceds de ma sœur Margueritte Augier.

Le de Septembre suyvant, morut Margueritte Augier, femme seconde de mon frère, Jehan Pinchart, d'une fiebvre avec un catère; malade environ quinze jours : toutesfoys eut tous ses sacremens. Et avoit testaté huit ou dix jours auparavant au prouffit de son marit, pardevant Jacques Roussellet et Jehan Taillet, notaires royaulx, demourans à Reims.

(1) V. *Ordre des cérémonies gardées et observées en l'entrée et réception de... Mgr Loys de Lorraine révérendissime cardinal de Guyse... — Rheims, Jean de Foigny*, 1583. In-8°.

Digitized by Google

Procession blanche

Ceste année fut le peuple de France et principallement de ce pays fort esmeu de dévotion, de sorte que chacun par villes et villages faisoient de grandes processions. Et commancèrent environ la mye Juillet et continuans jusques en fin d'Octobre: Le peuple estant revestu de linge blanc, tousjours en bon ordre. Durant lesquelles, estoit porté le *Corpus Domini*, le peuple chantant de diverses sortes de cantiques, prières, litanies, psalmes et versets de proses, comme: les Ave, Maria des proses de la Nativité et Assomption Nostre Dame, *Deus benigne*, *Stabat mater*, *Christi fideles*, *Averte faciem* et plusieurs aultres choses de grande dévotion. De sorte que, c'estoit une chose admirable, tellement que plusieurs gros catholiques et froids en dévotion furent alors eschaulfez et affectez en icelles voyant et considérant entre aultre chose les bons villageois n'apprehendans point la saison, le temps de leurs moissons et vendanges, et sans avoir esgard à aulcuns prouffitz ou dommages, laissoient leurs villages pour faire sy longues et diverses processions. Et ce pendant, y demouroit bien peu de gens pour traicter le bestiail, lesquels toutesfoys faisoient la feste. Lesquelles processions furent honorablement receues en ceste ville de Reims estans repeus au palais et à Sainct Pierre aux Nonnains par Madame Renée de Loraine et de plusieurs marchans, avec aulcuns bons chanoines, et principalement par plusieurs bonnes vesves (1).

Ce pendant ce pays fut paicible.

Pris des vins et bleds.

Le vin valloit XXII l. la queue, le seigle LX solz, le froment IV l. X solz et l'avoine XXXVI solz le septier.

(1) V. *Traité de l'institution et vray usage des Processions*, par H. Meurier.— *A Rheims, chez Jean de Foigny*, 1584. In-8°.

Digitized by Google

L'advent suyvant prescha en l'église Nostre Dame un docteur et prebtre séculier, chanoine de Beauvais, nommé Monsieur Lucquin, homme fort docte et esloquent qui interpreta sagement la *prophétie de Jonas* envoyé à Ninive, et lequel docteur auparavant avoit presché le caresme de l'année 1582. Advent presché.

1584.

Le unziesme jour de Janvier 1584, avoit faict grans et effroyables esclairs et tonnerre, du matin, avec grande chaleur. Tonnerre.

Le caresme fut presché par Monsieur le Grand Doyen de Troyes, homme bien docte et fort congnu en langues pour ce nécessaires, nommé Monsieur Tartier. Caresme presché.

Aux advents prescha Monsieur Poictevin, devant nommé, qui interpréta une partye des dix commandemens. Lequel mit la veille de Noël le peuple en doubte et [ ] touchant la faculté de tenir enffans sur les fontz par les hommes avec leurs femmes, pour parins et marynes; maintenant qu'il ne se pouvoit faire sans estre fornicateur, et qu'il falloit que le parin fut estrangé de la maryne. Ce qui fut réfutté par les bons curez de Reims qui eurent grand peine à remettre le peuple [ ], et de ce qu'il s'estoit passé de ce faict, et n'y devoit avoir scrupulle de mal : et pour sa preuve mal fondée avoit allégué le décret du pape Urbain et le conseil Illibertin. Advents preschez.

1585.

Le IVe de Febvrier 1585, mariage de Me Guillaume Augier, procureur, et de Jehanne Dumont, sa seconde femme. Remariage de Guillaume Augier.

Digitized by Google

Caresme presché.

Le caresme fut presché par un jésuyst de Paris, homme fort eloquent, nommé le père Commellet.

Messieurs de Guyse et la Ligue.

Depuis la mye caresme et jusques sur la fin du moys de Juin, fut un trouble entre les princes de Guyse avec Messieurs de la Ligue et le roy de France touchant quelques difficultés à cause de la religion ; mais le roy leur accorda leur demande. Et la Ligue avoit esté inventé par Monsieur le Cardinal de Bourbon et aultres en ceste ville de Reims, au logis de l'abbé de Sainct Remy, mais fut dict donné à Péronne, le dernier Mars 1585.

Gensdarmerie.

Ce pendant y avoit grande gensdarmerie en ce pays; mesme y eut quelque peu de garnison en ceste ville de Reims, partie pour laditte ville, et l'autre pour la garde de Monsieur l'archevesque.

Guillaume Pussot.

Le dimanche au soir, dernier jour de Juin, fut né nostre fils huictiesme enfant: lequel fut baptisé le landemain, jour de Sainct Thierry sur les fonts de Sainct Hilaire par ledit Monsieur Cornu ; et fut nommé par Me Guillaume Augier, procureur, et Jehanne Dumont, sa femme, *Guillaume*.

Moissons et vendanges.

Ceste année les moys de May, Juin et Juillet furent froids et humides. Le froment valloit LX solz, le seigle XXXVI solz ; l'avoine XXVIII solz, le septier : la queue de vin XII et XV l. Les vins nouveaux comme les bleds ne furent guères bons, à cause que l'esté fut la pluspart froid et humide, qui fut cause que la semence n'estant bonne les bleds dessus terre ne levèrent de bonne sorte: joinct que l'yvert suyvant et commencement de l'année 1586 fut fort long.

Advent presché.

L'advent fut presché par Monsieur Bossut qui interpreta doctement le *Missus*.

Digitized by Google

1586.

Le caresme de l'année 1586 fut presché par le provincial des Prescheurs, homme fort docte. Caresme presché.

Les premières octaves de la feste Dieu, depuis qu'elles furent fondées, furent preschez par Monsieur Bossut qui interpreta *Dominus regit*. Premières octaves preschées.

Yvert long; ne feit presque de chaleur jusques au moys de Juillet; à cause de quoy les bleds avec les vignes eurent maulvais temps, jaunissirent lesdites vignes et sy n'y avoit que bien peu de raisins et mal nourris; de sorte que peu devant la moisson le seigle fut vendu VI l. et plus le septier, l'avoine XL solz; et le bon vin, encor qu'il ne fut guères bon, valloit L l. et plus la queue. Moissons et vendanges.

Au mesme temps, fut en ce pays pour la famine grande multitude de pauvres, venans de plusieurs pays. Et continua la chéresse jusques ès moissons de l'année 1587, de sorte que le froment valloit X l. le septier; le seigle VII l.; l'orge aultant, à cause qu'il y avoit peu de seigle, qu'il ne fut fort [ederne] et fut ceste année recuillé aultant [desderne] que de seigle, et l'avoine au prix susdit. Multitude de pauvres.

Le XXIe jour de Novembre 1586, morut mon frère Nicolas Pussot en la ville de Bloys, qui laissa un fils nommé Henry. Décedz de Nicolas Pussot.

Au moys de Novembre de ladite année, la ville de Rocroy fut surpreinse et pillée par les Huguenaulx venant de Seden qui tuèrent le gouverneur dudit Rocroy nommé Monsieur de Chambery: et sortirent lesdits Huguenaulx avec composition à la diligence de Monsieur de Guyse et furent conduis en asseurance hors du royaulme. Peu de temps après, à cause de quoy Les Huguenaulx à Rocroy et à Seden

Digitized by Google

ledit sieur de Guyse mit le camp devant la ville de Seden, laquelle estoit pour lors pleine de Huguenaulx de plusieurs pays : lequel camp n'estoit du tout assis ny campé.

Advents preschez.

Les advents furent preschez par un docteur séculier, homme fort docte, de Laon, qui interpreta sagement le *livre des Juges*.

1587.

Décès d'Aulbry Pinchart.

Le sabmedy [ ] de Janvier 1587, morut mon frère Me Aulbry Pinchart, religieulx de Sainct Denys, au village de Grantprez, et est enterré en l'église dudit lieu, en la chappelle qui est à main gauche du cœur.

Caresme presché.

Le caresme fut presché par le gardien des Cordeliers de Paris, nommé Monsieur Feu Ardent, homme fort docte, ardent, dévot, bien zélé à l'honneur de Dieu et fécond en pensées.

Yvert et chéresse. Pauvres.

Yvert fort long ; les froigdures continuèrent jusques au moys de Juin; les biens de dessus la terre ne croissoient que de force; audit moys de Juin, vint une gelée le jour de la Trinité qui gatta les vignes des tendres villages et plusieurs seigles ès bas lieux; ce qui fut cause en ce pays de grande chéresse; de sorte que le froment valloit XV et XVI l., le septier, le seigle X et XI l., l'orge aultant, l'avoine IV l. Et tous aultres vivres estoient fort chers, et encor plus aux aultres pays que ès environs de Reims. Aulcunes *poires de Bon Crestien* furent vendues VI solz tournois la pièce. Pourquoy advint en ce pays grand nombre de pauvres, pour la pluspart employez à la diligence de Messieurs de Reims à curer les fossez d'entre la tour Sainct George et Sainct Nicaise, et estoient lesdits pauvres nourris de pain, potage, et à chacun six deniers par jour. La guerre qui

Digitized by Google

regnoit accumulant grande gensdarmerie à cause de Seden, le tout causant grande angoisse au peuple et luy donnant petite espérance.

Les octaves de la feste Dieu preschez par Monsieur Morus qui démonstra amplement que la communion soubs les deux espèces n'estoit un commandement, ny nécessaire, synon que aux prebtres célébrans et sacrifians. Octaves preschez.

Es moys de May et Juin, les princes de Guyse avec Monsieur le cardinal nostre archevesque, du Mayne, d'Albeuf, d'Aumale, les cardinaulx de Bourbon, de Vauldemont, de Vandosme et plusieurs grans trains avec Madame la royne mère du roy et la fille de Lorraine furent en ceste ville avec grand nombre de gens, pour adviser du faict concernant les huguenotz; ce qui fut cause en ce pays de grande chéresse. Assemblée des princes.

Fut publié un édit touschant la confiscation et vendition des biens des huguenotz, le roy déclarant qu'il ne vouloit en son royaulme qu'une religion qui est la catholicque, apostolicque et romaine, voulant que les huguenotz fussent punyz comme héréticques et coupables de crime de lèze-majesté, les rejettans du tout comme ses adversaires. Simulation.

Le dymanche XIIe jour de Juillet 1587, à l'heure de mydy, morut ma mère Jehanne De la Forest, agée d'environ soixante quinze ans, d'une fiebvre continue et d'une facherie; et ne fut malade que sept jours, et receut tous ses sacrements avec bonne mémoire. Et feit testament pardevant Jacques Roussellet et Pierre Nicolaï, notaires du Baillage de Reims, deux jours devant sa mort; et est inhumeé au derier de l'autel de la chappelle des fontz de Sainct Jacques. Et le jeudy ensuyvant, à six heures du matin, XVIe dudit La mort de mes père et mère.

Digitized by Google

mois et an, morut mon père Jehan Pussot l'aisnel, quasy de telle maladie et fascherie; reçeut aussy ses sacremens en bonne mémoire; qui avoit testaté avec ma mère à l'instant, par devant les susdits notaires. Et est inhumé auprès de ma mère, avec laquelle il avoit esté conjoinct par l'espace d'environ LIV ans. Dieu veuille avoir leurs âmes.

Vin de grand pris.

Ceste année fut fort tardive pour les froidures et humidité de l'esté jusques au mois d'Aoust, de sorte qu'il ne fut guères de vin et fort petits, qui valloient toutesfois à la vendange XX l. le moyen, et le bon C l. la queue, mesme l'excellent tant viel que nouveau valloit huict vingts livres la queue; mais le moyen et le petit diminuèrent de pris sur le printemps (1588), d'aultant qu'il ne s'en vendoit que bien peu. Et fut bonne quantité de grain et principalement du froment tellement que en caresme (1588) le froment ne valloit plus que IV l. X solz; le seigle LXV solz et l'avoine XXXV solz, le septier.

Choses admirables.

Durant l'yvert de ladite année 1587, fut faict par la bonté, libéralité et providence de Dieu, de grans miracles. C'est que, en peu de temps, contre tout espoir humain, les grains qui estoient peu auparavant de sy grand pris, vint au pris modéré que dessus, dont le peuple et principalement le pauvre et gens de bien eurent grande réjouissance et occasion à louer et révérer Dieu.

L'aultre fut que à cause des guères meues pour le faict de la religion contre les hérésies calvinistes (1), avint en ce royaulme pour les Huguenots bien quarante à quarante cinq mil hommes de gueres, estran-

(1) Pour pretexte, mais plustost pour l'ambition, comme on a congnu depuis (Note de Pussot après la Ligue).

Digitized by Google

gers barbares, savoir : Reistres, Lansquenetz, Souisses et aultres ravissans, sans les Huguenots de France; qui gatèrent merveilleusement la Loraine et une partie de la France et principalement ès environs de la ville d'Estampes, estant conduys par Monsieur de Seden et aultres désobéyssans le roy (1); pourquoy le peuple n'estymoit que grande ruyne au destryment de la saincte Eglise, à cause que les troubles estoient merveilleux entre les princes de France. Mais Dieu tout puissant des exercites (2), conservateur de son Eglise, monstra un eschantillon de sa puissance. C'est qu'iceulx ennemis hérétiques ravissans furent assiduèlement suyvys et opposés par Monseigneur le duc de Guyse, Monseigneur le duc du Maine et leurs alliez. Lequel sieur de Guyse les battoit journellement, tesmoin la deffaicte d'Auneau des reistres, encor que les pauvres catholiques ne fussent que petit nombre au regard du grand nombre d'iceulx hérétiques ravissans. Et ne fut jamais à leur puissance d'aulcunement assaillir le petit troupeau catholicque.

Ce pendant, le roy avec sa compaignie se tenoit vers la rivière de Loire pour empescher (ou feignant empescher) l'alliance ou conjonction desdits ennemis avec le roy de Navarre *aultre aucteur de telles menées* (3). Et avoient iceulx ennemis commission et ordonnance (4) de ruyner la France, assubjettir le roy et destruire l'Eglise. Mais leur entreprise les paya de malheur. C'est qu'estans ainsy journellement assaillis et souventesfois surpris et escarmouchez par ledit sieur

(1) Comme sembloit (N. de P.).

(2) Des armées.

(3) Ce qui est souligné est raturé dans le texte.

(4) Comme on disoit (N. de P.).

Digitized by Google

de Guyse, chose admirable, estoient en eulx mesme estonnez et comme déconfis; sans armes matérielles Dieu les frappa d'une peste et aultres maladies contagieuses et estranges que la pluspart en morut ainsy pauvrement. Et ne s'en retournèrent en leur pays que environ quinze mil hommes.

Advents preschez. Les advents furent preschez par Monsieur Nicol Husson, docteur, natif de Reims, religieulx de Sainct Denys, curé de Grivy, homme fort docte qui interpreta sagement [ ].

1588.

Prières et jubilé. Toute l'Eglise de France fut incitée à remercier Dieu et admirer ce bénéfice (1). Pourquoy en actions de grace, fut donné un jubilé de plenière remission qui fut célébré le dimanches second de caresme, avec grande dévotion touchant pour les villes, et les villages le célébroient le dimanches suyvant. La sepmaine précédente ledit second dimanches se feit prières en troys églises de ceste ville, savoir: à Nostre Dame, aux Carmes et à Sainct Remy, à chacune desquelles duroient les prières assiduelles l'espace de quarante heures, dont les dimanches et lundy estoient à Nostre Dame, les mardy et mercredy aux Carmes, les jeudy et vendredy à Sainct Remy; le tout présent le *Corpus Domini*. Et y estoient ordonnez gens d'église tant de jour que de nuict, avec l'affluence du peuple, qui feit ses Pasques ledit second dimanches.

Caresme presché. Le caresme fut presché par Monsieur [ ] de sainct [ ] de Paris, homme très docte.

Il n'estoit point de guerre en ces quartiers durant ce temps, sinon quelques coureurs autour de Seden et Jametz.

(1) La déroute des ennemis, dont il a été parlé plus haut.

Digitized by Google

Le lundy XVIIIe d'apvril 1588, le landemain de bonnes Pasques, à six heures au soir, fut né nostre filz, neufiesme enfant : lequel fut baptisé le landemain sur les fontz de Sainct Jacques par Me Symon Ogier, chappellain ; et fut nommé par mon frère Jehan Pinchart et Jehanne Noblet, sa troisiesme femme, *Pierre* : lequel enfant morut, du matin, le dernier de Juin suyvant, d'une fiebvre continue et un catère d'abondance de vénin qui luy tomba, en un moment, dans le ventre et en l'une des parties de la bource, causant grande enfleur. Il est inhumé à main droite en entrant, attenant et à costier du grand portail de Sainct Jacques, au petit cymetier; Dieu nous face la grace de le veoir en paradis. Amen. Pierre Pussot.

Les octaves de la feste Dieu furent preschez par Monsieur Morus. Octaves preschez.

Ceste année fut assez fertille en grains, mais fut peu de vin et moyen en bonté, d'aultant que les moys d'Aoust et Septembre avec le temps de vendange furent humides.

Auquel temps la maladie contagieuse eut cours en ceste ville, et principalement à la rue de Thillois et en plusieurs aultres lieux d'icelle.

A la vendange le seigle valloit XLVII sols le septier, le froment LXX sols et l'avoine XXX sols. L'humidité fut continue et dura le temps pluvieux jusques à Noël, qui estoit temps extraordinaire et merveilleux.

Les advents furent preschez par ledit Monsieur Feu Ardent, Cordelier, qui interpreta merveilleusement sagement et sainctement, la *prophétie de Daniel sur la vie de Balthazar*, matière très convenable au temps, pour les choses merveilleuses qui advindrent lors et proche dudit jour de Noël. Advents preschez.

Digitized by Google

Les estats de Bloys

Les estats tenus à Bloys aux mois d'Octobre, Novembre et Décembre.

Les XXIIIe et XXIVe du mois de Décembre audit an 1588 le roy susdit, Henry de Vallois IIIe, tenant ainsy les estats en la ville de Blois par démonstration de sa tirannie, infidélité et ypochrisie auparavant oculles et cachées, fit meurtrir et malheureusement tuer et masacrer dans son chasteau les personnes *des vrais deffenseurs de l'Eglise catholique*, *savoir* (1) : de Monseigneur le duc de Guyse et Monseigneur le cardinal de Guyse son frère, archevesque et duc de Reims, premier pair de France, et iceulx faict brusler réduire en cendres. Le XXIIIe jour, ledit sieur duc fut cruellement poingnardé de divers coups de dagues et poingnards, et le landemain XXIVe, le dit sieur cardinal tué à coups de hallebardes : le tout en la présence dudict *tirand non roy* (2), les ayant mandé en toute asseurance, simulant leur estre grand amy et leur ayant auparavant et à tous les estats juré et faict sermens merveilleux et extraordinaires de maintenir l'Eglise et l'Etat de France. En quoy il fut trouvé perfide, faulxser, meschant et desloyal envers Dieu et l'Eglise (3). Et fit tenir captifs Messieurs les princes

Assassinats de Messeigneurs de Guyse.

(1) Les mots soulignés sont raturés dans le texte.

(2) *Non roy*, raturé dans le texte.

(3) Encor qu'il eut quelque subject de leurmal faire; d'aultant que ledict sieur cardinal avoit fait bruslor le chastel de Brayne, en vengeance de ce que l'abbaye de Sainct Thiébault avoit esté bruslé par Monsieur de Seden ou ses gens. Et sy avoit retenu de force les deniers du roy de la recepte de Champagne ès mains des recepveurs, pour avoir moyen de se ayder et liguer avec ledit sieur de Guyse contre luy. Joinct le faict des barricades de l'arys et aultres actes par eulx assez mal entrepris; mais les devoit pugnir avec l'ordre de justice et non user de

Digitized by Google

de Jinville fils aisnel dudit sieur de Guyse ; de Nemours frère uterin d'icelluy sieur de Jinville (1) ; sa mère, Monsieur le cardinal de Bourbon, Monsieur le primat de Lyon et plusieurs aultres bons et grands seigneurs. L'histoire en est plus amplement traictée en ce qui en est imprimé.

De ce misérable faict advint que tous les estats furent troublez et la plupart des villes de France déclarées ennemies à ce tirand : le peuple desquelles appellé signa la rebellion et jura solempnellement de ne le tenir pour roy. Et s'opposant à son dessein prindrent les armes pour la conservation de la saincte Eglise et vengeance de ce masacre, après ayant eu la résolution, pour la conscience, de l'assemblée de Messieurs de la Sorbonne de Paris, convoqué par le commandement de Monsieur d'Aumale pour lors protecteur d'icelle à la requeste des bourgeois de Paris (2). De la quelle résolution en fut envoyé en toutes les aultres villes, avec coppie de l'ordre et solempnité de la protestation et serment des catholicques (3).

telle cruauté, selon le jugement commun : et laissons le jugement à Dieu (*Note de Pussot, écrite en marge, long-temps après la Ligue*).

(1) Pussot se trompe : le duc de Nemours est le frère utérin du duc de Guise.

(2) *Aucteurs de la Ligue* : addition de la même époque que les ratures.

(3) Ce que dessus estoit pour lors jugement, mais depuis s'est trouvé abus et contraire touchant l'intention du roy.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

—

BALMÈS,

SA VIE ET SES OUVRAGES (1),

par

M. l'Abbé Ch. Bouché, membre titulaire.

—

Messieurs,

Je viens continuer le travail dont j'ai commencé à vous faire part, sur la vie et les ouvrages de l'éminent philosophe et publiciste espagnol, J. Balmès.

Vous vous rappelez peut-être, Messieurs, comment le jeune écrivain, après avoir débuté à trente ans dans la carrière où la Providence l'avait appelé, s'éteignit prématurément huit ans après, dans la fleur de son âge et de sa pensée; au moment où l'Espagne et l'Europe toute entière, agitées par de nouvelles révolutions, semblaient avoir plus que jamais besoin des lumières de son génie et de l'efficacité de sa parole.

(1) Voir *Travaux de l'Académie*, tome XXI, page 278.

Digitized by Google

Cependant, malgré la brièveté de cette existence littéraire si courte et si tôt arrêtée, malgré les exigences d'une santé délicate et souvent compromise, il y a vraiment lieu de s'étonner du nombre, de la variété et surtout de la science et de la profondeur des productions que nous a laissées Balmès. — Sans compter une quantité considérable d'articles publiés dans les revues de Barcelone et de Madrid, et qui n'ont point été recueillis, ses œuvres forment au moins la matière de quinze volumes in-8°. — C'est, sans doute, l'un des exemples les plus remarquables que l'histoire des grands écrivains nous fournisse, de ce que peut un travail opiniâtre uni à une grande fécondité d'esprit.

Afin d'apporter un peu d'ordre et de méthode dans l'exposé rapide et succinct que je me propose de vous donner de ces différents ouvrages, je les partagerai en trois classes; je parlerai d'abord de tout ce qui tient à la polémique religieuse; puis viendront les écrits politiques; et enfin je dirai quelques mots de ses ouvrages de philosophie.

L'œuvre la plus importante de la première série a pour titre : *Le Protestantisme comparé au Catholicisme dans leurs rapports avec la Civilisation.*

Pour acquérir une notion exacte de la nature et de l'actualité de ce livre, vous me permettrez, Messieurs, d'entrer dans quelques détails préliminaires.

Il est une doctrine que l'on rencontre presque à toutes les pages de l'histoire de l'esprit humain, une doctrine qui s'est reproduite toutes les fois que le développement intellectuel a permis à la pensée de l'homme d'aborder ces grands problèmes à la fois philosophiques et religieux qui ont pour objet Dieu, notre nature et nos destinées : car cette doctrine est le ré-

Digitized by Google

sultat de l'une des plus violentes inclinations de notre nature. Elle a porté différents noms suivant les différents âges. — Elle s'appelait, dans les premiers temps du christianisme, arianisme ou nestorianisme; au XVIe siècle, protestantisme; au XVIIIe, philosophie; au XIXe on l'appelle rationalisme. Ces différents noms supposent sans doute quelques nuances, quelques variations dans la forme qu'elle affecta successivement; mais au fond, Messieurs, c'est toujours la même chose; c'est la lutte éternelle de la raison contre l'autorité. — Les partisans les plus graves qu'elle possède de nos jours, l'ont parfaitement caractérisée, quand ils l'ont définie : L'émancipation absolue de la pensée humaine.

Or, Messieurs, à l'époque où Balmès parut, cette doctrine menaçait très-sérieusement d'envahir l'Espagne, où elle n'avait jamais pénétré.

On sait en effet combien la foi catholique était demeurée profonde et vivace au cœur des austères descendants de Pélage et d'Isabelle. « C'est cette foi, dit Balmès lui-même, avec l'énergie ordinaire de son langage et l'éclat de sa brillante imagination, c'est elle qui triompha de la barbarie des enfants du Nord, elle qui créa cette grande nationalité que l'on vit succomber aux bords du Guadalète; elle qui la conserva, comme le feu sacré, dans les grottes de Cavadonga; elle qui humilia dans cent batailles la puissance de l'étranger, soutint une lutte de huit siècles, et porta jusque sur les côtes d'Afrique le drapeau castillan; elle qui conduisit d'intrépides marins sur des plages inexplorées, ouvrant des mondes nouveaux à la civilisation, elle qui enfin réveillant un jour le lion endormi, lui fit rompre d'un seul bond les chaînes dont l'avait

Digitized by Google

chargé l'usurpation étrangère secondée par la trahison (1). »

A défaut du témoignage de l'écrivain étranger, nos malheurs passés, et les récits de nos vieux soldats pourraient nous apprendre combien cette foi puissante accrut les forces du patriotisme, et comment l'invasion française eût à combattre la double résistance de la croyance et du sentiment national.

Malgré cette influence, immense encore, dont jouissait la foi catholique en Espagne au XIXe siècle, il est cependant vrai de dire que tant d'attaques extérieures, et surtout les désordres intérieurs qui suivirent, avaient porté un coup funeste aux idées religieuses, et jeté dans bien des têtes ardentes des semences d'incrédulité. Et à l'époque dont nous parlons, ces semences paraissaient devoir se développer bien rapidement: car les deux nations qui alors se disputaient en Espagne la direction des affaires, quoique rivales d'ailleurs, concouraient sous ce rapport au même but.

L'Angleterre, inspiratrice du parti exalté, cherchait à révolutionner l'Espagne, et appelait à son aide le protestantisme; et, pour être plus modérée, l'influence française n'était pas moins dangereuse: car à la tête des conseils de notre pays régnait alors l'école doctrinaire, dont les idées religieuses pénétrant nécessairement jusqu'au sein des relations politiques, créaient pour l'avenir de la religion en Espagne des périls réels.

Vous n'avez point oublié sans doute, Messieurs, les principaux traits du caractère de Balmès. Vous vous

(1) *Mélanges philosophiques, politiques et littér.* t. I, p. 69, édit. Vivès, 1854.

Digitized by Google

souvenez peut-être de l'énergie de sa nature passionnée et toute méridionale, de son éducation pieuse et austère au foyer de sa famille et dans les séminaires de la Catalogne, de sa vertu rigide et de ses convictions ardentes: il faut ajouter à tout cela, l'onction du sacerdoce qui lui imposait pour devoir le plus sacré, de veiller à la garde du sanctuaire.

On conçoit qu'avec de telles dispositions Balmès dut être profondément frappé des dangers qui menaçaient la foi de sa patrie et irrésistiblement entraîné à la protéger et à la défendre. Lui-même a dit que du moment où il entra dans la carrière des lettres, il éprouva comme une sorte d'influence mystérieuse qui le poussait à cette entreprise. C'était — je cite ici ses propres paroles — c'était son rêve, son espérance en ce monde. Il ne donnait, n'enseignait, ne se promenait qu'accompagné de cette pensée.

Balmès n'avait eu l'intention d'abord, de publier sur le protestantisme, que des réflexions assez courtes; mais il fut entraîné à élargir son cadre par l'immensité des points de vue, la richesse de la matière, et surtout par le sentiment profond dont il était pénétré. Commencée en 1837, l'œuvre fut achevée en 1840. Elle s'élabora par conséquent durant les années les plus critiques pour le sort de la religion en Espagne.

Ce serait être dans l'erreur que de regarder ce livre comme une dissertation abstraite et métaphysique. Balmès ne s'y appuie point sur des théories, ni sur des idées, il ne parle que de faits. Il y a dans sa méthode, quelque chose du procédé suivi par Châteaubriand dans son *Génie du Christianisme*; seulement l'écrivain français s'adresse plus au cœur et à l'imagination, Balmès ne parle qu'à l'intelligence. Tandis que le premier ouvrage se définirait très bien, la

Digitized by Google

poétique du catholicisme — le second en serait l'*historique*, au point de vue social. Ce que l'Eglise a fait pour l'homme considéré dans son individualité; ce qu'elle a fait pour la famille, ce qu'elle a fait pour la société civile, tel est l'ensemble des faits que ce philosophe espagnol déroule dans son livre avec une immense érudition, dans une suite de tableaux aussi exacts que saisissants et supérieurement tracés.

Dans ce qui a rapport à l'individu, il résume toute l'influence de l'Eglise en deux grands faits : l'abolition de l'esclavage, et la restauration de l'homme dans le sentiment de son indépendance et de sa dignité personnelles.

On sait ce qu'était l'esclavage dans l'antiquité païenne ; Balmès parcourt toute l'histoire de cette dégradante institution, depuis ces malheureux Hilotes qu'on enivrait à Lacédémone, pour les avilir, jusqu'à ces vieux serviteurs qu'on envoyait mourir de faim dans une île du Tibre, quand on n'avait plus rien à espérer de leur service ; depuis Homère qui affirme poétiquement que Jupiter a ôté aux esclaves la moitié de leur esprit, jusqu'à Platon et Aristote qui prétendaient gravement que la nature a fait l'esclave différent du maître, comme elle a fait l'homme différent de la femme : doctrine révoltante, théorie cruelle, qui, pour soutenir un ordre de choses avilissant, imputait à la nature une criminelle injustice, et brisait les liens de fraternité dont la divine Providence a voulu enlacer le genre humain.

Le Christianisme parut, et ses premières paroles furent de proclamer que tous les hommes sont frères, issus du même sang, et appelés au même héritage. Il n'y a plus ni Juifs ni Gentils, écrivait saint Paul aux habitants de Corinthe, ni grec, ni barbare, ni esclave, ni libre.

Digitized by Google

Ce fut le signal de la lutte que l'Eglise soutint pour l'abolition de l'esclavage; et cette lutte est certainement l'une des merveilles de l'histoire, — merveille de force morale, en même temps que de sagesse et de prudence. Il fallait abolir par degrés, sans secousse, sans bouleversement. Outre que les efforts violents sont presque toujours des marques de faiblesse, l'Eglise sentait qu'une émancipation brusque pouvait amener de regrettables commotions, peut-être même d'irréparables désastres. Aussi son action fut lente, graduée, pleine de douceur, et à la fois remplie d'efficacité. — Ce sont les caractères que l'Ecriture sainte attribue aux œuvres de Dieu.

Cette action de l'Eglise n'a jamais été sérieusement contestée. Il n'en est pas de même de l'autre espèce d'influence que Balmès lui attribue sur le caractère moral et intellectuel de l'homme, et qu'il appelle *la restauration du sentiment de l'individualité.*

Ce sentiment que M. Guizot définit : *le plaisir de se sentir homme*, et auquel il accorde, non sans raison, un si grand rôle et de si magnifiques résultats dans l'*Histoire de la civilisation moderne*; ce sentiment, le célèbre professeur du Collége de France le regarde comme inconnu à l'Eglise chrétienne, aussi bien qu'au monde romain et à toutes les civilisations anciennes. — « C'est par les barbares, dit-il, et par les barbares seuls qu'il a été importé et déposé dans le berceau de notre civilisation (1). »

C'est cette théorie que Balmès essaie de détruire.

Il pénètre d'abord dans l'essence même du sentiment de l'individualité; pour lui, ce n'est plus seu-

(1) *Hist. de la Civil. en Europe*, leçon IIe.

Digitized by Google

lement le plaisir de se sentir homme, mais il y découvre un autre élément bien supérieur et bien autrement recommandable, puisque c'est précisément ce second élément qui a donné à l'individualité des nations modernes quelque chose de si élevé, de si noble et de si grand ; cet élément, c'est le respect de la dignité humaine.

Cette distinction est vraiment lumineuse.

Sans aucun doute, les peuplades germaines que la Providence jeta aux premiers siècles du moyen-âge, sur le monde romain, pour le châtier et le régénérer tout à la fois, ces peuplades avaient un sentiment plus vif de leur indépendance et de leur liberté personnelle, que ces romains avilis qui, depuis quatre siècles, ne demandaient plus à leurs maîtres qu'un morceau de pain et les jeux sanglants du Cirque.

Et, en cela, M. Guizot a raison.

Mais il a tort, quand étendant son jugement à toutes les époques de l'histoire ancienne, il refuse ce goût de la liberté personnelle à tous les peuples de l'antiquité, même pendant les phases les plus favorisées de leur civilisation. Certes il y avait bien aussi un peu de cet esprit d'indépendance dans les grecs de Salamine et de Marathon, et dans les romains de Brutus et de Scævola !

Sans doute il manquait quelque chose à l'individualité de ces fiers républicains d'autrefois, et cela manque encore à leurs plus ardents imitateurs de nos jours : c'est l'estime, c'est la juste appréciation de la valeur de l'homme par cela seul qu'il est homme ; c'est le sentiment de la dignité humaine. — La patrie antique était un tyran devant lequel tout s'annihilait, comme le serait l'Etat dont on voudrait faire de nos jours, je ne sais quelle divinité cruelle à laquelle on immolerait, comme à ces divinités

Digitized by Google

antiques, la propriété, la famille et même ses propres enfants.

Or, ce respect de la dignité humaine, on ne le trouve pas plus chez les barbares de la Germanie, que chez les nations anciennes. Il appartient tout entier à la religion qui est venu révéler à l'homme et sa vraie nature et ses immortelles destinées.

Assurément quand nos pères, sommés par un proconsul de mentir à leur conscience, en foulant aux pieds de célestes doctrines pour un culte insensé et impur, répondaient généreusement, *Non possumus:* nous ne le pouvons ; c'était bien la plus noble leçon d'indépendance et de respect pour la dignité de l'homme, qu'eut entendue le monde, même après les irruptions des Francs, des Goths ou des Vandales.

« Certes, disait un homme qu'on ne soupçonnera pas de trop de partialité à l'égard de la foi catholique ; M. E. Saisset, il ne faut pas un bien grand effort d'intelligence pour trouver dans le Christianisme la restauration de la dignité de la personne humaine : le mystère capital de cette religion sublime, le dogme à jamais saint de l'homme-Dieu, donne à notre personnalité, un prix infini (1). » Comment la vie d'un homme pourrait-elle être méprisable quand Dieu a voulu vivre de cette vie, et en vivre uniquement pour l'homme ?

Il est fâcheux, Messieurs, que des hommes qui reconnaissent si bien dans le catholicisme le restaurateur de la dignité de l'homme, ne voient dans la foi simple et soumise à ses dogmes, qu'un assujettissement indigne de l'intelligence, un abandon de la raison. Non, Messieurs, la foi catholique n'abaisse pas plus

(1) *De l'école d'Alex.* Ed. Charp., p. 180.

Digitized by Google

l'intelligence que le cœur. Elle les élève au contraire l'une et l'autre à une hauteur vraiment divine.

Pendant que d'un côté elle arrache le cœur aux biens de ce monde, et le ravit jusqu'au sein de Dieu, elle prend l'esprit de l'homme en quelque sorte par la main, et loin de limiter son action, elle l'étend au contraire immensément, en ouvrant devant lui le champ du surnaturel et de l'infini, à la clarté de son céleste flambeau.

Depuis cinquante ans surtout, que n'a-t-on pas dit ou écrit sur les droits et les devoirs réciproques de la raison et de la foi? Le bruit de ces discussions quelquefois profondes et consciencieuses, mais où trop souvent cependant se mêlaient les passions et les préjugés, le bruit de ces discussions, quoique dominées par d'autres bruits plus puissants, n'a pas cessé de se faire entendre. — Aujourd'hui encore deux écoles sont en présence, l'une accordant à la raison, à la fragile raison humaine, une puissance illimitée et sans contrôle, l'autre lui refusant jusqu'à la faculté, pourtant indispensable, de discuter et de poser rationnellement les bases de la foi.

Il est arrivé dans cette circonstance ce qui arrive toujours quand deux opinions luttent en sens opposé: elles ont dépassé également le but.

Il semble cependant que la question n'était pas si difficile à résoudre. La raison et la foi ne sont-elles pas deux puissances émanées de la même source, deux sœurs descendues du Ciel, dont la sincère entente, dont le mutuel enlacement devait, suivant les desseins de Dieu, concourir à la même fin, au même résultat, — l'éducation naturelle et surnaturelle de l'homme ?

Digitized by Google

Il n'entrait pas dans le plan du philosophe espagnol de déterminer ces conditions de bon accord entre la raison et la foi, mais il était dans sa pensée de montrer que ces deux grandes puissances, bien dirigées et légitimement appliquées, n'ont absolument rien à craindre l'une de l'autre; — que tout au contraire, elles ont à espérer secours réciproque et protection; — que malgré une apparente antipathie, on a pu toujours et partout constater entre elles une attraction secrète et véritablement étonnante. Consultons, en effet, l'histoire de l'esprit humain, et, dans toutes les intelligences douées au plus haut degré de pénétration et de rectitude dans la pensée, nous remarquerons ce phénomène frappant de l'affinité de leur raison pour les doctrines révélées, pour les enseignements de la foi.

Platon, en vingt endroits de ses ouvrages, invoque le souvenir des antiques traditions, la venue de je ne sais quel Messie, pour la solution des redoutables problèmes qu'il s'était tant de fois posés sur l'origine et la destinée de l'homme. Quand il s'agit de foi aussi éclairée que vive et énergique, la Théologie catholique n'a pas de plus grands noms à citer que saint Augustin, saint Thomas, Bossuet ou Fénélon, et certes on peut légitimement douter si jamais la raison humaine a trouvé dans aucune autre intelligence une manifestation plus profonde à la fois, plus sublime et plus puissante.

Leibnitz et Newton étaient assurément aussi des génies du premier ordre, selon la belle expression de M. Cousin. L'on sait que Newton ne prononçait jamais le nom de Dieu sans incliner sa tête octogénaire. Quant à Leibnitz, aucun théologien catholique n'a plus aimé, n'a mieux compris et plus énergique-

Digitized by Google

ment défendu nos dogmes que ne l'a fait ce philosophe protestant, dans son système théologique.

Tertullien, analysant les pensées et les sentiments des païens de son siècle, y trouve à chaque instant de ces traits de vérité, de ces cris de la nature, qu'il appelle admirablement les témoignages d'une âme naturellement chrétienne.

Si nous voulions analyser ainsi le génie, nous y trouverions certainement, partout et toujours, des preuves manifestes, des témoignages irréfragables d'une âme naturellement catholique.

Jean-Jacques Rousseau, malgré son zèle philosophique contre la révélation chrétienne, laisse échapper parfois, cependant, en son honneur, des traits étincelants d'éloquence, de poésie et surtout de vérité.

L'une des remarques les plus judicieuses de M. de Maistre, c'est que Voltaire lui-même n'a jamais été vraiment sublime, vraiment homme de génie, que quand il s'est inspiré de la foi catholique.

Après les influences du catholicisme sur l'individu, Balmès énumère les influences sur la famille. C'est qu'en effet, Messieurs, la famille, telle qu'elle existe aujourd'hui parmi nous, est encore l'une des plus magnifiques et des plus incontestables créations de la foi catholique.

Et en effet, pour que la famille devînt ce qu'elle est, dans sa réalisation parfaite, avec toutes les conditions de la concorde et de l'amour, la source des plus douces, des plus pures et des plus nobles jouissances de l'homme, deux conditions étaient visiblement indispensables, l'unité et la finité, pour nous servir du langage de Balmès, c'est-à-dire, la monogamie et l'indissolubilité du lien conjugal.

Digitized by Google

Or, c'est un fait parfaitement acquis à l'histoire que ces deux conditions ne furent sérieusement opposées au mariage dans aucune société antique ou moderne, excepté dans l'Eglise catholique toute seule. Et certainement ce n'est pas l'une de ses moindres gloires, que la persévérance et les efforts inouis qu'elle déploya dans le cours des siècles, contre la plus terrible des passions humaines, pour assurer le triomphe de ces grands principes, et sauver l'inviolabilité du foyer de la famille. — Et par là même, ce sera la honte éternelle des réformateurs du XVIe siècle, et de leurs successeurs, que d'avoir permis non seulement au divorce, mais à la polygamie de renaître au sein de la société européenne, quinze cents ans après en avoir été chassés.

Balmès couronne ces réflexions rapides, mais lumineuses sur l'action de l'Eglise relativement à la famille, par quelques pages sur la virginité, où la justesse de la pensée s'unit à la délicatesse la plus exquise du sentiment.

Il m'a paru convenable, Messieurs, de vous en citer quelques traits, tant pour vous donner une idée de l'élévation de son esprit et de son cœur, que pour faire ressortir la manière admirable dont les institutions catholiques répondent aux plus nobles instincts de l'homme.

Les esprits frivoles, dit-il, principalement ceux qui reçoivent leurs inspirations d'un cœur voluptueux, ne s'expliquent certainement pas jusqu'à quel point le catholicisme a relevé la femme dans l'institution de la virginité. Mais il n'en sera pas de même des esprits solides.

La femme, dépouillée de la pudeur, offrira un ap-

Digitized by Google

pât à la sensualité, mais n'attirera jamais l'âme par le mystérieux sentiment qu'on appelle amour. Chose remarquable, le désir le plus impérieux du cœur de la femme est le désir de plaire, mais à peine oublie-t-elle la pudeur, qu'elle déplaît et repousse.

Au contraire tout ce qui élève et fortifie dans la femme le sentiment de la pudeur, la relève elle-même, l'embellit, lui assure un ascendant tout-puissant sur le cœur de l'homme.

Sans doute la virginité n'est point une condition nécessaire de la pudeur. — Mais elle en est l'idéal, le type parfait; et on ne pourrait faire disparaître ce modèle sans porter atteinte à la pudeur elle-même.

Permettez donc que les femmes, appelées par une vocation supérieure, se livrent à l'attrait qui les touche; permettez que les jeunes filles et les épouses aient constamment devant les yeux un modèle de la vertu qui fait leur plus bel ornement. — Ces vierges ne sont ravies, croyez-le, ni à la famille ni à la société; l'une et l'autre recouvreront avec usure ce que vous imaginiez qu'elles avaient perdu.

Qui peut mesurer, en effet, l'influence exercée sur les mœurs de la femme par les cérémonies augustes dont l'Eglise catholique entoure la consécration d'une vierge? Qui calculera les saintes pensées, les chastes inspirations, sorties de ces demeures silencieuses de la pudeur, au sein de nos cités populeuses? Qui dira les salutaires impressions produites dans les cœurs, au seul souvenir d'une parente, d'une sœur, d'une amie, qui, au fond du sanctuaire, élève sans cesse vers le Ciel un cœur pur, offrant en holocauste tous les enchantements de la jeunesse et de la beauté?

Non, sans doute, cela ne se calcule pas : mais cal-

Digitized by Google

cule-t-on l'influence exercée sur les plantes par la rosée du matin ; calcule-t-on l'action vivifiante de la chaleur et de la lumière du soleil sur toutes les productions de la nature ?

Il me reste à vous parler de la troisième et dernière partie de cet ouvrage : celle qui traite de l'influence du catholicisme sur la société.

On peut pressentir qu'il s'agit ici d'un sujet très vaste, d'une matière extrêmement étendue. C'est toute l'histoire de nos sociétés modernes dans leur origine, et dans les diverses phases qu'elles ont parcourues.

Aussi, quoique Balmès y consacre deux volumes, son travail n'est-il encore en bien des endroits qu'une série d'aperçus, un simple canevas. Seulement ces aperçus, comme tout coup d'œil d'un homme de génie, sont souvent d'une grande profondeur et d'une admirable fécondité.

Les questions qu'il se pose appartiennent sans doute à des époques bien diverses de la vie des nations. Mais les grands besoins, les grands intérêts de la société se retrouvent les mêmes à toutes les époques de son existence. La plupart de ces questions sont douées d'une grande actualité, plusieurs même sont brûlantes.

Aussi pour peu que l'on s'intéresse à l'avenir des sociétés modernes, cette partie du livre de Balmès sollicite vivement l'attention ; on peut même dire qu'en plus d'un endroit il inspire une sorte de recueillement religieux. Et nous sommes convaincus que de notre temps surtout, temps de régénération et d'impartialité historiques, où plus que jamais l'on est disposé à rendre justice à qui de droit, bien des paroles de Balmès sont de nature à servir de point de départ à d'heureuses et savantes recherches, à des œuvres de réhabilitation encore attendues.

Digitized by Google

Je ne puis que vous citer les pensées les plus saillantes du philosophe espagnol.

Tout ce qu'il dit peut se rapporter à ces deux points principaux : Influence de la morale et de la discipline de l'Eglise sur les mœurs ; influence des exemples et des institutions religieuses sur la stabilité des gouvernements et sur la paix des sociétés.

Une certaine douceur de mœurs qui dans la guerre écarte les grandes catastrophes, et dans la paix rend la vie plus aimable, telle est l'une des qualités précieuses que Balmès fait remarquer comme le caractère distinctif de la civilisation européenne.

Hé bien, en quoi consiste cette douceur de mœurs, et quelle en est l'origine ?

La douceur des mœurs, répond Balmès, c'est l'absence de l'abus de la force.

Or, un des caractères les plus frappants des mœurs antiques, c'est précisément cet abus de la force ; l'abus de la force du maître sur l'esclave, du père sur l'enfant, du mari sur la femme, du vainqueur sur le vaincu. — Et cet abus, ce n'est pas dans les civilisations anciennes un état anormal, exceptionnel, comme il peut l'être quelquefois chez nous. Chez les anciens, il est sanctionné par la loi ; c'est en vertu de la loi que le vainqueur peut disposer du vaincu, le mari de sa femme, le père de l'enfant, l'homme de l'homme, comme on dispose d'une chose inanimée, au gré de son caprice, et presque sans aucune responsabilité. Cet abus est sanctionné par la religion elle-même : c'est dans les grands jeux publics, partie essentielle des cérémonies religieuses, présidés par les pontifes même du culte romain, que l'on répandait pour l'amusement du peuple, en un seul jour de fête, le sang de vingt mille gladiateurs.

Digitized by Google

Cet abus de la force devint quelque chose de pire encore, quand les barbares envahirent le monde civilisé.

On sait que les historiens de cette époque nous ont laissé, sur les malheurs de ce temps, des récits dont la lecture fait frémir.

Jamais assurément l'abus de la force ne couvrit la terre de tant de ruines et de sang. Les sages d'alors, Salvien, saint Jérôme, saint Augustin, en vinrent jusqu'à supposer que la fin du monde était proche. Et certes on était bien excusable de regarder comme prochaine la dernière des catastrophes, lorsque tant d'autres accablaient l'humanité.

La cruauté romaine et la barbarie des peuples du nord, telle est pourtant l'abîme d'où sortira, sous la main du catholicisme, la civilisation moderne !

Il est beau, Messieurs, il est consolant pour nous de relire l'histoire de ces temps. Car l'influence de l'Eglise y fut un bienfait inestimable.

Et remarquons bien que la puissance dont l'Eglise se revêtit alors, et dont la Providence avait dès l'origine déposé le principe entre ses mains, fut précisément la sauve-garde de la société.

Et, en effet, pour peu que l'on veuille réfléchir sur la lutte tenace et incessante de l'Eglise avec les éléments de désordre et d'anarchie qui remplissaient le monde, on voit avec évidence que les idées chrétiennes ne seraient jamais parvenues à dominer, si le christianisme n'eut été qu'une idée religieuse ou philosophique, telle que le conçoivent les protestants ou les rationalistes de nos jours. Il fallait que ces idées fussent réalisées dans une institution robuste, personnifiées en quelque sorte dans un pouvoir, dans une autorité

Digitized by Google

vivante, inébranlable à toutes les secousses, capable de dompter toutes les résistances.

Il fallait même quelque chose de plus. Dans ces temps malheureux, il était nécessaire que l'Eglise intervînt dans les affaires du monde.

On s'est bien des fois soulevé contre cette intervention du pouvoir spirituel en matière temporelle. Mais auparavant l'on aurait bien dû songer que jamais peut-être chose ne fut plus indispensable, et par conséquent plus légitime. Certes, quand le pouvoir public n'existe plus, quand tous les liens de la société sont brisés, quand la société elle-même s'écroule et s'anéantit, rien de plus légitime que qui peut la sauver, la sauve.

On a dit depuis: il n'en est point des peuples enfants comme des nations adultes; la société du moyen-âge avait besoin d'un tuteur, l'Eglise le lui a donné, l'Eglise a bien fait. Mais aujourd'hui notre éducation est complète; nous pouvons voler de nos propres aîles; et, sous ce prétexte, on a voulu se soustraire à l'influence de l'Eglise, même en matière religieuse.

Messieurs, c'est là connaître bien peu les besoins de l'homme et de l'humanité: sans doute l'influence de l'Eglise ne peut plus, ne doit plus être ce qu'elle fut; les choses, amenées par la nécessité des temps, n'ont plus leur raison d'être; mais il ne faudrait pas sous le prétexte d'un prétendu danger, incompatible avec nos institutions et nos idées, et en conséquence absolument chimérique, se lancer de gaîté de cœur dans un affreux précipice.

Les lois les mieux rédigées, la sanction la plus redoutable, ne peuvent rien sans les mœurs, et les

Digitized by Google

mœurs ne peuvent être efficacement réglées que par la religion. La religion seule étend son domaine jusqu'à la conscience de l'homme. D'ailleurs, on l'a vu, il n'y a guère plus d'un demi siècle, il y a même quelques années seulement, les hommes qui nous gouvernaient prétendirent se passer ainsi de l'Eglise et de sa religion; — et alors, nous le savons, sur les débris du trône et de l'autel, sur les membres sanglants de la société, on vit s'accomplir cette effrayante vision du Prophète : un peuple se levera, homme contre homme, le pauvre contre le riche, l'enfant contre le vieillard, parce qu'ils ont opposé leurs langues et leurs inventions contre Dieu.

Après avoir montré l'œuvre de l'Eglise dans l'éducation des peuples, Balmès nous la montre dans l'établissement de la bienfaisance publique.

Ici encore sa thèse est facilement triomphante.

Il ne lui est pas difficile en effet de prouver comment la bienfaisance, la véritable bienfaisance, a été de tout temps inconnue à l'antiquité comme elle l'est aujourd'hui aux nations chrétiennes qui ne sont plus catholiques. Il insiste peu du reste, sur cette matière: puisque c'est un fait parfaitement constaté, qu'en dehors de l'amour surnaturel, inspiré par le vrai Christianisme, sauf de rares exceptions, on ne saurait guère trouver, en fait d'œuvre de bienfaisance, que des établissements inspirés par l'intérêt ou par la peur : la philanthropie ne sera jamais que la fausse monnaie de la charité, dit M. de Châteaubriant.

Ces réflexions sur la bienfaisance et sur la douceur des mœurs, importées par l'Eglise, conduisaient naturellement Balmès à traiter la question de l'intolérance religieuse et du droit de coercition exercé par les

Digitized by Google

catholiques, à diverses époques, à l'égard des chrétiens dissidents.

Incedo per ignes ! Car aujourd'hui encore, malgré tant de préjugés éteints et d'erreurs corrigées, il est difficile de prononcer ces mots d'intolérance et d'inquisition, sans exciter jusqu'à des murmures d'indignation.

Et cependant est-ce toujours à bon droit? Est-ce avec une parfaite connaissance de cause? Est-ce surtout dans le silence des passions que ces questions brûlantes sont ainsi jugées ?

Accusé à l'âge de quatre-vingt-six ans, de je ne sais quels délits de sa vie passée, Caton disait : « il est difficile de rendre compte de sa conduite à des hommes d'un autre siècle que celui où l'on a vécu. »

Cette sage et profonde parole du vieux romain suffit pour juger bien des erreurs et condamner bien des emportements.

Nous ne suivrons pas Balmès dans l'exposition des principes, si souvent justifiés et si souvent incompris, sur lesquels s'appuya l'Eglise pour l'exercice de son droit de coercition.

Nous ne citerons que deux réflexions, c'est que :

1° Si quelquefois l'Eglise, ou plutôt les princes et les peuples catholiques, ont usé, dans des circonstances bien différentes de celles où nous nous trouvons, de divers moyens de répression, à l'égard des hommes qui menaçaient l'ordre, la tranquillité, l'existence même des sociétés chrétiennes, ils l'ont fait logiquement, et en conséquence de leurs principes; tandis que les protestants et les philosophes eux-mêmes ont usé de la même intolérance, avec plus de rigueur bien souvent, et d'une manière absolument illogique,

Digitized by Google

puisque c'était une contradiction manifeste avec leur principe du libre examen et de l'indépendance illimitée de la raison.

La seconde réflexion, c'est que, quand il s'agit de juger la conduite de l'Église en matière d'inquisition, c'est l'inquisition romaine qu'il faut examiner, et non l'inquisition espagnole, tribunal bien plus royal et politique, qu'ecclésiastique et religieux.

Balmès consacre néanmoins deux chapitres à cette inquisition d'Espagne: il le devait à sa patrie.

Au milieu des calomnies inventées par Voltaire et sa suite, ou imposées par la politique au malheureux *Llorente*, c'était un devoir au publiciste espagnol de venger son pays, dans l'établissement et dans le maintien de cette grande institution, certainement l'une de celles qui jouèrent les rôles les plus importants dans la monarchie espagnole.

Quoique Balmès ait porté dans son œuvre plus de science, plus de calme, et moins d'exagération que le comte de Maistre, on peut dire cependant qu'il a été entraîné par son patriotisme,— et c'est assurément l'un des entraînements les plus pardonnables.

Il a voulu justifier ou du moins excuser l'ensemble des faits que présente l'histoire de l'inquisition.

Mais aussi il est vrai de dire qu'il a jeté sur cette histoire les clartés les plus précieuses. Il a véritablement posé les jalons de l'étude sérieuse et complète qui reste encore à faire, des pensées et des intentions qui ont guidé la monarchie espagnole pendant cette grande lutte de quatre siècles contre les juifs, les mahométans, les protestants et tous les ennemis de l'Espagne.

Et nous sommes profondément convaincus qu'une

Digitized by Google

étude de cette nature ferait ressortir au milieu des passions humaines, mêlées à l'accomplissement de cette œuvre, un admirable dessein de la divine Providence sur la mission politique de l'austère, mais héroïque nation espagnole.

Après l'influence du dogme et de la morale de l'Eglise, Balmès aborde l'influence des exemples et des institutions.

Nous ne ferons que le citer; jamais son imagination ne fut plus belle et plus féconde, sa parole plus éloquente que dans ce résumé qu'il nous offre lui-même de toute sa pensée.

Je ne sache pas, dit-il, qu'il y ait dans l'histoire un spectacle plus beau que celui de la fondation et du développement des institutions monastiques en Europe. La société avait besoin d'énergiques efforts pour se sauver à travers les crises par lesquelles elle devait passer. Le secret de la force réside dans la réunion des forces individuelles, dans l'association; et ce qu'il y a d'admirable, c'est que ce secret a été enseigné à la société européenne comme une révélation du ciel.

Tout s'écroulait, tout périssait, religion, morale, pouvoir public, lois, mœurs, sciences, arts, tout tombait en poussière. L'observateur qui, fixant ses regards sur ces temps désolés, y découvre les fondateurs des institutions monastiques, arrêtant la société sur le penchant de sa ruine, croit voir des anges de lumières sortir du sein des ténèbres. Leurs armes sont leurs vertus, l'éloquence de leur exemple leur donne un ascendant irrésistible. Plus grands que tout leur siècle, brûlant de zèle et remplis de prudence, ils posent les fondements de ces instituts qui doivent demeurer, à

Digitized by Google

travers le bouleversement des âges comme des pyramides immobiles au dessus des ouragans du désert.

Quelle idée fut plus bienfaisante, plus remplie de prévoyance et de sagesse? Dans un temps où le savoir et les vertus n'ont plus d'asile, où l'ignorance, la corruption, la barbarie étendent rapidement leurs conquêtes, élever un refuge pour l'infortune, ouvrir un asile inviolable aux monuments de l'antiquité, instituer des écoles de science et de vertu, où les hommes destinés un jour à régénérer le monde viendront prendre des leçons, n'est-ce point une admirable pensée?

Ce serait assurément une grande injustice ou une grande erreur de ne pas reconnaître l'effet de semblables institutions. Ce qu'il faut, quand la société se dissout, ce ne sont pas des paroles, des projets, des lois; ces moyens sont impuissants; il faut des institutions fortes qui résistent au choc des passions, à l'inconstance de l'esprit et du cœur de l'homme, aux coups des événements. Il faut des institutions capables non-seulement d'offrir un obstacle invincible, mais encore d'établir au sein de la société un mouvement énergique de réaction contre les éléments funestes qui l'entraînent à la mort.

S'il existe alors une intelligence vive, un cœur généreux, une âme possédée du sentiment de la vertu, ce cœur, cette âme s'empressent de chercher un refuge dans l'asile sacré. Il n'est pas toujours donné à ces hommes de changer la marche du monde, mais du moins ils travaillent à s'instruire, à se fortifier eux-mêmes. De temps en temps ils obtiennent de faire entendre leurs voix au milieu du tumulte. En protestant ainsi contre l'iniquité, ils l'empêchent de prescrire, et en attestant aux générations présentes

Digitized by Google

et futures, qu'il exista toujours, parmi les ténèbres et la corruption, quelques âmes nobles et vertueuses dont les efforts tendirent à éclairer et à sauver le monde, ils font que l'on continue de croire à la vérité et à la vertu, et raniment ainsi le courage de ceux qui seraient tentés de désespérer.

A ces bienfaits des ordres religieux s'en joignirent d'autres, d'un ordre moins élevé sans doute, mais tout aussi réels, tout aussi positifs. Les forêts défrichées, les marais desséchés, les fleuves contenus dans leurs lits, tous les terrains incultes fertilisés; les peuples ramenés aux soins de l'agriculture, à la vie des champs; les contrées jusqu'alors inhabitées devenues des centres de travail et d'industrie; et, au milieu de toute cette œuvre de régénération, les populations s'accoutumant à un respect inviolable des personnes et de la propriété.

Telles furent à toutes les époques, l'influence et la mission des institutions monastiques.

Sans doute le philosophe impartial reconnaîtra qu'il s'est introduit des abus en cela, comme en tout ce qui est humain; mais au lieu de s'arrêter à des misères de détail, il s'élève plus haut, il considère les résultats dans tout leur ensemble, alors il méprise le mal qui fait l'exception, il contemple et admire le bien qui fait la règle.

Après avoir déroulé le vaste et intéressant tableau que présente l'histoire des communautés religieuses, Balmès se demande quel sera désormais leur avenir?

Et il répond :

Le principe, la cause productrice des ordres religieux se trouve dans l'esprit même de la religion catholique; et aussi l'histoire nous montre que partout

Digitized by Google

où cette religion a pénétré, partout ces institutions se sont établies; d'où nous pourrons inférer que partout où le catholicisme revivra, partout revivront également les institutions monastiques.

C'est un fait que l'on peut affirmer d'avance, avec certitude; le temps ne viendra pas le démentir. On peut dire au contraire que le temps l'a déjà confirmé.

Nous vivons au milieu d'un siècle noyé dans un matérialisme voluptueux, où les intérêts que l'on nomme positifs, l'or et les plaisirs, ont acquis sans doute un immense ascendant. — Mais au milieu même de cette affliction, on sent que l'âme de l'homme n'est pas morte, que les grandes idées, que les nobles sentiments, que les aspirations vers des biens qui ne sont pas de cette terre, n'ont pas encore été entièrement bannis du cœur humain.

Voyez, en effet, ce qui se produit par rapport au progrès industriel. — Certes, de grandes merveilles y ont été accomplies de nos jours, on y a réalisé des choses qui eussent paru à nos pères des songes impossibles. — Hé bien, déjà tout cela ne nous étonne pas plus que la généralité des objets qui nous entourent. L'homme sent qu'il est plus grand encore que ces chefs-d'œuvre de la science et de l'art. Son cœur est un abîme que rien ne remplit, donnez-lui le monde entier et le vide restera le même!

Aussi, conclut Balmès, se rencontre-t-il déjà fréquemment, au sein de l'indifférence et de la corruption, des hommes dont les cœurs ont été touchés par la flamme de l'inspiration, dont les fronts ont reçu le sceau de la vocation divine; et, Dieu aidant, il s'en rencontrera désormais plus fréquemment encore.

Digitized by Google

Est-ce un rêve du philosophe espagnol ou une prévision fondée ; — nous vivons, dans un siècle où toutes les conjectures humaines sont facilement déçues. — Mais, quoiqu'il en soit, ne fut-ce qu'une utopie, il faut avouer qu'elle est belle et digne d'attention !

J'aime à me représenter les prodiges qui seraient réservés à l'avenir, si, dans un temps plus ou moins rapproché, tout ce que l'Europe renferme de plus grand, de plus fort, en génie comme en vertu, si tous les hommes qui se sentent appelés à une vocation supérieure, unissaient, comme au moyen-âge, tous leurs travaux, toutes leurs études, tous leurs efforts, dans un même but, sous l'impulsion toute sainte et toute vivifiante de la charité catholique ; au lieu de les perdre en tentatives individuelles, souvent opposées, et, par conséquent, presque toujours impuissantes !

J'aime à me représenter les résultats d'une telle association de toutes les forces vives de la société. Ils seraient immenses, si l'on songe à toutes les ressources intellectuelles et morales que fourniraient d'un côté la jouissance de toutes les libertés publiques, et de l'autre les progrès incessants des sciences et des arts, de l'industrie et de la civilisation.

On n'a pas encore calculé, Messieurs, toutes les plaies que l'incrédulité a faites à notre siècle. — En voici une à laquelle on n'a peut-être pas pensé, et que me suggèrent les réflexions présentes.

Parmi les âmes ardentes qui, de nos jours, ont voulu renverser toutes les bases de la vieille société, et en renouveler toutes les institutions, il y avait des intelligences élevées, de nobles cœurs, qui, eux aussi, avaient très profondément senti le besoin de l'association. Si donc, au lieu de la vouloir dans des conditions

Digitized by Google

absurdes, contraires aux plus nobles instincts de la nature et à tous les enseignements de la raison, ces hommes s'étaient inspirés de la véritable foi et de la vraie charité chrétienne, — oh! sans doute, ils n'eussent pas été pour leur pays un danger permanent, et loin de les proscrire, la France un jour les eut mis au nombre des bienfaiteurs, peut-être même des grands hommes et des héros de la patrie.

Digitized by Google

IDYLLES DE THÉOCRITE

Traduites en vers français par M. P. SOULLIÉ,

Membre titulaire.

Première Idylle.

LE CHANT DE THYRSIS.

THYRSIS.

Il est doux le murmure et le vent dont l'haleine
Fait frémir et chanter ce pin de la fontaine;
Ta flûte, chevrier, a des chants aussi doux.
Pan est ton seul vainqueur, Pan nous surpasse tous (1):
S'il emporte le bouc à la corne puissante,
La chèvre t'appartient; si la chèvre le tente,
La chevrette est à toi (2): de sa chair on fait choix
Tant que son lait n'a point ruisselé sous nos doigts.

LE CHEVRIER.

Tes accords sont plus doux que le bruit de la source
Qui de ce roc, berger, précipite sa course.
Si les muses prenaient la brebis pour leur prix,

(1) Ce vers est emprunté à la traduction de M. Servan de Sugny.

(2) La *chevrette* est le nom d'une chienne; j'ai cru pouvoir l'employer comme le diminutif d'une *chèvre* qui manque en français, et qui, nécessaire ici, m'a paru d'ailleurs suffisamment clair et autorisé par le reste du passage. M. Firmin Didot a mis *chevrelle* féminin de chevreau, mais qui n'est pas français.

Digitized by Google

L'agneau serait le tien, ou plutôt la brebis,
Si leur choix est l'agneau séparé de sa mère.

THYRSIS.

Au nom des Nymphes, viens assis sur la bruyère,
Viens jouer de la flûte aux flancs de ce coteau;
Je veux pendant ce temps veiller sur ton troupeau.

LE CHEVRIER.

Non; il faut qu'à midi ma flûte soit muette;
Car je crains le dieu Pan; ces lieux sont sa retraite (1);
De la chasse à cette heure il vient se reposer,
Et personne à ses coups n'oserait s'exposer
Lorsqu'une bile amère a gonflé ses narines (2).
Mais toi, (car des bergers des montagnes voisines
Nul du chant pastoral ne sait mieux les secrets,)
Toi qui plaignis Daphnis (3), sous ces ormeaux si frais
Viens t'asseoir vis à vis des Nymphes des fontaines,
Sur ce banc de gazon ombragé par des chênes.

(1) On croyait qu'il était dangereux d'attirer sur soi, à l'heure de midi, l'attention des dieux (*Note de M. Renier.*). Nous marquerons ces notes par une R.

(2) Les anciens plaçaient dans le nez le siége de la colère. (R.)

(3) Le sujet principal de cette idylle est la mort de Daphnis, inventeur de la poésie bucolique, honoré comme un héros par les bergers de Sicile, et devenu l'objet de presque toutes leurs chansons. Fils de Mercure et d'une nymphe, selon la légende, il naquit en Sicile, apprit du dieu Pan à jouer de la flûte et à composer des vers, et embrassa la vie pastorale. Vivement épris de Naïs, son épouse, il jura de n'aimer jamais qu'elle. C'était attenter aux droits de Vénus, déesse capricieuse et ennemie des chaînes éternelles: elle l'en punit, en lui inspirant un nouvel amour pour une jeune fille nommée Xénéa: mais il résista; et, fuyant cette jeune fille, à laquelle il ne voulait pas découvrir sa passion; fuyant également Naïs, dans la crainte de lui laisser voir qu'il ne l'aimait plus, il aima mieux mourir que de violer ses serments (R.).

Digitized by Google

Si tu chantes cet air qui te valut le prix (1),
Lorsque tu défias le Libyen Chromis,
Tu traîras par trois fois cette chèvre laitière
Qui nourrit deux chevreaux étant doublement mère,
Et qui remplit encor deux vases de son lait.
J'y joindrai cette coupe, un chef-d'œuvre parfait,
De deux anses garnie, au fond, de cire enduite,
Et qui sent même encor le ciseau qu'elle quitte.
Autour des bords serpente un lierre pâlissant,
Parsemé d'hélichryse, et d'un fruit jaunissant.
Une femme est dessous, dont la beauté rayonne,
D'un long voile parée, et qu'un bandeau couronne;
Près d'elle deux amants, ornés de beaux cheveux,
Par des discours jaloux se querellent entre eux.
Mais elle, à leurs propos ne prête point l'oreille;
Elle sourit à l'un de sa lèvre vermeille,
Vers l'autre est sa pensée; et, les yeux pleins d'ardeur,
Les deux rivaux en vain se disputent son cœur.
Près d'elle un vieux pêcheur, de la roche prochaine
Va lancer dans la mer un lourd filet qu'il traîne.
Il épuise au travail les forces de son corps;
Les veines de son cou s'enflent sous ses efforts;
Ses cheveux ont blanchi, son bras est jeune encore.
Non loin sont des raisins que la pourpre colore.
Assis près d'une haie, un jeune et bel enfant
De la dent des renards les garde et les défend.
L'un deux parcourt les ceps et vient mordre à la grappe;
L'autre, qui ne veut point que la besace échappe,
Ne la quittera point qu'il n'en ait vu le fond.
Mais le garçon façonne avec un brin de jonc
Un piège à sauterelle, et besace et raisins

(1) Les sons aigus de la flûte ou syrinx pouvaient éveiller le dieu Pan, tandis que la voix ou le chant du berger n'était pas aussi fort : voilà pourquoi le chevrier, tout en craignant de jouer de son instrument trop sonore, propose à Thyrsis de chanter.

Digitized by Google

Fixent moins ses regards que ses jeux enfantins.
Tout à l'entour des bords court la flexible acanthe.
De l'art éolien merveille surprenante,
J'ai donné, pour avoir ce beau vase, un chevreau
Avec un grand fromage et du lait tout nouveau.
Ma lèvre n'en a point altéré le bois tendre,
Je le conserve intact: si tu me fais entendre
Ce chant si désiré, je t'en ferai présent.
Je ne suis point jaloux; chante donc à présent;
Réserves-tu ce chant aux ombres infernales?

THYRSIS.

O Muses, commencez vos chansons pastorales.
Thyrsis du mont Etna, c'est la voix de Thyrsis.
Où, Nymphes, étiez-vous, quand s'éteignait Daphnis?
Etait-ce sur le Pinde, aux rives du Pénée?
Car vous n'habitiez pas d'Acis l'onde sacrée,
L'Etna, ni l'Anapus plus clair que le cristal.
O Muses, commencez votre chant pastoral.
Les chacals et les loups plaignirent sa misère;
Le lion des forêts pleura sa perte amère;
On vit se lamenter à ses pieds, des taureaux,
Des génisses, des bœufs les superbes troupeaux.
O Muses, poursuivez vos chansons pastorales.
Mercure le premier, des collines natales
Accourt et dit: « Daphnis, pourquoi cette douleur?
» Mon fils, quel est l'objet d'une si folle ardeur?
» Jadis noble bouvier (1), aujourd'hui tu rappelles
» Le chevrier impur aux fureurs sensuelles. »
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . (2).

(1) Il existait, parmi les pasteurs de la Sicile, une certaine hiérarchie : les bouviers occupaient le premier rang, les bergers le second, enfin les chevriers venaient les derniers (R.).

(2) Il y a là quatre vers qui répugnent à notre délicatesse.

Digitized by Google

O Muses, poursuivez votre chant pastoral.
Les bouviers, les bergers d'un discours amical
Venaient lui demander la cause de ses peines.
Priape vint et dit : « Pourquoi ces larmes vaines ?
» Ta jeune épouse, hélas ! t'appelle à haute voix
» Sur le bord des ruisseaux et jusqu'au fond des bois,
» Esclave malheureux de passions fatales. »
O Muses, poursuivez vos chansons pastorales.
Daphnis ne répond point ; succombant à son sort,
Victime de l'amour, il n'attend que la mort.
O Muses, poursuivez la chanson pastorale.
On vit venir Vénus, déesse déloyale ;
Joyeuse au fond du cœur et feignant le courroux,
Elle dit : « Tu croyais repousser tous nos coups.
» N'as-tu pas de l'Amour subi les lois fatales ? »
O Muses, poursuivez vos chansons pastorales.
Daphnis lui répondit : « Vénus aux jeux cruels,
» Orgueilleuse Vénus si funeste aux mortels,
» C'est en vain que tu crois voir ma dernière aurore ;
» Même au sein des enfers tu me craindras encore.
O Muses, poursuivez votre chant pastoral.
» Un jour, dit-on, Vénus d'un bouvier mon égal....
» Va plutôt sur l'Ida près du berger Anchise (1),
» Sous les chênes ; ici ne croît que le cytise,
» Et d'abeilles bourdonne un essaim virginal.
O Muses, poursuivez votre chant pastoral.
» Adonis si charmant, près des brebis paisibles,
» Chassait le lièvre ou bien des monstres plus terribles (2).
» Va trouver Diomède et dis-lui sans effroi :
» J'ai fait céder Daphnis, viens lutter avec moi (3). »

(1) On sait que Vénus aima Anchise et en eut Enée.

(2) Allusion à l'amour de Vénus pour Adonis qui périt à la chasse, blessé par un sanglier.

(3) Autre allusion à un passage de l'Iliade, où Vénus combat contre Diomède et est blessée par lui à la main.

Digitized by Google

O muses, poursuivez vos chansons pastorales.
» Adieu, chacals et loups des grottes glaciales ;
» Non, vous ne verrez plus Daphnis dans les forêts,
» Ni sur le bord des eaux, ni dans les antres frais (1).
« Belle Aréthuse, et vous, rivières vagabondes
» Qui du haut du Thymbris précipitez vos ondes (2),
» Adieu vous dit Daphnis le pasteur des taureaux,
» Qui longtemps vers les gués conduisit les troupeaux.
O Muses, poursuivez la chanson pastorale.
» O Pan, toi qui chéris les sommets du Ménale
» Et le Lycée altier, abandonne ces lieux (3)
» Où le tombeau d'Arcas est admiré des dieux,
» Et viens vers la Sicile aux couleurs matinales.
Allez, Muses, cessez vos chansons pastorales.
» Viens et reçois ma flûte, harmonieux trésor,
» Sous ma lèvre creusé, de cire enduit encor.
» L'Amour, l'Amour m'entraîne aux rives infernales. »
Allez, Muses, cessez vos chansons pastorales.
Il n'en peut dire plus. Vénus voulut en vain
Ranimer le berger ; de sa puissante main
La Parque avait tranché la trame de sa vie
Des Muses regrettée et des Nymphes chérie.
Son ombre descendait sur le fleuve fatal.
Allez, Muses, cessez votre chant pastoral
Ronces, portez des fleurs ; que l'aimable narcisse
Sur les genevriers brille et s'épanouisse ;
Que tout soit renversé, puisque Daphnis est mort.

(1) On suppose que Daphnis, comme Orphée, touchait par ses chants les bêtes des forêts, les arbres, les pierres et les fontaines. De là leur douleur de sa mort et les adieux qu'il leur adresse.

(2) Les uns font du *Thymbris* un fleuve, les autres une montagne ; d'autres, au lieu de *Thymbris*, lisent ici *Doris* ou la mer, par allusion à la fable connue d'Aréthuse. Le texte se prête assez à ces différents sens.

(3) Il s'agit ici de l'Arcadie et du mont Hélice où était le tombeau d'Arcas, fils de Callisto et petit-fils de Lycaon.

Digitized by Google

Que les chiens par le cerf soient chassés de son fort ;
Qu'on cueille sur les pins la poire succulente ;
Que le triste hibou de sa voix discordante
Ose du rossignol se croire le rival.
Allez, Muses, cessez votre chant pastoral.
Donne-moi maintenant et la chèvre et la coupe,
Afin que des neuf sœurs je vénère la troupe (1).
Adieu, Muses; un jour mes chants seront plus beaux.

LE CHEVRIER.

Que ta bouche du miel savoure les gâteaux
Et d'Egyle aux doux fruits la figue sans égale !
Car tes chants sont plus doux que ceux de la cigale (2).
Voici la coupe, ami : sens quelle douce odeur;
On la croirait plongée aux sources du bonheur (3).
Cissèthe, ici (4) ! tu peux la traire : prenez garde,
Mes chèvres, car du bouc l'œil lascif vous regarde (5).

(1) Il veut avec le lait de la chèvre faire des libations aux Muses.

(2) On sait que les anciens trouvaient le chant de la cigale harmonieux.

(3) Il y a dans le texte, au lieu du *bonheur*, les *heures* ou les *saisons*, principes des fleurs, des parfums et des grâces.

(4) Cissèthe est le nom de la chèvre que l'on appelle afin de la traire.

(5) Le bouc ne doit point s'approcher des chèvres, avant que le berger ait fait son sacrifice aux Muses qui sont chastes, et qui autrement seraient irritées.

Digitized by Google

Deuxième Idylle.

LA MAGICIENNE (1).

Où sont donc les lauriers? Thestylis, prends et donne.
Les philtres? Qu'une peau de brebis les couronne.
Car je prétends soumettre à cet enchantement
Le lâche, le cruel, l'impitoyable amant,
Qui depuis douze jours abandonnant ma porte,
Ne sait pas si je suis encor vivante ou morte.
Près d'une autre, sans doute, Aphrodite (2) et l'Amur
Entraînent loin de moi l'inconstant dans ce jour.
Demain j'irai le voir au jeu de Timagète;
J'irai lui reprocher, l'ingrat! comme il me traite:
Aujourd'hui j'ai recours aux charmes seulement.
Lune, viens présider à cet enchantement;
Prête-moi ton flambeau, douce Lune, et m'écoute.
Déesse des Enfers, toi que le chien redoute (3),
Et qui répands le sang dans le séjour des morts,
Salut, terrible Hécate, accueille mes transports
Et mes chants, pour l'amour aussi puissant remède
Que les chants de Circé, Médée ou Périmède.
Vers moi, fatal oiseau, ramène cet amant (4).

(1) « Cette Idylle, dit Longepierre, est la plus belle de Théocrite. » Il y règne d'un bout à l'autre un génie, une vivacité, une » force d'expression, et surtout un pathétique qui touche et qui » attache agréablement: aussi ai-je ouï dire à M. Racine, si bon » juge et si grand maître en cette matière, *qu'il n'a rien vu de* » *plus vif ni de plus beau dans toute l'antiquité.* »

(2) Nom de Vénus en grec.

(3) Hécate était par excellence la divinité des sacrifices magiques; on lui immolait des chiens.

(4) Junx est le nom d'un oiseau que l'on croit être le Torcol, et que l'on employait dans les enchantements ayant pour but d'inspirer de l'amour.

Digitized by Google

La farine d'abord sert au feu d'aliment:
Répands-la, Thestylis. Où vas-tu, misérable?
Suis-je donc pour toi-même un objet méprisable?
Répands, et dis: « Delphis, que tel soit ton tourment. »
Vers moi, fatal oiseau, ramène cet amant.
Delphis cause mes maux; c'est pour lui que j'allume
Ce laurier qui soudain pétille et se consume,
Sans qu'il en reste au feu la cendre seulement:
Que les chairs de Delphis brûlent également.
Comme la cire fond dans le brasier avide,
Q'uil fonde aussi d'amour, et, près de moi, rapide
Tourne, comme ce disque, à mon commandement.
Vers moi, fatal oiseau, ramène cet amant.
Je brûle maintenant le son du sacrifice.
Diane, à mes transports reste toujours propice,
Toi qui peux ébranler l'Enfer même et ses tours...
La déesse m'entend, et dans les carrefours
Les chiens frappent les airs de hurlements funèbres;
Thestylis, fais sonner l'airain dans les ténèbres.
Vers moi, fatal oiseau, ramène cet amant.
O Diane, trois fois je verse cette eau pure,
Et par trois fois je dis: « Pour venger mon injure,
« Fais, quelque soit l'objet qui partage son lit,
» Homme ou femme, qu'il sorte enfin de son esprit,
» Comme autrefois sortit de l'esprit de Thésée
» La beauté d'Ariane à Naxos abusée, »
Vers moi, fatal oiseau, ramène cet amant.
Chez les Arcadiens l'hippomane germant (1)
Emporte sur les monts l'indomptable cavale:
Puisse-je voir Delphis d'une fureur égale
Fuir loin de la palesttre et me suivre ardemment!
Vers moi, fatal oiseau, ramène cet amant.

(1) Selon les uns l'hippomane est une excroissance de chair que les poulains portent sur le front en naissant; selon Théocrite et d'autres, c'était une plante. Quoiqu'il en soit, on en faisait un philtre amoureux.

Digitized by Google

Delphis perdit ici le bord de sa tunique ;
Ma main le déchirant le livre au feu magique ;
Et que pour moi Delphis brûle ainsi dans ce jour.
Je brûle seule, hélas ! Pourquoi, farouche Amour,
Epuises-tu mon sang par ces peines cruelles,
Comme le ver impur boit le sang des mortelles ?
Vers moi, fatal oiseau, ramène cet amant.
J'écrase ce lézard dans ce vase fumant,
Pour en faire à Delphis un funeste breuvage.
Thestylis, prends le suc de cette herbe sauvage,
Vas en frotter le seuil du barbare vainqueur
Qui malgré ma raison tient enchaîné mon cœur,
Pendant que le cruel se rit de ma misère ;
Et, crachant sur sa porte, ajoute avec colère :
« Que les os de Delphis sentent ce frottement. »
Vers moi, fatal oiseau, ramène cet amant.
Maintenant je suis seule, et pleure sans contrainte
Mon amour ; mais par où commencer cette plainte ?
Du temple de Diane en montant les degrés,
Naïs devait porter les ornements sacrés (1) :
Les monstres des forêts qu'on avait pris au piége,
Une lionne, étaient son merveilleux cortége.
Lune sacrée, apprends d'où me vint cet amour.
Ma nourrice Myrto, morte depuis ce jour,
Qui, de Thrace venue, habitait ce portique,
Me conjura de voir la fête magnifique.
Je la suivis : ce fut la source de mes pleurs.
Je portais un tissu teint de riches couleurs
Et de Cléarista l'éclatante ceinture.
Lune sacrée, apprends d'où vint ce que j'endure.
Nous étions dans la rue, où demeure Lycon :

(1) Dans les sacrifices solennels, tout ce qui était nécessaire à la cérémonie, les gâteaux de sel et d'orge, les couronnes, les couteaux étaient portés dans des corbeilles par des jeunes filles nobles, appelées pour cela *Canéphores* et qui marchaient entourées de bêtes sauvages apprivoisées.

Digitized by Google

Soudain je vis Delphis avec Alcimédon ;
Leur barbe avait l'éclat de la fleur printanière,
Leur sein était plus pur, Lune, que ta lumière ;
Ils quittaient le gymnase et ses nobles travaux.
Lune sacrée, apprends d'où vinrent tous mes maux.
Je le vis, je frémis, et mon âme insensée
D'un incurable amour aussitôt fut blessée.
Ma beauté se flétrit ; j'oubliai ma raison,
Et la fête, et comment je revis ma maison.
Un feu secret brûla mes tempes décharnées ;
Je languis sur mon lit dix nuits et dix journées.
Lune sacrée, apprends d'où me vint cet amour.
Mes lèvres devenaient plus blêmes chaque jour.
Tous mes cheveux tombaient de ma tête penchée ;
Mes os étaient collés sur ma peau desséchée.
A quelle vieille alors, à quels enchantements
N'ai-je pas eu recours pour calmer mes tourments !
Rien n'adoucit mes maux ; le temps marchait sans cesse.
Lune sacrée, apprends qui causa ma détresse.
J'appelai mon esclave et lui tins ce discours :
« Contre un mal dévorant trouve quelque secours ;
» J'appartiens tout entière à l'étranger de Crète ;
» Va l'observer autour du jeu de Timagète :
» Tous les jours il s'y rend ; il en fait son séjour.
Lune sacrée, apprends d'où me vint cet amour.
» Quand tu le verras seul, fais éclater ton zèle ;
» Fais lui signe, dis lui que Simèthe l'appelle ;
» Amène-le chez moi. » Je dis, et Thestylis
Part et revient enfin avec le beau Delphis.
Quand je le vis passer sur mon seuil avec grâce,
Soudain je me sentis plus froide que la glace ;
La sueur découla de mon front humecté
Ainsi que la rosée en une nuit d'été ;
Je ne pouvais pousser même la voix légère
Qu'en songe un faible enfant fait entendre à sa mère.

Digitized by Google

Tout mon corps comme un marbre était sans mouvement.
Lune sacrée, apprends d'où me vint ce tourment.
Le cruel me voyant baissa ses yeux timides ;
Il s'assit sur mon lit et dit ces mots perfides :
« En vérité, Simèthe, en m'appelant ainsi
» Avant que mon amour ne m'eût conduit ici,
» Tu ne m'as devancé qu'autant que j'ai moi-même
» Devancé Philinus à la course qu'il aime.
Lune sacrée, apprends d'où me vint cet amour.
» Je serais accouru vers la chute du jour,
» Moi troisième, t'offrant les présents de Pomone,
» Et de peuplier blanc portant une couronne
» Qu'une bande de pourpre eût ornée à l'entour.
Lune sacrée, apprends d'où me vint cet amour.
» Si tu m'avais reçu, quelle vive allégresse !
» Car je suis le plus beau de toute la jeunesse.
» Heureux si seulement j'avais pu déposer
» Sur tes lèvres de rose un suave baiser !
» Si ta porte fermée eût arrêté ma joie,
» Les haches, les flambeaux, m'eussent fait une voie.
Lune sacrée, apprends d'où me vint cet amour.
» Que de grâces je dois à Vénus en ce jour,
» Après Vénus, à toi, noble et charmante femme,
» Qui m'appelant ici m'arrache de la flamme
» A demi consumé ; moins brûlants sont les feux
» Qu'allume à Lipari Vulcain le dieu boiteux.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . (1)

(1) Nous avons cru devoir supprimer un passage de huit vers d'une peinture trop vive pour certains lecteurs, bien que l'expression en soit assez chaste.

Digitized by Google

Que te dirai-je, ô Lune? Il fut mon bien suprême;
Par moi comblé d'amour il me combla lui-même.
Mais hélas! aujourd'hui, quand le char du soleil
S'élevait au dessus de l'Océan vermeil,
J'ai su de Mélixo qui demeure à ma porte,
Que vers un autre objet sa passion l'emporte,
Qu'il boit à ses amours et sort en répétant
Qu'il va parer de fleurs la porte qui l'attend (1).
Voilà ce que m'apprend un rapport trop sincère.
Deux et trois fois le jour il me voyait naguère,
Et déposait chez moi l'huile de ses combats (2),
Et depuis douze jours, hélas! il ne vient pas.
N'aime-t-il point une autre? Est-ce donc qu'il m'oublie?
Je veux tenter sur lui l'art de la Thessalie (3);
Mais enfin si l'ingrat ne répare ses torts,
Il frappera bientôt à la porte des morts,
Tant est puissant l'effet des poisons que ma rage
D'après un Chaldéen saura mettre en usage.
Adieu, Lune, conduis tes chevaux dans la mer,
Laisse-moi me livrer à mon chagrin amer;
Adieu, Lune brillante, et vous, astres sans nombre
Qui suivez lentement la déesse dans l'ombre.

(1) Les amants ornaient de fleurs la porte de leur maîtresse.

(2) Les lutteurs se frottaient d'huile, et portaient avec eux à cet effet une petite fiole.

(3) On pratiquait la magie surtout dans la Thessalie et dans la Chaldée.

Digitized by Google

Troisième Idylle.

LE CHEVRIER.

Je chante Amaryllis, tandis que dans la plaine
Mes chèvres vont brouter conduites par Climène.
Climène, cher ami, fais paître mon troupeau ;
Dirige-le, Climène, au bord de ce ruisseau.
Mais prends garde surtout au bouc blanc de Libye ;
Il frappe de la corne, évite sa furie.
O belle Amaryllis, est-ce que tu me hais ?
Pourquoi, le cou penché hors de cet antre frais,
Ne m'appelles-tu plus ton amant, ô bergère ?
Est-ce mon nez trop court, ô nymphe trop sévère,
Est-ce mon poil épais que tu ne peux souffrir ?
Tes injustes mépris me forcent à mourir.
Voici dix pommes d'or que pour toi j'ai cueillies.
Au lieu que tu m'as dit; j'en ai d'aussi jolies,
Tu les auras demain. Vois et plains mon tourment.
Que ne suis-je l'abeille au doux bourdonnement !
Vers toi je volerais à travers la fougère
Qui te cache en ta grotte en s'unissant au lierre.
Je sais ce qu'est l'Amour : un dieu plein de rigueur.
Il a sucé le lait d'une louve en fureur ;
Il consume mes os et se rit de mes larmes.
O Nymphe aux noirs sourcils, aux regards pleins de [charmes,]
Plus dure que la pierre, embrasse ton berger;
Laisse lui d'un baiser le plaisir passager.
Tu veux donc m'obliger à briser ma couronne ;
Charmante Amaryllis, prends-la, je te la donne.
Le lierre et le persil y tressent dans leurs nœuds
La rose parfumée et le lis orgueilleux.
Pourquoi chanté-je, hélas ! sans que tu me répondes ?
Je vais, sans mes habits, m'élancer dans les ondes

Digitized by Google

A l'endroit où les thons sont guettés du pêcheur.
Par mon trépas, du moins, je ferai ton bonheur.
Je demande souvent au pavot si tu m'aimes (1);
Mais il ne répond rien à mes désirs extrêmes;
Sous mon coude impuissant il sèche et se flétrit.
La savante Agréo naguère me l'a dit :
En glanant avec moi, la vieille avec son crible (2)
A deviné que j'aime une Nymphe inflexible,
Qui rit de mon amour et ne sent rien pour moi.
Pourtant j'avais gardé cette chèvre pour toi :
A deux jeunes chevreaux elle sert de nourrice;
Je te la destinais; mais la blonde Mélisse
Me presse pour l'avoir et l'obtiendra demain,
Puisque tu n'as pour moi que froideur et dédain.
Mais mon œil droit tressaille. Ah! c'est elle peut-être !
Je veux chanter pour elle étendu sous ce hêtre.
Peut-être que sur moi ses regards tomberont.
Elle n'est point d'airain; mes chants la toucheront.
« Hippomène voulut épouser la plus belle :
» Des pommes dans les mains, il court, il est vainqueur ;
» Atalante le voit, et la nymphe rebelle
» Laisse le tendre Amour se glisser dans son cœur.
» Le divin Mélampus, pour plaire au vieux Nélée (3)

(1) Les amants, pour connaître s'ils étaient aimés, selon le Scholiaste, pliaient une feuille de pavot avec les deux premiers doigts de la main gauche, et la faisaient éclater avec le coude du bras droit. Si la feuille rendait un son clair et fort c'était un augure favorable pour leurs amours.

(2) La divination par le crible s'employait ordinairement pour découvrir les voleurs. Suspendu par un fil, il devait s'agiter et tourner au nom du coupable.

(3) Nélée, roi de Pylos, ne voulait donner sa fille qu'à celui qui lui amènerait les bœufs d'Iphiclus, régnant près du mont Othrys en Thessalie. Le divin Mélampus ayant rendu quelques services à Iphiclus, en reçut en présent les bœufs et les livra à son frère Bias, qui était amoureux de Péro, l'obtint de son père et en eut une fille nommée Alphésibée.

Digitized by Google

» De l'Othrys à Pylos conduisit un troupeau,
» Et la belle Péro, mère d'Alphésibée,
» Pour Bias de l'hymen alluma le flambeau.
» Adonis enflamma l'aimable Cythérée
» En menant ses brebis sur les coteaux en fleur;
» Et, lorsqu'il expira, la Déesse éplorée
» Prenant sa froide main la pressa sur son cœur.
» O jeune Endymion, que je te porte envie!
» Que pour toi le sommeil devait avoir d'appas (1)!
» Du noble Jasion une autre fut ravie.
» Qui? Mortels indiscrets, vous ne le saurez pas (2). »
Je souffre, je languis; mais hélas! que t'importe?
Je ne veux plus chanter; je me couche à ta porte:
Là je serai bientôt dévoré par les loups.
Savoure autant ma mort que le miel le plus doux.

(1) On sait que Diane aima et visita Endymion, la nuit, pendant son sommeil.

(2) Ce fut Cérès qui aima Jasion et qui en eut Plutus, Dieu de la Richesse.

Digitized by Google

Quatrième Idylle.

BATTUS ET CORYDON.

BATTUS.

De ces vaches quel est le maître, Corydon ?
Sont-elles à Moschus ?

CORYDON.

Ce sont celles d'Egon ;
Il me les donne à paître.

BATTUS.

Et tu sais bien les traire
Chaque soir en secret ?

CORYDON.

Comment puis-je le faire ?
Le vieillard (1) réunit, m'épiant nuit et jour
Chaque mère à son veau.

BATTUS.

Délaissant ce séjour,
Le maître est donc parti ; mais pour quelle contrée ?

CORYDON.

L'ignores-tu ? Milon l'emmène vers l'Alphée (2).

BATTUS.

Quand a-t-il vu l'arène et l'huile du lutteur ?

(1) Il s'agit du père d'Egon dont on parle encore à la fin de l'idylle.

(2) Sur l'Alphée, en Elide, était située Olympie où se célébraient les fameux jeux Olympiques.

Digitized by Google

CORYDON.

Il égale, dit-on, Pollux même en vigueur.

BATTUS.

Selon ma mère aussi j'étais plus fort qu'Alcide.

CORYDON.

Il est parti, te dis-je, emportant en Elide
Sa bêche et vingt brebis (1).

BATTUS.

Il parait que Milon
Rendrait docile un loup, et terrible un mouton.

CORYDON.

Chaque vache depuis en mugissant l'appelle.

BATTUS.

Je les plains de n'avoir qu'un berger infidèle.

CORYDON.

Aucune ne veut plus paître dans le troupeau.

BATTUS.

Celle-ci n'a bientôt que les os et la peau ;
C'est comme la cigale ; elle vit de rosée.

CORYDON.

Non ; car pour ranimer sa vigueur épuisée,
Tantôt sur l'Esarus je la mène brouter,
Et lui donne du foin par monceaux, sans compter,
Tantôt elle bondit où l'ombre est plus épaisse.

(1) Egon emportait une bêche pour remuer le sable de la palestre. Les vingt brebis étaient destinées à lui servir de nourriture pendant les jeux. (R.)

Digitized by Google

BATTUS.

Ce bœuf est maigre aussi ; Lampriens, sotte espèce !
N'en offrez jamais d'autre à l'auguste Junon (1) !

CORYDON.

Pourtant je le conduis aux étangs du Physcon,
Près du Néethe, où croît, dans l'herbe parfumée,
L'égipyre, l'aster, la mélisse embaumée.

BATTUS.

Tandis que tu poursuis un vain prix, pauvre Egon,
Tes génisses iront brouter vers l'Achéron (2) ;
Tu laisses se rouiller ta flûte si chérie.

CORYDON.

Non, par les Nymphes, non ; partant pour Olympie,
Il m'en a fait présent et j'en ai bien usé :
Je sais jouer les airs de Pyrrhus, de Glaucé ;
Mes chants ont à Zacynthe emporté la couronne,
Au cap de l'Orient, dans la belle Crotone,
Le jour qu'Egon mangea seul quatre-vingts gâteaux,
Et, bien loin par le pied traînant un des taureaux,
Vint l'offrir à Phyllis ; les femmes en alarmes
Criaient, et le bouvier en riait jusqu'aux larmes.

BATTUS.

O souvenir cruel ! même après ton trépas,
O charmante Phyllis, je ne t'oublierai pas ;
Car je t'aimais autant que mon troupeau lui-même.
Du destin envers moi la rigueur fut extrême.

(1) On ne sait quel est ce bourg de Lamprias, détesté et maudit par Battus. La scène de l'idylle se passe dans le midi de l'Italie ou la Grande Grèce, et près de Crotone. Le Néethe est un petit fleuve qui se jette dans la mer, près de l'Esarus (Esaro). Le Physcus est une montagne voisine de Crotone, et entourée de marais, selon le texte adopté par M. Renier, dans son édition de *Théocrite*.

(2) C'est-à-dire, *périront*.

Digitized by Google

CORYDON.

Prends courage, Battus ; demain sera moins noir :
Aux vivants l'espérance, aux morts le désespoir.
Le ciel est tantôt pur et tantôt plein d'orage.

BATTUS.

Je ne manquerai point, s'il le faut, de courage.
Holà ! chasse les veaux ; ils mangent l'olivier,
Les malheureux ! Le blanc, ici, près du hallier !

CORYDON.

Et toi, Cymèthe, ici ! Va-t-en vers la colline.
M'entends-tu ? Par les Dieux ! Du coup je t'extermine,
Si tu ne t'en vas point. Encor ! tu reviendrais !
Si j'avais ma houlette, ah ! que je te battrais !

BATTUS.

Viens voir, ô Corydon. Par les Dieux ! une écharde
Vient d'entrer dans mon pied, sous le talon ; regarde.
Que la plaie est profonde ! Ah, maudit animal !
C'est en le poursuivant que je me suis fait mal.
La vois-tu ?

CORYDON.

Je la tiens ; la voici.

BATTUS.

Quoi ! c'est elle !
Un homme tel que moi par cette bagatelle
Etre ainsi terrassé !

CORYDON.

Quand tu viendras, Battus,
Sur la montagne, il faut n'avoir point les pieds nus.
Le genêt épineux y croît en abondance.

BATTUS.

Dis-moi donc, le vieillard de notre connaissance,
Fait-il toujours la cour à la belle à l'œil noir ?

Digitized by Google

CORYDON.

Lui, cher ami ? Toujours. Encore hier au soir
Je l'ai pris sur le fait auprès de notre étable.

BATTUS.

Courage, vieux paillard ! ta nature est semblable
A celle du Satyre ou du Faune amoureux ;
Tu lutterais avec le bouc voluptueux.

Digitized by Google

Cinquième Idylle.

COMATAS ET LACON.

COMATAS.

Chèvres, fuyez Lacon, ce berger sybarite :
Il m'a pris ma toison hier ; fuyez-le vite.

LACON.

Loin de la source, agneaux ! Quoi ! ne voyez-vous pas
Le voleur de ma flûte, un certain Comatas ?

COMATAS.

Ta flûte ? Et depuis quand, esclave de Pandore,
As-tu donc une flûte ? heureux naguère encore
D'imiter Corydon en soufflant dans un jonc.

LACON.

Cette flûte, homme libre, est un don de Lycon.
Mais toi, quelle toison aurais-tu donc perdue ?
Ton maître couche encore sur une terre nue.

COMATAS.

Elle était bigarrée et venait de Battus,
Le jour qu'il immolait une chèvre à Bacchus.
Comme ton mauvais cœur en étouffait de rage,
Tu me l'as prise.

LACON.

Non ; par le Dieu du rivage,
Lacon ne t'a rien pris, et même je consens
A tomber de ce roc au Crathis (1), si je mens.

(1) La scène de l'Idylle se passe encore en Italie, sur les bords du Crathis, petite rivière qui se jette dans le Sybaris; elle a lieu entre deux bergers, l'un de Sybaris, l'autre de Crotone : ces deux villes étaient voisines et ennemies l'une de l'autre.

Digitized by Google

COMATAS.

J'en atteste Junon, la reine de Crotone ;
Puisse-t-elle pour nous toujours être aussi bonne !
Comatas n'a point pris la flûte que tu dis.

LACON.

Si je te crois, je veux mourir comme Daphnis (1).
Mais risque pour enjeu quelque chèvre un peu grasse,
Et je veux par mes chants que tu demandes grâce.

COMATAS.

Le porc veut à Minerve en remontrer! Eh bien,
Ce chevreau sert d'enjeu : mais quel sera le tien?
Un agneau bien nourri?

LACON.

Ma chance est trop petite.
Le poil vaut-il la laine? une chienne maudite
Vaut-elle pour son lait une chèvre?

COMATAS.

Oui vraiment,
Quand on croit comme toi triompher sûrement ;
Vil frelon défiant la cigale! Je pense
Que contre ton agneau ce bouc suffit : commence.

LACON.

Point de presse : le feu n'est point après ta peau.
Tu pourras dans ce bois chanter sous cet ormeau ;
Une onde fraîche y coule ; un tapis de jonquille
S'étendra sous tes pieds ; la cigale y babille.

COMATAS.

Je ne suis point pressé : mais je suis hors de moi,
Quand je me vois braver par un fou tel que toi,
Oui toi, dont mes leçons instruisirent l'enfance.
Après cela, comptez sur la reconnaissance !
Nourrissez donc des loups qui vous mangent plus tard!

(1) Allusion à la mort célèbre et malheureuse de Daphnis, qui fait le sujet de la première idylle.

Digitized by Google

LACON.

Que m'as-tu donc appris de bon, méchant renard?
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . (1).
Viens chanter cette fois; ce sera la dernière.

COMATAS.

Je n'irai point : je suis ici sur la bruyère,
Où j'entends des oiseaux le doux gazouillement,
Où l'abeille bourdonne harmonieusement.
Leur murmure se mêle au bruit de deux fontaines
Dont les eaux doucement s'écoulent sous des chênes.
Cet ombrage est plus beau que le tien, à mon gré ;
Tes pins laissent tomber leur fruit mal assuré.

LACON.

Viens, et tu fouleras une laine plus douce
Que n'est le doux sommeil sur la plus tendre mousse.
Tes boucs ont une odeur plus infecte que toi.
Je veux offrir aux Dieux, si tu viens près de moi,
Une coupe de lait, une autre d'huile pure.

COMATAS.

Viens, et tu fouleras une molle verdure,
Où serpolet, fougère et souchet sont fleuris ;
Et tu reposeras sur des peaux de cabris
Plus moelleuses dix fois que ne le sont tes laines.
Je veux offrir à Pan seize terrines pleines,
Huit d'un lait écumeux, huit d'un miel excellent.

LACON.

Reste donc à ta place et montre ton talent,
Sous tes chênes là-bas. Mais qui sera l'arbitre ?
Veux-tu qu'à Lycopas nous accordions ce titre ?

(1) Il y a ici quatre vers que l'on ne peut traduire en français, parce qu'ils offrent des détails repoussants.

Digitized by Google

COMATAS.

Je n'en ai pas besoin : mais, si c'est ton avis,
Prenons ce bûcheron qui fend des tamaris.
Il est de ton côté ; c'est Morson, je le pense.

LACON.

Soit.

COMATAS.

Appelle-le donc.

LACON.

Hé ! l'ami, viens, avance,
Ecoute. Nous luttons pour le chant pastoral.
Prononce, cher Morson, en juge impartial ;
Ne favorise ici ni moi, ni l'adversaire.

COMATAS.

Non, cher Morson, ne sois à nul des deux contraire.
Pandore Thurien possède ces brebis,
Et mes chevreaux sont ceux d'Eumare à Sybaris.

LACON.

Par le grand Jupiter ! traître, qui te demande
A qui sont ces brebis ? que ta faconde est grande !

COMATAS.

L'homme de bien, je dis toujours la vérité,
Et ne me vante point ; rabaisse ta fierté.

LACON.

Commence, si tu peux ; laisse à Morson la vie,
Au lieu de l'assommer d'un discours qui l'ennuie.

COMATAS.

Aux Muses je suis cher plus que le beau Daphnis ;
Je leur ai consacré deux chèvres d'un grand prix.

LACON.

Apollon me chérit ; mes brebis sont les siennes,
Je lui voue un bélier aux fêtes Carnéennes.

Digitized by Google

COMATAS.

Chaque chèvre, moins deux, a chez moi deux petits.
« Eh quoi ! tu les trais seul ! » me dit un jour Naïs.

LACON.

De fromages Lacon peut remplir vingt éclisses,
Et caresse un enfant au milieu des narcisses.

COMATAS.

Naïs au chevrier jette en riant des fruits,
Et murmure en passant les mots les plus jolis.

LACON.

Le jeune Cratidas par sa grâce m'enchante ;
J'aime sa chevelure autour du cou flottante.

COMATAS.

Ah ! ne compare point l'églantier sans honneur
Aux roses des jardins étalant leur splendeur.

LACON.

Ne confonds pas le gland et la pomme dorée :
L'un est amer et dur; l'autre est douce et sucrée.

COMATAS.

Je réserve à Naïs le plus tendre ramier ;
J'ai découvert son nid sur un genévrier.

LACON.

Et moi, quand je tondrai ma belle brebis noire,
J'en veux de Cratidas orner le cou d'ivoire.

COMATAS.

Chèvres, écartez-vous des jeunes oliviers ;
Paissez sur le coteau, sur le bord des halliers.

LACON.

Conaras et Cynèthe (1), abandonnez ce chêne ;
Broutez vers l'Orient où le bouc blanc vous mène.

(1) Noms d'un bélier et d'une brebis.

Digitized by Google

COMATAS.

Je possède un beau vase, un cratère sans prix,
Digne de Praxitèle ; il sera pour Naïs.

LACON.

J'élève un chien vaillant qui des loups suit la trace ;
Je veux que Cratidas l'emmène pour la chasse.

COMATAS.

Sauterelles, en vain vous fondez sur mes prés ;
Vous ne leur nuirez point : car ils sont dévorés.

LACON.

Cigales, vous voyez, de mes chants l'on s'irrite (1);
Ainsi des moissonneurs votre voix est maudite.

COMATAS.

Je hais tous ces renards avides et malins
Qui, le soir, de Milon dévorent les raisins.

LACON.

Et je ne hais pas moins ces impurs scarabées
Que dirige le vent sur mes figues tombées.

COMATAS.

Ne te souvient-t-il point que je t'ai malmené,
Lorsque tu t'agitais sous ce chêne entraîné ?

LACON.

Non, mais je me souviens que d'Eumare ton maître
Le fouet ta fustigé là même, sous ce hêtre.

COMATAS.

On se fâche, Morson, tu le vois sans efforts ;
Va vite recueillir la scille auprès des morts (2).

(1) Cette strophe, la précédente et les deux suivantes, renferment sans doute une allusion blessante pour l'adversaire, comme le prouve l'attaque plus directe qui les suit.

(2) La scille et le cyclame étaient employés contre la mélancolie, et pour neutraliser les maléfices. On croyait leur vertu plus puissante quand ces plantes étaient cueillies, la nuit, autour des tombeaux. On voit ici la même attaque piquante et indirecte déjà mentionnée plus haut.

Digitized by Google

LACON.

Je blesse aussi quelqu'un, Morson, au fond de l'âme.
Aux rives de l'Halès va cueillir le cyclame.

COMATAS.

Que l'Himère au lieu d'eau roule un vin précieux;
Que ses joncs soient couverts de fruits délicieux.

LACON.

Que l'eau du Sybaris se change en miel liquide;
Qu'au matin la bergère y plonge l'urne vide.

COMATAS.

Le cytise et l'égile engraissent mes chevreaux,
Sous le vert arboursier, sur un lit de roseaux.

LACON.

Là broutent mes brebis l'odorante mélisse,
Et le lierre, et la rose, et le charmant narcisse.

COMATAS.

Je n'aime plus Naïs; à mon dernier présent,
Elle ne m'a point pris l'oreille en me baisant.

LACON.

J'aime bien Cratidas; quand il voulut apprendre
La flûte, il me donna le baiser le plus tendre.

MORSON.

Bergers, cessez vos chants. C'est à toi, Comatas,
Que je donne l'agneau. Quand tu l'immoleras,
Prends soin de m'envoyer la part accoutumée.

COMATAS.

Je n'y manquerai pas. O troupe bien-aimée,
Mes chèvres, partagez mon triomphe nouveau.
Je me ris de Lacon dont j'ai gagné l'agneau.
Une pie, ô Lacon, ne brave point le cygne;
Devant le rossignol le hibou se résigne;
Mais toi, tu n'as pas craint, écolier envieux,

Digitized by Google

Un combat dont la fin m'élève jusqu'aux cieux.
Chèvres, dans le Crathis aux ondes ombragées
Dès demain je prétends que vous soyez plongées.
Hé là-bas ! toi, le bouc moitié blanc, moitié noir,
Garde-toi d'approcher des chèvres jusqu'au soir (1).
Si je te vois ainsi troubler mon sacrifice,
Tu verras si ma main à frapper est novice.
Encore ! Si bientôt je ne t'assomme pas,
Qu'on me nomme Mélanthe au lieu de Comatas (2).

(1) Nous avons dit la raison de cette colère dans une note précédente, page 213.

(2) Mélanthe est un berger pervers et insolent, tué par Ulysse, dans l'Odyssée.

Digitized by Google

Huitième Idylle.

MÉNALQUE ET DAPHNIS.

Un jour le beau Daphnis sur les hautes montagnes
Menant paître ses bœufs, vit monter des campagnes
Ménalque dans ces lieux conduisant ses agneaux.
Ils étaient blonds tous deux, tous deux jeunes et beaux,
Tous deux savaient chanter et jouer de la flûte.
Ménalque le premier engage ainsi la lutte:

MÉNALQUE.

Pasteur de ces taureaux, Daphnis, lutte avec moi;
Je prétends l'emporter par mes chansons sur toi.

Daphnis lui répondit sans orgueil, sans effroi:

DAPHNIS.

Gardien de ces brebis, quelle que soit ta gloire,
Tu n'emporteras point sur moi cette victoire.

MÉNALQUE.

Veux-tu donc essayer et commencer le jeu?

DAPHNIS.

Oui, je veux essayer et risquer un enjeu.

MÉNALQUE.

Mais quel sera le prix que le chanteur espère?

DAPHNIS.

Risque un agneau déjà non moins fort que sa mère
Contre un jeune taureau.

MÉNALQUE.

Je ne mets point d'agneau;
Mon père, chaque jour, compte tout mon troupeau.

DAPHNIS.

Mais alors que veux-tu proposer en revanche?

Digitized by Google

MÉNALQUE.

Une flûte à neuf trous qu'unit la cire blanche,
Des deux côtés égale, et parfaite à mon gré.
Je l'ai faite moi-même et je la risquerai ;
Mais je n'engage point les agneaux de mon père.

DAPHNIS.

J'ai moi-même une flûte à neuf trous, que naguère
De cire j'enduisais, égale par en haut,
Egale par en bas, et sans aucun défaut.
Même je souffre encore au doigt de la blessure
Qu'un éclat de roseau m'a faite à la jointure.
Mais qui nous jugera ?

MÉNALQUE.

Prenons ce chevrier
Après qui le chien blanc ne cesse d'aboyer.

Le chevrier répond à leurs cris, il arrive,
Et prête à leurs accords une oreille attentive.
Désigné par le sort, Ménalque préludait ;
Daphnis à chaque chant par son chant répondait.

MÉNALQUE.

Vallons, fleuves, des Dieux vous que l'on croit descendre,
Si Ménalque jamais a su vous faire entendre
Un chant selon vos vœux,
Offrez à ses brebis les plus gras pâturages ;
Et si Daphnis conduit ses bœufs sur ces rivages,
Qu'il soit non moins heureux !

DAPHNIS.

Sources, plantes des champs, ô délices suprêmes,
Si Daphnis défia les rossignols eux-mêmes
Par ses douces chansons,
Engraissez son troupeau de génisses fidèles ;
Si Ménalque y conduit ses brebis, que sur elles
Se répandent vos dons.

Digitized by Google

MÉNALQUE.

Partout le doux printemps s'orne de fleurs nouvelles,
Et partout des brebis se gonflent les mamelles,
S'engraissent les agneaux,
Dès que paraît Phyllis à la peau douce et fraîche;
S'enfuit-elle? soudain tout languit et dessèche,
Le berger, les troupeaux.

DAPHNIS.

Les chèvres, les brebis sont ici deux fois mères,
Et de leur miel ici les abeilles sont fières,
Les chênes vont aux cieux,
Quand Milon porte ici son aimable présence;
S'éloigne-t-il? soudain tout retombe en souffrance,
Le bouvier, et les bœufs.

MÉNALQUE.

O bouc, ô toi l'époux de mes chèvres si blanches,
Pénètre au fond des bois émaillés de pervenches;
(Vous, chèvres, au ruisseau!)
Va dire au beau Milon de la part de ton maître:
« Protée était un Dieu, mais Protée a fait paître
» De phoques un troupeau. »

DAPHNIS.

Je ne désire pas de Pélops la puissance,
Ni ses beaux talents d'or, ni l'aile qui devance
La vitesse du vent;
Mais puissé-je, chantant dans ce champêtre asile,
Voir au loin mes brebis et la mer de Sicile,
Phyllis, en t'embrassant.

MÉNALQUE.

Aux arbres nuit l'hiver, aux eaux la sécheresse,
Aux oiseaux le lacet, aux animaux l'adresse
Des chiens et des chasseurs;
A l'homme nuit l'amour de la femme qu'il aime:
Je n'ai point seul aimé; Jupiter sent lui-même
L'Amour et ses rigueurs.

Digitized by Google

Ainsi se prolongeait la lutte des pasteurs.
Ménalque commença les épreuves dernières.

MÉNALQUE.

Epargne, loup cruel, mes chevreaux et leurs mères,
Et ne profite pas de ce qu'étant petit
Je mène un grand troupeau, loup cruel et maudit.
Mon chien blanc, pourquoi donc fermes-tu tes paupières?
Lorsque avec un enfant tu gardes des clairières,
Un sommeil si profond à tort t'appesantit.
Brebis, paissez en paix, broutez l'herbe nouvelle;
Ne craignez rien; la faim ne vous atteindra pas;
Le gazon aussitôt repousse sous vos pas:
Paissez, prenez le soin d'emplir votre mamelle,
Afin pour vos agneaux que votre lait ruisselle,
Et qu'il m'en reste encor pour des fromages gras.

Daphnis reprit ainsi d'une voix pénétrante:

DAPHNIS.

Hier devant sa grotte une Nymphe attrayante,
En me voyant passer avec tout mon troupeau,
Me dit que j'étais beau, des bergers le plus beau:
Pour détourner l'effet de sa voix imprudente,
Je ne répondis point de parole piquante (1),
Mais en baissant les yeux je quittai le coteau.
Je n'aime que la voix des vaches nourricières;
J'aime à dormir aussi sous un ciel printanier,
Au bord d'une eau courante, au pied d'un chêne altier:
Les pommes sont l'honneur des pommiers des parterres,
Des chênes les glands doux, et les veaux de leurs mères;
Les vaches à leur tour sont l'honneur du bouvier.

(1) Chez les anciens, lorsque l'on s'entendait louer sur la beauté, ou de sa figure, ou de son chant, ou sur quelque autre avantage, on repoussait l'éloge, dans la crainte qu'il n'eût été donné par envie, et qu'il ne devînt nuisible (*Note de M. Firmin Didot*).

Digitized by Google

Après ces chants, tel fut l'arrêt du chevrier :

LE CHEVRIER.

Que ta voix est aimable, et que ton chant me touche,
Daphnis! Il est plus doux que le miel à ma bouche.
Prends la flûte, Daphnis; je te nomme vainqueur.
Si tu veux m'enseigner tes chants pleins de douceur,
Lorsque nous conduirons nos deux troupeaux ensemble,
Tu prendras cette chèvre à qui la corne tremble,
Qui remplit jusqu'aux bords le vase de son lait.

Le jeune homme joyeux s'élance comme un trait;
Il saute comme un faon qui bondit vers sa mère,
Il bat des mains, tandis qu'en sa douleur amère
Son rival consterné semblait près du vainqueur
Une vierge à l'hymen conduite à contre-cœur:
Et dès lors c'est Daphnis que tout berger honore,
Et la nymphe Naïs l'épousa jeune encore (1).

(1) Voyez, sur Daphnis, la note 3, p. 208.

Digitized by Google

Onzième Idylle.

LE CYCLOPE.

Il n'est contre l'Amour et contre son délire
De secret, Nicias, soit poudre, soit collyre,
Que la Muse et ses chants; remède souverain,
Accessible aux mortels, admirable, divin.
Toutefois, le trouver n'est pas chose facile.
Pour toi, tu le connais; toi, médecin habile,
Aux neuf savantes Sœurs agréable entre tous.

Ainsi vécut jadis Polyphème chez nous (1),
Quand, aimant Galatée, une barbe naissante
Brunissait de ses traits la blancheur innocente;
Par ses chants, de l'Amour il calmait le poison.
L'Amour le possédait et troublait sa raison;
Il n'aimait point avec des roses gracieuses,
Des boucles de cheveux, des pommes savoureuses;
Mais avec des transports d'une folle douleur.
Bien souvent ses brebis revenaient sans pasteur
Des prés verts à l'étable; et lui, depuis l'aurore,
Sur le bord de la Mer qui d'algues se colore,
Il chantait Galatée, atteint du trait vainqueur
Dont la belle Vénus avait percé son cœur.
Mais enfin il trouva remède à sa misère;
Sur un roc il chantait, regardant l'onde amère :

« Blanche fille des Mers, plus douce qu'un agneau,
Plus blanche que le lait, plus vive qu'un chevreau,
Plus lisse qu'un fruit vert, pourquoi fuis-tu qui t'aime?

(1) On sait que Polyphème habitait la Sicile, patrie de Théocrite. Sur Nicias, médecin, poète et ami de notre auteur, voyez la vingt-huitième Idylle, intitulée *La Quenouille*.

Digitized by Google

Tu ne viens près de moi qu'avec le sommeil même ;
Quand le sommeil me fuit, tu t'enfuis tout à coup,
Ainsi que la brebis s'enfuit devant le loup.
Dès le jour que, prenant ma mère pour compagne,
Tu cueillis avec moi des fleurs sur la montagne,
Je t'aime, et je ne puis m'empêcher de t'aimer :
Tu n'en as point souci ; je ne puis te charmer.

» Je ne sais que trop bien, ô Nymphe séduisante,
Pour quel motif tu fuis, et ce qui t'épouvante ;
C'est que je n'ai qu'un œil comme un bouclier rond ;
C'est qu'un épais sourcil s'étend sur tout mon front,
Et que mon large nez s'abaisse sur mes lèvres.

» Pourtant, tel que je suis, j'ai plus de mille chèvres,
Et je bois de leur lait le nectar argenté.
Les fromages jamais ne me manquent l'été ;
Même au fort de l'hiver mes éclisses sont pleines.
Je sais, aimable fleur aux beautés souveraines,
Mieux que pas un Cyclope, enflant des chalumeaux,
Chanter pendant la nuit tes charmes et mes maux.
Je nourris pour toi seule onze petites biches,
Et quatre petits ours, ornés de colliers riches.

» Viens me voir, noble fille, et tu n'y perdras rien.
Laisse avec les rochers la Mer lutter en vain.
Combien il est plus doux de dormir sous des chênes !
Ici sont des lauriers, des cyprès, et des frênes,
Et la vigne au doux fruit, et le lierre joyeux !
Là coule un frais ruisseau, que me verse des Cieux
L'Etna, couvert de bois et de neige lointaine,
Et qui livre à ma soif la boisson la plus saine.
Qui leur préférerait la Mer au bruit confus ?

» Si ma barbe et mon poil te semblent trop touffus,
J'ai du bois, j'ai du feu dévorant sous la cendre :

Digitized by Google

Tu pourras tout brûler, et mon âme si tendre,
Et jusques à cet œil, mon trésor, mon amour.
Hélas ! Pourquoi ma mère, en me donnant le jour,
Ne m'a-t-elle donc pas accordé des branchies,
Pour qu'au moins, à défaut de tes lèvres chéries,
J'aille baiser ta main en nageant jusqu'à toi !
Là je t'apporterais des lis blancs avec moi,
Et du tendre pavot les corolles rougies;
L'un vient l'été, mais l'autre en la saison des pluies;
Je ne pourrais t'offrir l'un et l'autre à la fois.
S'il vient des étrangers débarquer dans nos bois,
Je veux apprendre d'eux à pénétrer sous l'onde,
Pour voir qui vous retient dans cette mer profonde.

» Puisses-tu, Galatée, en venant sur ces bords,
Oublier comme moi le séjour d'où tu sors,
Ramener mes brebis, le soir, de la pâture,
Faire cailler leur lait avec l'aigre presure !

» Je me plains de ma mère, hélas ! qui me trahit :
Jamais en ma faveur elle ne t'a rien dit.
Elle voit cependant que ma santé s'abaisse;
Je dirai que mes pieds, que ma tête s'affaisse,
Pour que ma mère pleure en me voyant pleurer.

» O Cyclope, Cyclope, où vas-tu t'égarer ?
Va, tresse une corbeille, ou cueille du feuillage
Pour tes tendres agneaux, et tu seras plus sage.
Jouis des biens présents, sans poursuivre un trésor.
Une autre Galatée, une plus belle encor
Comblera tous tes vœux. Les filles les plus belles
M'appellent pour jouer, et quand je suis près d'elles,
Toutes on les voit rire; allons, je le vois bien,
Je ne suis pas de ceux qu'on ne compte pour rien. »

C'est ainsi qu'autrefois par ses chants Polyphème
Charmait mieux son amour qu'en prodiguant l'or même.

Digitized by Google

Quatorzième Idylle.

ESCHINE ET CYNISCA.

ESCHINE.

Salut, Thyonichus; il m'est doux de te voir.

THYONICHUS.

Cher Eschine, salut.

ESCHINE.

Tu viens bien tard, ce soir (1).

THYONICHUS.

Bien tard ! et quel est donc le souci qui t'agite ?

ESCHINE.

Je ne suis pas heureux, et le repos me quitte.

THYONICHUS.

Je te trouve, en effet, les traits tout allongés,
Une barbe sans art, des cheveux négligés.
Un pythagoricien qui se disait d'Athène (2),
M'est venu voir ainsi, sans souliers, sans haleine;
Il était amoureux.... mais c'était de pain cuit.

ESCHINE.

Tu me railles à tort : Cynisca m'éconduit.
Un jour je serai fou, plus tôt qu'on n'imagine;

(1) Les interlocuteurs de cette Idylle sont deux ouvriers de Syracuse, car Théocrite n'introduit pas seulement des bergers dans ses idylles, mais des pêcheurs, des moissonneurs, des ouvriers des villes, des femmes de la bourgeoisie, comme dans la suivante. Plusieurs même sont du genre lyrique, et d'autres sont des essais d'épopée.

(2) *Athènes* peut s'écrire sans *s* en poésie, comme dans ce vers de La Fontaine :

Dans *Athène* autrefois, peuple vain et léger...

Digitized by Google

Il s'en faut l'épaisseur d'un cheveu.

THYONICHUS.

Cher Eschine,
Je te reconnais bien, fougueux dans tes plaisirs,
Et voulant que tout marche au gré de tes désirs.
Enfin, quoi de nouveau ?

ESCHINE.

Dis-moi ce qu'il t'en semble.
Nous dinions l'autre jour, chez moi, tous cinq ensemble,
A la campagne, Apis le soldat Argien,
Elle, moi, Cléonique et le Thessalien.
Nous avions de poulets une couple fort tendre,
Plus, un cochon de lait, et je leur faisais prendre
Un bon vin de quatre ans d'un excellent terroir,
Parfumé !... L'on eût cru qu'il sortait du pressoir.
Nous avions des oignons avec des coquillages.
C'était bien. A la fin, selon les vieux usages,
On convint que chacun porterait la santé
D'un ami; quant au nom, complète liberté.
Nous portons des santés dans la forme ordinaire.
Elle, rien; moi présent ! Juge de ma colère.
« Ne parleras-tu pas? » — C'est qu'elle a vu le loup (1),
Répond enfin quelqu'un en plaisantant beaucoup.
« Bien deviné, » dit-elle avec certaine moue;
On aurait allumé des flambeaux sur sa joue.
Or ce loup, c'est Lycus, c'est le fils du voisin,
Un jeune homme fluet, que l'on trouve divin;
C'est pour lui qu'elle sent cette passion folle.
On m'en avait bien dit tantôt une parole:
Je n'ai rien cru, malgré cette barbe au menton.
De tous quatre le vin avait monté le ton,

(1) On croyait que la rencontre d'un loup faisait perdre la voix. Il y a d'ailleurs un jeu de mots intraduisible, et une allusion au nouvel amant de Cynisca, qui s'appelait *Lycus* ou *loup* en grec.

Digitized by Google

Quand le Thessalien, dans sa méchante veine,
Se met à nous chanter d'une voix de Silène
L'histoire de Lycus. Cynisca d'éclater,
Et, fondant tout en pleurs, soudain de sangloter,
Comme un enfant auprès des genoux de sa mère.
Alors, tu me connais, dans ma juste colère,
Je lui donne un soufflet qu'un second suit bientôt.
Elle lève sa robe et s'enfuit aussitôt.
« Ah! fléau de ma vie, ah! je ne puis te plaire!
» Un autre dans tes bras te convient mieux, mégère!
» Va donc le réchauffer, celui pour qui tes pleurs
» Tombent, comme en été tombent toutes les fleurs. »
Ainsi qu'à ses petits la légère hirondelle
Apporte la pâture et part à tire d'aile,
Cynisca quitte ainsi sa chaise, sans retour,
Et loin de nous s'enfuit où l'emporte l'amour.
Le centaure est parti, comme dit un vieux conte (1);
Un mois s'est écoulé, puis vingt jours, à mon compte,
Puis quatre; dans six jours auront passé deux mois,
Sans que je sois rasé même une seule fois.
Depuis, nous demeurons séparés de la sorte.
Lycus est tout pour elle; elle n'ouvre sa porte
Qu'à Lycus, chaque nuit. Moi, je ne suis plus rien;
Je ne compte non plus qu'un vil Mégarien (2);
Encor, si je pouvais l'oublier elle-même!
Mais le chat, comme on dit, a goûté de la crême.
Je ne sais nul remède à l'amour malheureux;
Et cependant Simus, un ami courageux,
Amoureux de Myrto, prit le métier des armes,
Et s'en revint, le cœur affranchi de ses charmes.

(1) Proverbe pour dire de quelqu'un qu'il ne reviendra pas.

(2) Les Mégariens ayant demandé à l'oracle quel rang ils occupaient dans la Grèce, Apollon leur répondit que ce n'était ni le troisième, ni le quatrième, ni le douzième, ni aucun; et qu'ils ne comptaient pas.

Digitized by Google

Je veux aussi partir, et je ne serai pas
Le meilleur, ni pourtant le pire des soldats.

THYONICHUS.

Eschine, plaise aux Dieux qu'à tes vœux tout succède.
Mais si tu veux partir, si c'est ton seul remède,
Ptolémée est le seul digne de commander
A l'homme libre; il sait aux beaux arts présider;
Il est sensé, prudent, bon, généreux, sensible,
Affable à ses amis, aux ennemis terrible,
Toujours prêt à donner plutôt qu'à refuser;
De sa bonté pourtant garde-toi d'abuser.
Ainsi donc si tu veux agraffer la chlamyde
A ton épaule droite, et d'un pied intrépide
Attendre les assauts d'un ennemi fougueux,
Va dans l'Egypte, cours; car déjà nos cheveux
Blanchissent, notre barbe aussi se décolore;
Agissons, quand nos pieds sont agiles encore.

Digitized by Google

Quinzième Idylle.

LES SYRACUSAINES.

GORGO.

Holà ! Praxinoé ! Réponds donc. Es-tu là ?

PRAXINOÉ.

C'est toi, chère Gorgo ! Tu viens tard : me voilà !
Encore est-ce un bonheur qu'enfin tu sois venue.
Vite, un siége, un coussin !

GORGO.

C'est chose superflue:
Je suis bien.

PRAXINOÉ.

Assieds-toi.

GORGO.

Quelle imprudence aussi !
Quel mal il m'a fallu pour arriver ici !
Que de chars ! quelle foule ! et quels sujets d'alarmes !
Partout des fantassins, des chevaux et des armes.
La route est encombrée, et tu loges si loin !

PRAXINOÉ.

Au bout du monde, hélas! Le traître a bien eu soin
De prendre un trou, de peur de nous laisser ensemble.
Pour l'esprit querelleur toujours il se ressemble.
Quel odieux fléau !

GORGO.

Ne parle pas ainsi,
Chère Praxinoé, de Dinon ton mari,
Devant ce jeune enfant. Vois comme il te regarde.
Ce n'est point ton papa dont on parle; on n'a garde,
Gentil Zopyrion.

Digitized by Google

PRAXINOÉ.

Il entend, Par les Dieux !

GORGO.

Il est beau, ton papa.

PRAXINOÉ.

Ce papa [c'est bien vieux,
Tout ce que nous disons (1)], m'allant chercher de l'huile,
M'a rapporté du sel, comme un grand imbécile.

GORGO.

Et le mien, Dioclès ! Oh ! le bourreau d'argent !
Hier il a payé, quel homme intelligent !
Sept drachmes (2), cinq toisons : des morceaux, des rognures,
De vieilles peaux de chien, en un mot des ordures.
Allons ensemble, prends ta robe et ton manteau.
Allons voir d'Adonis le spectacle si beau,
Dans le riche palais du grand roi Ptolémée.
La reine a fait, dit-on, de grands frais cette année.

PRAXINOÉ.

Tout est grand chez les grands. Mais cependant tu peux
A moi qui n'ai rien vu...

GORGO.

Non, viens, si tu le veux.

PRAXINOÉ.

Allons, c'est toujours fête à qui n'a rien à faire.
Négligente Eunoé (3), mets comme à l'ordinaire
Mon ouvrage au milieu de mon appartement,

(1) Ces mots entre crochets s'adressent au jeune enfant à qui l'on cherche à donner le change. Le terme familier de *Papa* répond à un terme non moins familier en grec.

(2) La drachme équivaut à 90 centimes.

(3) Elle s'adresse à son esclave, et lui fait un reproche sur sa négligence antérieure, sous la forme d'une recommandation ironique.

Digitized by Google

Pour que le chat sans doute y dorme mollement.
Allons, remuons-nous. Donne de l'eau. Plus vite!
L'eau, d'abord! le savon ne doit venir qu'ensuite.
Ah! ma robe est gâtée! assez d'eau! doucement!
Je suis lavée enfin, les Dieux savent comment.
Et la clef du grand coffre? Eh bien, où donc est-elle?

GORGO.

La robe avec agrafe en ses plis est fort belle.
Dis-moi, Praxinoé, qu'a-t-elle pu coûter?

PRAXINOÉ.

Ah! ne m'en parle pas. Deux mines (1), sans compter
Ma peine et mon travail.

GORGO.

Mais au moins ton attente
N'a pas été trompée.

PRAXINOÉ.

Oui, j'en suis bien contente.
Donne-moi mon manteau : relève mes cheveux.
Je te laisse, petit. Pleure, si tu le veux.
Mormo (2)! le cheval mord! Prends l'enfant et l'emporte,
Phrygé, retiens le chien et ferme bien la porte.

Quelle foule, Grands Dieux! Comment fendre les flots
De cette fourmilière, effroyable chaos.
Ah! que n'as-tu point fait, puissant roi Ptolémée,
Du moment que ton père entra dans l'empyrée (3).
On ne voit plus ici de hardis malfaiteurs
Abuser les passants par des piéges menteurs,
Egyptiens cherchant sottes plaisanteries,

(1) La mine équivaut à 90 francs.

(2) Mormo, monstre imaginaire dont on faisait peur aux enfants.

(3) C'est-à-dire, depuis qu'il est mort, et que tu lui as succédé sur le trône. Le roi d'Egypte, dont il s'agit ici, est Ptolémée Philadelphe, comme dans l'idylle précédente.

Digitized by Google

Tous de la même trempe, et pleins de fourberies.
Ah ! ma chère Gorgo ! Grands Dieux, quel mauvais pas !
Les chevaux de bataille !.... Hé, ne m'écrasez pas,
L'Ami ; le cheval bai se cabre ; il est sauvage.
Téméraire Eunoé, fuis, redoute sa rage ;
Il va tuer son maître. Ah ! j'ai bien eu raison
De laisser loin d'ici l'enfant à la maison.

GORGO.

Praxinoé, courage ; ils nous laissent derrière
Et reprennent leur rang.

PRAXINOÉ.

Je respire, ma chère.
De tout temps je déteste et chevaux et serpents.

GORGO.

Venez-vous du palais, la mère ?

UNE VIEILLE FEMME.

Oui, mes enfants.

GORGO.

Eh bien, quoique la foule autour de nous ondoie,
Peut-on entrer ?

LA VIEILLE FEMME.

Les Grecs entrèrent bien dans Troie.
A force d'essayer tout vient à bonne fin.

GORGO.

La vieille nous prononce un oracle divin.

PRAXINOÉ.

Les femmes savent tout, jusqu'au secret suprême
Des noces de Junon et de Jupiter même.

GORGO.

Aux portes que de gens ! Vois-donc, Praxinoé.

PRAXINOÉ.

C'est effrayant ! Gorgo, prends ma main : Eunoé,

Digitized by Google

Prends celle d'Eutychis et veille bien sur elle.
Entrons toutes ensemble, et reste nous fidèle.
Chère Gorgo, voilà mon voile en deux moitiés !
Au nom de Jupiter, oh ! qui que vous soyez,
Etranger, épargnez mon manteau ; prenez garde.

UN ÉTRANGER.

Ce n'est pas moi tout seul que ce soin là regarde ;
Cependant j'essaierai.

PRAXINOÉ.

Qeulle presse, Bons Dieux !
Quel troupeau de moutons (1) !

L'ÉTRANGER.

Allons ! nous voilà mieux.

PRAXINOÉ.

Généreux étranger, que pour vous tout prospère,
Vous qui nous protégez ! Quelle âme débonnaire !
Eunoé s'est perdue. Allons, poltrone, va ;
Fais un effort. Très bien ! « Toutes y sont déjà, »
Ainsi que dit l'époux gardant la mariée (2).

GORGO.

Vois donc, Praxinoé, quelle œuvre variée,
Quel merveilleux tissu ! C'est un travail divin.

PRAXINOÉ.

O Dieux ! quels ouvriers ont pu tisser ce lin !
Quel artiste a tracé de si belles peintures !
Et quelle vérité dans toutes ces figures !

(1) Il y a dans le texte : *ils se pressent comme des porcs ;* nous disons en français : *comme des moutons*.

(2) C'est un proverbe, tiré de ce qui se passait dans les mariages ; les compagnes de la jeune épouse la suivaient jusqu'à la chambre nuptiale, dont l'époux leur fermait la porte en disant : « Elles y sont toutes. »—Toutes celles qui doivent y rester, bien entendu. — C'est alors qu'elles commençaient à chanter l'épithalame.

Digitized by Google

Dans tous leurs mouvements que de légèreté !
Ce n'est point un dessin, c'est la réalité.
Les hommes ont vraiment un génie admirable.
Et sur son lit d'argent qu'Adonis est aimable !
Par un léger duvet ses traits semblent couverts ;
Amant toujours chéri jusque dans les Enfers.

UN ÉTRANGER.

Vous tairez-vous enfin, misérables corneilles,
Dont le maudit babil étourdit les oreilles,
Traînant sur châque mot.

GORGO.

D'où vient-il celui-là ?
S'il nous plaît de causer, que t'importe cela ?
Commande à ton esclave. Apprends que nos patries,
Syracuse et Corinthe (1), à jamais sont chéries.
Fils de Bellérophon Péloponnésien,
Les Doriens ont droit de parler Dorien.

PRAXINOÉ.

Ne nous impose point, Cérès, un nouveau maître
Qui pèse tous nos mots. Un seul a droit de l'être (2).

GORGO.

Tais-toi, Praxinoé. L'on célèbre Adonis :
Celle qui de Sperchis a remporté le prix (3),

(1) Syracuse était une colonie de Corinthe. Les Syracusains étaient fiers de cette origine et parlaient le dialecte dorien, plein de syllabes ouvertes et sonores. Praxinoé et Gorgo sont deux Syracusaines venues à Alexandrie et qui assistent à la fête annuelle d'Adonis.

(2) Il y a là une allusion assez obscure soit à Ptolémée, soit au mari de Praxinoé, soit à quelque proverbe par lequel on ne reconnaissait que Jupiter pour maître, soit enfin à quelque passage connu d'un poète célèbre.

(3) Sperchis, Lacédémonien, s'étant dévoué pour apaiser par sa mort le juste courroux de Xerxès contre sa patrie, son sacrifice était l'objet d'un chant renouvelé tous les ans.

Digitized by Google

Cette fille d'Argos, cette habile poète
Va chanter avec art: la voici qui s'apprête.

UNE CHANTEUSE (1).

« Déesse d'Idalie, Amathonte et Golgos,
» Vénus brillante d'or, ô Reine de Paphos,
» Voici ton Adonis, que des sombres demeures
» Après douze longs mois te ramènent les Heures.
» Les Heures, deités au pied aimable et lent
» Apportant aux humains quelque don consolant.
» Fille de Dioné, chacun se le rappelle,
» De mortelle tu fis Bérénice immortelle (2),
» Répandant l'ambroisie en son sein gracieux.
» Déesse sous cent noms adorée en cent lieux,
» Dans sa reconnaissance Arsinoé la reine
» Fille de Bérénice, aussi belle qu'Hélène,
» Des plus précieux dons environne Adonis.
» Autour de lui l'on voit les fruits les plus exquis,
» Les bouquets les plus frais dans l'argent des corbeilles,

(1) Le sujet de ce chant et de la fête était la *Résurrection d'Adonis*, célébrée chaque année par deux jours, l'un de réjouissance, l'autre de deuil. Le premier jour, au milieu d'une enceinte magnifiquement décorée, se dressait une estrade tendue de riches tapis. Là, sur un lit d'argent, était couchée la statue d'Adonis; sur un lit voisin se trouvait celle de Vénus, ou plus souvent une actrice vivante qui jouait le rôle de la déesse, exprimait, par une vive pantomime, la joie que lui causait le retour de son amant. Autour de l'estrade étaient rangées des corbeilles d'argent remplies de jardins improvisés. Le lendemain, la tristesse succédait à la joie : le lit nuptial était remplacé par un lit funèbre où était étendu le simulacre du héros mourant. Vers le soir, une immense procession, où les femmes de la plus haute distinction figuraient sans ceinture, les cheveux épars ou rasés, et en robes de deuil, se rendait au bord de la mer, accompagnant l'effigie du héros, que l'on précipitait dans les flots (R.).

(2) Bérénice, mère de Ptolémée Philadelphe, était morte quelques années auparavant. Ce prince avait épousé sa propre sœur Arsinoé.

Digitized by Google

» Les parfums de Syrie en des coupes vermeilles,
» Dans l'albâtre et dans l'or tous les oiseaux des airs,
» Les bêtes des forêts et les poissons des mers,
» Qu'une femme figure en mêlant la farine,
» Et le miel, et les fleurs, et l'huile la plus fine (1).
» Le tendre anis s'élève en berceau verdoyant,
» Où de petits Amours voltigent en riant,
» Comme on voit au printemps, pour essayer leurs ailes,
» Les rossignols voler sous les feuilles nouvelles.
» Partout l'ébène, et l'or, et l'ivoire, et le fer.
» Deux aigles vont porter auprès de Jupiter
» Le jeune et bel enfant qui lui sert l'ambroisie.
» Plus doux que le sommeil, admirés de l'Asie (2),
» Les plus riches tapis s'étendent sur deux lits ;
» L'un d'eux est pour Vénus, l'autre pour Adonis,
» L'agréable Adonis, jeune homme aux bras de rose,
» Qui, dix-neuf ou vingt fois, vit l'anémone éclose,
» Et dont le poil n'a point altéré le baiser.
» Que Vénus aujourd'hui puisse encore l'épouser;
» Demain, lorsque l'aurore épandra la rosée,
» Nous le transporterons sur la mer apaisée :
» Dénouant nos cheveux et nos habits flottants,
» Le sein nu, nous dirons des hymnes éclatants.
» Toi seul, cher Adonis, des enfants de la terre,
» Tu revois tour à tour le Styx et la lumière.
» Tel n'est point le destin du grand Agamemnon,
» De Patrocle, d'Ajax, le fils de Télamon,
» L'impétueux Ajax de sa colère esclave,
» Ni d'Hector, des vingt fils d'Hécube le plus brave,
» Ni de Pyrrhus qui fut le vainqueur d'Ilion,
» Des Lapithes, non plus que de Deucalion,
» Ni de tous ces héros, de Pélops les ancêtres,
» Les Pélasges, d'Argos les auteurs ou les maîtres.

(1) Toutes ces figures étaient façonnées avec de la pâtisserie.
(2) Il y a dans le texte : *Comme l'avoueraient les habitants de Milet et de Samos*, célèbres par la finesse de leurs tissus.

Digitized by Google

» Cher Adonis, sois-nous propice tous les jours :
» Bien venu cette fois, tu le seras toujours. »

GORGO.

Combien, Praxinoé, la chanteuse est savante !
Quel bonheur de chanter d'une voix si touchante !
Mais rentrons au logis ; car Dioclès a faim ;
Il est plus dur alors que le plus mauvais vin.

Adieu, cher Adonis, que ton sort soit prospère,
Et rends, quand tu viendras, prospère cette terre.

Digitized by Google

Vingt-et-unième Idylle.

LES PÊCHEURS.

Seule la pauvreté réveille l'incurie,
Diophante; aux mortels elle apprend l'industrie;
Car les cruels soucis ne laissent pas dormir
Le pauvre travailleur; ou, s'il peut parvenir
A reposer un peu la nuit, l'inquiétude
Vient troubler son sommeil plein de sollicitude.

Un soir, deux vieux pêcheurs ensemble étaient couchés
Sous un abri de chaume et sur des joncs séchés;
Ils étaient appuyés contre un mur de feuillage;
Auprès d'eux reposait l'objet de leur ouvrage:
Des paniers, des roseaux, des hameçons tout prêts,
Appats recouverts d'herbe, et lignes, et filets,
Labyrinthes de jonc, rames, corde tordue,
Plus une vieille barque à des pieux suspendue.
Au dessus de leur tête était un vieux surtout,
Des feutres, une natte usée, et c'était tout:
C'était tout leur travail et toute leur richesse.
Le seuil n'avait ni chien, ni porte; en leur détresse
C'eût été superflu; seule la pauvreté
Les gardait; nul mortel n'habitait à côté.
La mer de toute part baignait d'un flot tranquille
Leur étroite cabane et leur modeste asile.

La lune n'était pas encore au haut des cieux,
Et déjà le travail les réveillait tous deux,
Et, chassant le sommeil de leurs lourdes paupières,
Ils reprenaient ainsi leurs peines journalières.

ASPHALION.

L'on ment, mon cher ami, l'on ment en vérité,

Digitized by Google

Quand on dit que les nuits sont plus courtes l'été.
Pour moi j'ai déjà fait plus d'un songe, et l'aurore
Pourtant ne paraît point. Oui, les nuits sont encore
Plus longues que jamais. Quoi! n'ai-je pas raison?

OLPIS.

Pourquoi donc accuser la plus belle saison?
Le temps n'a point changé sa marche d'habitude;
Mais ton sommeil troublé par ton inquiétude
Prolonge, Asphalion, les heures de ta nuit.

ASPHALION.

Pourrais-tu m'expliquer un songe qui me suit?
Je veux que, comme moi, dans le charme il te plonge;
Ainsi que mon butin, partage aussi mon songe.
En bon sens tu paraîs meilleur que bien des gens;
Le plus sûr interprète est l'homme de bon sens.
Nous avons du loisir. Qu'a-t-on de mieux à faire,
Couché sur le feuillage au bord de l'onde amère,
Lorsque le doux sommeil s'enfuit loin de nos yeux?
L'âne est dans les buissons; où peut-il être mieux (1)?
La lampe au Prytanée est pleine d'huile pure,
Et ne manque jamais, dit-on, de nourriture.

OLPIS.

Allons, raconte-moi ton songe de la nuit:
Dis à ton compagnon tout ce qui t'a séduit.

ASPHALION.

« Je m'étais couché tard, après tout notre ouvrage;

(1) Passage presque inintelligible, et allusion à des proverbes inconnus pour nous. Dans presque toutes les villes grecques il y avait un Prytanée dont faisait partie un temple de Vesta, où l'on entretenait continuellement une lampe et du feu (R.). Probablement ces deux proverbes marquaient, d'une manière très générale, une sorte de convenance entre deux choses, ainsi que chez nous le dicton de *Marée en Carême*. Asphalion les applique à leur situation.

Digitized by Google

L'estomac peu chargé ; car, selon notre usage,
Nous avions, tu le sais, fait un maigre soupé.
Je me voyais en rêve à pêcher occupé :
Assis sur un rocher, je tendais mon amorce
Aux poissons, en laissant sur l'eau flotter l'écorce ;
Soudain un des plus gros mordit à l'hameçon.
Les chiens rêvent au pain, les pêcheurs au poisson.
Il était pris au fer; le sang coulait; bon signe !
Son poids et ses efforts faisaient plier ma ligne.
Etendant les deux mains et le corps en avant,
Je ne savais comment prendre un poisson si grand,
Avec un hameçon de si faible structure.
Pour lui faire sentir un peu plus sa blessure,
Je le piquai d'abord en tirant doucement;
Puis lui rendis du fil, puis tirai vivement.
J'achève ainsi la lutte, et triomphant j'amène
Un poisson d'or, ami, d'or massif ! Quelle aubaine !
J'avais peur qu'il ne fût de Neptune chéri,
Ou même d'Amphitrite un joyau favori.
Pourtant avec grand soin du fer je le détache,
De crainte que de l'or un morceau ne s'arrache.
Enfin tout rassuré je le prends bien et beau.
Je jurai de ne plus mettre le pied sur l'eau,
Mais de rester sur terre, et d'y vivre à merveille,
Jouissant de mon or. Là-dessus je m'éveille. »

Réfléchis, mon ami ; dis-moi ton sentiment;
Je crains d'être engagé par ce fatal serment.

OLPIS.

Ne crains rien ; tu n'as point juré; ce n'est qu'en songe
Que tu vis ce poisson, et tout songe est mensonge.
Toutefois si tu veux, même après ton réveil,
Retrouver les trésors de ton dernier sommeil,
Cherche un poisson de chair; sinon, je le devine,
Avec tes songes d'or tu mourras de famine.

Digitized by Google

Vingt-deuxième Idylle.

LES DIOSCURES.

Nous chantons les deux fils du maître du tonnerre,
Castor, avec Pollux son invincible frère
Dont nul n'eût affronté le ceste dangereux,
Quand il avait armé son bras de peaux de bœufs.
Chantons deux et trois fois, ô ma Muse pieuse,
De la belle Léda la race glorieuse,
De la vaillante Sparte illustres défenseurs;
Ils sauvent de la mort les hardis voyageurs,
Les coursiers effarés des sanglantes mêlées,
Et les vaisseaux bravant sur les ondes troublées
Les astres malfaisants et les vents furieux.
Car sitôt que les vents, d'un souffle impérieux,
S'élancent à la proue, à la poupe, n'importe,
Partout où leur fureur les pousse et les emporte,
Le flot s'enfle et remplit la cale des vaisseaux;
Leurs agrès, loin du mât, s'envolent en lambeaux;
Leurs flancs sont entr'ouverts, la nuit survient, la pluie
Fond du ciel par torrents sur la mer en furie
Que la grêle et les vents battent incessamment.
Soudain vous arrachez (1) à l'abîme écumant
Les Nochers qui croyaient la mort inévitable;
Déjà le vent s'apaise; un calme inaltérable
Règne au loin sur les mers; déjà de toutes parts
Le vent balaie au ciel les nuages épars;
Près des Anes paraît l'Ourse et la Crèche obscure (2),
Annonçant aux nochers une course plus sûre.

(1) Castor et Pollux forment dans le ciel la constellation des *Gémeaux* regardée comme favorable à la navigation.

(2) Nom de trois autres constellations.

Digitized by Google

Salut, ô couple, ami des mortels malheureux,
Habiles cavaliers, athlètes valeureux ;
Vous qui savez chanter et manier la lyre.
Quel sera de vous deux le premier qui m'inspire ?
De mes chants à tous deux je garde le trésor ;
Mais je célébrerai Pollux avant Castor.

Fuyant du Pont-Euxin les bouches redoutées
Et ces îles jadis par les flots ballotées (1),
Argo portant au loin les fils chéris des Dieux,
Des Bébryces touchait le rivage fameux.
Aux deux flancs du navire une échelle construite
Des amis de Jason fit descendre l'élite
Dans un port à l'abri de l'aquilon fougueux.
Là se dressent des lits et s'allument des feux.
Castor, bon cavalier, Pollux aux yeux terribles,
Parcouraient, s'écartant de leurs amis paisibles,
Sur le flanc des coteaux, de profondes forêts.
Ils trouvèrent enfin au bord d'un antre frais,
Une source d'eau vive, intarissable et pure,
Que bordait du gazon l'agréable verdure,
Fontaine de cristal sur des cailloux d'argent.
Autour le peuplier au feuillage changeant,
Et le pin jusqu'au ciel portant sa tête altière
S'élevaient près du plane et du cyprès sévère.
Le printemps finissait ; d'un pré les mille fleurs
Aux abeilles offraient leur suc et leurs senteurs.
Là vivait sous le ciel un homme horrible, énorme,

(1) Les îles ou roches Cyanées sont deux écueils, situés à l'embouchure du Bosphore, et qui, selon la Mythologie, flottaient d'abord à la surface de la mer, et, en s'entrechoquant, écrasaient les vaisseaux Ils ne devaient se fixer que quand un vaisseau aurait passé entre eux sans en être atteint. C'est ce que fit le navire Argo, et ils se fixèrent, comme dit ailleurs Théocrite. Ce récit se rattache à l'expédition des Argonautes, commandée par Jason.

Digitized by Google

Et dont le ceste avait meurtri le front difforme;
Sa poitrine de fer et son dos de taureau
Etaient ceux d'un géant forgé par le marteau;
Sur ses robustes bras et ses épaules dures
Les muscles ressortaient comme ces pierres pures
Qu'un torrent furieux, les traînant dans son cours,
Entrechoque, arrondit et polit tous les jours.
Sur son dos et son cou s'étendait desséchée
Une peau de lion par les pieds attachée.
Pollux, dans les combats souvent victorieux,
Lui parle le premier d'un ton harmonieux.

POLLUX.

Salut, ami; quel peuple habite ces rivages?

AMYCUS.

Quel salut, quand jamais je n'ai vu vos visages?

POLLUX.

Ne crains rien; tu n'auras nul regret de nous voir.

AMYCUS.

Je ne crains rien; de toi je n'ai rien à savoir.

POLLUX.

Tu me parais farouche et d'un abord sévère.

AMYCUS.

Je suis tel que tu vois, et bien loin de ta terre.

POLLUX.

Viens-y : tu t'en iras comblé de dons chez toi.

AMYCUS.

Garde pour toi tes dons : n'en attends pas de moi.

POLLUX.

Ne pourrais-je du moins puiser à la fontaine?

AMYCUS.

Peut-être, quand la soif brûlera ton haleine.

Digitized by Google

POLLUX.

L'argent, ou d'autres dons pourraient-ils te toucher ?

AMYCUS.

Non, mais levant tes bras, combats un étranger.

POLLUX.

Du pied comme du poing permets-tu qu'on se blesse ?

AMYCUS.

Non ; du poing seulement : n'épargne pas l'adresse.

POLLUX.

Et qui donc de mon bras sentira la valeur ?

AMYCUS.

Tu le vois ; ce n'est pas un homme sans vigueur.

POLLUX.

Et quel sera le prix qu'obtiendra le plus brave ?

AMYCUS.

Vainqueur, je suis ton maître ; et vaincu, ton esclave.

POLLUX.

D'oiseaux à crête rouge on dirait le débat.

AMYCUS.

De coqs, ou de lions, tel sera le combat.

Amycus à ces mots souffle dans une trompe.
A ce bruit bien connu nul des siens ne se trompe ;
Les Bébryces soudain ornés de longs cheveux
Accourent sous l'abri des platanes ombreux.
Le valeureux Castor de son côté convie
Les héros que porta la nef de Magnésie.
Après que de longs cuirs ils ont armé leurs bras,
Les rivaux dans la lice avancent à grands pas,
Chacun d'eux, altéré du sang de l'adversaire.
D'abord s'engage entre eux une lutte première,

Digitized by Google

Pour voir qui du soleil abritera ses yeux
Et sans être ébloui s'en servira le mieux.
Ton adresse, ô Pollux, triompha du sauvage
Dont un soleil ardent frappait tout le visage.
De rage, il tend les bras, il s'élance en avant;
Mais un coup sur le front l'arrête et le surprend.
Il en sent redoubler sa honte et sa colère,
Et se précipitant se courbe jusqu'à terre.
Les Bébrycos déjà poussent un cri vainqueur.
Les héros, de Pollux encouragent l'ardeur,
Craignant qu'il ne succombe accablé sous la masse
Du nouveau Tytius (1) dans cet étroit espace.
Le fils de Jupiter autour de lui bondit,
Des deux mains tour-à-tour le frappe et l'étourdit;
Et malgré sa fureur le colosse farouche
S'arrête, ivre de coups; le sang sort de sa bouche.
La troupe des héros jette au ciel un grand cri,
En voyant d'Amycus le visage meurtri,
Et, sous ses traits enflés, ses deux yeux qui s'effacent.
Pollux lève ses bras qui partout le menacent;
Quand il le voit troublé par ses feintes, soudain
Entre les deux sourcils il porte un coup certain
Qui lui va jusqu'à l'os déchirer la figure.
Le géant renversé tombe sur la verdure.
Dès qu'il s'est relevé, d'un courroux plus amer
Le combat est repris; les poings frappent la chair.
Mais Amycus n'atteint que la forte poitrine,
Non le cou de Pollux, ni sa tête divine;
Et le vaillant Pollux, par des coups vigoureux,
Déforme tout entier son visage hideux;
Sa chair sous la sueur s'affaisse, après sa chute
Le géant s'amoindrit; et Pollux dans la lutte
Trouve un teint plus brillant et des membres plus forts.

(1) Géant fameux dont le corps, selon la fable, couvrait neuf arpents.

Digitized by Google

Comment il fit céder le monstre à ses efforts,
Dis-le moi; tu le sais, Muse; ton interprète
Chante ce que tu veux qu'aux mortels il répète.
Voulant se signaler par un trait surhumain,
D'une main Amycus de Pollux prend la main,
Se penchant de côté; puis s'élançant terrible,
De son flanc il détache un ceste irrésistible.
S'il eut atteint Pollux, il l'aurait terrassé;
L'autre baisse la tête, et bientôt redressé,
Sa redoutable main vole comme la trombe,
Frappe la tempe gauche et sur le cou retombe.
De la tempe entr'ouverte un sang noir coule à flots.
L'autre main du menton fait craquer tous les os,
De ses coups redoublés les broie et les secoue,
Tant qu'enfin il écrase et l'une et l'autre joue.
Le géant tout entier sur la terre s'abat;
Eperdu de douleur il renonce au combat;
Déjà près de la mort il tend ses mains tremblantes.
Tu fais grâce toujours à ceux que tu supplantes,
O généreux Pollux, athlète glorieux,
Mais tu lui fis jurer en attestant les Dieux,
Et la Mer, et le nom de Neptune son père,
Qu'envers les étrangers il serait moins sévère.

J'ai chanté le premier des fils de Jupiter;
Je vais chanter Castor, ce cavalier si fier,
Dont la lance est d'acier, et d'airain la cuirasse.

Les fils de Jupiter enlevaient pleins d'audace
Les filles de Leucippe, et volant après eux
Les deux fils d'Alpharée accouraient furieux :
Tous deux sont fiancés; c'est Lyncée et son frère.
Arrivés au tombeau de leur illustre père
De leur char à la fois s'élancent les guerriers,
De leurs glaives armés et de leurs boucliers.
Sous son casque Lyncée à haute voix s'écrie :

Digitized by Google

« Insensés, pourquoi donc ce combat, je vous prie ?
» Et quel motif vous met les armes à la main ?
» C'est à nous que Leucippe a fiancé ses filles ;
» Nos serments dès longtemps ont lié nos familles ;
» Et vous, troublant sans droit un hymen étranger,
» Par des bœufs, des mulets pris à quelque berger,
» D'un père vous avez acheté notre place.
» Pourtant plus d'une fois je vous l'ai dit en face,
» Quoique je n'aime pas les discours spécieux :
» Non, ce n'est pas ainsi que la race des Dieux
» Doit troubler de l'hymen les promesses loyales.
» Sparte est grande, l'Elide est féconde en cavales ;
» L'Arcadie en troupeaux ; l'Achaie en cités ;
» Corinthe, Argos, Messène offrent de tous côtés
» De nombreuses beautés près d'un père nourrices,
» Pour la grâce et l'esprit également chéries.
» Vous pouvez aisément devenir leurs époux.
» Et qui refuserait des gendres tels que vous,
» Vous entre les héros fameux par votre père,
» Et dont le sang n'est pas moins beau par votre mère.
» Laissez-nous donc, amis, achever cet hymen,
» Et nous vous aiderons dans tout autre dessein.
» Ainsi je vous parlais; mais sur les flots mobiles
» Les zéphyrs emportaient mes discours inutiles ;
» La persuasion ne m'accompagnait point ;
» Car votre esprit était injuste sur ce point.
» Ah ! laissez-vous fléchir ; nous sommes par nos pères
» Etroitement unis, et même presque frères.
» Ou, si vous préférez, avides du combat,
» Teindre de notre sang la lance en ce débat,
» Qu'au moins mon frère Idas et Pollux, je vous prie,
» Ne tournent point contre eux leurs mains ni leur furie.
» Nous seuls, Castor et moi, plus jeunes tous les deux,
» Recourons au dieu Mars: nos pères malheureux
» Auront moins à pleurer, si de nous un seul tombe.
» Les deux autres au lieu de descendre en la tombe,

Digitized by Google

» Pourront, chez leurs amis, à ces vierges s'unir.
» Au prix de moins de sang la lutte doit finir. »

Un Dieu ne laissa point ce discours inutile;
Chacun des deux aînés, à cet avis docile,
Se désarme, et Lyncée avance le premier
En brandissant sa lance au bord du bouclier ;
Castor, de son côté, lève sa lance altière;
De leur casque éclatant s'agite la crinière.
Long-temps l'un contre l'autre ils dirigent le fer,
Cherchant par quel endroit se découvre la chair ;
Mais avant que d'aucun la chair ne soit blessée,
Contre les boucliers leur lance est fracassée;
Aussitôt du fourreau les glaives sont tirés,
Et du sang l'un de l'autre ils semblent altérés.
Castor à coups pressés et d'une main puissante
Fond sur son adversaire à l'aigrette éclalante ;
Lyncée aux yeux perçants, de Castor à son tour
Frappe le bouclier dans son large contour;
Mais du casque il n'atteint que le brillant panache.
Tout à coup abaissant son épée, il s'attache
Aux genoux de Castor et les menace en vain.
Castor d'un pas recule et lui coupe la main.
Le blessé laisse au loin l'épée et prend la fuite ;
Au tombeau de son père il court, se précipite.
Là, le robuste Idas était encore assis,
Regardant le combat des deux anciens amis.
De Lyncée à l'instant l'espérance est trompée,
Et Castor dans le flanc lui plonge son épée.
Les entrailles du corps sortent, spectacle affreux ;
Il tombe, un lourd sommeil ferme à jamais ses yeux.
Dans son foyer désert sa mère infortunée
De l'autre de ses fils ne vit point l'hyménée ;
Car, au moment qu'Idas du tombeau paternel
Saisit une colonne, ornement de l'autel,
Dont il veut accabler le meurtrier d'un frère,

Digitized by Google

Jupiter le prévient ; le marbre funéraire
Echappe de ses mains; de la foudre frappé
Dans le sort de Lyncée il est enveloppé.
Qui pourrait résister à la force invincible
De ces terribles fils d'un père si terrible ?

Salut, fils de Léda ; célébrés par mes chants,
Donnez la renommée à mes pieux accents.
Tout poète est chéri des héros Tyndarides,
Et d'Hélène leur sœur, et des chefs intrépides
Qui, vengeant Mémélas, brûlèrent Ilion.
Le chantre de Chios (1) a célébré leur nom,
Lorsqu'il a de Priam chanté la grande Ville,
Et les vaisseaux des Grecs, et les combats d'Achille,
D'Achille, des guerriers le solide rempart.
Je leur offre à mon tour les présents de mon art
Qu'apportent sous mon toit les Muses favorables :
Les chants sont pour les Dieux les dons les plus aimables.

(1) Homère.

Digitized by Google

Vingt-Quatrième Idylle.

HERCULE ENFANT.

D'une nuit seulement moins jeune que son frère,
Hercule avait dix mois, quand Alcmène, leur mère,
Qui les avait lavés et nourris sur son sein,
Les coucha dans le fond d'un bouclier d'airain,
Arme qu'à Ptérelas naguère avec la vie
Amphitrion avait par les armes ravie.
Alcmène caressant la tête de ses fils :
« Dormez, dit-elle, enfants ; dormez, tendres amis.
» Puisse votre sommeil insoucieux encore
» Vous prendre et vous quitter heureux jusqu'à l'aurore.»
Elle dit, et berçant le grand bouclier creux,
Elle attire bientôt le sommeil sur leurs yeux.

Brillant au haut du ciel, l'Ourse marquait le pôle,
Et près d'elle Orion montrait sa large épaule,
Quand l'adroite Junon excite deux serpents,
Qui, déroulant les plis de leurs anneaux mourants,
Se glissent sur le seuil que le marbre décore,
Pour dévorer Hercule à peine à son aurore.
Ils rampent hardiment sur leur ventre hideux ;
Leurs yeux étincelants lancent d'horribles feux ;
Un livide poison s'échappe de leur bouche ;
Déjà dardant leur langue ils atteignent la couche :
Mais Jupiter voit tout et veille constamment ;
Une vive lumière emplit l'appartement.

Chaque enfant se réveille ; Iphiclus s'épouvante ;
Il pousse un cri, voyant une tête effrayante
Du bord du bouclier ; il foule aux pieds le lin,
Il veut fuir ; mais Hercule étend les bras soudain,

Digitized by Google

Et serre en ses deux mains, dans une forte étreinte,
La gorge des serpents de poisons toute teinte,
Et dont le seul aspect est en horreur aux Dieux.
Ils avaient enlacé dans leurs terribles nœuds
L'enfant robuste et fort, l'orgueil de sa nourrice,
Et que ne fit jamais pleurer un vain caprice,
Mais bientôt, épuisés d'inutiles efforts,
Ils tentent d'échapper à des liens si forts.

Alcmène entend des cris, s'éveille la première :
« Debout, Amphitryon ; ouvre donc ta paupière,
» Dit-elle ; de frayeur tous mes sens sont glacés ;
» Ne mets point de sandale à tes pieds empressés.
» Entends-tu des enfants le plus jeune qui crie.
» Vois-tu, malgré la nuit qui couvre la prairie,
» Tous nos murs éclairés comme au milieu du jour.
» Cher époux, un prodige éclate dans la tour. »

Amphitryon entend ce discours qui le touche ;
Il se lève, il va prendre au dessus de sa couche
Le fer par un clou d'or au lambris attaché ;
Il saisit d'une main l'étui qui tient caché
Dans les flancs du lotus son épée invincible,
Et de l'autre il soulève un baudrier flexible.
Mais soudain le palais retombe dans la nuit.
Alors aux serviteurs qui dorment avec bruit :
« Sus ! dit-il, du foyer apportez la lumière ;
» Des portes enlevez, arrachez la barrière ;
» Levez-vous, accourez, esclaves négligents :
» C'est moi qui vous appelle ! » Et les plus diligents
Accouraient apportant des lampes allumées ;
Les chambres du palais brillent illuminées !
De ses petites mains on voit Hercule enfant
Etreindre les dragons qu'il presse en triomphant.
On pousse de grands cris : pour lui, montrant sa proie
A son père étonné, dans sa naïve joie,

Digitized by Google

Il sautait, il riait et jetait à ses pieds
Les monstres par la mort roidis et repliés.
Alcmène sur son sein prend Iphiclus son frère
Pâle et tremblant encor de sa frayeur première;
Amphityron couvrant d'une peau de brebis
L'autre enfant, retourna sous ses riches lambris.

Pour la troisième fois les coqs chantaient l'aurore,
Quand Alcmène d'effroi toute tremblante encore,
Au devin qui connait toute la vérité
Raconte le péril par son fils affronté:
« Quelque soit le malheur que tu doives prédire,
» Dit-elle, de son sort ne crains point de m'instruire,
» Divin Tirésias. Prospères ou cruels,
» Il n'est pas, tu le sais, au pouvoir des mortels
» D'échapper aux destins que la Parque leur file. »
Ainsi parle la reine, et le devin habile:
« Rassure-toi, dit-il, mère d'illustres fils,
» Noble sang de Persée, et livre tes esprits
» A l'espoir le plus beau. Par la douce lumière
» Depuis longtemps déjà ravie à ma paupière,
» Les femmes, dans Argos brodant sur leurs genoux
» De leurs doigts délicats les tissus les plus doux,
» Célébreront un jour, dans une longue veille,
» Alcmène, de ces lieux l'éclatante merveille.
» Car ton fils, le héros aux membres vigoureux,
» Un jour s'élèvera jusqu'aux astres des cieux.
» Les monstres, les brigands tomberont sous ses armes.
» Quand il aura bravé douze sujets d'alarmes,
» Vers le séjour des Dieux enfin il montera.
» Dans l'antique Trachine un bûcher brûlera
» Sa dépouille mortelle; il deviendra le gendre
» Des Dieux qui l'ont haï dès l'âge le plus tendre (1).

(1) On sait que dans le ciel Hercule épousa Hébé, fille de Junon; le pluriel est ici mis par emphase pour le singulier.

Digitized by Google

» Un jour, un jour viendra que le loup insolent
» Devant le jeune faon reculera tremblant.
» Conserve maintenant des charbons sous la cendre ;
» Rassemble le bois sec qu'il conviendra de prendre,
» Le paliure aigu, le genet épineux,
» La ronce, le chardon, jouet des vents fougueux ;
» Brûle les deux serpents sur ce bûcher sauvage,
» A l'heure où tes enfants devaient sentir leur rage.
» Le matin, recueillant les cendres du bûcher,
» Une esclave avec soin ira les épancher
» Au delà du torrent sur une roche nue,
» Et reviendra vers toi sans détourner la vue.
» Surtout purifiez par le soufre et le feu
» Votre palais souillé; répandez en tout lieu,
» Selon le sacré rit, l'eau pure au sel mêlée
» Et de feuillages verts pieusement voilée.
» Immolez un porc mâle, à Jupiter promis ;
» Et puissiez-vous toujours vaincre vos ennemis ! »
Il dit, et se levant de son siège, le sage
Se retire accablé sous le poids d'un long âge.

Déjà, comme un jeune arbre en un superbe enclos,
Hercule, cru par tous le fils du roi d'Argos,
Grandissait sous les yeux vigilants de sa mère.
Des lettres il apprit la science première,
Auprès du vieux Linus, un des fils d'Apollon,
Qui veilla sur ses pas dans le sacré vallon.
Euritus, enrichi par des parents habiles,
Lui fit toucher un but de ses flèches agiles.
Le fils de Philammon, assouplissant sa voix,
Sur la lyre de buis fit voltiger ses doigts.
Cet art de renverser du pied son adversaire,
Que les forts Argiens apprirent à la terre,
Celui de l'accabler sous un ceste acharné,
Celui par où l'on voit le lutteur incliné
Réunir et la force et l'adresse plus sûre,

Digitized by Google

Furent le fruit des soins d'un des fils de Mercure,
Du fier Harpalycus qu'on n'affronta jamais,
Et dont de noirs sourcils assombrissaient les traits.
Il apprit à conduire un char dans la carrière,
A tourner sûrement la borne meurtrière ;
Amphitryon voulut, maître cher et savant,
En instruire son fils; ses cavales souvent
Dans les courses d'Argos arrivaient les premières;
Ses chars, sans se briser, usaient tous leurs lanières.
Mais, la lance en arrêt, attendre un ennemi,
Couvrir d'un bouclier ses membres à demi,
De pied ferme braver l'atteinte des épées,
Déjouer avec art les embûches trompées,
Guider un escadron de hardis cavaliers,
C'est ce que lui montra Castor, chef de guerriers,
Qui vint chassé d'Argos en chevaux si fertile;
Tydée, ayant d'Adraste obtenu cette ville,
Avait chassé Castor du champ de ses aïeux;
Mais nul n'était plus fort parmi les demi-Dieux,
Jusqu'au jour que le temps énerva sa vieillesse.

Tel fut, près de sa mère, Hercule en sa jeunesse;
Il reposait la nuit auprès d'Amphitryon,
Il aimait pour sa couche une peau de lion;
Ses mets du soir étaient quelque viande rôtie,
Un pain qui d'un manœuvre eût la faim amortie;
Ceux du jour n'étaient point au feu rendus plus doux.
Un lin grossier couvrait à demi ses genoux (1).

(1) Cette Idylle ne paraît point finie.

Digitized by Google

Vingt-cinquième Idylle.

HERCULE CHEZ AUGIAS.

. . . . . (1)
Et le vieux laboureur, intendant des jardins,
Lui dit, interrompant le travail de ses mains :

« Je réponds volontiers, mon hôte, à ta demande ;
» De Mercure je sais que la vengeance est grande ;
» Car Mercure, dit-on, plus que les autres Dieux,
» S'irrite avec raison contre l'homme odieux
» Qui ne veut point guider l'étranger dans sa route.
» Si donc tu veux savoir ce que je sais, écoute.
» Tous les troupeaux du Roi, du prudent Augias,
» Dans un même bercail ne se renferment pas.
» Les uns de l'Elisus broutent l'herbe abreuvée,
» D'autres les bords sacrés du divin fleuve Alphée,
» Ceux-ci Buprasium si fertile en raisins,
» Ceux-là paissent enfin sur les côteaux voisins.
» Des troupeaux, chaque race à part a ses étables :
» C'est ici que les bœufs trouvent, bien qu'innombrables,
» Des pâturages frais et des prés toujours verts,
» Près du Penée, aux flots d'ombre toujours couverts.
» L'herbe pleine de suc de ses rives fleuries,
» Et les tapis de fleurs des humides prairies
» Soutiennent la vigueur des bœufs cornus et forts.
» Leur étable est à droite, au delà de ces bords,
» Entre un bouquet de bois et l'olivier sauvage
» Cher au grand Apollon, le Dieu du pâturage.
» Au delà de ces lieux qu'habitent les pasteurs,
» S'étendent les maisons de nous tous, laboureurs.
» C'est nous qui dans les champs, allant, venant sans cesse,

(1) Le commencement de cette Idylle manque.

Digitized by Google

» Entretenons du Roi l'abondante richesse,
» Et du blé nourricier semons les grains dorés,
» Dans les sillons trois fois, quatre fois labourés.
» Ceux-là connaissent seuls la fin de ce domaine,
» Que l'hiver aux pressoirs loin des vergers ramène.
» Car cette plaine entière est au sage Augias,
» Et ces bois, et ces prés, et ses pâtis si gras,
» Jusqu'au sommet des monts d'où descendent ces sources.
» Nos travaux de ces champs tirent mille ressources,
» Et nous les cultivons en serviteurs soigneux.
» Maintenant, étranger, qui t'amène en ces lieux?
» Dis-le moi, car en tout je voudrais te complaire.
» Veux-tu voir Augias ou quelque mercenaire?
» Je t'instruirai de tout; tu n'es point, je le vois,
» D'un sang vil, mais plutôt du noble sang des rois:
» J'en juge par tes traits qui n'ont rien de vulgaire;
» Ainsi les fils des Dieux se montrent à la terre. »

— « Je viens voir Augias, le chef des Epéens;
» Oui, vieillard, tu dis vrai; c'est pour lui que je viens,
» Reprit de Jupiter le fils incomparable.
» Mais peut-être à la ville, arbitre vénérable,
» De ses concitoyens il juge les débats..
» S'il est ainsi, vieillard, du moins conduis mes pas
» Vers celui qu'Augias prépose à son domaine;
» Il entendra ma voix, et j'entendrai la sienne;
» Car les Dieux ont voulu que les faibles mortels
» Echangeassent entre eux des secours mutuels. »

Ainsi lui répondit le vieillard mercenaire:
« Sans doute quelque Dieu t'amène en cette terre,
» Etranger, car déjà tes vœux sont accomplis:
» Augias, du Soleil le riche et l'heureux fils,
» Avec son propre fils, le robuste Phylée,
» De la ville est hier venu dans la vallée.
» Il vient voir quelques jours ses immenses guérets;

Digitized by Google

» Il sait que, pour un Roi comme pour ses sujets,
» Sous les yeux de son maître un champ semble sourire.
» Allons donc le trouver ; je veux bien te conduire
» Sous notre toit ; peut-être y verrons-nous le Roi. »

Il dit, et le précède, et réfléchit en soi ;
En voyant d'un lion cette dépouille informe,
Et dans sa forte main une massue énorme,
Il cherchait quel était un pareil étranger ;
Il brûlait de l'entendre et de l'interroger :
Mais la peur sur sa lèvre arrêtait la parole.
Comment le retarder par un discours frivole ?
Et comment découvrir les pensées des mortels ?

Ils étaient encor loin, lorsque des chiens cruels
Avertis par l'odeur et la marche bruyante,
S'élancent tout à coup, et dans leur course ardente,
Avec des cris de rage et d'indignation,
Pressent de tous côtés le fils d'Amphitryon ;
Puis autour du vieillard, bien qu'encore elle aboie,
Leur troupe vient japper et témoigner sa joie.
Le vieillard sur le sol ramassant des cailloux
Les faisait reculer en feignant le courroux,
Et d'une forte voix leur imposait silence ;
Mais il était content de voir qu'en son absence
Ils gardaient la maison ; et d'un air amical :
« Comme les Dieux, dit-il, ont fait cet animal,
» A son maître fidèle et prompt à lui complaire !
» S'il savait à propos aboyer et se taire,
» Nul animal sur lui ne pourrait l'emporter ;
» Mais il est trop ardent, trop prompt à s'irriter. »
Il dit, et dans leur course ils atteignent l'étable.

Cependant du Soleil le char infatigable
S'abaissait, annonçant le déclin d'un beau jour ;
Et les grasses brebis des côteaux d'alentour
Revenaient dans les parcs : mille et mille génisses

Digitized by Google

Les suivaient, des humains précieuses nourrices.
Tels on voit dans le ciel des nuages flottants
Les flocons s'avancer sous le souffle des vents,
Et toujours s'effaçant, toujours renouvelées
Leurs phalanges sans fin se suivre amoncelées :
Les génisses ainsi par ordre s'avançaient ;
Sous leurs pieds les chemins, les champs disparaissaient.
De leurs mugissements les guérets retentissent ;
De leur nombre infini les étables s'emplissent,
Tandis que les brebis encombrent le bercail.
Des nombreux serviteurs aucun n'est sans travail ;
L'un des cordons noués façonne les entraves
Qui des vaches devront tenir les pieds esclaves,
Pendant qu'un autre amène aux mères leurs petits
Avides de sucer le lait le plus exquis ;
L'un tient le vase à traire, un autre les éclisses ;
Un autre des taureaux éloigne les génisses.

Augias est partout, visitant les troupeaux
Que les bergers sans fin ramènent des côteaux.
Son fils aîné, Phylée, et le vaillant Hercule
Accompagnent le Roi qui dans les rangs circule.
Quoi qu'impassible et fier le fils d'Amphitryon
Admirait de ces bœufs l'immense nation ;
Nul mortel n'eût pensé qu'un pareil apanage
D'un seul homme jamais pût être le partage,
Ni même de dix Rois parmi les plus heureux.
Car le Soleil voulait que de son fils pieux
Nul prince n'égalât la rustique richesse.
Cette opulence allait s'accumulant sans cesse,
Et la contagion, ruine des troupeaux,
N'affaiblissant jamais la vigueur des taureaux,
Leur nombre s'accroissait de journée en journée ;
Chaque vache était mère, et l'était chaque année.

Après elles, portant longue corne et pieds blancs,
Marchaient trois cents taureaux ; au poil rouge, deux cents,

Digitized by Google

Chacun propre à s'unir avec la jeune taure.
Douze autres les suivaient, consacrés à l'Aurore ;
Aussi blancs que le cygne, ils étaient enviés
De tous les animaux qui vont tournant leurs pieds ;
Ils paissaient à l'écart la plus belle verdure,
Et se glorifiaient de leur forte nature.
Lorsque du fond des bois les bêtes des forêts
Attaquaient les troupeaux jusque dans les guérets,
L'odeur des ennemis excitant leur courage,
Leurs cris et leurs regards appelaient le carnage.
Un l'emportait sur tous en grandeur, en fierté,
Le puissant Phaéton, comme un astre cité,
Parce que sa beauté superbe, incomparable,
Brillait à tous les yeux d'un éclat admirable.
Sitôt qu'il voit la peau de l'horrible lion,
Il attaque soudain le fils d'Amphitryon,
Et vient contre ses flancs heurter son front terrible.
Le héros attentif, d'une main invincible
Le saisit par la corne, et malgré son courroux
Abaisse jusqu'au sol son col et ses genoux,
Le pousse de l'épaule et le jette par terre ;
Les muscles de son bras se redressaient derrière.
Le Roi, son vaillant fils, et chaque laboureur
D'Hercule contemplaient l'étonnante vigueur.

Abandonnant ces lieux, Phylée avec Alcide
Vers la ville voisine allait d'un pas rapide ;
Bientôt ils ont quitté le sentier vert et frais
Qui courait de l'étable, à travers les forêts,
Vers les vignes, les champs, les prés de la vallée.
Arrivés sur le bord de la route, Phylée
Au fils de Jupiter qui marchait après lui
Dit en tournant la tête et pour chasser l'ennui :

« O mon hôte, autrefois j'entendis une histoire
» Que ta mâle vigueur me remet en mémoire.

Digitized by Google

» Un Grec, du port d'Hélice, à la fleur de ses ans,
» De la fertile Argos arriva dans nos champs ;
» Devant les Epéens il dit que l'Achaie
» Par le bras d'un héros venait d'être affranchie
» D'un lion monstrueux, redoutable voisin,
» D'un bois sacré qu'aimait Jupiter Néméen.
» Mais il ne savait point si ce mortel sans crainte
» Etait né dans Argos, ou venu de Tirynthe :
» C'est ce qu'il dit du moins ; car il l'avait d'abord
» Dit issu de Persée, ou je m'abuse fort.
» Pour moi, je ne crois point qu'excepté toi, mon hôte,
» Personne ait pu tenter entreprise si haute ;
» Et la peau de lion qui, comme un vêtement,
» Recouvre tout ton corps l'indique clairement.
» Déclare-nous d'abord si c'est avec justice
» Que nous t'attribuons un si noble service ;
» Si l'Achéen d'Hélice a dit la vérité ;
» (Et jamais, pour ma part, je n'en ai moins douté.)
» Après tu nous diras comment fut désarmée
» Cette bête, l'effroi du vallon de Nemée.
» On ne connaissait point dans notre heureux pays
» De pareils animaux, mais des ours plus petits,
» Des sangliers moins forts, des loups moins redoutables.
» Quelques-uns traitaient donc tous ces récits de fables,
» Et prétendaient qu'ainsi le voyageur mentait,
» Afin de mieux charmer celui qui l'écoutait. »

Il dit, et s'écartant du milieu de la route,
Phylée, avec douceur, au héros qui l'écoute,
Fait place auprès de lui pour l'entendre encor mieux.
Hercule parle ainsi, marchant au milieu d'eux :

« Fils d'Augias, touchant ta première demande
» Tu ne te trompes point, et ta sagesse est grande.
» Et quant à ce lion, je veux, puisqu'il te plaît,
» T'apprendre tout, hormis de quels lieux il venait :

Digitized by Google

» Aucun des Argiens n'en connaît le mystère.
» Nous croyons seulement qu'un Dieu dans sa colère
» L'envoya pour venger l'oubli de ses autels.
» Comme un torrent fougueux, par ses exploits cruels,
» Ce lion dans la plaine apportait le ravage;
» Bambine était surtout exposée à sa rage.
» Eurysthée exigea que mon premier travail
» Fût de tuer ce monstre, effroi de tout bercail.
» Je saisis d'une main, avec mon arc flexible,
» Mon carquois plein de traits, arme sûre et terrible;
» De l'autre je tenais un énorme bâton,
» Un olivier entier que j'ai sur l'Hélicon
» Pris avec ses rameaux et toute sa racine.
» Arrivé dans les lieux où le lion domine,
» D'abord je tends mon arc par chaque extrémité;
» J'applique sur la corde un dard bien apprêté.
» Jetant partout les yeux, je cherche où peut-il être,
» Et tâche de le voir, sans moi-même paraître.
» Je ne vois nulle part la trace de ses pas,
» Tant que luit le soleil, et je ne l'entends pas.
» Nul homme dans les champs; nul troupeau dans la
» Le silence et l'effroi régnaient dans son domaine. [plaine;
» Mais je ne voulais point quitter ce lieu d'horreur
» Sans avoir vu le monstre et montré ma valeur.
» Enfin avec le soir dans son antre sauvage
» Il revint, assouvi de sang et de carnage.
» Son front et sa crinière étaient tachés de sang,
» Et de sa langue affreuse il se léchait le flanc.
» D'abord je me cachai dans l'ombre d'une haie,
» Attendant qu'il passât à travers la futaie.
» Il passe, et je lui lance un dard dans le côté.
» C'est en vain; dans sa chair le trait n'a point porté;
» Et, repoussé soudain, il tombe sur la terre.
» Le lion étonné lève sa tête altière,
» Jette de tous côtés des regards menaçants,
» Montre sa gueule ouverte et ses cruelles dents.

Digitized by Google

» Je gémis que ma flèche ait été repoussée ;
» Une autre de mon arc est aussitôt lancée,
» Et frappe la poitrine à l'endroit du poumon ;
» Mais loin de pénétrer dans la peau du lion,
» Le trait tombe à ses pieds, impuissant, immobile.
» Irrité je prépare un dard moins inutile ;
» Mais le monstre me voit de ses yeux insolents,
» Roule sa longue queue à l'entour de ses flancs,
» Et s'apprête au combat ; son cou, gros de colère,
» Redresse tous les poils de sa rouge crinière ;
» Et courbant comme un arc son échine au repos,
» Sous ses flancs ramassés il arrondit son dos.
» Ainsi, quand un charron d'un talent admirable
» Veut façonner d'un char la roue infatigable,
» Il courbe le figuier assoupli par Vulcain ;
» Mais l'arbre quelquefois s'échappe de sa main,
» Et d'un seul bond au loin vole avec violence :
» Ainsi, le monstre affreux de loin sur moi s'élance
» Et veut me déchirer ; mais de mon bras ployé
» Je lui présente un dard et mon manteau plié,
» Et de l'autre levant ma pesante massue,
» Je la fais retomber sur sa tête velue.
» De ce coup vigoureux l'olivier se fendit
» En frappant sur le front de ce monstre maudit.
» Avant qu'il ne m'atteigne il tombe sur l'arène,
» Et sur ses pieds tremblants ne se soutient qu'à peine ;
» Il chancelle, la nuit se répand sur ses yeux,
» Sa cervelle s'ébranle en son crâne rugueux.
» Le voyant étourdi de douleur et de rage,
» Avant qu'il n'ait repris sa force et son courage,
» Je le préviens ; je jette et l'arc et le carquois,
» Serre son vaste cou, le brise sous mes doigts ;
» De mes robustes mains je l'étreins par derrière
» Pour écarter de moi sa griffe meurtrière,
» Et montant sur son dos, mes pieds foulent ses pieds,
» Mes cuisses l'embrassant pressent ses flancs broyés.

Digitized by Google

» Enfin je soulevai sa tête appesantie;
» Il ne respirait plus; l'enfer avait sa vie.
» Je ne savais d'abord par quel art consommé
» Arracher sa dépouille au monstre inanimé;
» Le travail était grand; car aucune matière
» Ne pouvait l'entamer; ni le fer, ni la pierre.
» Mais un Dieu m'inspirant un moyen tout nouveau,
» Les ongles du lion déchirèrent sa peau;
» Je l'écorchai sans peine, et cette peau si dure
» Me fut dans les combats une puissante armure.
» Tel fut, ami, le sort du lion monstrueux
» Qui fut longtemps l'effroi des hommes et des bœufs. »

Digitized by Google

Vingt-huitième Idylle.

LA QUENOUILLE (1).

Quenouille, de la laine amie,
O toi dont Minerve a fait don
Aux femmes qui passent leur vie
Dans les travaux de leur maison;
Suis-moi sans crainte dans la ville,
Où Nilée et d'autres héros
De Vénus fondèrent l'asile
Parmi de verdoyants roseaux.
Demande aux Dieux des vents rapides,
Afin que je puisse embrasser
Nicias, que les Piérides
Ne manquent jamais d'exaucer;
Et que l'ivoire de ton manche,
Poli par des doigts délicats,
De ma main passe en la main blanche
De l'épouse de Nicias.
Là tu fileras avec elle
Quelque manteau pour son époux,
Et des tissus pour la plus belle,
Les plus souples et les plus doux.
Là puissent, deux fois chaque année,
Les plus précieuses brebis
Livrer leur toison fortunée
A la charmante Theugénis;
Car elle remplit sa journée
Des travaux du sage applaudis.

(1) Cette Idylle est adressée par Théocrite, de Syracuse, à Theugénis, femme de Nicias, médecin et poète, ami de l'auteur, qui habitait la ville de Milet, fondée par Nilée, et où Vénus avait un temple célèbre.

Digitized by Google

Je ne voudrais pour aucun prix,
Te remettant en des mains lâches
Et paresseuses dans leurs tâches,
T'éloigner de notre pays.
Car ta patrie est cette ville
Qu'Archias, à travers les flots,
Bâtit au cœur de la Sicile
Après de glorieux travaux,
Et qui fut, en héros, fertile.
Mais tu vas passer en des mains
Qui, conduites par la science,
Par des remèdes souverains
Savent écarter des humains
La maladie et la souffrance.
Habitant l'aimable Milet,
Tu feras dire à l'Ionie,
Qu'à Theugénis, en qui tout plait,
La quenouille la plus jolie
Fut le présent le plus discret
D'un hôte, ami de l'harmonie.
En te voyant, tout visiteur
S'écriera, sans être un flatteur :
« Une vive reconnaissance
» S'attache à ce don sans valeur ;
» Car tout acquiert un prix immense,
» Tout est cher, quand il vient du cœur. »

Digitized by Google

FABLES

Par M. F. Clicquot, Membre titulaire.

—

LE LION ET LE LÉOPARD.

—

Un lion s'en allait songeant :
Car un lion songe parfois. Dans une jongle
Il vit un léopard, qui tenait sous son ongle
Une jeune lionne, et qui buvait son sang ;
Non loin de là, sur la poussière,
Maints cadavres étaient gisants,
Tous frais encor, et tous encor sanglants ;
Et le lion ému dit, d'une voix austère :
Et pourquoi donc, seigneur,
Cette hécatombe opime ?
De quelle offense ou de quel crime
Punissez-vous ces gens avec tant de rigueur ?
Peut-être direz-vous, la loi de la nature
Permet que le faible soit du fort la pâture ;
Mais ce droit, pour avoir sa légitimité,
Même pour ne pas être une suprême injure,
Doit prendre sa raison dans la nécessité :
Autrement on dit que c'est de la cruauté !
Et le léopard lui répondit : à son aise
Votre majesté parle, et fort humainement !
En Sorbonne on n'eut pas mieux dit assurément.
Mais c'est dommage, et ne vous en déplaise,
Que faire et dire soient deux choses, et souvent
Votre majesté parle et fait diversement.
Et je le sais trop bien, hélas ! moi dont naguère

Digitized by Google

Sous votre griffe ou votre dent,
A péri la compagne, a succombé le faon !
Ne pouvant jusqu'à vous, de ma juste colère,
Faire monter les coups, je l'exerce au besoin
Sur tout ce qui vous touche, ou de près ou de loin :
Car, sachez-le, seigneur, la guerre veut la guerre,
Le meurtre veut le meurtre, et malheur au puissant
Qui, le premier, a teint sa griffe dans le sang !

Princes, et vous, rois de la terre,
Je soumets cette fable à votre attention ;
Si, par calcul ou par ambition,
Vous poussez à l'excès votre droit dans la guerre,
Craignez qu'à vos desseins, la fortune contraire
En pesant sur vous, ou sur votre nation,
Ne vous rappelle un jour, qu'il est un droit sévère
Que l'Ecriture a nommé Talio :.

Le monde a vu naguère
Un monarque puissant,
Un génie indompté, qui, pareil au torrent,
Culbutait, brisait tout... Quand la coupe fut pleine,
Son astre tout-à-coup pâlit au firmament ;
Et sur un rocher âpre, au bout de l'Océan,
Il s'éteignit à Sainte-Hélène ;
Et le léopard qui, sur son roc vacillant,
Tremblait au bruit de son tonnerre,
En voyant le lion mort et couché par terre,
Poussa son *God saw* triomphant.

Digitized by Google

LES POULES.

—

Dans la cour d'une ferme était un poulailler,
Et dès l'aube du jour, la gent gallinacée
En sortait pour aller sa provende chercher,
Trotter, gratter, s'ébattre et caqueter.
Une poule, un matin, par hasard fut blessée.
Or, c'était la plus belle et la plus courtisée
Par le coq, sultan de ce harem villageois ;
Elle était digne de son choix,
Elle était bonne, et pourtant pas aimée !
Pourquoi ? C'est qu'elle était de toute enviée.
Or donc, dès qu'on la vit traînant l'aile et le pied,
Ses rivales soudain en foule s'attroupèrent,
Et sans scrupule et sans pitié,
Et de l'ongle et du bec, si bien la harcelèrent,
Que la pauvre poule en mourut,
Sans que le coq, même, la secourut !

De l'histoire de cette poule
Que conclurons-nous, cher lecteur ?
C'est que, comme chez nous, chez la brute, la foule
Est toujours prête à frapper le malheur.
Soyez puissant, riche, et tombez dans la détresse,
Et vous verrez soudain, avec stupeur,
Fuir vos amis d'hier, et venir l'insulteur.
Soyez roi redouté, si le sort vous délaisse,
Vous verrez tous les rois se liguer contre vous,
Vous verrez même le dernier principicule
Se draper en héros, et, posant en hercule,
Venir pour vous porter les derniers coups !

Digitized by Google

FABLES

Par M. Th. Lorin, Membre correspondant.

—

ÉOLE ET LE NAUTONNIER.

—

« Puissant Eole ! à genoux je t'en prie,
De tes fougueux enfants fais taire la furie, »
Disait un nautonier qui, battu par les vents,
Etait près de faire naufrage.
Le Dieu l'exauce, il apaise l'orage ;
Aux lugubres mugissements,
Aux souffles redoublés des sinistres autans,
Au tumulte des flots terribles, menacants,
Qui, ballottant le navirefragile,
Au sein des mers allaient l'engloutir avec eux,
Succède un calme plat. Le nautonnier, heureux
De pouvoir un instant sur cette onde tranquille
Jouir enfin d'un paisible repos,
Rend grâce au ciel. Mais bientôt la bonace
Qui semble avoir glacé les flots,
D'un sort plus affreux le menace.
Malgré tous les efforts des pâles matelots,
La voile se replie et retombe immobile :
La pesanteur de l'eau rend la rame inutile.
Bientôt en proie aux horreurs de la faim,
Contre la mort luttant en vain,
Le pauvre nautonier regrette
Cette bienfaisante tempête,

Digitized by Google

Ces vents impétueux et ce ciel lourd et noir
Qui tenaient le trépas suspendu sur sa tête,
Mais qui du moins lui permettaient l'espoir,
S'il échappait à la fureur de l'onde,
De ramener au port sa barque vagabonde.
Enfin, une bourrasque, en agitant la mer,
Vint le soustraire à ce tourment d'enfer.
Avec l'espoir reprenant le courage,
Contre les vents et leur aveugle rage
Il tente un vigoureux effort,
Et bientôt il arrive au port;
Puis, de retour dans sa patrie,
Il bénit cet orage heureux
Qui, l'arrachant au sort le plus affreux,
De tout son équipage avait sauvé la vie.

Les passions, comme les vents,
Peuvent causer de funestes naufrages;
Sans elles, toutefois, les hommes indolents
Laissant langnir leurs vertus, leurs talents,
Seraient toujours couverts d'épais nuages.
Livrons leur d'incessants et courageux combats;
Mais en les réprimant, ne les détruisons pas.

Digitized by Google

LE LAURIER, LE MYRTHE ET LA BOURRACHE.

« Prix d'une éclatante victoire,
Heureux le ménestrel, ou le brave guerrier
Qui de m'obtenir a la gloire, »
Disait fièrement le laurier.
« Soit, interrompt le myrthe, au temple de mémoire
Régnez en souverain ; quant à moi, de l'Amour
Je suis le gracieux emblème,
Et comme tel, je me vois chaque jour
Chanté par maint amoureux troubadour :
La beauté me recherche et m'aime. »
La bourrache, cachée en un coin du jardin,
Ecoutait ce débat futile :
« Vous brillez tous les deux, dit-elle, c'est fort bien;
Mais moi, Messieurs, je suis utile. »

En ce moment le jardinier,
D'un rhume violent tourmenté sans relâche,
Arrive et court vers sa chère bourrache,
Sans autrement se soucier
Ni du myrthe, ni du laurier.

Digitized by Google

LE LAURIER ET LE THYM.

—

Fier des honneurs qu'on lui rendait
Et des vers louangeurs que l'on lui prodiguait,
Un laurier, comparant sa brillante tournure
Avec l'humble et frêle stature
D'un pauvre thym qui, d'aventure,
Se trouvait près de lui placé dans le jardin,
Le regardant d'un air hautain,
Raillait sa mesquine figure
Et le traitait de vilain petit nain.
« Je le sais, dit le thym, ma taille est bien petite,
Pourtant, malgré ton froid dédain,
Je n'en ai pas moins mon mérite.
Si, comme toi, je ne suis pas vanté
Par la poétique cohorte,
Grâces à mon parfum, soit dit sans vanité,
Peut-être sur toi je l'emporte. »

Comme il parlait encor, survint le cuisinier,
Qui, cueillant et thym et laurier,
Au pauvret coupa la parole,
Et confondant les deux rivaux
Dans une même casserole,
Les eut bientôt rendus égaux.

Digitized by Google

CONTE

Par M. A. VIOLETTE, Membre correspondant.

—

L'ÉLÉPHANT ACROBATE DEVENU JARDINIER.

—

Jadis un éléphant, qui par ses tours d'adresse
Avait à son gymnase attiré tout Paris,
Voulut faire en province admirer sa souplesse.
L'affiche tout d'abord étonnait les esprits,
Car ce n'étaient que sauts de toute espèce,
Sauts de tremplin et grands sauts périlleux ;
Puis son cornac, aux passants curieux,
Affirmait hardiment, suivant certaine note,
Que, sur un fil de fer, il dansait la gavotte.
Déjà mainte cité avait vu notre acteur,
Et sa suite toujours trouvait gîte facile ;
Mais un jour, en certaine ville,
On fut embarrassé pour loger le sauteur ;
Par bonheur comme il est encore, quoiqu'on dise,
Des gens prompts à nous obliger.
Un digne citadin offrit une remise,
Où l'énorme animal enfin put se loger ;
Il avait jour sur un jardin superbe,
Jardin riche en arbres fruitiers,
Aux murs blanchis tout couverts d'espaliers,
Propret et ratissé jusqu'au dernier brin d'herbe.
Vraiment, dit-il, c'est grand dommage
Qu'il manque une éclaircie en vingt endroits divers.
Heureusement qu'avec mes goûts de jardinage

Digitized by Google

Je puis en moins de rien, taillant dans le feuillage,
Faire sauter tous ces grands arbres verts.
Aussitôt, pour sortir, notre géant travaille,
Et d'un choc de sa masse enfonçant sa prison,
Sur sa croupe il emporte un long pan de muraille,
Qu'il va, comme un fétu, jeter sur le gazon.
Il eût tout emporté d'un coup si, d'aventure,
Sur lui tout d'une pièce, eût croulé la toiture.
Bref, notre jardinier, qui comptait sur son goût,
Commence à redresser les torts de ses confrères :
D'abord, il taille en grand, puis il abat partout;
Et, quand lui résistaient les arbres séculaires,
Sous les puissants efforts de son immense bras
Les rameaux secoués se brisaient en éclats.
C'était un passe-temps et non la mer à boire;
Il eut tout aussi bien rasé la Forêt noire.
Qu'on s'imagine alors cet affreux abattis
De pins déracinés, l'un sous l'autre applatis,
Le jardin sillonné par des fosses profondes,
Cent arbres dépouillés de leurs branches fécondes
Pêle-mêle, où le maître, au vieux tronc d'un figuier
Eût voulu voir pendu le maudit jardinier.
Pour lui, contemplant son ouvrage :
« A la bonne heure, au moins on y voit clair.
» Décidément j'entends le jardinage,
» Et partout aisément pourra circuler l'air.
» Encore un coup de sape au pied de cette treille,
» Tout sera dit; et j'aurai fait merveille. »
— « Je te défends de rien saper ici, »
Crie une voix pareille au chant de la cigale.
« Quoi! n'as-tu pas de honte à jardiner ainsi!
» Au diable tes talents et ta sape infernale. »
— « Mais d'où part donc ce cri de vermisseau? »
— « Je ne suis vermisseau, limaçon, ni chenille;
» Nous procédons un peu de la même famille :
» J'allaite ainsi que toi mes enfants au berceau.
» Tu tiens, dit-on, le sommet de l'échelle;
» Ma gloire à te dompter n'en sera que plus belle.
« Car c'est assez te supplier;
» Crois-moi, respecte l'espalier. »
Or le donneur d'avis était une Musette
Qui dans un trou du mur avait pris sa retraite.

Digitized by Google

L'Eléphant, à vrai dire, était un peu confus
D'entendre, sans le voir, qu'un imperceptible être
Osât le menacer et lui parler en maître.
« Morbleu, dit-il, je n'y tiens plus ;
» De quoi me sert que mes aïeux, à Canne,
» Aient triomphé sous le fier Annibal,
» Si, lâchement, ici je me condamne
» A subir les affronts d'un chétif animal ?
» Non, morbleu, non !... » Mais la Musette,
Qui, le nez à sa porte, était là toute prête,
Lui saute sur le dos, et va droit, sans chercher,
Au fond de son oreille à l'instant se nicher.
Ce qu'elle y fit nul ne saurait le dire ;
Mais le monstre africain devint fou, furieux,
La douleur et la rage éclataient dans ses yeux :
Tantôt il s'élançait tel qu'un tigre en délire,
Tantôt sa trompe en l'air se dressait comme un pin ;
Enfin, abandonnant ses sauts de baladin,
Il demande au vainqueur pardon de sa sottise
Et tout confus regagne sa remise.

De tout temps on a vu l'orgueil
Se briser sur le moindre écueil.

FIN DU TOME XXIIIe.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

—

Pages.

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

Essai sur les Déesses Mères ou Maires, Deæ Mairæ, par M. Th. Lorin, 1
Essai sur la fête Hiul ou Iul, par le même, 8
Les Maires du Palais, par M. Goguel, 20
Histoire du Pays et de la Ville de Sedan, par M. l'abbé Prégnon. — *Compte-Rendu* par M. l'abbé Poussin, 64
Les États de l'Union, lettre de M. Prosper Tarbé, 93
Bulletin de la Société de Sphragistique.— Compte-Rendu par M. Duquénelle, 101
Journalier ou Mémoires de Jehan Pussot.— Notices biographique et bibliographique par M. Henri, 106

LITTÉRATURE.

Balmès, sa Vie et ses Ouvrages, par M. l'abbé Ch. Bouché, 180
Idylles de Théocrite, traduites en vers français par M. P. Soullié, 207
Le Lion et le Léopard, fable, par M. F. Clicquot, 285
Les Poules, fable, par le même, 287
Eole et le Nautonnier, fable, par M. Th. Lorin, 288
Le Laurier, *le Myrthe et la Bourrache*, fable, par le même, 290
Le Laurier et le Thym, fable, par le même, 291
L'Eléphant acrobate devenu jardinier, conte, par M. A. Violette, 292

Reims, Imp. de P. Regnier.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06441 9644

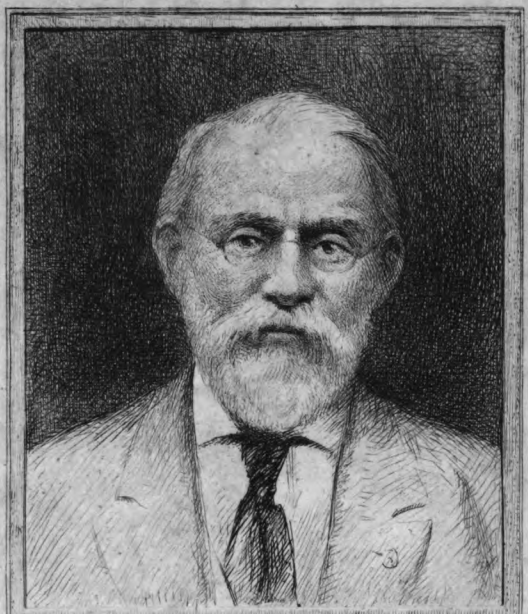

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google